BIANCA CAPELLO

GRANDE-DUCHESSE DE TOSCANE

I.

DE VENISE A FLORENCE.

Le dramaturge allemand Kotzebue raconte, dans son *Voyage en Italie,* que, visitant un jour l'église de Saint-Marc à Florence, son guide lui montra le tombeau de Pic de La Mirandole, et qu'à ce sujet il se demanda qui pouvait bien être ce *prince* de La Mirandole? « Un prodige de science, paraît-il, mort à vingt ans, connu du Tage au Gange, célèbre même aux antipodes, et dont moi, malheureux, je n'avais oncques ouï parler ! » Bien des gens ayant clarté de tout, mais n'ayant pas cette naïveté d'aveu, seraient peut-être assez embarrassés s'il leur fallait, au dépourvu, s'expliquer sur certaines figures secondaires de l'histoire qui reviennent souvent dans la conversation; nous les traitons un peu comme accessoires et prenons d'elles ce que les chroniqueurs, les romanciers et les librettistes d'opéras nous en donnent. Ce nom de Bianca Capello, par exemple, à combien d'interprétations fantastiques n'a-t-il pas servi? S'avisa-t-on jamais de chercher la femme politique et la correspondante de Sixte-Quint dans cette espèce de virago délicieuse, courant la nuit sur les toits, en chemise, pour aller rejoindre son amant? Cette recherche m'a séduit; on va me demander où sont les documens nouveaux que j'apporte à la discussion, comme s'il existait jamais des documens nouveaux, comme si, l'intuition psycho-

logique aidant, les vieilles sources ne suffisaient point à qui se plaît à paperasser à travers les correspondances, les archives et les publications de toute sorte, tant étrangères que françaises. L'histoire n'est pas seulement une science, elle est aussi un art qui vit de couleur et de plasticité; les matériaux ne varient pas, et chacun y prend ce qu'il y trouve. Nulle période n'a mieux travaillé que la nôtre à la « découverte » de la renaissance italienne, et, parmi les ouvriers de l'heure actuelle, nul n'a plus mérité que M. de Reumont. Ses longs séjours dans la péninsule, où des fonctions diplomatiques l'appelèrent à résider pendant des années, d'abord à Rome, puis à Florence, ses relations mondaines, sa pratique des choses d'état, son goût passionné pour la littérature historique et moderne, font de lui une physionomie à part, une source plus ouverte que Ranke et non moins profonde. Ses ouvrages ont réponse à tout, quelle que soit la question qu'on se pose sur un sujet concernant l'Italie du passé ou du présent; son *Histoire de Toscane*, son *Laurent le Magnifique*, se lisent comme des romans; rien du professeur et du savantasse, l'homme du monde dans l'érudit et dans l'artiste, le dilettante, comme chez Thierry et Macaulay. A côté de pareils noms, on éprouve un peu d'hésitation à citer l'auteur de *Florence et ses Vicissitudes*, et pourtant ces laborieux volumes, quoiqu'ils aient beaucoup vieilli, peuvent encore être consultés avec fruit sur l'organisme de l'état toscan, ses finances, sa magistrature, ses rapports très indépendans avec l'autorité ecclésiastique. Il a plu à Sainte-Beuve, dans un de ses *Lundis*, de s'égayer aux dépens de M. Delécluze: c'était, en effet, un écrivain fort contestable, mais qui possédait un trésor d'informations diverses et qui, ne l'oublions pas, eut une fois dans sa vie la bonne fortune d'inventer un petit chef-d'œuvre: *Mademoiselle de Liron*. Son livre de *Florence et ses Vicissitudes* est une de ces élucubrations sans littérature que des archéologues écrivent pour des archéologues; la forme y manque, mais non la compréhension des événemens. Je n'ai jamais connu d'auteur aussi absolument détaché de ses propres œuvres que ce parfait galant homme, d'une culture si variée et d'un si pauvre style. Comment n'a-t-il pas trouvé grâce près de Sainte-Beuve? On aimerait à s'en instruire; mais un autre intérêt nous réclame, et tout ceci posé en manière de prologue, abordons les faits.

I.

Les pierres de Venise suent l'histoire; à Rome, à Florence, les palais sont isolés, de longues suites de maisons les séparent les uns des autres, il leur arrive même souvent de se morfondre obscuré-

ment dans un coin désert; ici, l'art ne souffre pas d'interruption, les tours de marbre et les coupoles d'or se rejoignent, les arcades en filigrane de pierre s'enguirlandent aux colonnades de porphyre, et cette vie historique, partout reproduite dans l'architecture, Giorgione, Titien, Paul Véronèse, viennent la constater et comme la contresigner à l'intérieur des monumens. Les peintures du Tintoret au palais des doges ne sont point là simplement pour la décoration, les portraits de Titien, les tableaux de Véronèse, toutes ces scènes de l'Ancien et du Nouveau-Testament, si merveilleusement traduites dans la langue et le costume du XVIe siècle, nous parlent bien plus de la Venise de la renaissance que des noces de Cana. La commodité plénière de l'existence, la richesse, l'ampleur, la noblesse de l'être et du paraître, la conscience et l'habitude héréditaire du pouvoir, le goût raffiné des plaisirs, la joie de se sentir vivre sous un ciel enchanté, tout ce que ce monde a d'élégant, de chatoyant, de précieux, de rarissime en étoffes, en meubles, en vaisselles d'argent et d'or, est-ce que ces choses-là furent jamais décrites d'un pinceau plus étonnamment libre et affirmatif? Et que signifiaient ces choses, sinon le tableau vivant de Venise? Un jour, Paul Véronèse est appelé devant l'inquisition; le tribunal l'accuse d'avoir peint pour le cloître San-Giovanni e Paolo un tableau de la sainte Cène où le sujet disparaît sous les accessoires : des hallebardiers accoutrés à l'allemande, un valet qui saigne du nez, un arlequin avec un perroquet sur l'épaule. Partout ailleurs, le cas serait pendable, mais Venise a la théologie moins sinistre, et quand les juges lui reprochent d'avoir mêlé le profane et même le grotesque au sacré : « J'avoue que je n'y avais point songé, » répond naïvement l'artiste. L'air, le flot et la lumière, asservis à la toute-puissance d'un patriciat sans égal dans l'histoire, voilà Venise; de ce qui se passe de l'autre côté de l'horizon terrestre, elle s'en soucie peu; son empire est celui de ce monde, que sa politique embrasse tout entier. Un minimum de christianisme étendu d'un vénétianisme rutilant, ainsi pourrait se définir l'art des Véronèse et des Titien, des Palladio, des Vittoria et des Scamuzzi, ainsi se forma au-dessus de la cité des lagunes cette fantastique buée lumineuse qui déjà se reflète dans les chroniques du temps, et dont les drames de Shakspeare ont fait un nimbe d'or.

Chacun de ces palais qu'en remontant le Grand Canal vous passez en revue a des merveilles à vous raconter, — et si je dis merveilles, c'est que presque toujours la poésie achève et complète le récit. L'hôtel où vous logez, un doge, mieux encore, Othello, l'habita, et rien ne vous empêche de croire que la chambre qu vous servit de gîte cette nuit est celle où le terrible More, de sa main plus noire que l'enfer, étrangla Desdémona. Des deux côtés, les

souvenirs se pressent, vous assiègent, comme si de ces décombres un vent de renaissance vous soufflait au visage. Les portes sont ouvertes, les héros disparus, les vestibules déserts; à peine une loque de tapis sur ces degrés de marbre mangés aux lèpres de la moisissure, les façades vermoulues, les fenêtres creuses comme des yeux ayant pleuré toutes leurs larmes et dont les cavités seules subsisteraient : n'importe, ce néant a son éloquence, et c'est un jeu pour l'imagination que de le repeupler. N'avez-vous jamais rencontré de ces êtres qui semblent ne pas appartenir à la terre, et dont on dit qu'ils sont toujours dans les nuages? La réalité ne les atteint pas, un air plus subtil les enveloppe, et l'adversité même leur devient un attrait de plus : telle est Venise. Toutes les architectures ont poussé là, fleuri spontanément comme dans un divin rêve de l'Adriatique. L'antique, le gréco-romain, le gothique, le mauresque, le rococo, tous les styles, toutes les idéalités, à commencer par le palais des doges, où tant de poésie se mêle à tant d'histoire et que Byron emplit de ses figures, à finir par le Rialto, où le juif Shylock se profile. Palais contre palais : Mocenigo, Dandolo, Pisani, la reine Cornaro, cette Catherine qui ne porta la couronne de Chypre que pour la rendre à la République, et que Titien a peinte dans le rayonnement un peu sombre de sa beauté. Foscari, Pesaro, la Ca' d'oro, Balbi, du grec, de l'arabe, du composite; Contarini, Grimani, Labia, des panthéons et des musées, Labia surtout avec ses fresques de Tiepolo. Enfin, ces deux maisons qui se touchent : l'une gothique et fruste, d'aspect farouche, d'où sortit Marino Faliero pour monter aux honneurs, puis au supplice; l'autre, de style arabe, le palais Capello, berceau de l'héroïne de ce récit.

Elle était d'une famille patricienne accoutumée aux grands emplois. Sa mère étant morte après l'avoir mise au monde, ses premières années s'écoulèrent à la campagne, sous la garde d'une gouvernante. Son père, homme rigide et fier, la visitait de loin en loin et lui prêchait des idées de retraite et d'obéissance médiocrement en harmonie avec un naturel qui n'avait rien de pastoral. Elle grandit ainsi, désœuvrée, curieuse, attentive aux rumeurs de Venise. La fée des lagunes l'appelait, la troublait, et lorsque, vers l'âge de dix-huit ans, la jeune bergère y vint habiter le palais du *Canal Grande*, ses longs rêves l'avaient déjà préparée aux expériences de la vie. Les aventures pouvaient se présenter, on ne demandait qu'à les courir. Bianca n'attendit point; de prime abord, elle eut son roman, et ce roman la lança dans l'histoire.

A cette époque du moyen âge et de la renaissance, les Florentins étaient les banquiers de l'Europe, ils avaient des comptoirs partout : à Rome, à Naples, à Londres, à Paris et dans les Flandres. Pape, empereur, roi ou doge qui manquaient d'argent s'adressaient

à eux. C'est avec l'argent florentin qu'Édouard III battait à Crécy notre noblesse. Les plus grands seigneurs de Toscane tiraient honneur de s'enrichir à ce métier. En 1422, sur la place du Marché-Neuf, fonctionnaient soixante-douze boutiques de changeurs, qui toutes avaient leurs succursales dans les divers centres financiers de l'Italie; à Venise, les Salviati tenaient la tête des affaires. Au nombre des commis de la maison se trouvait un certain Pierre Buonaventuri, garçon pauvre et sans naissance, mais bien planté, de belle mine, âpre surtout à l'ambition et sachant plaire. On se racontait ses galans exploits, ses escalades aux balcons des courtisanes, ses nuits de jeu et ses coups d'épée plus souvent donnés que reçus. Comment cet Amadis connut Bianca, l'anecdote est absolument simple. La maison de banque faisait face au palais Capello; leurs yeux se rencontrèrent d'abord, puis se parlèrent; des regards on en vint aux signaux; un baiser qu'on s'envoie d'un balcon à l'autre, un billet qu'on se montre à la lueur des étoiles et que, le lendemain, on glisse ou saisit au sortir de la messe : tous ces jolis drames de l'amour s'engagent ainsi par des insolations au clair de lune, et comment ils s'achèvent, nous le savons aussi. Aux étreintes fortuites, aux rendez-vous accompagnés succèdent les entrevues secrètes; la duègne ayant fourni l'étape réglementaire, l'amant obtient de sa maîtresse qu'elle s'échappe un soir pour venir chez lui. Curiosité, ton nom est femme! La jouvencelle arrive hésitante et palpitante, point inconsciente, car elle a tout prévu, — les sottes seules se laissent prendre sans réfléchir, — et Bianca Capello n'était pas une sotte. Mais la nature s'agitait en elle; enroulé dans un repli secret, le vieux serpent d'Ève lui disait : « Que crains-tu? Il t'aime et t'épousera. N'est-il pas, comme toi, de noble race? Un Salviati vaut une Capello pour la naissance. »

Un Salviati, oui certes, mais un Buonaventuri, justes dieux! Il est vrai que le traître se donnait à elle comme le propre neveu des Salviati. Ce qu'un galant vous affirme sur la foi de son baiser, on le croit si volontiers quand on aime soi-même passionnément! Elle vint donc et revint, puis revint encore; amoureuse et charmante légende qui débute comme celle de Roméo et Juliette et se termine comme un conte de Boccace! Hélas! pauvre abusée, le prétendu Salviati, le soi-disant associé des hauts barons de la finance, n'était qu'un vil aventurier dont le nom pesait moins encore que la fortune, et lorsque Bianca découvrit l'odieuse supercherie, elle était grosse, il lui fallait maintenant épouser cet homme qu'elle méprisait; il lui fallait quitter Venise et fuir loin des colères de son père. Au lieu d'écrire Bartolommeo, mettez Brabantio, et nous sommes en plein drame d'*Othello:* cette fille qui déserte le toit paternel, ce vieux patricien qui la maudit. Nous étions avec Juliette,

voici Desdemona. Shakspeare s'est tellement approprié la tragédie humaine de ce temps-là qu'on ne remue pas une seule anecdote qu'il n'ait faite sienne par certains côtés.

Buonaventuri, qui se sentait non moins compromis que Bianca, ne cessait de pousser à l'enlèvement, car si la jeune dame risquait d'aller au cloître, il n'ignorait pas quel châtiment le menaçait, lui, coupable d'avoir détourné une fille noble de la République. Une nuit que don Bartolommeo s'était absenté, tous les deux partirent pour Florence, et, si vous demandez qui fournit l'argent du voyage, ce fut le père de Bianca, travesti pour la circonstance en Géronte qu'on dévalise : l'honnête créature savait où gisaient les sequins, elle en remplit dûment son coffre, empilant par-dessus des bijoux pour une valeur de 20,000 écus; c'était le vol après la chute. Adieux touchans d'une fille à son père qui méritaient assurément l'auguste récompense qui les couronna dans la suite. Car le fait demeure incontestable : celle qui préludait de la sorte allait droit aux honneurs, à la gloire. Tomber de chute en chute, mot absurde à l'usage des niais qui croient à la vertu récompensée; deux négations valent une affirmation, une faute vous perdrait, deux vous sauvent. Si Bianca, soumise et repentante, fût restée à Venise, sa première faute l'eût inévitablement condamnée à toutes les flétrissures; elle marche dessus impudemment, vole son père, court à Florence; sa faute devient un scandale, et le scandale emplit l'Italie : aussitôt son règne s'affirme. Le destin se moque de nous, et son ironie mène le monde.

Une version adoptée par les chroniqueurs attribue pour cause à la fuite des deux amans un incident quelconque de la vie domestique, je n'en crois rien et je dirai pourquoi. Donnons d'abord cette version. Comme il n'y avait aucun moyen, pour Buonaventuri, de pénétrer dans le palais Capello, gardé à la fois comme une forteresse et comme un harem, c'était Bianca qui venait trouver Buonaventuri. Toutes les nuits, elle quittait sa chambre, descendait pieds nus les escaliers, ouvrait la porte, qui fermait en dedans, traversait la rue comme une ombre, rejoignait son amant dans sa chambre, puis, une heure avant le jour, elle rentrait par la porte, qu'elle avait laissée entre-bâillée. Cela dura ainsi plusieurs mois; mais un matin que les jeunes gens n'avaient point aussi exactement calculé l'heure du départ, un garçon boulanger vint demander au palais Capello à quel moment de la journée il devait cuire le pain, et en s'en allant il tira la porte. Bianca arrive un instant après pour rentrer à son tour et trouve la porte fermée. Appeler serait se perdre; elle prend aussitôt son parti, remonte chez son amant, qui s'habille à la hâte, redescend avec elle et saute en gondole. Tout cela est du pur roman. Comment admettre qu'un tel complot

ait pu être conçu et exécuté fortuitement au pied levé? Une personne aussi habile que Bianca, aussi précocement dépravée, mûrit ses projets à distance, surtout quand elle se sait dans un état intéressant. Elle et lui avaient dès longtemps combiné leur plan et fixé comme date la première nuit où don Bartolommeo s'absenterait de Venise. Si le coup n'eût pas été prémédité, comment s'expliquerait-on le vol des bijoux et de l'argent qui sustenta les deux pèlerins contre les hasards de la traversée? Prétendra-t-on que cette main basse sur le trésor paternel avait eu lieu d'avance en prévision de l'enlèvement, et que la précieuse cassette était déjà depuis de longs jours au pouvoir de Buonaventuri? Et don Bartolommeo alors, qu'en faites-vous? Quoi! ce patricien retors, presque avare, serait resté une semaine au moins sans visiter sa caisse, et cette malheureuse fille, joignant l'imprudence à l'impudeur, aurait affronté d'un cœur léger le double danger de voir de la même occasion ses deux hontes se découvrir? Non, tout cela ne se tient pas. Pour que le récit des chroniqueurs eût l'ombre de vraisemblance, il faudrait pouvoir supprimer le vol dans le procès, quand, au contraire, il y occupe une si grande place que le sénat en retentit et que toutes les dépêches des ambassadeurs nous le racontent (1)!

Au cours de leur voyage, Bianca Capello et Pierre Buonaventuri se marièrent. Un prêtre, que le jeune homme connaissait, les unit dans un village des environs de Bologne; puis, au terme d'une odyssée plus ou moins picaresque, tous les deux arrivèrent à Florence chez les vieux Buonaventuri, où Bianca, peu après, accoucha d'une fille qu'elle nomma Pelegrina, et qui devint plus tard la comtesse Bentivoglio.

L'émotion que cette évasion produisit dans Venise, on se l'imagine. Les Capello n'étaient point les seuls à crier vengeance, les Grimani faisaient aussi chorus, ayant à leur tête le patriarche d'Aquilée, oncle de Bianca. Celui-ci, personnage important entre tous et grand pontife, comme on sait, de la sérénissime république, fulmina si haut ses colères, que le conseil dut traiter les deux fugitifs à l'égal des voleurs et promit une récompense de 1,000 ducats à quiconque les livrerait morts ou vifs; Bartolommeo, de son côté, offrit la même somme. Quant aux complices ou gens supposés tels, le châtiment les atteignit sur l'heure. Soupçonné d'avoir connu les faits sans les dénoncer et d'avoir prêté la main à l'évasion, Jean-Batista Buonaventuri, l'oncle de Pierre, fut jeté en

(1) *Lettere di Cosimo Bartolo al principe Francesco*, 1553. Ce Bartolo était résident de Venise à Florence au moment de l'enlèvement, et ses lettres ne nous entretiennent que des nombreuses et inutiles démarches poursuivies par lui près de la seigneurie en faveur de la fugitive.

prison pour le reste de ses jours, et la respectable duègne aux amoureux messages eut pareil sort.

II.

Heureux ou malheureux, les coups de la fortune exercent sur nous une perturbation dont les caractères les mieux assis ont peine à se remettre; ils vont, comme l'orage, tantôt purifiant l'atmosphère, tantôt le brouillant. Mais, ce que l'on peut dire, c'est que bien peu d'individus restent après la commotion ce qu'ils étaient avant : les bons en deviennent meilleurs, les méchans pires; il arrivera même quelquefois que la modification s'opère en sens contraire et que le résultat de cet ébranlement soit une conversion subite du bien au mal ou du mal au bien. Les grandes déceptions tournent aisément une âme à l'aigre, et quand la désillusion et la chute sont simultanées, que le sol s'effondre sous vos pas, que tout vous manque: parens, amis, bien-être, considération, et qu'un immense amour n'est point là pour combler l'immense vide, alors la révolte s'en mêle, on passe en revue son arsenal, et, quel que soit le démon qui vous conseille, on l'écoute. Bianca, en se donnant, avait obéi à son mirage et s'était dit qu'un Salviati pouvant épouser une Grimani-Capello, sa faute serait tôt ou tard réparée et même pardonnée au cas où son père la découvrirait, et maintenant, de toutes parts, la réalité l'accablait : le Salviati des nuits heureuses s'appelait aujourd'hui Buonaventuri, le fils des princes était un misérable petit commis né de parens infimes; elle se voyait loin de sa patrie, sans espoir d'y rentrer jamais, l'honneur irrévocablement perdu. Elle placée si haut, tombée si bas! Sa famille la rejetait, les lois la proscrivaient : que devenir! Elle essayait bien, par instant, de se reprendre à son amour, mais trop de mépris s'y mêlait, et l'idée de se sentir au pouvoir d'un homme qui l'avait si honteusement trompée ne tardait pas à provoquer des réactions de haine. Alors son miroir lui disait qu'elle était belle à tenter un roi et que la jeunesse est un capital tout comme la vertu, souvent même bien plus profitable.

Dans cette charmante ville de l'Arno, si justement nommée la ville des fleurs, que vous aimiez l'air des champs ou l'atmosphère des cités, vous n'êtes jamais dépaysé; les palais s'enchaînent aux villas, les cloîtres et les églises aux maisons de campagne : paysage exquis, harmonieux, fait de main d'artiste, où la terre marie ses tons bruns au vert pâle de l'olivier, au noir bleuâtre des cyprès; palais contre jardins, végétations, floraisons et gazouillement d'eau parmi les marbres, tout cela simple, modéré, naturel comme la beauté des Toscanes; vous allez sans détourner ni relever la tête, un sou-

rire sur deux lèvres de pourpre, un rayon de soleil éclairant l'ogive d'une fenêtre, et votre enchantement n'a plus de cesse. Or il advint qu'un jour François de Médicis, rentrant à cheval de sa promenade du matin, eut une apparition ; comme il passait devant une maison de la place Saint-Marc, un rideau s'entr'ouvrit, puis se referma : deux éclairs, un corps de déesse, la Vénus de Titien, surprise au sortir du bain et voilant sa nudité sous les plis rassemblés du lampas ! Notons que cette espèce de fulguration sidérale s'était annoncée par la chute d'une fleur destinée sans doute à conduire l'attention du passant où l'on voulait qu'elle se dirigeât, et François n'avait que vingt-deux ans, l'âge des amours romanesques. Se refusant à voir dans cette fleur tombée à ses pieds un simple accident du hasard, il crut à une avance et se promit d'en profiter si celle qui la lui avait faite en valait la peine. Le Médicis devinait bien, sans connaître à quel point le caractère de Bianca et la situation où elle se débattait en ce moment justifiaient sa conjecture. Les lois de Venise la poursuivaient, le sénat réclamait son extradition et, pendant ce temps, les ressources pécuniaires allaient diminuant chaque jour ; seul, un protecteur puissant était capable de la tirer d'un pas si difficile, et très savamment elle avait choisi le jeune prince. Restait à piquer son imagination, elle emprunta le stratagème de la nymphe antique, moyen habile et sûr avec un seigneur de la race des Médicis. Bianca pouvait désormais dormir tranquille, elle avait gagné son procès.

A dater de ce moment, l'intérêt se corse. Le marquis de Mondragone raconte à sa femme tout ce qui vient de se passer entre lui et le jeune prince et lui fait sentir le profit et la faveur qu'ils peuvent tirer d'une pareille intrigue. Aussitôt la Mondragone se met en campagne ; elle trouve un prétexte pour s'introduire près des bonnes gens avec lesquels vivait Bianca et dont la société commençait à lui paraître fort lourde, comparée à la société que la noble fille du seigneur Capello voyait chez son père. L'entremetteuse interroge, insinue, feint la compassion et promet de parler au prince. En attendant, elle a soin de caresser ce besoin d'imprévu dont elle s'aperçoit que cette âme ardente est travaillée. Un matin, elle envoie son carrosse avec une de ses plus belles robes ; la vieille Buonaventuri, folle d'orgueil, y monte accompagnant sa bru. Arrivées au palais Mondragone, situé aux environs de Sainte-Marie-Majeure, les deux femmes sont accueillies par la marquise, on se promène dans les jardins, on s'assied sous les arbres, où la collation est servie, et tandis que la bonne vieille s'attarde à son biscuit trempé de vin de Syracuse : « Il faut que je vous fasse voir ma maison dans tous ses détails, » dit la Mondragone emmenant Bianca. Elles traversent une multitude de chambres et s'arrêtent enfin dans un délicieux petit réduit. La marquise tire

un écrin d'une armoire et de l'écrin une foule de bijoux : diadèmes, colliers, bagues, pendans d'oreilles dont elle s'amuse à parer Bianca; puis, tout à coup, la laissant seule : « Attendez-moi ici, je reviens. » Bianca continue de se parer; elle se regardait dans une glace lorsque soudain elle aperçut, s'y reflétant, un homme debout derrière elle; elle se retourne, c'était le prince. Bianca jette un cri, feint de vouloir courir à la porte; François la retient et la rassure : « Je ne suis pas venu ici en de lâches desseins, mais attiré par l'intérêt que m'inspire votre position. Me voici, puis-je vous être utile? Regardez-moi comme un protecteur, comme un frère et, à ce double titre, demandez-moi ce que vous voudrez, et ce que vous m'aurez demandé, vous l'obtiendrez, s'il est au pouvoir d'un homme, d'un prince ou d'un roi de vous l'accorder. » Et François de Médicis, en effet, lui tint parole.

III.

Nous sommes en 1560, deux ans avant le mariage de François-Marie de Médicis, qui, pour si grand prince qu'il se donne, n'exerce encore le pouvoir souverain que par délégation. Son père Cosme, retiré du gouvernement, vivait au palais Pitti en riche gentilhomme, en agronome, cultivant et pêchant, se livrant au trafic des pierres précieuses, maniant l'or et les bijoux, chimiste industrieux et commerçant imperturbable sur terre et sur mer. Ses relations avec son fils étaient prudentes et convenables; en particulier, il le traitait de façon aisée et familière, mais ramenait à soi l'autorité dès qu'il lui parlait en public; de son côté, le jeune prince marquait à son père une respectueuse obéissance et lorsque Cosme l'engageait à ne pas s'écarter des voies de la prudence et de la morale, il affectait de recevoir ses avis avec reconnaissance; comédie mutuelle où chacun avait intérêt à se prêter et qui, dans ce milieu des Médicis, infesté de corruption naïve, a quelque chose de réjouissant comme une scène des dieux d'Homère. Car n'oublions pas que ce père qui reproche à son jeune fils le naissant scandale de ses amours avec Bianca est lui-même un débauché de premier ordre, l'ancien amant d'Éléonore d'Albizzi, dont il a un fils, l'amant actuel de Camilla Martelli, qu'il compte épouser sitôt que le pape ou l'empereur l'aura fait grand-duc. La couronne grand-ducale est ce qui l'occupe exclusivement, le reste à ses yeux compte à peine; de là ses admonestations toutes paternelles : « Amusez-vous, dilapidez, tuez même si votre bon plaisir l'exige, mais ne me brouillez pas avec l'empereur. » Admirons incidemment le personnage presque bouffe que jouait Cosme en ces dialogues de famille. Vous pensez au Prusias de Cor-

neille, à ce vers d'un effet si comique autrefois dans la bouche de Baptiste aîné, qui parlait du nez :

Ah ! ne me brouillez pas avec la république.

Une autre scène également fort gaie nous montre Cosme de Médicis sous cet aspect de fin compère, je veux parler de sa visite à Pie V en 1570. Impatient du mauvais succès de ses démarches du côté de l'empereur Maximilien, il s'était retourné vers le pape, qui venait de lui accorder sa couronne. La vanité, autant que la reconnaissance, lui faisait un devoir d'aller la recevoir des mains du pontife et il eut bien garde d'y manquer, mais, une fois à Rome, il profita de son séjour pour négocier deux affaires qui lui tenaient également au cœur, la ligue contre les Turcs et son mariage avec Camilla Martelli. Après avoir traité les grandes questions politiques, Cosme avait souvent avec le pape des conversations familières où il le consultait comme un père pour en obtenir des avis sur sa conduite privée, et ce fut dans un de ces entretiens d'intime confiance que le malin duc, prenant un air contrit, glissa l'aveu de sa liaison avec la Martelli. Pie V, flatté d'une confession qui avait tout le charme d'une confidence saisit naturellement cette occasion d'adresser à son pénitent une douce semonce, l'exhortant à se retirer de la vie de péché indigne d'un prince catholique et de sanctifier son union par le mariage. Cosme ne demandait pas autre chose; le talent était de se faire imposer par le pape un acte qu'en présence de l'opinion publique on n'eût peut-être point osé commettre. « Le loup revêtu de la peau d'un mouton, » La Fontaine a fait une fable là-dessus; mais quel apologue vaut cette histoire? Car il y avait du loup chez ce tyran si plaisamment déguisé en bon apôtre, et quand il entrait dans une de ses colères tragiques, ce capucin de comédie vous abattait d'un coup de poignard son valet de chambre Alemanni, parce que le pauvre diable l'avertissait de la folie que c'est à quarante-neuf ans de vouloir épouser une fille de quinze.

Grattez un Médicis, quel qu'il soit, et sous cette culture qui leur sert de bouclier d'or, vous trouverez la bête féroce. Ils sont luxurieux, cruels, sanguinaires, avec des appétits intellectuels non moins opiniâtres et qui se perpétuent dans la race à travers tous les méandres de la bâtardise. Artistes et savans, le mercantilisme entache leur art, et leur science ne va jamais sans quelque dépravation. Ce prince même qui nous occupe, François, avait appris de Benvenuto Cellini l'art d'imiter les saphirs et les émeraudes et ne se gênait pas pour le pratiquer dans son négoce aux dépens de la clientèle. Ils ont des laboratoires chimiques, mais en soufflant sur leurs charbons, à quoi songent-ils? Si quelque découverte a

lieu, c'est le hasard qui l'amènera. Eux pensent à leurs ennemis, à leurs amis, à leurs parens, proches ou lointains, et ce que leur chimie expérimentale produira, c'est un poison nouveau qu'on se hâtera d'essayer en famille; leurs pommades, leurs onguens, leurs élixirs et leurs parfums ont empoisonné l'Europe. A force d'amalgamer l'horrible et le grotesque, leurs crimes et leurs débauches tiennent du mythe : Alexandre et son Lorenzino, mignon tragique, Jean-Gaston et son laquais Dami, giton grotesque! Heine nous a peint les dieux païens chassés de l'Olympe et continuant leur ancienne vie au fond des forêts germaniques; les Médicis sont les Césars de l'antique Rome domiciliés à Florence, ayant citadelle et comptoir qu'ils exploitent; proscripteurs, calculateurs, empoisonneurs et noceurs impitoyables. « Vous ne voyez donc pas que vous finirez par dépeupler la ville avec vos sentences de mort? » disait à Cosme le Grand, autre scélérat de génie, un de ses plus chauds partisans. Cosme, père de la patrie, leva la tête d'un calcul de change qu'il faisait, posa la main sur l'épaule de son ami et le regardant fixement avec un imperceptible sourire : « J'aime mieux, répondit-il, la dépeupler que la perdre. »

Bianca trouva tout de suite un protecteur dans le prince; il intervint pour elle près de la république de Venise, mais ni l'envoyé de Florence, ni le nonce du pape ne réussirent : les dix furent intraitables, l'arrêt de bannissement confirmé, et refusés les 6,000 ducats qu'elle réclamait comme venant de l'héritage de sa mère. Il y eut même, de la part du conseil, tant d'animosité que le ministre de Toscane dut avertir son prince d'en rester là : « La honte infligée par Buonaventuri au père de Bianca est encore trop récente, écrit-il, et la seigneurie tout entière en est émue, car Bartolommeo a des attaches de famille avec les plus puissans personnages de l'état et son beau-frère est, comme vous savez, le patriarche d'Aquilée. Je doute donc qu'un chargé d'affaires puisse avoir ici rien à gagner à prendre en main la cause de Buonaventuri et, qui plus est, la cause de sa femme. Et ce que j'en dis n'est point pour moi, mais pour Votre Altesse, qui, certainement, aurait à se repentir un jour d'avoir molesté gratuitement des gens capables de reporter ensuite leur mauvaise humeur dans nos affaires politiques. » Il est à supposer que ces observations coupèrent court aux démarches, car, à partir de 1465, on n'en trouve plus trace, Bianca se sentant déjà probablement assez forte dans la faveur du prince pour ne plus se soucier de reconquérir les bonnes grâces du sénat.

La magicienne avait ouvert l'ère des incantations, et le charme opérait. Bref, cela débuta comme toutes les féeries du même genre; palais et villas sortant de terre au commandement de la baguette, équipages, écrins, coffres pleins de trésors, dotations pour la dame

et pour le mari, emplois et traitemens *honorifiques*. On nomma Buonaventuri valet de chambre de monseigneur : ne fallait-il pas occuper Mercure pendant que Jupiter visitait Alcmène, et ses visites se renouvelaient toutes les nuits, si bien que le père en prit texte d'une de ces missives où le blâme se dérobe sous l'enjouement : « Les promenades solitaires et nocturnes par les rues de Florence ne sont bonnes ni pour l'honneur, ni pour la sûreté, surtout lorsqu'on se fait de ces promenades une habitude de chaque nuit, et je ne puis vous dire quels sont les mauvais résultats qu'une pareille conduite peut produire. » Couronné grand-duc et son mariage autorisé par le pape, Cosme était revenu de Rome en toute hâte, et, quinze jours après, mandant au palais Pitti le curé de sa paroisse, il épousait Camilla Martelli. Or, tandis qu'il mettait ainsi l'ordre dans ses affaires, le bonhomme n'entendait pas que son coquin de fils vînt gâter la situation par ses bruyantes équipées. « Ne me brouillez pas avec l'empereur, surtout avant votre mariage! » Cosme, à ce moment de sa vie, a la prudence morne du savant qui ne se fie qu'à l'expérience; il arrange et dispose tout selon les besoins rigoureusement indiqués de l'existence journalière. Laurent le Magnifique, au sortir du tracas des affaires, s'occupait de Dante et de la philosophie de Platon : Cosme, à l'issue du conseil, trempait de l'acier, classait des plantes, tripotait des poisons en même temps qu'il inventait une théorie de l'impôt et, dans son laboratoire chimique de Saint-Marc, combinait le mariage de son fils avec une archiduchesse d'Autriche : œuvre importante qu'il sut mener à fin en pactisant avec ses propres vices et ceux de son fils, du moins pendant la trêve des fiançailles.

Le duc François et Cosme son père avaient le plus vif intérêt à tenir cette intrigue secrète jusqu'au jour où le mariage du jeune prince et de l'archiduchesse serait accompli. Mais, sitôt venu le lendemain des noces, François se reprit à ses amours avec si peu de mystère qu'il choisit un logement pour Bianca dans la partie la plus agréable de son palais et donna tout l'éclat imaginable à l'attachement que lui inspirait sa maîtresse. C'est en 1563, très peu de temps après que Bianca commence à jouer un rôle : elle entre à la cour tête haute, objet de toutes les admirations et de tous les hommages. François ne voit, n'écoute plus qu'elle; ses moindres caprices sont exaucés sur l'heure, ses volontés obéies même dans l'avenir. Il jure de l'épouser si jamais elle et lui se retrouvent libres. Bianca prend note du serment et déjà songeait au moyen de se séparer de son mari lorsque la mort vint opportunément l'en débarrasser.

Sur celui-là aussi les faveurs de cour avaient grêlé; il était chambellan, ministre, associé à la régence : que n'était-il pas? Tant de grandeurs l'avaient ébloui; il en oublia son passé misérable, abusa, dilapida, traita de son haut la noblesse florentine. C'était agi

bien à propos que de fournir aux mécontens une occasion nouvelle de se plaindre de la tyrannie des Médicis et l'on comprend de quels yeux les descendans des Albizzi, des Pazzi devaient envisager le règne d'un pareil aventurier. Ils n'avaient entre eux qu'un seul plan, sa perte, et ce fut lui-même qui, par l'arrogance de ses gestes, se chargea de la précipiter. Buonaventuri appartenait à cette classe d'époux casuistes qui pensent qu'un outrage peut être enduré lorsqu'il vous rapporte de gros bénéfices; discrètement, il s'était effacé devant son prince et cherchait près des autres femmes à se dédommager de son isolement. On le savait depuis quelque temps occupé d'une noble personne de la famille des Ricci, mariée au seigneur Bongiani et que tout Florence connaissait sous le nom de la belle Cassandra : beauté fort à la mode, il courait sur son compte toute sorte d'anecdotes plus ou moins tragiques, dont une semblerait empruntée aux fastes de la Tour de Nesle : deux jeunes gens, deux frères, s'étant vantés dans Florence d'avoir, à tour de rôle, joui chacun de ses faveurs, avaient été à deux jours de distance trouvés morts, un poignard dans le cœur. Buonaventuri fréquentait assidument la Cassandra, il la courtisait en public, l'affichait à ce point que les Ricci, prompts à saisir l'offense au vol, en conçurent de mauvais desseins. Le prince avertit Buonaventuri : « Tâchez, lui dit-il, de vous modérer dans vos rapports avec la Cassandra, car je vous préviens qu'un danger vous menace. Les Ricci sont furieux, et quand ils vous auront coupé la gorge, ce n'est pas moi qui vous la recoudrai. »

Buonaventuri reçut l'admonestation avec déférence et promit tout ce que l'on voulut, ce qui n'empêcha pas l'orage de grossir. Les Ricci redoublaient de haine; chaque jour, nouveaux griefs et nouvelles plaintes. François, pour soustraire son chambellan au péril, imagina de l'envoyer voyager en France; mais sitôt qu'elle eut appris cette résolution, Bianca mit son *veto*. Cet époux qu'elle avait cessé d'aimer, c'était assez qu'il en aimât une autre pour qu'il lui redevînt cher; elle qui naguère détestait sa présence ne voulait point qu'il s'éloignât. Elle eut avec Buonaventuri une explication pathétique au sujet de la Cassandra, le supplia de quitter cette femme, invoquant son propre salut, lui montrant les Ricci prêts à se venger et le prince gravement ulcéré. Mais ni ses représentations, ni ses larmes n'obtinrent gain de cause; au contraire, Buonaventuri, las de s'entendre jeter au visage les menaces des Ricci, poussé à bout par la maladresse de Bianca mêlant en vraie courtisane le nom du prince à cette histoire, Buonaventuri franchit les bornes et s'emporta :

— Tais-toi! s'écria-t-il, tais-toi! drôlesse, ou je te crève la poitrine avec la corne d'or que tu m'as plantée au milieu du front.

Et sur ces mots, il s'échappa, laissant Bianca meurtrie et désolée.

A cette scène conjugale le prince avait assisté, caché derrière une tapisserie :

— Calmez-vous! dit-il à sa maîtresse : votre mari ne veut pas être sauvé; vous et moi n'y pouvons plus rien, et nous n'avons qu'à laisser faire les événemens.

Le même jour, François recevait dans son jardin la visite des deux Ricci, venant se plaindre d'une nouvelle insulte en pleine rue. Le prince et les deux frères causèrent sous les arbres en se promenant, les deux frères très animés; puis, au moment de se quitter :

— Messieurs, leur dit François, agissez à votre convenance; quant à moi, je désire n'en rien savoir.

Et, les ayant congédiés, il partit pour sa campagne de Pratolino.

Cette nuit-là (21 décembre 1569), Buonaventuri, dûment escorté de deux estafiers, rapière au vent, sortait vers quatre heures de chez la Cassandra, lorsque, en passant sur le pont de la Trinité, il entendit un coup de sifflet; à ce signal, douze bandits l'investirent. Des deux hommes qui l'accompagnaient, l'un se sauva à toutes jambes et l'autre fut tué; blessé lui-même en s'ouvrant un chemin au travers des épées, il était parvenu à gagner le large et se croyait sauf, mais un nouveau groupe de gens armés le guettait à l'entrée de la via Maggio et, frappé de vingt-cinq blessures, il fut ramassé le matin dans un cul-de-sac, près du pont. Autant il en advint à la Cassandra. Cette même nuit, plusieurs hommes masqués forcèrent sa porte et l'égorgèrent dans son lit.

A son réveil, Bianca reçut la tragique nouvelle; son premier soin fut d'aller chez le prince crier vengeance, mais il était absent et personne, au palais, n'avait d'ordre pour agir : deux jours seulement après la catastrophe, monseigneur revenait de Pratolino. Il vit Bianca, la consola, jura tous ses grands dieux d'exterminer les assassins et se hâta si bien de les poursuivre que ceux-ci trouvèrent le temps de gagner la France.

Le duc ayant connu d'avance le complot et pratiqué la politique du laissez-faire, il est hors de doute que la procédure intentée au lendemain du crime dut avoir des lenteurs propres à favoriser la fuite des Ricci. Lui-même raconta plus tard à son chapelain Jean-Baptiste Confetti la part morale qu'il avait eue en cette affaire, et son aveu manquât-il au débat, que d'autres preuves de la complicité subsisteraient : cet entretien au jardin avec les frères de Cassandra, les paroles prononcées en les congédiant, le départ de Florence quelques heures avant l'attentat. François cherchait une occasion de se débarrasser du mari de sa maîtresse, il courut à la meilleure. La scène domestique à laquelle il avait assisté, les mots outrageans qu'il avait entendus, tout cela prêtait à réflé-

chir : si cet homme, jusqu'alors parfaitement souple et docile, allait devenir incommode et qui sait même, dangereux? Les rapides élévations engendrent souvent la folie. Sans sortir des traditions de sa famille, François se rappelait l'exemple d'Alexandre de Médicis, à qui ses relations avec la femme d'un autre avaient coûté la vie : mieux valait donc profiter de la circonstance. La mort de Buonaventuri ne fit qu'accroître la passion du prince, et Bianca fut immédiatement déclarée maîtresse régnante. Florence tout entière s'en émut; on blâma très haut, on chansonna, puis les épigrammes s'émoussèrent et le vent emporta les chansons.

IV.

La belle favorite gouvernait la ville et la cour : qui l'avait avec soi tenait la fortune, et ceux qu'elle n'aimait pas dégringolaient. Un scandale a beau réussir, les oppositions qu'il soulève n'en sont pas moins à redouter. Bianca sentit le péril et s'occupa du moyen de le conjurer. Forte de l'amour du prince, les cabales ne l'atteignaient pas, mais l'amour a ses vicissitudes et François pouvait changer d'humeur : s'établir solidement dans la famille, s'appuyer sur ceux de ses membres ayant crédit tant sur le prince que sur le peuple, était en pareille occurrence un coup de génie; elle avisa. Le père de François, Cosme, vivait à l'écart : de celui-là il n'y avait point à s'enquêter, c'était un père noble dans la comédie et rien de plus; inutile aussi de penser à don Pietro, jeune frère du prince régent et que son âge mettait en dehors des intrigues de parti; restaient sur le chemin deux influences, mais celles-là très sérieuses, donna Isabelle, sœur de François, et le cardinal Ferdinand, son frère puîné.

Donna Isabelle avait l'oreille et le cœur du jeune prince; unie à Giordano Orsini, qui la négligeait, elle se consolait avec le neveu de son mari et bien d'autres jeunes gens, la fleur de la noblesse florentine, ce qui lui valut d'être étranglée par le Giordano et d'avoir une de ces fins dantesques plus grandes que nature qui répondent à l'idée qu'on se fait des personnages de ce temps-là. Dès que vous touchez à cette chronique des Médicis, les crimes vous débordent : fratricides, viols, incestes, toutes les abominations, y compris celles de Sodome. Ne rien ignorer, mais ne compulser ces tas d'horreurs que pour se faire un jugement d'ensemble, est un procédé que recommande généralement la vraie critique, mais grâce auquel disparaît aussitôt le côté vivant de l'histoire. Je ne prétends pas qu'on donne tout à l'anecdote, comme font Stendhal et Mérimée lui-même très souvent; mais ne peut-on dramatiser un peu sans se

compromettre absolument près des gens qui savent ou qui croient savoir? C'est surtout dans les monographies du genre de celle que nous écrivons qu'il vous faut appuyer votre assertion sur le fait anecdotique et le raconter non plus pour s'y complaire, mais pour prouver. Quand je dis, par exemple, que Bianca Capello favorisa les amours de sa belle-sœur avec Troïlo Orsini, qu'importe aux lecteurs mon allusion à cette anecdote si, par respect pour la grande histoire, je dois leur laisser ignorer l'anecdote elle-même?

Cosme avait cinq fils et quatre filles.

Les fils étaient : François, dont le règne va se déroulant devant nous; Ferdinand, qui régna après François; Pierre, qui tua sa femme Éléonore de Tolède; Jean et Garcias : Jean, qui périt assassiné par Garcias, lequel fut à son tour poignardé par son propre père, qui « ne voulait pas de Caïn dans sa famille. » Les quatre filles étaient : Marie, Lucrèce, Isabelle et Virginie. Au sujet d'Isabelle, ce que rapportent les mémoires manuscrits dépasserait tous les scandales. Celle-là était la bien-aimée de son père; un jour que George Vasari, caché par son échafaudage, peignait le plafond d'une des salles du Palais-Vieux, il vit entrer Isabelle dans cette salle; c'était vers l'heure de la sieste. Ignorant que quelqu'un se trouvait dans la même pièce, elle tira les rideaux, se coucha sur un divan et s'endormit. Cosme entra à son tour, aperçut sa fille, et bientôt Isabelle jeta un cri. Mais, à ce cri, Vasari cessa de regarder et ferma sagement les yeux, pareil au chasseur qui fait le mort pour se sauver des griffes de l'ours. L'année d'ensuite, Isabelle fut mariée à Giordano Orsini, duc de Bracciano; triste et sombre alliance, orageuse dès son début. Orsini habitait à Rome et Cosme exigeait que sa fille vécût à Florence, près de lui. Cette séparation continuelle eut pour résultat chez l'homme, — froid et brutal, — l'indifférence; chez la jeune femme, — ardente et passionnée, — l'oubli de toute retenue. Un proche parent de Giordano, nommé Troïlo Orsini, était devenu l'amant d'Isabelle, mais avec une aussi galante compagnonne les intrigues se croisaient aisément, et Bianca Capello mettait sa gloire à les empêcher de tourner à mal, sans y réussir toujours; quelque peine qu'elle se donnât, sur l'intrigue d'hier se greffait celle d'aujourd'hui et c'était un vrai casse-tête de se reconnaître au milieu de ces complications. Troïlo adorait d'autant plus follement sa maîtresse qu'il s'imaginait être le seul, et le malheureux avait un fortuné rival, Lelio Torello, page du grand-duc François. Malgré les efforts de Bianca, qui manœuvrait la double affaire, ils se rencontrèrent, et Troïlo Orsini tua d'un coup de poignard Lelio Torello, au grand soulagement d'Isabelle, que déjà sollicitaient d'autres amours où sa fidèle amie ne manquerait pas d'intervenir.

Maintenant passons au cardinal; il ne lui marchanda point ses bons offices. Le cardinal Ferdinand, moins bien vu par son frère, le duc régent, n'en était que plus populaire; c'était même le seul Médicis qui fût aimé des Florentins. Par lui on pouvait imposer silence aux diffamations, étouffer les haines; il est vrai que son éminence ne se laissait point aisément aborder; sa gravité, l'orgueil de race, jetaient un froid. Bianca pourtant ne tarda pas à réussir également de ce côté. Le cardinal menait grand train, et ses dépenses dépassaient de beaucoup ses revenus. Fort endetté pour le moment, il faisait les yeux doux à la cassette de son frère, mais la cassette ne cédait pas; François se montrait intraitable. Bianca, témoin de ces débats, eut d'abord l'air de ne s'apercevoir de rien; puis, quand les choses commencèrent à se gâter, une brouille devenant imminente, elle entra sournoisement dans le jeu du cardinal, et le cardinal, par simple intercession de la madone, obtint la somme qu'on lui refusait. *Bis repetita placent :* une autre fois, comme il avait besoin de 20,000 écus pour se mettre en route et qu'il rencontrait de nouvelles résistances : « Partez toujours, lui dit-elle en souriant; j'ai l'idée que cet argent vous attend à Rome. » Le cardinal partit et trouva en arrivant, non pas 20,000 écus, mais 30,000. Le moyen pour un galant homme de bouder à de telles avances! Bianca, pour mieux se l'attacher, voulut aussi être son obligée. Elle lui recommandait ses amis, sa famille, souhaitant de lui devoir son salut : « Je suis malade, écrit-elle; pensez à moi dans vos prières, car je sais que Dieu les écoute. » Et le cardinal, quoique l'ami de la femme de son frère, en vint ainsi bientôt à se lier avec la rivale.

Certaine désormais de n'avoir rien à redouter de la famille, Bianca se sentait libre d'abuser. François, chaque jour plus épris, rendait les armes. Elle était la beauté, l'enchantement de cette cour et, disons-le, l'indispensable distraction d'un prince d'humeur sauvage dont un intérieur fastidieux augmentait encore la mélancolie. Sa femme, Jeanne d'Autriche, l'ennuyait, et ses relations avec elle se bornaient aux devoirs de la bienséance. Jeanne était de figure agréable, mais de santé frêle, et son caractère douloureux, son rigorisme dévot, sa raideur empesée diminuaient encore le peu de grâces dont la nature l'avait pourvue. Les Toscans et les mœurs toscanes lui déplaisaient; élevée à la cour sévère d'Autriche, adonnée depuis l'enfance aux exercices de piété, elle fuyait comme un écueil pour la vertu jusqu'à l'apparence de ces plaisirs qui sont un besoin pour les gens du Midi. Si l'on ajoute à ces dispositions la jalousie fort naturelle, mais acariâtre et sèche, que devaient alimenter dans ce cœur hautain les avantages de sa rivale, on concevra le redoublement d'amour que François dut éprouver pour

Bianca. Elle était la véritable grande-duchesse de Toscane. Vive, enjouée, appelant au secours de sa beauté les mille ressources d'une conversation étincelante, Bianca ne se contentait pas de parler aux sens de son amant; elle l'amusait par son esprit, et cet homme d'un caractère sombre, ce chimiste adonné aux calculs de la science et du commerce, s'étonnait, en quittant son laboratoire (1), d'être ainsi chaque jour promené d'une main de fée aux merveilleux pays de l'imagination. Pendant ce temps, Jeanne se plaignait, et ses plaintes, au lieu de lui ramener son mari, l'éloignaient encore. Elle alla jusqu'à s'adresser au grand-duc Cosme; le bonhomme, qui lui-même avait passé sa vie à scandaliser le pauvre monde, l'éconduisit par des banalités : « Ayez patience et méfiez-vous de la calomnie; la jeunesse doit avoir son cours; on vous aime, on vous reviendra. Regardez autour de vous dans votre propre famille; vos sœurs sont-elles mieux traitées? Oubliez donc qui vous néglige et félicitez-vous comme moi d'être quitte des soucis du trône. » De pareilles raisons, on le comprend, calmèrent mal la colère de l'épouse délaissée et non résignée. Sa haine visait surtout Bianca. Un jour, l'apercevant sur le pont de la Trinité, elle donna l'ordre à ses gens de lui courir sus et de la précipiter dans l'Arno; heureusement que la furieuse altesse était accompagnée d'un gentilhomme de mœurs moins inhumaines, le comte Héliodore Castelli, qui, s'emparant de la situation au nom de la foi, empêcha Jeanne de céder à l'inspiration du démon. Bien en prit à ce chambellan d'évoquer le diable d'enfer aux yeux de la pieuse dame, car autrement Bianca y passait, et vraiment c'eût été grand dommage, même pour la princesse, qui devait, elle aussi, recevoir bientôt la favorite à résipiscence.

V.

Dix ans s'étaient écoulés depuis que Bianca Capello travaillait à son œuvre d'ambition, mais jusqu'alors ses menées n'avaient rien affecté que d'assez ordinaire à la race des courtisanes de haut vol; le regard aiguisé, quoique paterne, du vieux Cosme la tenait en respect. Ce fut seulement à sa mort, en 1574, que, le prince François ayant pris possession de la souveraineté, on jeta le masque. Ici se place une incroyable histoire de substitution d'enfant.

Le nouveau grand-duc de Florence n'avait de sa femme que des filles et n'envisageait qu'avec chagrin la perspective de voir un de ses frères lui succéder : « Si j'avais seulement un fils naturel! »

(1) François, comme son père, avait la passion de l'alambic; c'est lui qui le premier a su produire par imitation de la porcelaine chinoise.

s'écriait-il un jour devant Bianca, qui, sur-le-champ, se rendit compte des avantages qu'elle pouvait tirer de la satisfaction d'un pareil vœu. Donner ou, au besoin, procurer un héritier à la couronne grand-ducale, quel objectif pour une ambition comme la sienne! Le prince avait juré de l'épouser au jour que tous les deux se retrouveraient libres. En ce qui la concernait, les obstacles semblaient s'aplanir : le meurtre de Buonaventuri avait, de son côté, déblayé la voie; restait bien, de l'autre, la grande-duchesse, mais si pauvre de santé, si réduite à consomption par les ardeurs de son tempérament! Que Bianca remplît la condition voulue, qu'elle eût un fils, et la loi florentine, loin de contrarier la plus vive de ses espérances, imposerait au prince le devoir d'y faire droit. Chose grave pourtant et d'exécution plus que délicate, la nature ne s'y prêtait point; Bianca le savait et s'en affectait. De ses rapports avec Buonaventuri un seul enfant était né : sa fille Pelegrina, et, depuis lors, plus de grossesse! Faudrait-il donc voir s'écrouler son rêve, échouer au port? Pour triompher d'une stérilité désastreuse, elle employa tous les moyens, les naturels et les surnaturels; après les médecins, les astrologues; après les astrologues, les sorcières. Ni les vulnéraires pharmaceutiques, ni les infusions d'herbes cueillies sous la potence au clair de lune, rien ne réussit. Désespérant d'être jamais plus mère, elle n'en poursuivit pas moins son idée fixe de donner un fils au grand-duc, et voici la trame qu'elle ourdit pour accoucher malgré Lucine.

Un beau matin de l'an de grâce 1575, l'état intéressant fut annoncé à qui de droit, et tandis que Monna Bianca se prétendait atteinte de tous les accidens qui accompagnent d'ordinaire les commencemens d'une grossesse, on introduisait secrètement dans une petite maison des faubourgs une superbe fille de la campagne que Giovanna Santi, sa camériste, avait choisie à point pour l'usage qu'on en voulait faire. De ces deux grossesses ingénieusement juxtaposées, la vraie allait servir à masquer la fausse, et, le 29 août 1576, la villageoise était à peine délivrée que Bianca mettait au monde un beau garçon. Les chroniques nous parlent d'un enfant caché dans un luth que l'on apporta dans la chambre de l'accouchée; quoi qu'il en soit, la comédie fut jouée à ravir. Bianca avait ressenti les premières douleurs pendant le jour, le prince ne la quittant pas, fort inquiet; vers le soir, les crises recommencèrent jusque très avant dans la nuit, tellement que son altesse, accablée de fatigue, d'émotion, dut rentrer se reposer quelques heures; les médecins eux-mêmes furent congédiés sous prétexte d'accalmie, et tout le monde était à peine sorti que l'accouchement avait lieu sans douleur ni crise aucune, Bianca se trouvant seule en tête-à-tête avec Giovanna Santi, sa fidèle servante et confidente. On était allé

réveiller le prince; il accourut en grande hâte. Ivre de joie, il prit l'enfant, reconnut qu'il ressemblait à sa mère, l'appela son fils et déclara qu'il se nommerait du nom d'Antoine, Bianca Capello, sa bien-aimée, l'ayant conçu par l'intercession de ce saint patron.

L'œuvre de fourberie consommée, il importait d'en faire au plus tôt disparaître les instrumens; la dame du logis pourvut à ce soin avec une impitoyable assurance. Tous furent empoisonnés, jetés dans l'Arno ou simplement éloignés. Un certain Garzi, médecin à la solde de Bianca, se chargea de la mère de l'enfant; il l'enleva dès cette nuit et la conduisit à Bologne, où lui-même, avant de mourir, l'instruisit du sort de son nouveau-né. La malheureuse, se sentant partout menacée, erra sous des noms supposés de ville en ville. Douze ans plus tard seulement, Bianca n'étant plus de ce monde, elle revint à Bologne et fit sa confession pendant le jubilé; la nourrice de don Antoine, ainsi qu'une autre femme de service également en possession du secret, fut noyée plus tard dans l'Arno. Quant à Giovanna Santi, sa bonne maîtresse l'ayant remerciée l'année suivante, elle rencontra sur les Apennins des gens masqués qui saluèrent son passage à coups d'escopette; blessée, mais non morte, comprenant d'où lui venait cette bordée, l'honnête créature porta plainte et raconta publiquement cette tragi-comédie de palais et les diverses récompenses que les acteurs avaient tirées de leur figuration.

Ainsi les moyens criminels pratiqués pour tenir secrète la supercherie en devaient amener la découverte. Cette histoire était la fable de Florence que le grand-duc n'en soupçonnait pas le premier mot. Il n'est pire aveuglement que celui qui ne veut pas être dissipé; son illusion lui suffisait, et, quelques années plus tard, Bianca l'ayant mis au courant, il ne l'en aima que mieux et n'en renonça pas davantage à sa paternité. « J'aime mes mauvaises pensées, » nous disait une très honnête femme. François chérissait son erreur; avoir un enfant de Bianca était son rêve; il l'avait et fermait les yeux. On s'explique moins le silence du cardinal; il est vrai que, s'il eût parlé, son frère ne l'aurait pas cru, et qu'en parlant, il eût risqué de se brouiller avec Bianca, dont il était l'obligé.

Cependant, du côté de l'Autriche, un orage se formait contre le grand-duc de Toscane; les outrages infligés à l'épouse avaient ému son frère, l'empereur Maximilien, et, depuis la naissance de don Antonio, les remontrances devenaient plus sévères. Un autre frère de Jeanne, l'archiduc Ferdinand, menaçait d'accourir à Florence et d'y soulever une émeute en emmenant sa sœur. La mort de Maximilien empêcha seule l'événement. Rodolphe, le nouvel empereur, mieux disposé pour le grand-duc, essaya de rétablir le bon accord; il voulut entendre les deux parties, puis les renvoya dos à dos. Cette fois, le raccommodement ne laissa sans doute rien

à désirer, car neuf mois plus tard (1679), Jeanne d'Autriche donnait aux Médicis un héritier légitime, le prince don Philippe. L'épouse n'allait-elle pas l'emporter sur la courtisane? N'était-ce point le moment d'arracher, de rejeter loin de soi l'arbre stérile qui ne savait pousser que des fruits postiches? On le croyait partout, et Bianca Capello se le tint pour dit.

Elle quitta Florence et se retira à sa villa d'abord, ensuite à Bologne. Mais cet exil tout volontaire ne tarda point à justifier les habiles calculs de la favorite. François comprit bientôt qu'il ne pouvait se passer d'elle; ni l'apaisement de l'opinion, ni les rapports d'amitié rétablis avec la cour d'Autriche, ni même la satisfaction d'avoir désormais pour sa couronne un héritier de bon aloi ne prévalurent contre d'irrémédiables répugnances. Cette vie de contrainte et d'ennui près d'une personne sans charme et sans esprit le rendait lugubre. Il comparait les deux intérieurs et n'en regrettait que davantage celui qu'il n'avait plus. De son côté, Bianca ne laissait pas de réfléchir; au bout d'un certain temps, le bruit courut qu'elle était rentrée à Florence, mais pour s'y consacrer au repentir. L'intention fut généralement approuvée et plut surtout à la grande-duchesse, qui sentit son cœur s'emplir d'une douce compassion. L'illusion, à la vérité, dura peu. Rencontrant un jour à la promenade la favorite au bras de son mari : « C'est donc ainsi, dit-elle à Bianca, que vous reconnaissez mon indulgence? Tenez, vous n'êtes qu'une infâme, et la justice de Dieu me vengera. » Cette apostrophe fut cause, à ce qu'on raconte, de la mort de la grande-duchesse. Les livres de sorcellerie ont ainsi des histoires de balles qui ricochent; toujours est-il que la mort de la princesse Jeanne suivit de près cette algarade. Quelques-uns prétendent que son mari l'empoisonna : bruit absurde; la princesse était alors sous le coup d'une nouvelle et pénible grossesse, et ce dernier affront fait en public amena l'accident qui la tua. Jeanne mourut en couches, les yeux fixés sur son mari et le dévorant encore de toutes les flammes dont elle n'avait cessé de brûler pour lui. « Il n'y a point de remède à mon mal, lui dit-elle; d'ailleurs je suis heureuse de mourir. Je vous recommande mes enfans et tous ceux qui m'ont suivie de la cour de mon père; quant à vous, au nom du ciel, vivez plus chrétiennement que vous n'avez fait jusqu'aujourd'hui et souvenez-vous toujours que j'ai été votre seule épouse devant Dieu et devant les hommes et que je vous ai tendrement aimé. »

S'il s'en souvint, l'indigne époux ne s'en souvint guère, car on le vit aux obsèques de sa femme soulever sa cape de deuil en passant devant la maison de Bianca et saluer du regard sa maîtresse assise au balcon; puis, aussitôt la cérémonie terminée, retourner chez elle, s'y installer.

VI.

Florence pleurait encore sa grande-duchesse, que la favorite, au milieu de ses amis, préludait à son propre avènement. « Tendez-moi votre main, disait-elle à l'un d'eux, je veux faire votre fortune. Le grand-duc m'a promis le mariage, et je sais qu'il tiendra sa parole. » Quel motif aurait eu ce Médicis de se parjurer? n'avait-elle pas rempli toutes les clauses du contrat? Nul obstacle ne s'opposait plus à son triomphe. François repoussait tout projet d'union avec les maisons souveraines. « Assez longtemps, répondait-il au cardinal, j'ai vécu pour l'état et pour ma famille; j'ai le droit désormais de ne songer qu'à mon plaisir, et pour rien au monde je ne souffrirai qu'on m'impose un nouvel esclavage. » D'autre part, l'habile intrigante voyait à l'horizon plus d'un point noir; le peuple l'avait en exécration à cause du martyre infligé à la défunte grande-duchesse, dont il vénérait la mémoire. François, circonvenu, n'entendait que récriminations, funestes prophéties. L'Autriche surtout l'inquiétait; il consulta ses ministres et ses théologiens sur la validité de son engagement. Tous furent d'avis qu'elle était nulle; il s'en rencontra même un, Giovanni Confetti, son directeur, qui fit de la rupture un cas de conscience. Ce dialogue vaut la peine d'être reproduit, et nous le donnerons ici tel que l'homme de Dieu l'a consigné dans ses papiers.

« Peu de jours après les funérailles de la grande-duchesse, le grand-duc me fit appeler par son page, Luigi Capponi, au sortir de la messe, et lui et moi nous trouvant seuls, voici comment il me parla.

« — Au moment de réaliser un de mes plus chers désirs qui d'ailleurs n'offense ni Dieu ni les hommes, je suis bien aise de consulter votre opinion. Bref, je veux épouser la signora Bianca; qu'en pensez-vous?

« — Monseigneur, la question que vous me posez est des plus graves; j'ai besoin avant d'y répondre de vous interroger moi-même sur divers points : 1° cette promesse de mariage a-t-elle été faite du vivant de votre épouse? 2° est-elle antérieure au meurtre de Buonaventuri? 3° Votre Altesse a-t-elle, soit moralement en l'approuvant, soit de toute autre façon, trempé dans ce meurtre? 4° avez-vous eu commerce avec la signora Bianca, et des enfans sont-ils issus de ce commerce?

« Le Grand-Duc. — Ma femme et Buonaventuri vivaient encore lorsque je promis à la signora Bianca de l'épouser si jamais, elle et moi, nous étions libres. Peu après survint le meurtre de Buonaventuri, que j'avoue avoir connu d'avance et laissé commettre, mais

sans l'avoir préparé ni conseillé. Avant comme après la mort de son mari, j'ai entretenu des relations avec la signora, mais sans en avoir eu d'enfans et, quant à don Antonio, ceux-là se trompent qui le prennent pour un fils né de notre union. Longtemps, j'ai cru moi-même qu'il était mon fils, je l'ai déclaré tel, et ce n'est que plus tard qu'elle m'a spontanément révélé la vérité dans tous ses détails. Quoi qu'il en soit, j'ai reconnu l'enfant et suis d'avis que ces diverses circonstances ne doivent pas m'empêcher de remplir mon engagement.

« — Moi, monseigneur, j'estime au contraire que ce mariage est impossible; trop de considérations et des plus sérieuses s'y opposent. Vous avez fait cette promesse de mariage à la signora Bianca et vous avez eu des rapports intimes avec elle alors que son mari et votre femme vivaient. Je consens que vous n'ayez point pris de part active dans le meurtre, mais vous en étiez prévenu et vous avez favorisé le crime par votre abstention; choses graves, monseigneur, très graves, et qui vous empêchent d'épouser la signora. Je dis mieux, ce mariage serait consommé qu'il faudrait le rompre, car il constitue un péché mortel. »

« Sur ces paroles d'admonestation, Son Altesse me congédia en m'invitant à me livrer à de mûres réflexions. Mandé de nouveau près d'elle à quelques jours de distance, je ne pus que lui confirmer mon sentiment, et comme j'invoquais le droit ecclésiastique: « A Dieu ne plaise! s'écria le grand-duc, que j'ose entreprendre quoi que ce soit contre les saints canons! » Et solennellement, il abjura devant le crucifix tout projet d'alliance entachée de réprobation théologale.

Ainsi Bianca voyait échouer ses projets d'ambition; le coup fut terrible, elle en tomba malade et voulut se laisser mourir de faim. Le grand-duc, ému de pitié, mais persistant dans sa résolution, jugea néanmoins convenable d'octroyer à la pauvre Ariane une marque publique d'intérêt rétrospectif, et don Antonio fut légitimé, ce qui donna lieu à une nouvelle entrevue avec le père Confetti ainsi qu'à la conversation qui suit.

« Quand, une autre fois, je revis le grand-duc, il me dit: « Ne pouvant conclure ce mariage, je veux du moins légitimer l'enfant; c'est une satisfaction que je dois à la signora Bianca Capello, atteinte si cruellement de sa répudiation qu'elle en est malade. » — A cela je répliquai par un argument irrésistible: « Légitimer don Antonio! Mais alors même qu'il serait votre fils, vous ne le pourriez pas, don Antonio étant supposé né dans l'adultère, et vous le pouvez encore bien moins, cet enfant n'étant pas le vôtre. L'intrigue n'eût-elle jamais été dévoilée, il vous serait donc interdit et d'épouser la Bianca et de légitimer un enfant étranger au détriment de vos héri-

tiers naturels. » Je l'exhortai, en outre, à ne point charger sa conscience d'une faute entraînant l'expiation publique par l'amende honorable. « Vous avez raison, répondit le grand-duc, puisque don Antonio n'est pas mon fils, du moment qu'il s'agit d'un cas de conscience, me préserve le ciel de vouloir porter préjudice aux intérêts de mon frère ! Je ne saurais pourtant manquer brutalement à ma parole; j'ai reconnu cet enfant sur les instances de Bianca; elle est malade, en danger peut-être, et je sens que je l'aime toujours. Comment faire? L'idée me vient d'apanager don Antonio d'un domaine en dehors de mes états et de l'y établir tranquillement (1). »

Personne dans l'entourage du grand-duc ne mit en doute cette fois la fermeté de son mouvement. La rupture était résolue, il en informa ses ministres, qui, non contens d'applaudir, lui conseillèrent, pour mieux assurer sa victoire, de s'en aller faire un tour dans les montagnes de Pistoia. Bianca comprit qu'il s'agissait d'une disgrâce définitive. Elle écrivit, elle implora; lettres et démarches furent repoussées. L'heure avait-elle sonné pour elle de la résignation et qui sait? même du cloître? Elle y songea, mais différa, si bien que François était de retour qu'elle réfléchissait encore au moyen de rectifier la destinée. La violence n'ayant pas réussi, on eut recours à l'insinuation; quelques rares amis restés fidèles se chargèrent de parler au prince, de le ramener par la douceur, et lorsque la préparation fut à point, un beau jour la déesse apparut, inattendue, mais non suppliante. C'en était plus que François ne pouvait supporter : à la vue de ces beaux yeux attendris tout baignés de larmes, les foudres des théologiens se dissipèrent en fumée. Un saint homme de moine dont Bianca rémunéra les bons offices eut soin de lever les derniers scrupules du prince, qui, plus amoureux que jamais, se reprit à sa maîtresse et la voulut à demeure dans son palais.

Le 5 juin 1579, François, relevant à peine d'une assez longue indisposition, vit un matin sa maîtresse entrer dans sa chambre et s'approcher de son lit, affectueuse et tendre comme d'ordinaire : « Ne voulez-vous rien prendre? » demanda-t-elle. Le convalescent fit en lui souriant un signe de tête négatif, et Bianca lui servant un œuf frais : « Prenez au moins ceci, dit-elle, par amour pour moi. » Le prince alors accepte, puis ayant mangé, il ajoute : « Moi aussi, je vous dois quelque chose en retour de la santé que vous m'avez rendue. Tenez, Bianca,

(1) *Scritture diverse riguardanti il matrimonio della Bianca Capello col gran duca Francesco I e l'inganno da essa fattogli fascendo credere che don Antonio fosse suo figlio.* Au nombre de ces pièces, où figure en première ligne cette consultation, se trouve un rapport du médecin Pietro Capelli exposant ses doutes à l'endroit de la naissance de don Antonio, et racontant les mines de Bianca pendant qu'elle jouait sa comédie. On lit aussi, parmi ces papiers, la lettre anonyme d'un prêtre de Bologne au cardinal Ferdinand, curieux morceau où sont rapportés les gestes et discours de Giovanna Santi devant le tribunal d'enquête.

voici ma main : vous êtes ma femme. » Et, ce jour-là, le bon moine aux pieux accommodemens sanctifia leur hyménée. Tout se passa dans le plus grand secret à cause du deuil de la cour; le cardinal lui-même ne connut cette nouvelle que par hasard. Venu à Florence pendant la maladie de son frère et trouvant Bianca installée nuit et jour dans la chambre, il en témoigna son étonnement, et François dit alors ce qu'il en était. Comment don Ferdinand prit cet aveu, le cardinal avait trop de circonspection pour le publier sur le moment. Accepter avec sérénité ce qu'on ne peut empêcher est une maxime propre aux gens habiles. Sans doute, il en avait la mort dans l'âme, mais il ne voulait ni chagriner son frère, ni interrompre ses bonnes relations avec Bianca. Peut-être aussi pensa-t-il qu'aux yeux des Florentins l'honneur de son frère aurait moins à souffrir de ce nouveau mode d'existence. Que le cardinal ait pu commettre par la suite le double empoisonnement dont l'accusent les chroniques vénitiennes, je n'en crois rien et je dirai plus loin mes raisons. J'estime cependant qu'il n'eut jamais à l'égard de Bianca qu'une certaine antipathie; même aux heures des services rendus à lui par elle, il la haïssait; l'esprit de cette femme le captivait, quelquefois même le dominait; il profitait de ses services, mais, comme belle-sœur, il la reniait *in petto*, trop fin et trop madré pour découvrir aucun dessous de sa propre conscience. D'ailleurs, l'idée ne lui vint pas que Bianca serait jamais déclarée grande-duchesse; il se disait que leur père Cosme avait ainsi épousé de la main gauche Camilla Martelli et qu'il en serait de même avec Bianca Capello. Une de ses lettres au chevalier Serguidi semble confirmer cette opinion : « Le grand-duc vient d'épouser la signora Bianca, d'où l'on aurait tort de conclure qu'il va la proclamer grande-duchesse; j'augure que les choses se passeront encore une fois comme elles se sont passées pour la signora Martelli. »

C'était mal connaître la personne que de supposer qu'elle s'arrêterait à mi-chemin de sa fortune. François ne songeait, en effet, à ce moment, qu'à mettre de l'ordre dans les faits accomplis, à leur donner couleur honnête. Avoir épousé une fille échappée de chez ses parens et devenue sa maîtresse après avoir été la concubine d'un aventurier de basse extraction, c'était là de quoi réfléchir, sinon de quoi se repentir. S'adressant donc à l'opinion et cherchant à relever devant le monde une situation assez compromise, il écrivit au sénat de Venise pour obtenir que sa femme fût adoptée et saluée « fille de la sérénissime république. » Nous savons ce que signifiait alors ce titre inventé par les républicains des lagunes pour constituer aux filles de leurs patriciens le droit d'entrer de plain-pied comme princesses de sang royal dans les maisons souveraines : *Siamo Veneziani, poi cristiani,* » disaient les hommes, et les femmes : « Nous

sommes Vénitiennes, puis reines et grandes-duchesses. » A Rome, à Milan, à Ferrare, une « fille de la république » avait le pas sur les princesses italiennes. François chargea son résident Abbioso de pressentir la seigneurie, et, les négociations ayant abouti, le général Mario Sforza vint à la tête d'une ambassade annoncer en grande pompe à Venise le mariage du grand-duc avec Bianca Capello, et réclamer en sa faveur l'illustre titre.

Celle qui jadis, si on l'eût arrêtée au moment de son évasion avec Buonaventuri, aurait subi les derniers châtimens, voyait aujourd'hui les honneurs se hâter au-devant d'elle ; Venise tout entière l'acclamait, certaine que ce titre fameux dont on la décorait doterait *sa fille* d'une couronne qu'on exploiterait en son nom. Ainsi procèdent les événemens, presque toujours par engrenage. François, le deuil de l'archiduchesse étant fini, n'avait d'abord pensé qu'à une déclaration de son mariage jusque alors tenu secret, et déjà, la direction du mouvement lui échappait ; il réussissait trop. Ce qu'il avait demandé comme une simple excuse à glisser dans sa lettre de faire part aux souverains, Venise s'empressait de l'accorder comme un gage. Que dire aussi de ce père et de ces parens si radicalement convertis désormais ! ce père qui l'avait tant maudite et qui maintenant illuminait son palais en attendant de se joindre à l'ambassade qu'à son tour la seigneurie enverrait à Florence ! O Brabantio, suprême exemple de la dignité paternelle outragée, faudra-t-il donc croire que, le cas échéant, toi-même aurais aussi passé la robe de fête pardessus tes colères ? Mieux vaut alors que ta Desdémona soit morte et que tu n'aies eu à pardonner qu'à son ombre !

Le 15 juin 1579, l'audience eut lieu chez le doge, à qui le général Sforza remit solennellement deux lettres, l'une du grand-duc, l'autre de Bianca Capello. Commençons par celle du grand-duc :

« Pénétré des sentimens que Votre Sage République n'a cessé de nous témoigner tant à moi qu'à mes ancêtres, je me suis fait un devoir de ne point perdre une occasion de lui en exprimer ma reconnaissance et l'avenir prouvera mieux encore combien je m'intéresse à sa grandeur. Un an déjà s'est écoulé depuis qu'il a plu au Tout-Puissant de m'enlever la grande-duchesse mon épouse et l'avenir de ma postérité ne repose que sur un fils unique. J'ai donc résolu, pour obvier aux circonstances, de recourir à de secondes noces. Libre, comme je l'étais, de choisir parmi des maisons royales et princières, j'ai préféré m'allier avec Votre Sérénissime République afin que notre amitié en soit consolidée davantage, et j'espère que Votre Altesse l'aura pour agréable. Je l'informe ainsi par les présentes, qu'avec l'aide de Dieu, j'ai pris pour femme la signora Bianca Capello. La noblesse de son caractère, l'ancienneté de sa race, ses vertus, l'ont rendue digne de votre adoption, et mon vœu le plus cher est de pouvoir

honorer en cette vertueuse dame l'auguste fille de Votre Sérénissime République. Par là je deviendrai moi-même votre fils, et mon obéissance comme mon dévoûment vous seront acquis en toute occurrence. De quoi cette lettre n'étant point seule à vous instruire, le seigneur Sforza, général de mon infanterie et mon ambassadeur, vous expliquera le détail de mes intentions. »

A ce message se trouvait joint celui de Bianca, dont voici les termes :

« Votre Altesse sait maintenant qu'il a plu à Dieu de faire de moi la femme du grand-duc, et ce bonheur qui dépasse de beaucoup ma condition me réjouit surtout parce que le prince que le ciel me donne pour mari aime la République comme s'il en était l'enfant et se propose de lui consacrer toutes ses forces et jusqu'à sa vie. Me rendre utile à ma patrie a toujours été le but de mon ambition, je veux aujourd'hui la servir dans la mesure de mes facultés. Mon mariage avec le grand-duc, loin de me dégager des liens qui m'attachent à la République, n'aura fait au contraire que les resserrer. Elle verra quelle fille elle se sera choisie en moi. Je lui promets de reconnaître ses bontés et dans la personne de Votre Altesse et dans chaque membre de l'état; trop heureuse de me dévouer corps et âme à sa grandeur et de suivre en tout point l'exemple de mes ancêtres, auquel mon père et mon frère n'ont jamais failli. »

Le 18 juin, par décret du sénat porté à l'unanimité, Bianca Capello fut déclarée : « vraie et particulièrement fille de la République en considération des éclatantes et singulières qualités qui la rendent digne de la plus haute fortune. » Et le sénat ajoutait dans cet acte qu'il s'empressait de reconnaître Bianca « pour répondre à l'estime que le grand-duc paraissait faire de l'état vénitien en prenant la sage résolution d'épouser cette dame. » Les cloches de Saint-Marc sonnèrent, on tira le canon, le soir tous les palais s'illuminèrent; le père, le frère de la nouvelle fille de la république furent créés chevaliers; pendant un mois, Vénitiens et Florentins fraternisèrent, puis Sforza revint à Florence, tout chargé d'honneurs et de présens, et remit au grand-duc cette lettre du doge qu'on fera bien de méditer à cause de l'idée politique qui s'y dérobe sous le style de chancellerie.

« Nous avons appris par votre lettre et par la bouche du seigneur Mario Sforza, votre ambassadeur, que vous aviez pris pour femme la signora Bianca Capello, de famille patricienne, et que ses précieuses qualités désignaient au choix d'un grand prince comme au gouvernement d'un peuple. Cet insigne témoignage de bon vouloir et d'attachement pour notre République nous remplit de joie, et non contens d'avoir exprimé là-dessus nos sentimens à votre ambassadeur, non contens de lui avoir marqué notre joie par

des fêtes et des solennités, nous avons tenu à donner à cette alliance une consécration dont la postérité se souvienne. En foi de quoi, et avec l'assentiment unanime du sénat, nous avons déclaré et déclarons *fille de la République* la très noble et illustre dame Bianca Capello, *grande-duchesse de Toscane*, et nous l'avons fait à cette double fin de reconnaître les bonnes dispositions du grand-duc son époux, que nous chérissons comme un fils, et de montrer à la *grande-duchesse*, notre fille bien-aimée, la joie extrême que nous procure son élévation. Et donc, pour que personne n'en ignore, nous avons écrit et signé ces lettres patentes revêtues de notre sceau ducal. »

J'ai dit que les événemens procèdent presque toujours par engrenage. Ce document, le premier où la qualité de grande-duchesse de Toscane soit attribuée à Bianca Capello, nous le démontre. François, en parlant de Bianca, passe sous silence toute qualification officielle; il dit : « ma femme, » et le doge, au contraire, appuyant sur le titre, lui répond : « la grande-duchesse votre femme. » C'est que, d'un côté, François essaie encore d'éluder les conséquences, tandis que la fière république n'entend pas désormais qu'une fille de sa provenance soit épousée de la main gauche. Tout le monde savait à Venise que Bianca Capello était devenue la femme du grand-duc, l'ambassade de Mario Sforza ne laissait sur ce point aucun doute; mais que François en l'épousant l'eût élevée au rang de grande-duchesse, le fait avait besoin d'être éclairci; la lettre de François Ier au doge n'en dit rien, celle de Bianca se borne également à constater la circonstance du mariage, elle est scellée du sceau de sa famille, et les armes des Médicis n'y figurent pas, détail qui naturellement fut remarqué. Venise, avant de rendre son décret, demanda des explications; le résident de Toscane écrivit au grand-duc, ce que l'altesse répondit, on l'ignore, mais ce qu'il y a de certain, c'est que les Vénitiens furent les premiers à saluer leur brillante compatriote du titre de grande-duchesse de Toscane, affectant de ne pas même pouvoir supposer que la dignité de fille de la république eût pu jamais être sollicitée en faveur d'une personne qui ne serait point destinée au rang suprême.

Les choses ne comportaient donc plus d'atermoiement, et François n'avait qu'à se soumettre aux Vénitiens, le forçant cette fois d'accoucher de sa propre volonté. Venise avait eu ses fêtes, à Florence maintenant d'avoir les siennes à propos de l'investiture et présentation de Bianca comme « fille de la République et grande-duchesse. » Oncques ne se vit pareille magnificence : toute la noblesse de Saint-Marc dans la cité des Médicis. Le père et les autres parens de Bianca Capello ouvraient le cortège, conduits par le patriarche d'Aquilée, dont les anathèmes contre l'amante de Buonaventuri avaient, on s'en souvient, mené tant de bruit. A ce défilé triomphal succédè-

rent, les jours suivans, des divertissemens de toute espèce, bals, spectacles, comédies, grandes chasses ; il y eut aussi des carrousels où François déploya son adresse aux exercices chevaleresques; enfin, comme pour éterniser l'ère des cérémonies, l'ambassade vénitienne demanda que la célébration du mariage des deux époux fût renouvelée en public. La république ayant eu trois filles, Bianca recevrait ainsi les mêmes honneurs que ses sœurs aînées, dont l'une avait épousé le roi de Hongrie, l'autre le roi de Chypre. Deux sénateurs, Giovan Michele et Anton Tiepolo, présidèrent à la solennité et posèrent la couronne sur la tête de Bianca; tout cela dans l'effacement absolu du pouvoir local et l'omnipotence de Venise apparaissant seule, afin que le monde apprît qu'en même temps que la grande-duchesse devenait la fille de la république, le grand-duc, par adoption réflexe, devenait son fils : or nous savons quel attachement une telle mère exigeait de ses enfans. Il s'en fallut de peu cependant que la cérémonie n'eût point lieu; le nonce apostolique s'y opposait sous prétexte que cet acte était exclusivement de la compétence du pape, mais l'objection fut écartée et, le 12 octobre 1579, jour de son couronnement, Bianca Capello reçut dans la métropole de Florence le bonnet à corne d'or des doges. « Le grand-duc avait expressément réglé que Bianca recevrait la couronne des mains de nos ambassadeurs, témoignant par là que Venise et la seigneurie en la nommant « leur fille, » l'avaient du même coup élevée au rang de grande-duchesse. » Ainsi parle François Molin, un des hommes d'état et des écrivains de l'époque, et si cette opinion n'est pas toute la vérité, elle représente du moins la manière dont on envisageait les choses au point de vue de la place Saint-Marc. L'histoire ne se répète pas, elle se rabâche : après l'aventure de Chypre, le roman florentin. L'héroïne s'appelait autrefois Catarina Cornaro, elle s'appelle aujourd'hui Bianca Capello, mais sans que la politique varie; il n'y a de changé que les noms.

VII.

Étant donné le caractère de François de Médicis, sa raideur et son arrogance, on se figure aisément le rude effort qu'un pareil acte de subordination dut lui coûter. Venise prodigua les actes de déférence, affecta de le traiter en grand monarque, il n'en ressentit pas moins l'atteinte portée à sa dignité; mais, entouré comme il l'était d'ennemis secrets ou déclarés, que pouvait-il faire, sinon se jeter dans les bras du puissant auxiliaire qui s'offrait à lui? Presque tous les princes italiens le haïssaient; il vivait en de perpétuelles contestations et de rang et de titre avec Mantoue, Ferrare et Savoie, et dans Rome le parti des Farnèse ne perdait pas une

occasion de le harceler, favorisant les conjurations et les fomentant au besoin. Sur l'Autriche, il n'y pouvait plus compter à cause de son mariage avec Bianca ; la disgrâce était consommée, ainsi qu'il avait pu s'en convaincre par l'attitude à Venise de l'ambassadeur impérial lors de la mission de Sforza ; et quant à la France, elle était depuis longtemps un lieu de refuge pour tous les malfaiteurs bannis de ses états. A la vérité, l'Espagne lui restait, mais au prix de quels sacrifices! Philippe II le traitait en vassal et n'avait souci que d'embaucher ses soldats et de piller sa caisse. François n'ignorait pas que cette amitié ne durerait qu'autant qu'il fournirait les sommes demandées, et d'ailleurs que pouvait cette amitié? Que pouvait d'efficace un allié si lointain et lui-même inextricablement empêtré dans un si grand nombre d'expéditions calamiteuses? Le nécessaire pour François était de se rapprocher d'une puissance capable de mettre à la raison ses ennemis italiens, et les Vénitiens étaient en pareil cas la meilleure des ressources ; leur influence prédominait encore alors sur toute l'Italie; qui les avait pour soi ne craignait aucune ligue, et François, épousant la sérénissime république dans la personne de Bianca, se sentait désormais à l'abri des méchans complots. En outre, une entreprise l'occupait où les Vénitiens devraient aussi jouer leur rôle : fortifier l'ordre de Saint-Étienne établi par son père en 1562. Cette institution, destinée à protéger l'Italie contre les attaques des Turcs, avait en quelque sorte cessé de fonctionner depuis l'abdication de Cosme, et François comptait sur les Vénitiens pour l'aider à la relever. Habitués à guerroyer avec les Turcs, les Vénitiens lui seraient d'un secours actif en même temps que leurs ports offriraient des refuges à ses galères ; beaux rêves de chevalerie qui le prédisposaient aux concessions et dont les mirages servaient à le dédommager des petites misères de l'heure présente.

Moins facile aux illusions, son frère le cardinal Ferdinand voyait les événemens d'un œil plus défiant et plus sévère. Du mariage privé il en avait tant bien que mal pris son parti, mais tout ce tintamarre officiel, toutes ces apothéoses l'importunaient; il pressentait là des causes d'embarras politiques à l'extérieur, de trouble et de désorganisation dans la famille grand-ducale, et surtout un péril pour ses droits personnels. Son frère n'avait qu'un fils, don Philippe, qu'une misérable constitution condamnait d'avance à mourir jeune, et directement après ce triste rejeton, c'était à lui que revenait la couronne. L'élévation de Bianca au rang de grande-duchesse ne pouvait donc que nuire aux droits de Ferdinand; rien ne l'assurait que son frère n'aurait pas d'elle un autre fils capable d'hériter à défaut de don Philippe. Le cardinal connaissait la donzelle, il se souvenait de la célèbre mise en scène ayant accompagné la nais-

sance de don Antonio ; ce qui s'était fait alors pouvait se refaire dans de bien meilleures conditions, aujourd'hui que, grâce à la situation définitivement acquise, ses manœuvres et sa fraude ne risqueraient plus d'entraîner aucun dommage. Aux fêtes du couronnement, Ferdinand de Médicis avait brillé par son absence. Il était à Rome, d'où il se contenta d'envoyer un de ses gentilshommes pour le remplacer à la cérémonie et, plus tard, son frère, lui demandant d'écrire au sénat une lettre de remerciement, n'obtint que ces mots pour réponse : « Le grand-duc a remercié au nom de toute la famille de Médicis dont je fais partie. »

François reçut mal cette excuse, le désaccord éclata ; c'était ce que les cours voisines attendaient : les unes blâmèrent de très haut, les autres s'égayèrent ; il plut des réprimandes, des satires et des camouflets. Les mariages aidant, une sorte de pacte de famille se forma contre Florence entre Savoie, Parme, Ferrare et Mantoue. Déjà, au commencement de cette année, le duc de Ferrare avait épousé la princesse Marguerite de Mantoue, et voici maintenant qu'il était question d'une alliance entre le prince Vicenzo de Mantoue et l'aînée des princesses de Parme ; affront direct infligé au grand-duc à qui, peu de temps auparavant, le duc de Mantoue avait demandé la main de sa fille Éléonore pour ce prince. Étonné d'un pareil procédé, François voulut en savoir la cause, et c'est dans les termes qu'on va lire que le duc de Mantoue lui répondit : « Personnellement, je n'ai jamais eu grand goût à ce mariage, et je ne vous cacherai point qu'aujourd'hui l'idée de voir les princesses vos filles placées sous la direction de la nouvelle grande-duchesse me force à renoncer aux avantages que je m'en étais d'abord promis. » Les humiliations de ce genre ne tardèrent pas à se multiplier ; chaque jour en amenait une, et Bianca sentit que, pour couper court à cette ligue du mépris, il fallait reconquérir le cardinal. L'entreprise n'était pas au-delà de son mérite. François, depuis leur rupture, avait refusé de payer les revenus du cardinal, et celui-ci, fort enclin à la dépense, se trouvait embarrassé. Bianca, qui connaissait le côté faible, eut aisément raison de la sévérité de son beau-frère en amenant son mari à financer, et la politique d'union triompha. Le cardinal approuva cette fois tous les contrats avec Venise, lui qui naguère, causant à Rome avec l'ambassadeur de la république, s'était écrié : « Je vous déclare que tous vos décrets ne suffisent point pour justifier à mes yeux la conduite de mon frère. » Il écrivit à Bianca une longue lettre de félicitations : « Je suis ravi de vous savoir la fille de Venise et ne mets pas en doute les énormes profits que nous vaudra cette parenté avec la République. »

Pour mieux accentuer le raccommodement, don Ferdinand vint à Florence, pendant l'automne de 1580 ; il y passa même pres-

que tout l'hiver. Choyé, gâté, dorloté par Bianca, consulté par le prince, il eut toutes les jouissances de la famille et du gouvernement; on vivait, on travaillait ensemble, et cette politique des trois déconcerta bientôt l'entente de Parme. Ferdinand, après en avoir habilement détaché le cardinal d'Este, un de ses chefs, lui prit le cardinal Gonzague, et quand il quitta la Toscane pour rentrer à Rome, comblé de présens par son frère, les ennemis des Médicis s'étaient peu à peu dispersés.

VIII.

L'honneur de cette réconciliation revenait à Bianca; rien de plus simple qu'elle en triomphât et que son crédit s'en accrût dans la famille. Le cardinal l'avait vue à l'œuvre, elle et lui représentaient deux forces, et comme ces deux forces avaient besoin l'une de l'autre, elles s'allièrent tacitement sur le terrain de l'ambition. Ferdinand se fiait à Bianca pour le maintien des bons rapports avec son frère, et Bianca se flattait que la popularité du cardinal l'aiderait à vaincre la haine dont les Florentins la poursuivaient, haine tenace, invétérée, et d'ailleurs assez justifiée par des griefs accumulés. Que leur était cette personne, sinon le mauvais génie du grand-duc, la furie acharnée après sa première femme? Cette union rétablie dans la famille souveraine leur plaisait moins venant de Bianca. Ils la tenaient en suspicion dans tous ses actes, l'accusaient de corrompre et de perdre le grand-duc, qu'elle poussait tantôt à la plus sordide avarice, tantôt aux dilapidations, selon qu'il s'agissait d'elle ou de la grande-duchesse Jeanne, sa victime, on l'incriminait même de sorcellerie. Longtemps après la mort de Bianca Capello, on montrait encore dans sa villa de Pratolino une chambre dite *il stillaroso di Bianca*. Là, s'il fallait en croire la légende, Canidie pratiquait ses incantations : petits enfans jetés à l'eau bouillante, cœurs de crapauds, yeux de vipères assaisonnés à l'italienne. Il n'est fameuse destinée qu'à ces époques du moyen âge et de la renaissance n'accompagnent de pareils bruits, surtout quand le drame se joue à Florence dans le palais ou la villa d'un Médicis. Point de fumée sans feu, dit le proverbe. Il est à croire que ces fourneaux célèbres ne servaient qu'à préparer des philtres et que c'est cette fumée-là que les faiseurs de fables auront interprétée à la mode du temps. La liberté ne fut jamais en Italie que l'écrasement du plus faible par le plus fort; un parti vainqueur, l'autre battu, le vainqueur au dedans des murailles, l'autre dehors. C'est purement et simplement la tyrannie que cette liberté, mais la poésie éclaire tout cela d'un rayon de gloire; on oublie le côté mesquin des querelles, l'étroi-

tesse des champs de bataille : Sienne, Arezzo, Rimini, petits noms et grands souvenirs! Roméo et Juliette, Francesco et Paolo, elle-même, cette Bianca Capello! Ce que c'est pourtant que l'idéal quand il se mêle de nos affaires : une anecdote, « un fait divers, » en voilà pour des siècles! Grâce à l'ineffaçable poésie de tel ou tel épisode gravé dans nos mémoires, tout cela nous intéresse et toujours nous y revenons; éternelles vicissitudes, passages subits de la république à la tyrannie et de la monarchie à la république, prise d'armes, rixes, guet-apens, choses barbares et vulgaires dont ailleurs nous serions écœurés et qui, par l'indéniable privilège du paysage, du décor, du milieu, nous enchantent!

Quiconque en ces temps agités négligeait un seul des moyens de préservation ayant cours pouvait se regarder comme perdu. Au bataillon des ennemis secrets sans cesse vous guettant on opposait une bande d'amis non moins secrets. Bianca n'était point femme à dédaigner un pareil instrument de règne. Elle en usait au contraire avec luxe : ses espions infestaient la ville; mais ce que le peuple et la noblesse de Florence lui reprochaient plus encore, c'était sa famille, et notamment un jeune drôle qu'elle avait pour frère. Venu à la suite de l'ambassade du couronnement, ce Vittorio Capello prit racine au palais. Intrigant, beau diseur, friand de l'épée, un Buonaventuri gentilhomme, il s'était aussitôt insinué dans l'intimité du grand-duc, qui le traitait en parent et lui laissait manier les affaires. Alors ce qui devait arriver arriva; l'aigrefin obéit aux honnêtes instincts de sa nature, il vendit les emplois, leva des taxes, aidé dans ses menus trafics par un franciscain d'Udine, le révérend père Jérémie, espion ordinaire du grand-duc et collaborateur empressé du beau-frère en ses brigandages. Bianca, diversement informée de ses agissemens, ne demandait qu'à l'éloigner. Il se fit chasser pour la plus ignoble des tricheries. Le grand-duc ayant consenti en sa faveur un prêt de 3,000 écus, il faussa le billet de caisse et substitua le chiffre de 30,000 écus à celui de 3,000. Ce joli type de patricien escroc n'est point rare à rencontrer dans les mémoires du XVIIIe siècle, mais nous ne sommes qu'au XVIe et Vittorio Capello devançait l'heure de ce noble Vénitien qui gagne avec des cartes pipées les sequins de Casanova. Don Ottavio Abbioso, diplomate très apprécié du grand-duc pendant les récentes négociations, avait éventé la friponnerie du cher beau-frère; ce fut lui qui le remplaça comme secrétaire d'état. Les choses n'en allèrent guère mieux; le peuple, après comme avant, continua de souffrir et de rendre Bianca responsable de tous ses maux. De leur côté, les Vénitiens aussi se plaignaient d'elle; ce n'était point sans quelque arrière-pensée qu'ils avaient contre leurs règlemens autorisé un sujet de la République à prendre du service

en Toscane; ils comptaient sur Vittorio Capello pour être tenus au courant, jour par jour, de tout ce qui se passait à la cour de Florence, et leur mauvaise humeur se laissa voir, lorsqu'à la façon dont leur créature était congédiée, ils s'aperçurent que l'alliance conclue avec eux ne dépassait point la portée ordinaire.

Les rapports du grand-duché, plus que bienveillans avec l'Espagne, prêtaient également à réfléchir. Don Pietro de Médicis servait dans l'armée espagnole en qualité de général, et tous les jours on recrutait des soldats en Toscane. Pour troubler cette bonne harmonie, qui décidément portait ombrage à la politique de Saint-Marc, on imagina d'exploiter la jalousie du roi Philippe et de compromettre ainsi le grand-duc. On affecta de redoubler envers lui de prévenances, on fit montre et tapage si bien que la soupçonneuse majesté commença de regarder d'un mauvais œil cette union intime de son allié avec un pays ami de la France et volontiers hostile à l'Espagne. Venise excellait à ce jeu hypocrite, elle y gagna que le grand-duc fut vertement admonesté à cause de ses amitiés à double face. Il est vrai qu'il se défendit et de manière à convaincre son juge; mais sa défense accrut encore l'irritation de Venise, où d'ailleurs Vittorio Capello ne négligeait aucun moyen de nuire. Ce triste personnage avait, à son retour, trouvé les esprits montés à souhait pour ses mensonges et chacun le crut sur parole quand il vint représenter son expulsion sous couleur de bannissement politique et dénoncer comme une insulte faite à la république l'exécution sommaire d'un escroc pris la main dans le sac. Que ne peut la raison d'état invoquée à point! Y songeait-on? Un patricien de Venise traité de la sorte, pis encore, Venise tout entière insolemment jetée hors des conseils du gouvernement grand-ducal! Bianca, pour sa part, n'ignorait rien des manœuvres dirigées près la cour d'Espagne contre son mari; c'est dire qu'à Florence ainsi qu'à Venise, on avait cessé de s'entendre. Une querelle était imminente, elle éclata au cours de l'année 1582, à l'occasion des préliminaires d'un mariage entre le fils du duc de Parme et la nièce du doge Nicolas da Ponte. Le duc réclamait pour lui le titre d'altesse sérénissime et pour sa nièce les honneurs précédemment décernés à Bianca Capello. Instruite des négociations alors qu'elles étaient encore secrètes, l'altière dame se déclara blessée dans ses droits et fit remettre au sénat par le résident de Florence une note affirmant son opposition. Que la fiancée d'un petit prince, autrement dit, d'un simple gentilhomme, obtînt le titre de fille de la république réservé aux seules têtes couronnées, voilà ce qu'elle n'admettrait jamais, se refusant à croire que le sénat voulût amoindrir dans son mari la dignité de fils de la république et que les amicales protestations d'autrefois ne

fussent qu'un piège tendu par l'intérêt et l'ambition, comme sembleraient, d'ailleurs, l'indiquer les bruits calomnieux répandus en Espagne sur le grand-duc par les agens vénitiens.

A la lecture de ce beau document, le sénat sourit d'abord, puis il répondit qu'en affaires de famille, c'était à la mère de prononcer, et qu'ici, la république de Venise étant la mère, elle entendait user de son pouvoir discrétionnaire vis-à-vis de ses enfans. Toujours est-il que le mariage n'eut pas lieu ; mais à peine cet échec du duc de Ferrare avait-il aplani la situation qu'un nouvel incident ramenait le désaccord. Les galères de l'ordre de Saint-Étienne ayant capturé un navire vénitien, plaintes en furent portées à Florence, qui, résolue, arrogante, cette fois, ne concéda rien et renvoya les plénipotentiaires vénitiens après force récriminations sans leur permettre de discuter ses droits sur le navire saisi. Tracas au dehors, que des tracas domestiques allaient suivre.

Le cardinal, tout en vivant de bonne intelligence avec Bianca, ne la perdait pas de vue un seul instant. A diverses reprises, le bruit avait couru que la grande-duchesse était grosse, et si don Ferdinand n'en avait eu cure, c'est que son neveu, don Philippe, était de ce monde; mais lorsque, en 1582, mourut le jeune prince, l'heure sonna de la circonspection et des mesures pour empêcher la Vénitienne de gouverner à son gré l'accroissement de la famille grand-ducale. Il importait aux besoins du moment que son frère, don Pier' de Médicis, revînt d'Espagne et se mariât. Le cardinal lui dépêcha lettre sur lettre, mais, soit indifférence de caractère, soit ennui de retrouver ses frères, qu'il préférait chérir de loin, le général de Philippe II ne se laissa point convaincre. Rebuté dans ses instances, le cardinal eut l'idée de jeter aux orties la pourpre et de se marier au profit de la dynastie, idée sérieuse d'autant plus qu'il s'apercevait que l'influence de Bianca contrariait le retour de don Pier'. D'elle tout était à craindre, et son anxiété redoubla quand, en 1583, le grand-duc, au mépris des remontrances de son conseil, légitima don Antonio. Comme si tant de richesses et de biens de proscrits dont il l'avait comblé ne suffisaient pas, François venait encore d'obtenir pour lui du roi d'Espagne le titre de duc de Capestrano et la charge de son légat en Italie. Il avait des gardes, une cour, plusieurs déjà le saluaient du nom d'héritier présomptif, et toute cette nouvelle intrigue était l'œuvre de la grande-duchesse. Bianca s'apercevait des secrètes révoltes du cardinal, mais, trop habile pour trahir le moindre soupçon, elle ne s'évertuait que davantage à le charmer; docile, empressée, caressante, personne d'ordre et de famille, s'employant aux détails intérieurs et forçant la reconnaisance juste au moment que les colères menaçaient d'éclater.

IX.

Après la dissolution de la ligue des princes italiens contre Florence, le duc de Parme imagina de s'allier à l'ennemi de la veille et de marier son fils, don Vicenzo, avec la princesse Éléonore de Toscane. François ne demandait pas mieux que d'accueillir cette proposition; seulement, avant de rien conclure, il exigeait que le jeune prince « eût fait ses preuves. » Quelles preuves? Ici, nous entrons en plein Boccace. Ce don Vincent était, paraît-il, sous certains rapports, un assez pauvre homme, ou, du moins, il passait pour tel. Or le grand-duc voulait d'abord des garanties, peu soucieux de voir son gendre chansonné. Devant une pareille sommation le Farnèse se rebiffa, le jeune coq se dressa tout rouge sur ses ergots, se crêta, cria, tempêta : « Fort bien! répondit le beau-père, mais tout cela ne me prouve pas que vous soyez un coq, et c'est ce que je prétends tirer au clair avant de vous donner ma fille. » Les négociations, deux fois reprises, allaient définitivement se rompre. C'était le moment pour Bianca de montrer ses talens et de se rendre utile à la famille. Elle en parla au cardinal, qui en parla au pape, qui rassembla ses cardinaux, et, jugeant en dernier ressort, opina que le bien des deux maisons princières commandait, en effet, une enquête. La preuve devrait donc avoir lieu, mais avec cette réserve qu'on s'interdirait de la faire un vendredi.

Bianca se mit à la recherche d'un être féminin ayant l'air et la tournure de la princesse Éléonore, et l'on convint que Venise serait le théâtre de l'expérience. Don Vincent rechignait bien toujours, mais il lui fut si nettement démontré que c'était l'unique façon de sortir d'une situation ridicule que le jeune coquebin finit par céder à la volonté du grand-duc et du souverain pontife. Persister dans un refus, autant renoncer à se marier jamais, et puis ces quolibets sifflant à ses oreilles, se voir la fable de l'Italie! Ne valait-il pas mieux se prêter de belle humeur aux circonstances? Le diable était de ce témoin et juge du camp que le grand-duc avait prescrit dans le programme. Il s'appelait le chevalier Belisario Vinta et avait pour mission expresse d'accompagner le prince à Venise et de ne pas le perdre de vue une minute pendant les trois jours de l'opération. Un joli détail qui réclamerait des vers de La Fontaine : le chevalier Belisario Vinta devait, en outre, constater dans son procès-verbal qu'il n'avait été employé ni philtre magique, ni potion pharmaceutique, ni moyen artificiel quelconque. De Florence à Venise, le voyage s'effectua sans incident; mais au débarquement, l'altesse eut une défaillance : c'était mal débuter. Heureusement, le lendemain, les choses se relevèrent, et la troisième journée fut si brillante qu'après avoir pris lecture du rapport du chevalier Vinta,

contresigné par plusieurs médecins de la localité, appelés aussi en témoignage, le grand-duc de Toscane donna sa fille et que l'union fut célébrée, mais non plus cette fois *in corpore vili*.

Cependant une autre affaire du même genre, — moins délicate, grâce à Dieu, — préoccupait aussi Bianca. Le cardinal d'Este recherchait pour son neveu don César l'alliance de donna Virginia de Médicis, fille du grand-duc Cosme et de la Camilla Martelli. Sincère ami des Médicis, le cardinal espérait par ce contrat mettre fin à la vieille querelle des deux maisons. Le difficile était que le grand-duc avait, depuis longtemps déjà, promis la main de la princesse à François Sforza; promesse dont les indécisions du jeune homme avaient toujours retardé l'exécution. Sforza s'était un moment coiffé de l'idée d'être cardinal et, naturellement, pendant sa brigue, les projets de mariage avaient dormi. Déçu dans son ambition, il se retourna vers sa fiancée, et ce fut alors le grand-duc qui ne voulait plus; mais il y avait parole écrite, et le Sforza commençait à devenir gênant, lorsque Bianca, pour s'en débarrasser une bonne fois, imagina de le faire nommer cardinal; du coup, les protestations cessèrent, et l'heureux César épousa.

Les deux mariages eurent lieu en 1584 à l'entière satisfaction des Médicis, qui, grâce aux ressources diplomatiques de Bianca, se voyaient réconciliés avec Mantoue et Ferrare. Le cardinal don Ferdinand, l'homme d'état de la famille, ne tarissait pas en éloges de sa belle-sœur et, voulant lui témoigner sa reconnaissance, il fit présent à don Antonio d'un de ses domaines. Arrêtons-nous pour admirer le rôle vraiment inouï que ce don Antonio joue dans cette histoire. Il n'est, au demeurant, le fils de personne, et tout le monde l'accable d'égards, de bienfaits; entré là par substitution et par fraude, chacun le prend au sérieux et le traite « comme si c'était arrivé. » Sa prétendue mère elle-même a pour ce postiche des orgueils et des ambitions qu'elle aurait pour un enfant de ses entrailles. On s'empresse, on l'adule, on le gratifie sous toutes les espèces : dotations, titres, seigneuries. Cette pluie de bénédictions à cet intrus, pourquoi? Il y a quelque part dans Hoffmann un individu de la sorte : c'est un pygmée; il se nomme le petit Zachs, et sur cet être manqué les faveurs grêlent; la vertu, le génie, le talent, sont là confondus dans la foule, tandis que c'est lui, ce gnome, lui, cet avorton, que l'on salue et félicite. On dira qu'Hoffmann a écrit un conte fantastique? Je réponds à cela : Que fait l'histoire? Conte fantastique elle-même, et, qui plus est, conte immoral, partout et toujours le sage et le fou, le scélérat et l'honnête homme confondus ensemble, Héliogabale et Alexandre Sévère ayant même destin : c'est l'esprit de l'histoire.

HENRI BLAZE DE BURY.

LES ÉTUDES RÉCENTES

SUR

LA PROPRIÉTÉ

I. Paul Leroy-Beaulieu, *Essai sur la répartition des richesses*, 2e édition. — II. E. de Laveleye, *de la Propriété et de ses Formes primitives*, 3e édition. *Le Socialisme contemporain.* — III. Stuart Mill, *Fragmens sur le socialisme.* — IV. Herbert Spencer, *Sociologie*, t. III. — V. Paul Janet, *les Origines du socialisme contemporain.* — VI. Henry George, *Progress and Poverty.* — VII. Schœffle, *la Quintessence du socialisme.* — VIII. Charles Grad, *les Associations ouvrières en Allemagne.* — IX. Léon Say, *le Socialisme d'état.*

La solidarité qui relie toutes les parties du corps social est si étroite qu'on ne peut porter la main sur un point sans produire un contre-coup sur tous les autres. Les révolutionnaires qui veulent modifier du jour au lendemain l'organisme social ressemblent, selon le mot de M. Spencer, à ceux qui voudraient enlever aux poissons leurs branchies, sous prétexte que les poumons sont un organe supérieur, ou qui voudraient les faire vivre hors de l'eau sous prétexte que la vie terrestre est supérieure à la vie aquatique. Darwin nous l'a appris : c'est seulement par une lente sélection que se modifient les espèces vivantes. On peut à la rigueur, non sans de grands périls, transformer subitement les rouages d'un mécanisme politique; mais comment métamorphoser avec la même rapidité les vivans organes d'une nation? Le régime de la propriété, principalement, est bien moins superficiel et plus vital que la forme du gouvernement ou même de la législation. La propriété est une question de subsistance et de vie matérielle; M. Schœffle, l'ancien ministre d'Autriche, va jusqu'à dire avec énergie : « C'est une ques-

tion d'estomac (1). » Or on ne modifie pas plus aisément la vie matérielle d'une nation que sa vie morale, et la statistique nous apprend avec quelle lenteur celle-ci s'améliore : tous les décrets de la volonté humaine et toutes les révolutions subites ne changeront pas d'une manière immédiate le nombre des crimes dans une nation, pas plus que celui des morts et des naissances : c'est seulement à la longue que les moyennes peuvent être altérées, et elles le sont moins par les lois que par le progrès des mœurs et des intelligences.

Est-ce à dire que la vraie solution des problèmes sociaux soit une sorte de quiétisme fataliste : Laissez tout faire, laissez tout passer? — Non. Il y a deux devises : l'une est changer, l'autre est durer; loin d'être incompatibles, elles se supposent. La science de la vie nous apprend elle-même que, si les bouleversemens trop brusques sont dangereux pour une espèce vivante, il y a un défaut non moins fatal : l'absence de flexibilité et d'adaptation aux nouveaux besoins, aux nouvelles conditions d'existence. Elle nous apprend aussi, comme l'histoire, que l'excès d'inégalité dans une nation est un manque d'équilibre qui introduit la division entre les diverses classes et compromet la vie de l'ensemble. Les possessions et les subsistances sont, pour le corps social, ce qu'est le sang pour l'organisme : il ne peut y avoir anémie sur un point, hyperémie sur l'autre, sans qu'il en résulte fièvre et crise. Le paupérisme est produit par une sorte de *retard* des classes inférieures sous le rapport matériel et intellectuel : de là, pour un peuple, la maladie et un danger de dissolution. Des réformes progressives sont donc nécessaires pour empêcher les parties inférieures du corps social, c'est-à-dire les classes laborieuses, qui sont aussi les plus nombreuses, de demeurer toujours en retard sur l'ensemble, par conséquent toujours en souffrance. Le césarisme, sous toutes ses formes, n'est qu'un expédient passager qui provoque à son tour les réactions socialistes. On peut dire de l'humanité ce que Bacon a dit de la nature : « Il faut savoir la suivre pour lui commander, » et la politique est comme la science : *parendo imperat.*

Stuart Mill, dans les fragmens qu'il nous a laissés, montre à la fois la folie du socialisme révolutionnaire et l'imprudence de ceux qui se refuseraient à toute amélioration progressive du régime de la propriété, si particulièrement inique en Angleterre et en Irlande, où la comtesse de Strafford put expulser d'un coup quinze mille fermiers de ses terres. Quoique Stuart Mill se soit laissé lui-même séduire à des idées chimériques, il a cependant reconnu com-

(1) M. Schœffle est l'auteur d'un savant ouvrage sur *la Structure et la Vie du corps social,* d'où est extrait *la Quintessence du socialisme.* Avec M. de Lilienfeld et M. Spencer, M. Schœffle est un des philosophes qui ont contribué à établir que la société est un « organisme vivant, » soumis aux lois de la biologie.

bien il serait déraisonnable de recourir au socialisme quand le principe du système actuel, qui est la propriété individuelle, « n'a pas encore donné sincèrement ses légitimes résultats et n'a été nulle part essayé dans toute sa loyauté. » — « Ce dont nous avons plutôt besoin, ajoute Stuart Mill, c'est d'un développement progressif de ce système. Si le régime actuel méritait vraiment de s'appeler un individualisme au bon sens du mot, c'est-à-dire un régime réalisant une rémunération proportionnelle à l'effort de tous les individus comme à leur capacité, ce genre d'individualisme serait-il donc si méprisable? » M. Spencer n'est pas moins éloigné que Stuart Mill et d'une étroite orthodoxie économique et des hérésies socialistes : l'avenir nous laisse entrevoir, selon lui, pour les questions sociales comme pour les questions religieuses, une sorte d'église universelle ayant pour foi commune des vérités scientifiques. Chez nous se produit un mouvement d'opinion analogue : on commence à examiner scientifiquement les théories au lieu de s'irriter contre les hommes. Les économistes libéraux et sincères comme M. Paul Leroy-Beaulieu, même en demeurant fidèles à l'optimisme traditionnel de l'école, cherchent à unir plutôt qu'à diviser. M. Leroy-Beaulieu a essayé de montrer que, par l'effet même des lois économiques, nous tendons « à une moins grande inégalité des conditions. » On peut voir un exemple de l'histoire appliquée à l'économie sociale dans les livres importans de M. de Laveleye sur la propriété et sur le socialisme. Comme M. Sumner Maine, M. de Laveleye a voulu montrer les élémens variables et progressifs d'une idée que l'on avait trop souvent érigée en principe immuable. En général, les théories exclusives sont de plus en plus abandonnées. On comprend que toute proposition absolue est nécessairement fausse : les sciences n'ont dû leurs progrès qu'à des vérités relatives, dont les limites mêmes font l'exactitude; il en sera ainsi dans la science la plus complexe de toutes : la science sociale.

Nous nous proposons, dans cette étude, de rechercher à la fois les fondemens rationnels et les limites du droit de propriété. En premier lieu, peut-on établir sur une base philosophique un droit de propriété *absolument* individuel, comme le soutient l'individualisme exclusif? En second lieu, peut-on admettre un droit absolument social, comme le prétend le socialisme? En troisième lieu, d'après quelles règles générales peut-on essayer de faire à l'individu et à la société leur part légitime, d'abord dans la théorie, puis dans la pratique? — Telles sont, si nous ne nous trompons, les questions de principes d'où dépendent toutes les réformes sociales en vue de la justice. Notre unique but, dans une étude nécessairement très générale et très incomplète, est de provoquer les réflexions et les recherches du lecteur. En ce moment de crise et

de difficultés pratiques, il n'est peut-être pas inutile de remonter aux principes, ne fût-ce que pour répondre aux sophismes de certains théoriciens qui raisonnent dans l'abstrait. Plus que jamais les problèmes sociaux s'imposent à ceux qui croient que, dans nos états modernes, la parole du vieil Isaïe est toujours vraie : « De la justice seule naîtra la paix. » Le régime de la propriété, à toutes les époques de l'histoire, est l'expression matérielle de la justice plus ou moins mêlée d'injustice qui règne à l'intérieur des consciences : c'est le droit réalisé et devenu visible.

I.

Occupons-nous d'abord de l'école individualiste. Les philosophes de cette école ont cherché le fondement de la propriété dans la volonté humaine et dans son rapport avec les objets extérieurs. En cela ils ont eu raison. Mais ils ont cru généralement, avec Victor Cousin et ses successeurs, que cette volonté possédait un libre arbitre absolu, par conséquent tout individuel et comme détaché du reste : *imperium in imperio;* c'est même sur ce libre arbitre qu'ils ont fondé leur droit absolu de propriété. Par le travail, disent-ils, le libre arbitre de l'homme introduit dans le monde extérieur quelque chose d'absolument nouveau, qui peut être considéré comme étant encore la liberté même en action, le « prolongement de la liberté; » l'individu devient donc propriétaire des objets extérieurs par la même raison qu'il est propriétaire de soi-même. — Cette théorie pourrait donner lieu à bien des difficultés métaphysiques. Elle a cependant sa part de vérité. Il faut l'accorder à Victor Cousin, comme à Turgot, à Smith, à Say, à Bastiat, à Thiers, à M. Paul Janet : si une valeur nouvelle peut être *entièrement* créée par un individu, elle appartiendra de droit à cet individu, puisque, sans lui, elle n'existerait pas. Mais nous ferons observer que cette proposition est indépendante des systèmes métaphysiques sur le libre arbitre; il importerait donc de ne point l'en faire dépendre et de l'établir sur une base purement scientifique. Les produits d'une activité soumise à des lois nécessaires sont le « prolongement » d'elle-même tout aussi bien que si elle était libre; ils sont encore elle-même considérée dans ses effets; en les conservant, c'est elle-même qu'elle conserve. Que la volonté soit libre ou non, le travail et l'effort sont toujours la volonté en action, produisant et emmagasinant le mouvement dans ses œuvres. Selon les physiologistes, quand je pense, je « transforme » en quelque sorte du mouvement en pensée, puis de la pensée en mouvement par le moyen du cerveau et des muscles. Si je travaille un objet extérieur, je lui transmets le mouvement que j'ai développé par mon effort;

j'y emmagasine la force de mes muscles et celle de mon cerveau : l'idée. En d'autres termes, le produit du travail est la transformation ou, si l'on préfère, l'équivalent extérieur de ma force intérieure, de mon activité et de ma pensée. Certains économistes allemands ont donc eu raison de dire que tout produit est du « travail cristallisé. » Tel est, si nous ne nous trompons, le principe vraiment scientifique, et supérieur à tout système, qu'on peut prendre pour point de départ, et dont les formules des métaphysiciens sont d'incomplètes expressions.

S'il en est ainsi, la propriété n'a pas seulement pour base l'*utilité*, comme semble l'admettre M. Leroy-Beaulieu, ni la *loi*, comme M. de Laveleye le soutient avec M. Laboulaye. Il est « utile » assurément que la jouissance du produit revienne au producteur, et la « loi » consacre cette utilité; mais, en même temps, il y a là un de ces rapports rationnels que demandait Montesquieu : le produit, en une certaine mesure, est encore le producteur lui-même. Maintenant peut-on conclure de ce principe très général un individualisme exclusif? Nullement. M. Jules Simon a beau dire : — « Je prends du blé sauvage dans ma main, je le sème... La récolte qui croîtra est-elle mon bien? Où serait-elle sans moi? Je l'ai *créée*. Qui le niera? » — Nous oserons nier cette création. Si un homme, par son travail, pouvait en effet créer quelque chose de rien, produire une moisson comme le Dieu de la Bible produisit la lumière, on comprendrait cette sorte d'absolutisme métaphysique que l'école individualiste attribue au producteur sur la chose par lui créée. Mais il n'en va pas ainsi. En appliquant à ses œuvres les lois universelles de la mécanique, l'homme produit la forme et non le fond, l'accroissement de fertilité du sol, non le sol ni les plantes ni le « blé sauvage. » Dans toute propriété matérielle, il est clair qu'il y a une matière fournie par la nature. Les philosophes de l'école individualiste ne devraient donc pas se contenter, comme ils le font souvent, d'établir la propriété de la forme; ils devraient établir encore celle du fond. La forme est un objet de *production*; le fond est un objet d'*occupation*; et c'est précisément le rapport de la forme au fond qui est ici le grand problème philosophique.

En présence du fond naturel, il y a, selon nous, deux droits rivaux : l'un dont tous les philosophes et juristes ont parlé et qu'ils ont appelé le droit du *premier occupant*; l'autre qu'ils ont presque tous négligé et que nous proposerions d'appeler le droit du dernier venu ou du *dernier occupant*. Le privilège conféré par la première occupation a un fondement rationnel, mais il a aussi une limite rationnelle. Son fondement n'est autre que le droit du travail. Quand un individu, quand une famille occupe un terrain ou des objets qui n'appartiennent encore à personne, l'effort de la volonté change

partiellement l'occupation même en un travail; ses résultats acquis doivent donc être respectés dans de certaines limites. Et ces limites, c'est encore à l'idée du travail qu'il faut les demander. Elles dépendent des divers degrés de puissance productive et de fécondité créatrice qui appartiennent au travail de l'homme : elles varient avec les diverses classes de produits. Dans certains objets, la forme est presque tout et la matière empruntée à la terre a une valeur négligeable, parce qu'elle existe en grande quantité et que le difficile est de la façonner, non de se la procurer. Le premier sauvage qui exerça son droit d'occupation sur une pierre pour la tailler et en faire un outil ne créa, il est vrai, que la forme nouvelle donnée au silex; mais, comme la pierre, à cause de son abondance, était alors de valeur nulle et demeurait à la disposition des nouveaux occupans, comme, en outre, la forme était inséparable du fond, il était légitime que la propriété de la forme entraînât celle du fond « par *accession.* » De même pour un instrument de bois, pour un bâton, pour une bêche, pour un arc formé d'une simple branche coupée dans la forêt. De nos jours encore, si un communiste prétendait prendre un thermomètre que j'ai construit, sous prétexte que le sable qui entre dans la composition du verre n'est pas mon œuvre, il ne pourrait réclamer que le thermomètre brisé, et alors qu'en ferait-il? Même en prenant les morceaux de verre, on prendrait encore un résultat du travail humain, car le verre ne se trouve pas tout fait dans le sol. De même, que ferait-on d'une montre brisée, d'un instrument d'optique, d'une pile électrique dont on aurait dispersé les élémens? Une foule d'objets sont de ce genre, ils ne peuvent guère servir que par la forme qu'on leur a donnée. Aussi les socialistes eux-mêmes, allemands ou français, ne font guère de difficulté pour accorder aux individus la propriété entière des objets où, par hypothèse, la forme serait tout. Les nouveaux occupans n'ont ici rien à réclamer. Mais bien des économistes, comme Bastiat (1), Carey et M. Leroy-Beaulieu ont conclu précipitamment de cette propriété à toutes les autres sans songer aux derniers venus, qui, aujourd'hui, trouvent tout le sol occupé et enclos de barrières. C'est méconnaître des distinctions nécessaires. D'abord, même dans les objets où la matière est sans comparaison avec la forme, elle a cependant toujours une valeur chez les nations civilisées, puisqu'il n'y a pas une parcelle de terrain qui n'ait son propriétaire : le sable même et les pierres ont une valeur proportionnelle à la valeur du terrain d'où on les extrait. Sans doute, les objets du

(1) Voir *les Harmonies économiques* de Bastiat, que M. Leroy-Beaulieu appelle avec exagération « une des plus grandes œuvres philosophiques de ce siècle. » (P. 90.) Selon M. de Laveleye, au contraire, Bastiat n'aurait trouvé aucune idée nouvelle et il aurait obscurci plusieurs idées avant lui élucidées.

règne minéral sont encore en quantité à peu près suffisante et la seule difficulté est de les extraire ou de les façonner; mais les végétaux ou les animaux nécessaires à notre subsistance ne sont plus dans le même cas. L'homme est ici obligé, pour soutenir sa propre vie, de faire appel à d'autres êtres vivans et, en dernière analyse, aux forces nutritives du sol, dont il n'est assurément pas créateur : la nature, quoi qu'en disent Bastiat, M. Jules Simon et M. Leroy-Beaulieu, fait en ce cas la partie la plus capitale de la besogne : elle réalise la vie, que nous ne sommes pas parvenus à réaliser dans nos laboratoires. L'individu ne pourrait donc s'approprier le sol d'une manière absolue pour cette seule raison qu'il y a recueilli ou fait naître des fruits; le pêcheur ne pourrait s'approprier le lac entier parce qu'il y a pris du poisson, ni le chasseur la forêt entière parce qu'il y a tué du gibier. C'est là un point qu'il faut concéder à Stuart Mill et à M. de Laveleye. La terre nourricière est encore aujourd'hui le grand champ de bataille des prétentions opposées : il y a conflit entre les premiers occupans et les derniers venus, qui demandent leur part du fond naturel.

Ainsi nous ne saurions admettre les argumens par lesquels beaucoup d'économistes, pour démontrer le caractère exclusivement individuel de la propriété, s'efforcent de réduire presque à néant la part de la nature et de la terre au profit du travail humain. M. Leroy-Beaulieu, par exemple, nous répète avec Bastiat que la terre n'a point « une valeur naturelle indépendante du travail humain. » Entre Orenbourg et Orsk, on peut acheter quatre-vingts acres de terre pour 6 francs; dans le Yarkand, un mouton gras vaut 40 ou 60 centimes; pour 660 francs, une famille américaine peut acheter, aux États-Unis, quarante hectares de terre, etc. M. Leroy-Beaulieu ajoute, il est vrai, que « la valeur ultérieure de chaque terre n'est pas proportionnelle au travail dont elle a été l'objet, soit de la part des possesseurs, soit de la part de la société; » il avoue que le célèbre épisode de Bastiat sur le Clos-Vougeot « n'est pas probant; » la propriété des chutes d'eau, des mines, des terrains qui ont une exceptionnelle situation ou une rare fertilité, « rapporte en général bien au-delà du travail qu'elle a coûté. » Ces diverses propositions nous paraissent difficilement conciliables. Si la terre emprunte toute sa valeur « au travail humain, » comment cette valeur n'est-elle pas proportionnelle à ce travail? Comment soutenir qu'une terre féconde n'a pas *en elle-même* plus de valeur qu'une terre stérile, un étang plein de poissons qu'un étang où le poisson ne peut vivre, et cela sous le prétexte que le poisson ne vient pas, sans travail de notre part, se mettre tout seul à notre disposition? Dira-t-on aussi qu'une terre malsaine ou inaccessible pour nous à cause de son éloignement vaut en soi une

autre terre? M. Leroy-Beaulieu nous apprend que les colons qui cherchent à mettre en culture des terres vierges sont souvent décimés par la fièvre : il y a donc une inégalité entre les terres, selon les conditions plus ou moins favorables de culture, d'hygiène, de proximité, etc. Pour que la terre fût sans valeur propre, il faudrait qu'elle fût partout dans la même relation avec la santé, la situation, le travail des hommes, les débouchés, ce qui est insoutenable.

Négligeons cependant ces différences et accordons à M. Leroy-Beaulieu que la terre n'a absolument aucune valeur avant que le travail humain s'y applique, les économistes auront-ils pour cela établi le caractère individuel de la propriété? Non, car il y a deux sortes de travail *humain*, celui de l'individu et celui de la société entière; il reste toujours à savoir ce qui revient à l'un et ce qui revient à l'autre. Or, dans cette question, les argumens des économistes vont, sans qu'ils s'en aperçoivent, contre leur propre thèse. M. Leroy-Beaulieu dit que « ce qui communique au sol une valeur, c'est le travail de l'individu ou le travail *social* environnant. » Qu'en faudrait-il conclure? Une seule chose, mais elle est capitale : c'est qu'on doit admettre, outre l'apport et le fonds de la nature, une sorte d'apport et de fonds *social* qui constitue la plus grande partie de la valeur du sol. Que devient alors l'individualisme exclusif, puisque le « travail social » vient partout s'ajouter au travail individuel? « A Winnebayo, où le chemin de fer du Minnesota méridional a une de ses stations, la terre qui, déjà exploitée, ne valait, il y a quelques années, que 87 à 125 francs l'hectare, est montée, en 1879, à 500 ou 575 francs. C'est le travail *social* qui est la cause de cette plus-value. » A la bonne heure! les terres de Winnebayo sont donc non-seulement un terrain naturel, mais un terrain social, et l'individu qui prend possession de ces terres, par un moyen ou par un autre, prend aussi possession d'un certain fonds social. Les capitaux, qui sont devenus dans les sociétés modernes un nouveau champ de bataille, doivent eux-mêmes leur principale importance : 1° à la quantité de subsistances ou d'utilités qu'ils représentent; 2° à la puissance sociale qu'ils confèrent. Ils symbolisent tout ensemble une partie du fonds naturel et une partie du fonds social dont l'individu se trouve possesseur. Est-ce encore de là qu'on pourra conclure le caractère exclusivement individuel de la propriété? Si vous montrez que les prétendus « détenteurs du fonds naturel » sont en réalité détenteurs d'un fonds social, aurez-vous beaucoup servi la cause de l'individualisme?

Plus les économistes font la part large à la société humaine en face de l'apport fourni par la seule nature, plus ils *socialisent*, pour ainsi dire, la propriété à laquelle ils veulent pourtant, avec raison, maintenir une légitime individualité. Les économistes ne sont-ils pas les

premiers à nous apprendre que, depuis l'organisation de la société, chaque travailleur a des milliers de coopérateurs inconnus, les uns morts, les autres vivans? Celui qui a inventé la charrue laboure encore, invisible, à côté du laboureur. Gutenberg imprime encore tous les livres que lit le monde entier. L'idée survit, dans le milieu social, à l'intelligence qui l'a créée, comme le son d'une voix assez puissante pour se propager encore à l'infini après que la voix s'est tue. Qu'avons-nous donc qui nous appartienne absolument en propre et en entier, au point de vue rigoureux de la science pure? Bien peu de chose. Considérons, en premier lieu, notre existence *matérielle*. La biologie et la sociologie nous l'apprennent : nous n'existons que par d'autres, que par la famille, petite société qui elle-même s'est développée dans la grande, après avoir contribué à la former. La société est un véritable organisme dont nous sommes les cellules vivantes. En second lieu, la psychologie nous le montre, nous n'existons *intellectuellement* que par la société : la pensée est un langage, et le langage est la société même agissant sur nous, formant l'individu à son image, pour elle en même temps que pour lui. Chaque mot d'une langue, signe d'une idée, est la propriété collective de la race entière, transmise de génération en génération comme une pièce d'or dont les siècles n'ont pu effacer l'effigie. Les œuvres mêmes du génie individuel sont en même temps celles de la race; la fleur ne pourrait éclore sans la sève de l'arbre, que les racines puisent humblement dans le sol. « Le plus grand génie, a dit Goethe, ne fait rien de bon s'il ne vit que sur son propre fonds. Chacun de mes écrits m'a été suggéré par des milliers de personnes, des milliers d'objets différens : le savant, l'ignorant, le sage et le fort, l'enfant et le vieillard ont collaboré à mon œuvre. Mon travail ne fait que combiner des élémens multiples qui tous sont tirés de la réalité : c'est cet ensemble qui porte le nom de Goethe. » Aussi a-t-on toujours refusé de regarder comme purement individuelle et absolue la propriété scientifique, artistique, littéraire, industrielle : on considère qu'elle renferme un apport social dont la société ne peut entièrement se désister. En troisième lieu, la science morale nous le démontre à son tour, nous n'existons moralement que par la société : les lois et les mœurs sont les conditions d'existence de la société même. Tout moraliste, en tant que tel, ne saurait être exclusivement individualiste : ne demande-t-il pas à l'individu l'abnégation, le désintéressement, au besoin le sacrifice en faveur de la société universelle; bref, ce que les plus récens moralistes anglais appellent la « piété sociale? » Ne commande-t-il pas à l'individu d'agir en vue du tout et non en vue de soi-même? L'oubli de soi est une sorte de communauté morale. En même temps, la science positive des

mœurs condamne ces âpres revendications des individus contre la société, ce perpétuel oubli de la solidarité historique, cet atomisme social qui veut dissoudre l'état en un agrégat d'individus sans lien organique, en un mot, l'*anarchie* et le *nihilisme* de ceux qui méconnaissent les lois de l'organisation sociale. Les socialistes, dans leurs déclamations, invoquent la solidarité en leur faveur; ils ne voient pas qu'on peut, à bon droit, l'invoquer contre leurs idées révolutionnaires et leur dire : — La société exige, avant tout, que vous respectiez ses lois et que vous ne prétendiez pas brusquer l'évolution générale au nom de votre intérêt particulier. La société n'est pas une juxtaposition d'égoïsmes séparés les uns des autres par un vide; ce n'est pas comme un archipel composé d'une multitude d'îles ayant chacune un Robinson. Même dans l'île de la légende, Robinson et Vendredi furent plus à l'aise que Robinson tout seul, et leurs vingt ou trente successeurs beaucoup plus à l'aise que Robinson et Vendredi. Ainsi, à tous les points de vue, l'idée de solidarité vient compléter celle de liberté individuelle.

D'après ce qui précède, la propriété n'est pas un absolu; elle renferme plusieurs parts que pourraient théoriquement réclamer des maîtres différens, s'il y avait un moyen de rendre à chacun avec exactitude ce qui lui est dû. Notre part personnelle consiste dans la forme nouvelle par nous conçue et réalisée. Puis vient la part de la nature, qui consiste dans la matière par nous occupée. La nature pourrait dire à l'homme : « C'est toi, sans doute, qui as préparé le terrain et semé le blé, mais c'est moi qui l'ai fait germer, grandir et fructifier; tu as eu pour collaborateurs la terre, l'eau fécondante, les rayons du soleil qui ont échauffé le germe, enfin, le germe lui-même, travailleur silencieux, qui a accompli sa besogne d'abord dans le secret, puis au grand jour. Si tu as besoin de mes services, d'autres aussi en ont besoin. » Cette part de la nature vient se confondre avec une troisième part : celle que l'humanité entière pourrait réclamer. Si bien qu'en dernière analyse, toute propriété, au point de vue philosophique, a en quelque sorte deux pôles : elle est en partie individuelle et en partie sociale. Il faut donc se défier de toutes les prétentions absolues, familières au dogmatisme de la métaphysique traditionnelle comme à celui de la métaphysique révolutionnaire : — Cette terre, disent les uns, c'est ma propriété absolue. — Cette terre, disent les autres, c'est la propriété absolue de tous. — Sur ce sujet, Ésope eût pu faire une fable. Une abeille ambitieuse s'attribuait tout l'honneur et toute la propriété de sa cellule; une autre, plus sage, lui répondit : « Aurais-tu pu la construire si tu n'avais eu pour point d'appui les autres cellules et pour guide l'instinctive géométrie de ta race? Sans les cellules individuelles, point de ruche, et, sans la ruche commune,

adieu les cellules individuelles! tout s'écroule. » Le même principe qui peut fournir le fondement de la propriété en montre ainsi la borne nécessaire, de même qu'en géométrie le mouvement d'un cercle autour de son diamètre engendre et limite tout à la fois la sphère qui en dérive.

II.

Nous venons de voir que l'individualisme absolu a tort de ne pas reconnaître dans la propriété quelque chose de social en même temps que d'individuel; maintenant, que faut-il penser des théories non moins absolues du socialisme? Le socialisme, qu'on a pris pour une nouveauté, est au contraire une forme antique et encore barbare d'organisation. Les historiens récens, comme MM. Sumner Maine et de Laveleye, ont montré l'existence des institutions socialistes chez tous les peuples primitifs. Par là ils nous ont enlevé les idées trop étroites qui nous faisaient croire que le seul mode d'existence des sociétés est celui que nous voyons fonctionner autour de nous (1). Mais il reste toujours à savoir si le socialisme est conforme à

(1) M. Sumner Maine, M. de Laveleye, M. Spencer, ont parfaitement montré l'évolution historique de la propriété. A l'origine, le désir de s'approprier une chose et de la garder pour soi est un instinct que l'homme partage avec les animaux eux-mêmes : un chien se bat pour défendre l'os qu'il a enterré ou les habits dont son maître lui a confié la garde Dans la lutte pour la vie, cet instinct fut une condition de supériorité et de « survivance, » comme dit Darwin. Il était conforme à l'intérêt des hommes, au lieu de se battre et de s'exterminer entre eux, de laisser à chacun la possession de ce que chacun aurait produit ou acquis par son travail. Aussi cette possession, pour les objets mobiliers, par exemple pour les produits de la chasse, fut-elle de tout temps reconnue. Il est bien probable aussi que la possession des cavernes et des gîtes fut à l'origine individuelle ou familiale. Mais le sol ne tarda pas à devenir une possession de tribu. Le territoire parcouru par les peuples chasseurs ou par les troupeaux des peuples pasteurs fut toujours considéré comme le domaine collectif de la tribu, qui, d'ailleurs, avait seule la force de le défendre. Même après que le régime agricole s'est établi, le territoire que la tribu occupe demeure encore souvent sa propriété indivise : on cultive en commun la terre arable comme on exploite en commun le pâturage ou la forêt. Plus tard, la terre cultivée est divisée en lots, qu'on répartit par la voie du sort entre les familles. On attribue aux individus l'usage temporaire, mais le fonds continue de rester le domaine collectif de la tribu ou de la commune, à qui il fait retour après un temps afin qu'on puisse procéder à un nouveau partage. C'est, comme on sait, le système aujourd'hui en vigueur sous le nom de *mir* dans les communes russes, sous le nom d'*almend* dans les cantons forestiers de la Suisse. (Voir, outre le livre de M. de Laveleye, celui de M. Mackensie Wallace sur la Russie. Sur les organisations analogues de l'Inde, voir Sumner Maine, *Village's Communities East and West.*) D'après Meyer, l'hébreu n'a pas de mot pour exprimer la propriété *foncière* privée. (*Die Rechte der Israeliten, Athener und Rœmer*, I, 362.) Quoique M. de Laveleye ait exagéré sa thèse pour ce qui concerne la Grèce, comme l'a montré M. Fustel de Coulanges, il faut cependant reconnaître que, dans ce pays, une grande partie du territoire appartenait encore à l'état et le reste demeurait soumis à son pouvoir

la tendance des sociétés futures; problème qu'on ne peut résoudre par l'histoire. Si donc nous passons de la question de fait à celle de droit, seule importante, pouvons-nous accorder aux partisans de la propriété collective leur hypothèse fondamentale? Selon cette hypothèse, qui remonte jusqu'aux pères de l'église, la terre et tout ce qu'elle renferme appartiendraient de droit à la société avant d'appartenir en propre à l'individu : « L'usurpation, dit saint Ambroise, a fait la propriété privée. » Il resterait donc à la société un « domaine éminent, » un droit de propriété sur la terre, antérieur à celui de l'individu sur ses fruits. Tel est le droit que s'attribue encore aujourd'hui la couronne d'Angleterre. C'est le communisme primitif érigé en théorie.

Dans cette vague métaphysique, on abuse de l'ambiguïté des termes. Autre chose est de prétendre que tous les hommes possèdent la terre « en commun, » autre chose de reconnaître que la possession particulière de l'un ne doit pas entraver injustement la possession particulière des autres. Pas plus que l'individu, la société comme telle ne crée de toutes pièces la terre et les instrumens de travail; il ne suffit pas de personnifier la tribu, l'état, l'humanité, pour lui conférer un droit de « domaine éminent. » Le communisme absolu et initial est aussi faux et aussi abstrait que l'individualisme absolu. L'accepter, ce n'est pas seulement supprimer en principe la propriété individuelle ou familiale, c'est supprimer aussi la pro-

suprême. C'est à Rome que finit par apparaître dans toute son extension le domaine absolu sur le sol, le *dominium quiritaire*. Et encore, selon Mommsen, « l'idée de propriété, chez les Romains, n'était pas primitivement associée aux possessions immobilières, mais seulement aux possessions en esclaves et en bétail. » Deux causes principales ont établi la propriété foncière individuelle : d'abord le régime militaire, puis le régime industriel. Le régime militaire a produit nécessairement l'inégalité des classes, surtout celle des conquérans et des conquis. La terre, comme toute autre dépouille, devient un butin, et, selon le caractère de la nation conquérante, elle est tout entière la propriété du despote vainqueur ou en partie celle de ses guerriers à titre de bénéfices. La conquête crée donc un droit de propriété absolu sur le sol, et commence à « individualiser » la propriété. Mais celle-ci ne devient complètement individuelle qu'à une nouvelle période de l'évolution humaine : la période industrielle. Le travail, en effet, tend alors à devenir la vraie mesure de la valeur et de la propriété; l'échange, en établissant la liberté des transactions entre les individus, exige des droits de plus en plus individuels sur tous les objets échangeables, même sur la terre. Enfin, comme les mesures et la monnaie servent à l'achat et à la vente de la terre, la terre s'assimile sous ce rapport à la propriété personnelle produite par le travail et finit par se confondre avec cette dernière pour tout le monde. Tel est le moment de l'évolution auquel se trouvent arrivées les sociétés civilisées, et qui est une période d'individualisme. Dans tous les pays musulmans, la terre est cependant encore considérée comme appartenant à l'état qui l'a conquise. C'est un axiome du droit britannique que tout le sol de l'Angleterre est la propriété de la couronne, c'est-à-dire des conquérans, et que les propriétaires n'en sont que les concessionnaires à titre gracieux. (*Comment. of Blakstone*, liv. II, chap. V.)

priété nationale : c'est prétendre que la terre de France n'appartient pas aux Français plus qu'aux Allemands ou même aux Chinois, que le sol est le patrimoine de l'humanité entière, et non-seulement de l'humanité présente, mais de l'humanité à venir. Traduisez les expressions symboliques de l'*humanitarisme* dans les termes de la réalité, vous en reviendrez à dire simplement que la propriété a une portion individuelle et une portion collective, et que le problème social est de limiter le droit de chacun par le droit de tous. Enfin, comme le droit de tous a pour représentant l'état, la question positive que nous devons maintenant aborder consiste à déterminer, au point de vue du juste et de l'utile, les attributions économiques de l'état.

Il y a, comme chacun sait, trois grandes fonctions économiques : production, distribution et consommation. On peut classer les systèmes socialistes selon la part qu'ils veulent attribuer à l'état dans chacune de ces opérations essentielles. Il existe d'abord un communisme absolu qui voudrait les « socialiser » toutes les trois : non-seulement on produirait en commun les richesses, mais la consommation même serait collective et l'état ferait le partage. Un tel communisme serait, a dit Proudhon, « le dégoût du travail, l'ennui de la vie, la suppression de la pensée, la mort du moi. » Puis vient le communisme mitigé, comme celui de M. Schœffle, qui voudrait simplement *socialiser* la production, c'est-à-dire changer l'état en une vaste association coopérative, possédant en commun le sol et les capitaux. C'est là, selon M. Schœffle, la « quintessence du socialisme contemporain. » On nous représente ce système comme plus conforme à la justice et à l'utilité que le régime actuel. Mais d'abord, la justice veut que toute association soit libre et que les volontés, en s'unissant, gardent leur indépendance, au lieu de s'absorber entièrement dans une communauté despotique. Quant à l'utilité, elle est ici d'accord avec la justice. Dans une société coopérative d'une médiocre étendue et ayant un objet bien déterminé, les coopérateurs peuvent sans doute avoir plus de zèle et déployer plus d'intelligence qu'un salarié à la journée : c'est qu'alors l'augmentation de produit résultant d'un meilleur travail ne se perd pas sur une étendue sans limites. Mais, quand on ne coopère que pour un quarante-millionième, quand on n'est qu'un numéro dans un total énorme, l'effet se perd dans la masse et l'individu dans l'état (1). Alors les forces productrices, au lieu de se décupler, se déciment. Tous les hommes deviennent des fonctionnaires accomplissant une tâche plus ou moins machinale. Ce serait là la fin de tout progrès industriel, car « qui aurait intérêt, demande avec raison

(1) Un socialiste catalan, M. Ruban Donaden, de Figueras, disait : « Je voudrais être appelé non plus Ruban Donaden, mais le numéro 2,309 de Figueras, ma ville natale. »

M. de Laveleye, à améliorer les procédés de fabrication, si chacun recevait un traitement? » La concurrence, à côté des maux qu'elle produit, a cet avantage d'être un procédé de *sélection* qui force au progrès. A cette concurrence des intérêts le socialisme serait obligé de substituer « l'émulation du travail, » une sorte de concurrence utopique des vertus. « Aussi longtemps, dit M. Schœffle lui-même, que le socialisme n'offrira rien de plus pratique, il n'aura pas d'avenir. » En d'autres termes, aussi longtemps que les hommes ne seront pas des sages ou des saints, le socialisme n'aura pas d'avenir.

Il y a d'ailleurs, contre l'ingérence de l'état dans la production, une objection préalable que méconnaissent les socialistes. L'état ne peut intervenir avec profit que là où se trouve à remplir quelque fonction qui soit : 1° générale et constante ; 2° « mécanisable » en quelque sorte. L'état convient mal pour tout ce qui est flexible, variable, pour tout ce qui exige une intelligence pratique, du tact, un esprit d'accommodation aux circonstances. Un corps administratif est le plus souvent sans initiative, sans intérêt, sans responsabilité ; il ne peut être vraiment producteur.

Enfin les socialistes et collectivistes, dans leur état imaginaire, oublient toujours l'existence réelle des autres états rivaux, ainsi que la nécessité de lutter avec eux dans l'industrie. En ce moment, la concurrence étrangère ne cause chez nous que des ruines partielles : si l'état, en France, se chargeait de diriger la production et ne réussissait pas dans la concurrence européenne, ce serait pour nous la ruine totale. Le socialisme ne pourrait exister que chez un peuple isolé, se suffisant pour produire tout ce dont il a besoin, et protégé contre ses voisins par une sorte de muraille chinoise.

Reste la troisième opération économique, qui est la distribution des richesses. C'est sur ce point qu'une certaine intervention de l'état est le plus admissible. En effet, si la production et la consommation sont individuelles dans leur essence, l'échange et la circulation des valeurs, ainsi que la répartition des instrumens de travail, sont par définition même des relations sociales, dans lesquelles il y a toujours des tiers intéressés : on comprend donc mieux ici l'intervention d'un pouvoir régulateur. Faut-il pour cela attribuer à l'état ce qu'Aristote appelait la justice *distributive?* Faut-il faire de l'état une sorte de Dieu distribuant les produits proportionnellemenent au travail et fixant la valeur des objets? Cet idéal socialiste est encore une utopie. D'abord, dans la distribution des produits, par quelle évaluation scientifique déterminer ce qui est dû à chacun? Puis, comment trouver pour les échanges une mesure absolue de la valeur, indépendamment de l'offre et de la demande ou du libre contrat? Le socialisme contemporain nous propose pour mesure absolue de la valeur le *temps* de travail, « la moyenne des

journées de travail. » Peut-on imaginer une mesure moins homogène, plus grossière? « Et cependant, dit M. Schœffle, cette idée est le véritable fondement théorique du socialisme. » M. Schœffle reconnaît que cette idée a besoin d'être entièrement modifiée, car « la valeur des richesses est réglée non pas seulement d'après les *frais*, mais aussi d'après la *valeur d'usage*, c'est-à-dire d'après l'urgence et l'importance du besoin. » Ajoutons que la mesure du *temps* ne donne pas la mesure encore plus nécessaire de la qualité, ni la mesure morale de l'effort ou celle du talent. Newton, en une minute, peut faire plus d'effort intellectuel ou moral et produire plus pour l'humanité qu'un terrassier en toute une journée; nous n'avons pas de dynamomètre pour l'effort intellectuel, encore moins pour l'effort moral. La science, pour séparer les couleurs élémentaires qui concourent à former la lumière blanche, a inventé le prisme; mais quel prisme permettrait à l'état-providence de discerner, dans les résultats du travail à la surface de la terre, la part exacte de chaque personne? Comment évaluer, dans tout produit, l'apport de l'individu et l'apport social?

Nous sommes donc obligés d'en revenir à l'idéal plus pratique de la justice « commutative » ou contractuelle, où l'autorité de l'état est mise au service de l'égale liberté pour tous. L'état, sans prétendre distribuer lui-même *à chacun* selon ses œuvres, assure l'équité *générale* de la distribution et la justice des contrats. Il est le grand modérateur qui doit tenir la balance égale entre les libertés, entre les droits, entre les pouvoirs; il est l'arbitre en cas de conflits; il est l'intermédiaire entre un citoyen et un autre, entre un citoyen isolé et une association, entre une association et une autre, entre les particuliers et la nation, entre les associations particulières et la société entière, enfin entre les générations présentes et les générations à venir. En un mot, il est le garant de tous les *droits* et le mandataire des *intérêts* véritablement *généraux*.

Ainsi réduit, le rôle juridique et économique de l'état est encore considérable. A-t-il été jusqu'ici compris et exercé dans toute son étendue, au profit des droits de tous et des intérêts de tous? Nous ne le croyons pas. Selon M. Leroy-Beaulieu, « l'état et les villes n'ont point le *devoir* de faire des sacrifices pour rendre plus égales les conditions humaines; il n'en ont pas même le *droit*. » M. Leroy-Beaulieu ajoute, il est vrai, que « rien ne leur interdit, par des prêts ou par d'autres mesures qui ne coûtent rien au contribuable, de venir en aide à l'amélioration du sort des classes laborieuses. » C'est déjà une importante concession; mais le rôle attribué à l'état par le savant économiste nous paraît encore trop restreint. Le tort commun des économistes, à nos yeux, est précisément de croire que l'état n'a ni le *devoir* ni le *droit* de faire des sacrifices pour

rendre moins inégales les conditions humaines. Nous avons vu au contraire que l'état ne saurait être indifférent aux droits des derniers occupans; la société entière a des devoirs d'assistance et de protection envers eux; ce n'est pas de sa part charité pure, mais justice réparative. Comme représentant de la justice, l'état doit rendre parfaitement libre et même faciliter autant qu'il le peut l'accession de la propriété aux nouveaux occupans, car la propriété représente, dans nos sociétés modernes, l'indépendance personnelle : il y a un certain équilibre des possessions et des pouvoirs personnels nécessaire à l'égalité réelle des droits civils ou politiques. Point de vrai droit, a dit Guizot, sans le pouvoir de l'exercer, et point de vrai pouvoir sans garantie : la meilleure des garanties est l'indépendance attachée à la possession. L'état, sans doute, ne peut *assurer* à tous des possessions effectives, mais il doit *favoriser* la circulation et la répartition entre tous des premiers instrumens de travail, soit matériels, soit intellectuels. Tout en respectant le caractère individuel de la *production* et de la *consommation*, l'état a donc, selon nous, le devoir et le droit d'agir sur le phénomène social de la *circulation*, d'en supprimer toutes les entraves légales, d'en aider même l'essor et d'en assurer la régularité par des moyens positifs. Ce qui n'est pour les économistes qu'une fonction possible et licite de l'état est à nos yeux, en principe, une fonction nécessaire et obligatoire. C'est pour cette raison qu'il doit ouvrir des communications de toute sorte entre les citoyens, afin qu'ils puissent entrer en relation les uns avec les autres pour produire, échanger, consommer. C'est pour cette raison qu'il a le droit d'intervenir dans la question des routes, des postes, des télégraphes, des monnaies, des échanges internationaux, toutes choses qui sont vraiment des services *publics*. C'est pour cette raison surtout qu'il doit répandre largement l'instruction générale et professionnelle, car l'instruction est l'instrument de travail par excellence dans les sociétés modernes, c'est le premier capital, le premier fonds social mis à la disposition des nouveau-venus. Parmi les instrumens de travail intellectuels, on peut ranger les informations statistiques, tous les renseignemens propres à éclairer l'industrie et le commerce, à guider les ouvriers et les patrons : ce sont là, pour tous, des moyens de se diriger et de se rencontrer non moins indispensables dans les pays civilisés que l'éclairage des rues aux frais du public.

Voilà, en son ensemble, la tâche régulatrice de l'état; les applications particulières sont une question de mesure, de sagesse, d'opportunité. Les économistes veulent que l'état s'abstienne presque partout, les socialistes qu'il se mêle de tout; nous croyons qu'il faut distinguer ce qui est vraiment du domaine de l'état et ce qui n'est pas de sa compétence. Il serait d'ailleurs utopique de vouloir

déterminer avec la précision d'un géomètre la sphère de l'état : les droits à sauvegarder sont généraux et l'action de la société ne peut être elle-même que générale ; elle s'exerce sur des *masses* et des *moyennes;* elle est un système de balance et de compensation nécessairement variable. Soyons donc en garde contre les systèmes simples et absolus, contre les solutions que certains politiciens prétendent improviser « en un quart d'heure. » Notre objet principal, dans cette étude, est de poser des principes, non d'entrer dans le détail des applications ; il est cependant nécessaire d'indiquer en quel sens il nous semble légitime de tenter des réformes pratiques, par quelle méthode générale on pourrait remédier aux abus qu'entraîne le régime de la propriété.

III.

Nous devons d'abord passer en revue les principales causes d'accumulation des richesses, qui, selon les critiques du régime actuel, compromettent la liberté du grand nombre au profit des privilégiés. La première cause d'accumulation, — celle dont Stuart Mill s'est préoccupé à l'excès et dont se prévaut souvent aussi M. de Laveleye, — c'est le phénomène de la *rente* foncière ou de la plus-value. Selon Ricardo, cette plus-value accroît sans cesse la valeur des terrains, à la ville ou aux champs, sans nouveau travail des propriétaires. Par l'effet de la rente, le propriétaire, outre ce qui lui est légitimement dû pour son travail ou pour le loyer de ses capitaux, reçoit encore, d'après Ricardo et Stuart Mill, un bénéfice dû à deux causes extérieures : premièrement, la valeur intrinsèque et croissante de la terre ; secondement, la valeur nouvelle que les relations sociales apportent aux produits, soit par un surplus de demande, soit par un accroissement de population sur un point, soit par de nouveaux débouchés. On a calculé que chaque immigrant qui débarque dans le territoire des États-Unis augmente de quatre cents dollars environ la valeur de la terre : « Chaque enfant qui vient au monde produit absolument le même effet que l'immigrant qui met le pied sur le rivage américain ; par le seul fait de sa présence, il ajoute une plus-value de quelques centimes ou de quelques millésimes à chaque hectare de terre de son pays natal (1). »

Le phénomène de la rente ou de la plus-value croissante est beaucoup plus frappant aujourd'hui pour la propriété foncière urbaine

(1) Voir une excellente étude de M. Charles Gide, sur *la Propriété foncière*, extraite du *Journal des économistes*. M. de Lavergne, dans son *Économie rurale de l'Angleterre*, estime la plus-value annuelle pour l'Angleterre à 1 pour 100 ; la valeur du sol doublerait par période de soixante-dix ans environ. En France, l'accroissement plus lent de la population ralentit celui de la plus-value.

que pour la propriété rurale. C'est ce que M. Leroy-Beaulieu et M. Henri George ont très bien montré. En trente ans, dans la Seine, la valeur des terrains non bâtis a plus que décuplé (1). Au centre des villes, on arrive à payer les terrains de 1,000 à 3,000 francs le mètre, c'est-à-dire trente mille fois la valeur d'une terre arable : « Qu'a fait le propriétaire du terrain, demande M. Leroy-Beaulieu, pour s'attribuer la totalité de cette *valeur sociale* (car c'est bien là une valeur sociale dans toute la force du mot, une valeur due à l'activité collective, à la prospérité collective)? Qu'a-t-il fait, le propriétaire de terrains, si ce n'est attendre et s'abstenir de bâtir (2)? » Consultez, dit M. Henri George (3), un homme pratique qui sache comment l'argent se gagne et dites-lui : « Voici une petite ville qui débute; dans dix ans, ce sera une grande cité; les chemins de fer

(1) Voir le *Bulletin de statistique et de législation comparée*, mai 1883.

(2) M. Leroy-Beaulieu ajoute, avec raison, que cette attente et cette abstention, bien loin de constituer un mérite comme l'épargne, sont uniquement des entraves au bien-être social. Pendant des dizaines d'années, le spéculateur de terrains, bien ou mal guidé par ses calculs ou son instinct, « a accaparé de vastes espaces et les a soustraits à la construction. » Il a empêché de pauvres gens d'y élever des huttes ou de modestes maisons. Il a forcé l'ouvrier, le petit bourgeois, à chercher un gîte dans des quartiers plus éloignés encore. Il les a privés des douceurs de la possession d'un jardin. Il a apporté des obstacles au peuplement continu de la ville. Voilà ce qu'a fait le propriétaire de terrains, car quel autre travail à signaler de sa part? Et c'est pour cette œuvre singulière qu'il obtient une rémunération énorme? Des fortunes colossales se sont faites de cette façon, en dormant, après un acte d'accaparement du sol dans la périphérie d'une grande ville, par la simple force d'inertie qui a soustrait pendant longtemps des terrains aux constructions et qui a maintenu des îlots nus au milieu d'une ville grandissante. A New-York, on a vu une famille, la famille Astor, gagner ainsi une fortune que l'on évalue à quelques centaines de millions de francs, uniquement parce que, New-York étant située dans une île, un ingénieux et prévoyant ancêtre des Astor actuels avait pris la précaution d'acheter presque tout le territoire non bâti de l'île. « A Paris, de considérables fortunes ont été faites dans les mêmes conditions : l'accaparement suivi de l'abstention prolongée. » En Angleterre, la propriété du sol des districts nouveaux des grandes villes appartient souvent à quelque lord, et les constructions doivent lui faire retour en même temps que le sol dans un certain nombre d'années. On a vu chez nos voisins, dans le mois de janvier 1880, le singulier spectacle d'une ville de plus de dix mille âmes, aux environs de Rochdale, vendue à l'encan et adjugée à un simple particulier. (Voir M. Leroy-Beaulieu, p. 185, 190.) Le marquis de Westminster doit la meilleure partie de son immense fortune à des terrains donnés à bail par ses ancêtres à l'état de terrains vagues, et qui lui sont revenus avec un quartier de Londres bâti dessus.

(3) M. George, de San Francisco, où il a vécu trente ans, est venu donner à Londres des conférences pour soutenir sa théorie. On a publié en Angleterre une édition populaire de son livre, qui se distribue par milliers d'exemplaires. Ce livre a produit une impression si grande que l'auteur a été appelé à exposer ses idées devant un conclave de ministres de l'église établie : des pasteurs et des professeurs d'université ont donné des conférences et organisé des meetings pour répandre ses idées. On a remarqué avec raison que la plus vive attaque contre le régime actuel de la propriété nous est venue précisément de ce *Far-West* américain où les économistes invitaient ironiquement les communistes à prendre possession des terres non appropriées.

auront remplacé les diligences et les lampes d'Edison les réverbères. Je voudrais y faire fortune : pensez-vous que dans dix ans le taux de l'intérêt se soit élevé? — Nullement, répondra le conseiller. — Pensez-vous que les salaires du travail journalier se soient élevés? — Loin de là; les bras ne seront pas plus recherchés; selon toute apparence, ils le seront moins. — Alors, que dois-je faire pour faire fortune? — Achetez promptement ce morceau de terrain et prenez-en possession. Vous pouvez ensuite vous coucher sur votre terrain; vous pouvez planer au-dessus en ballon ou dormir dessous dans un trou, et, sans remuer le doigt, sans ajouter un iota à la richesse générale, dans dix ans vous serez devenu riche. Dans la cité nouvelle, il y aura un palais pour vous; il est vrai qu'il y aura aussi probablement un hospice pour les pauvres. » — Le résultat de la spéculation sur les terrains est la cherté croissante des loyers, qui devient, pour les travailleurs, un fardeau de plus en plus lourd. M. Leroy-Beaulieu critique avec force le remède extrême proposé par le professeur Wagner, de Berlin, c'est-à-dire le rachat de la propriété urbaine par les municipalités et par l'état; il remarque, d'ailleurs, que ce moyen n'est pas par lui-même « directement opposé aux principes de la science économique, l'état ayant le droit d'expropriation dans l'intérêt public. » Selon M. Leroy-Beaulieu, « on pourrait même admettre le rachat, par les municipalités ou par l'état, sous la forme de l'expropriation publique, des terrains *non bâtis*. Quand une ville naît ou qu'elle s'étend, il n'y aurait que de minces inconvéniens à ce que, en ouvrant de larges voies, elle acquît tous les terrains vagues qui les avoisinent et à ce qu'elle les revendît ensuite par parcelles aux enchères, avec l'obligation de bâtir *dans un délai déterminé*... Les municipalités profiteraient ainsi de la plus-value des terrains éloignés. » Nous approuvons fort ce procédé, mais avec une restriction importante. M. Leroy-Beaulieu a-t-il raison de vouloir que l'état et les villes, après avoir acquis les terrains vagues, les « revendent par parcelles aux enchères, » au lieu d'en conserver la propriété et de les affermer simplement pour soixante, cent et cent vingt ans? Les idées de M. de Laveleye semblent ici bien plus plausibles. Nous verrons tout à l'heure M. Leroy-Beaulieu approuver lui-même ces idées sur un point qui n'est pas sans analogie avec le précédent; pourquoi donc ne pas réserver à l'état et aux municipalités le profit de la « plus-value » dans l'avenir comme dans le présent? Ce serait un des moyens les plus légitimes, d'abord pour empêcher en partie l'immobilisation de la propriété urbaine et la faire *circuler* en quelque sorte; puis, chose capitale, pour ménager à l'état des bénéfices destinés à diminuer d'autant les impôts et à permettre des œuvres philanthropiques.

Une autre mesure encore qui pourrait être prise par les munici-

palités ou par l'état, ce serait d'imposer les terrains des villes d'après leur valeur réelle, ou du moins d'après une estimation approchant de leur valeur réelle. On empêcherait ainsi, dit M. Leroy-Beaulieu, la concentration aux mains des spéculateurs « et la soustraction des terrains à la construction. Un terrain valant 1,000 francs le mètre devrait payer l'impôt sur un revenu de 30 ou 40 francs. » Les autres réformes que M. Leroy-Beaulieu propose sont, assurément, un *minimum*, d'autant plus précieux à noter que ce sont là les propositions d'un des plus modérés parmi nos économistes, d'un de ceux que M. d'Haussonville appelait ici même « les économistes *tant mieux!* » Le développement des voies de communications urbaines et suburbaines, la suppression de tous les impôts sur les transports, sur les fourrages, sur les matériaux, la prolongation des chemins de fer dans la capitale, permettraient à la population ouvrière d'habiter des maisons confortables dans un rayon de deux ou trois lieues du centre de Paris; « le terrain n'y valant guère plus de 1 ou 2 francs le mètre, ou bien encore au maximum 4 ou 5 francs le mètre, l'établissement de maisons ouvrières, sur le type de celles de Mulhouse ou des habitations d'artisans dans les principales villes d'Amérique, serait aisé. La baisse de l'intérêt du capital, la suppression ou la réduction à un taux insignifiant des droits de mutation, les prêts d'institutions de crédit foncier populaires, auxquelles serait réservé l'avantage de pouvoir émettre des emprunts à lots, faciliteraient à l'ouvrier l'acquisition et le paiement de ces demeures confortables, salubres et gaies (1). » Les réformes dont nous parlons rentrent dans la catégorie des moyens de *circulation*, catégorie où, selon nous, peut le mieux s'exercer l'action de l'état.

La question des devoirs et droits de l'état est beaucoup plus difficile et plus sujette à contestation pour ce qui concerne la rente foncière rurale que pour la rente urbaine. Depuis Carey, beaucoup d'économistes vont même jusqu'à nier entièrement le phénomène de la rente agricole. C'est là, semble-t-il, une exagération. Il y a, d'ailleurs, dans cette question plus d'un malentendu à dissiper. Le phénomène de la rente ne dépend pas, comme on le croit d'ordinaire, de la question de savoir si ce sont les terres les plus fertiles ou les moins fertiles qui ont été les premières appropriées. Ricardo a mal présenté lui-même sa théorie, et ni Carey ni M. Leroy-Beau-

(1) « L'état et les grandes villes ont un crédit particulièrement élevé : ils empruntent à 3 fr. 60 pour 100. Ils pourraient mettre ce crédit à la disposition des sociétés qui veulent construire des maisons ouvrières. Ce serait diminuer d'autant le coût du loyer sans que les contribuables en souffrissent le moins du monde... Les lots sont une faveur que l'état a octroyée sans discernement ou par complaisance à des sociétés de spéculation; il serait moral de réserver ce privilège aux sociétés qui s'interdisent absolument toute distribution de dividende au-delà d'un très mince intérêt, et qui se consacrent à une œuvre d'utilité sociale. » (Page 229, 235.)

lieu n'en ont réfuté l'essentiel en montrant que l'appropriation commence souvent par les terres les moins fertiles et les plus montagneuses; ces terres sont les plus saines et les plus aisées à conquérir sur la nature. Que les terres les plus fertiles aient été cultivées les premières ou les dernières, il y a toujours *actuellement :* 1° une différence de *fertilité* entre les terres; 2° une différence de *situation* et d'éloignement par rapport aux marchés; 3° une demande croissante des terrains en tout pays prospère. Les prix de tous les articles indispensables à l'existence humaine (terrains et subsistances) tendent donc à monter avec le progrès de la richesse publique et de la population, tandis que le prix des objets manufacturés tend à diminuer par la concurrence que se font entre eux les ouvriers en nombre croissant. De là provient, indépendamment des spéculations historiques sur l'ordre des cultures, ce que les économistes appellent proprement la *rente,* c'est-à-dire une augmentation de revenu qui ne correspond pas à un travail du propriétaire ou à un emploi du capital par ce propriétaire, mais simplement à une augmentation de la valeur des terres par des raisons physiques et surtout sociales.

Mais, après avoir constaté une loi qui a sa vérité théorique et abstraite, qui s'est même appliquée dans la réalité jusqu'au moment de la concurrence américaine, qui s'appliquera de nouveau quand presque toute la terre sera peuplée et exploitée, Ricardo et Stuart Mill ont généralisé outre mesure et représenté la rente foncière comme dépassant toujours et partout les limites de la justice. D'après la théorie de Ricardo, les terrains les plus propres à la culture ou à tout autre emploi deviennent de plus en plus chers : le propriétaire de ces terrains est comme un homme qui, dans un pays où l'eau est rare, verrait sans travail abonder chez lui, par des pentes naturelles ou artificielles, non-seulement l'eau tombée chez ses voisins, mais encore l'eau que ses voisins auraient eux-mêmes puisée à force de travail; vendant ensuite cette eau de plus en plus précieuse et recherchée, ses profits s'accroîtraient à mesure que diminuerait sa peine. Il y aurait ainsi une part de la plus-value des terrains qui reviendrait réellement en droit pur à la terre. Et comme la terre même appartient à la société, il en résulterait, selon Stuart Mill, que la société est réellement propriétaire de ce surplus de bénéfice : elle pourrait donc, selon lui, en faire l'objet d'un impôt au profit des travailleurs.

Cette théorie de Stuart Mill sur la rente soulève une foule de difficultés théoriques et pratiques. D'abord, on a excellemment répondu à Stuart Mill et à M. Henry George : — Si vous admettez que la société a le droit de s'approprier toute plus-value par cela seul qu'elle n'est pas le fait du propriétaire, en bonne justice

vous déciderez que la société doit aussi compensation au propriétaire pour toute moins-value qui n'est pas son fait, mais celui des relations sociales; sans quoi la société réclamerait tout l'argent que la bonne fortune ferait tomber dans la main du propriétaire, et quand au contraire l'argent en sortirait, la société se contenterait de lui dire : « Tant pis pour vous ! » Il faudra donc établir un compte courant par *doit* et *avoir* entre chaque propriétaire et la société, et, à la fin de l'année, on fera la balance entre ce que la société doit à chacun et ce que chacun lui doit. Ce n'est pas tout. Puisqu'il y a dans la plus-value une part due au travail individuel et une autre au travail social, il faudra trouver la ligne de démarcation entre les deux; mais le propriétaire même, fût-il un génie dans l'art de la comptabilité, ne saurait, dans le revenu de la terre, faire le compte de ce qui est dû à son travail ou à ses dépenses, et de ce qui est dû aux rapports sociaux, à la demande, au hasard, etc. « Les difficultés que peut offrir à cette heure la péréquation de l'impôt foncier, dit avec raison M. Gide, ne sont que jeux d'enfans à côté d'une semblable entreprise. »

On ne peut nier cependant que la théorie de Stuart Mill, en sa généralité, fût soutenable pour l'Angleterre, où la propriété foncière est immobilisée aux mains de quelques oisifs et où elle leur confère une inique domination. C'est la possession prolongée depuis la conquête normande qui a fait les plus grandes fortunes territoriales d'Angleterre. La réforme des lois anglaises, protectrices des majorats et des substitutions, est urgente; les troubles actuels de l'Irlande et la présente loi agraire en sont une nouvelle preuve. Mais, d'un état de choses particulier, où les lois positives entravent et vicient les lois naturelles, peut-on tirer une conclusion générale sur la rente foncière? Ne semble-t-il pas que l'excès de la rente en Angleterre soit aujourd'hui le résultat artificiel des entraves légales à la circulation démocratique des propriétés? La théorie de Mill perd presque toute sa valeur pour les pays comme la France, où la terre ne procure ni les mêmes profits, ni les mêmes privilèges (1). Par l'effet de nos lois, le seul jeu des libertés amène

(1) Il y a, sur la condition des paysans français, beaucoup d'erreurs trop répandues, et que vient de signaler une étude intitulée : *le Prolétariat en France depuis* 1789, *d'après les documens officiels*, par M. Toubeau. On croit généralement, dit l'auteur, qu'en France c'est la petite propriété qui domine. On entend partout répéter que, depuis 1789, les paysans n'ont cessé d'acheter de la terre et qu'aujourd'hui ils possèdent la plus grande partie du territoire. Les statistiques officielles démontrent, contrairement à l'opinion générale, que le paysan qui cultive son propre fonds possède moins d'un dixième du sol français; les neuf dixièmes du territoire appartiennent à des personnes étrangères à l'agriculture. « Sur 50 millions d'hectares, le paysan qui cultive son propre fonds ne possède que 4 millions d'hectares. Ces chiffres sont significatifs. » De plus, les propriétaires de ces 4 millions d'hectares sont eux-mêmes au

une réduction du revenu territorial. Les causes en sont manifestes, d'abord dans la concurrence des terres nouvelles et fertiles d'Amérique, d'Asie, d'Australie, qui diminue les privilèges de fertilité pour les terres; puis dans la facilité et le bon marché croissans des transports, qui diminuent par une circulation meilleure les privilèges de situation. Ajoutons que, si l'on grevait la propriété territoriale, comme le demande Stuart Mill, on gênerait l'expansion de la propriété sous un mode sans y mettre obstacle sous un autre beaucoup plus fécond en abus, celui des valeurs mobilières; conséquemment, on n'assurerait pas mieux l'accès de la propriété à ceux qui en sont dépourvus. En France, la propriété foncière ne saurait être grevée au moment même où notre agriculture traverse une crise fâcheuse due à la concurrence écrasante des blés d'Amérique. Le péril est tel que nos agriculteurs réclament des droits protecteurs. Si on ne leur concède pas ces droits, au moins est-il juste de ne pas faire retomber sur eux les accusations socialistes contre la propriété. Cette invasion des blés et des viandes d'Amérique, que ne pouvaient prévoir ni Ricardo ni Stuart Mill, prouve que la rente de la terre n'augmente pas toujours et partout, qu'il y a là un phénomène variable et susceptible d'interruption.

Outre l'impôt impraticable sur la rente foncière, destiné à absorber la plus-value au profit de l'état, on a encore proposé le rachat du sol par l'état, qui en ferait ensuite aux particuliers des concessions temporaires moyennant un prix de fermage déterminé par la mise aux enchères. Ce serait une opération analogue au rachat des chemins de fer. Mais on a fort bien montré, selon nous, que l'opération « est faite pour mener un pays à la banqueroute par le plus court chemin. » L'état, pendant de très longues années, ne

nombre de deux millions : c'est dire que le lot de chacun est en moyenne assez exigu; mais le rendement est plus considérable que pour les autres formes d'exploitation. Ce qui contribue à entretenir l'illusion relativement à la situation économique du paysan français, c'est le grand nombre des cotes foncières : quatorze millions de cotes. Mais il y en a la moitié qui sont inférieures à 5 francs. « Or, qu'est-ce qu'une propriété payant moins de 5 francs d'impôts, sinon un *haillon de propriété?* Le statisticien du gouvernement reconnaît donc lui-même que la moitié des propriétaires fonciers n'ont en réalité du propriétaire que le nom. » De là « le chômage du sol, » « l'absentéisme, » le « prolétariat agricole. » Beaucoup de terres sont en friche, beaucoup sont délaissées. Dans un seul arrondissement de l'Aisne, cent soixante-sept propriétés ne sont pas cultivées par le fermier et ne sont pas reprises par le propriétaire. Dans un autre arrondissement de l'Aisne, cent vingt-trois fermes se trouvent dans le même cas. Dans dix départemens du Nord et du Nord-Est, les fermiers découragés abandonnent la culture. Depuis quelque temps, la crise a gagné les environs de Paris : aucun fermier ne s'est offert pour les fermes de Mégrimont, de Sailly, de Linville, de Romainville, de Montanié, etc., etc. — Si l'attention ne se porte pas de ce côté, le « dernier rempart de l'ordre, » le paysan, finira par se laisser lui-même séduire, comme l'ouvrier, aux utopies socialistes.

retrouverait pas dans le prix des fermages la contre-partie de l'intérêt qu'il devrait servir aux propriétaires : le revenu des terres, même en propriété perpétuelle, est actuellement inférieur à 3 pour 100. En outre, le résultat final pour la répartition des richesses serait peu de chose (1).

Il y a cependant dans les idées de Stuart Mill et de M. de Laveleye une partie qui nous semble beaucoup plus acceptable. Sans grever la propriété foncière, et sans la racheter en totalité, l'état et les communes peuvent eux-mêmes, dans une certaine mesure, s'ils y voient un avantage, se faire propriétaires fonciers. Ils le sont déjà : ils possèdent des forêts, des biens communaux, des monumens publics, des routes, etc. (2). Pourquoi ne tourneraient-ils pas à leur profit, en acquérant des propriétés pour les concéder ensuite, le phénomène de la rente foncière rurale, là où il existe, comme nous avons vu qu'ils peuvent tourner à leur profit, par le même moyen, le phénomène de la rente urbaine? M. de Laveleye se plaint avec raison que les gouvernemens des pays neufs, les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, aliènent d'une manière définitive les terres vacantes, et cela pour des sommes dérisoires. Ne pourrait-on, dit M. de Laveleye, au lieu de vendre à perpétuité ces terres moyennant quelques shillings ou quelques dollars l'hectare, les donner pour le même prix en concession pendant cent ans, cent cinquante ans, comme le font les lords anglais? « De cette façon, au bout de trois ou quatre générations, la société rentrerait en possession des biens dont la valeur se serait accrue; elle pourrait supprimer tous les impôts. » — Ne louons-nous pas en France, dit aussi M. Gide, la prévoyance des législateurs du second empire, qui, en concédant le réseau de nos chemins de fer pour un temps limité, ont assuré leur retour entre les mains de l'état et ont préparé

(1) « Neuf fois sur dix, dit M. Gide, il arriverait que chacun reprendrait à titre de concessionnaire ce qu'il possédait naguère à titre de propriétaire, et personne ne s'apercevrait du changement. »

(2) La propriété sociale est déjà considérable et constitue déjà pour tous un beau dédommagement aux droits primitifs « de cueillette, de chasse et de pâturage, » que nos socialistes regrettent platoniquement. Les propriétés de l'état affectées à des services publics (rivages, canaux, routes nationales, chemins de fer), valent environ 2 milliards et demi; les propriétés de l'état non affectées à des services publics (telles que les forêts) valent 1 milliard et demi. Le domaine de l'état, des départemens et des communes en France, selon M. Leroy-Beaulieu, représente une dépense de 15 à 20 milliards de francs. Quand les chemins de fer auront fait retour à l'état dans soixante-dix ans, quand, dans vingt, trente ou quarante ans, toutes les concessions d'éclairage ou d'eaux auront expiré et que la canalisation établie par les sociétés privées aura fait retour aux villes, cette valeur du domaine public aura doublé. Malgré cela, les propriétés à *revenus* ne nous semblent pas assez considérables pour l'état et les villes; si chaque individu a le droit de s'enrichir, la collectivité a aussi ce droit, et plus elle est riche, plus elle peut entreprendre sans grever les contribuables.

à nos heureux descendans une magnifique succession? Pourquoi ne ferait-on pas de même pour le sol là où il est encore disponible, comme en Algérie? M. Leroy-Beaulieu reconnaît lui-même (et l'aveu est précieux) que « cet arrangement serait possible, peut-être profitable. Le colon actuel se contenterait vraisemblablement de la perspective d'une jouissance d'un siècle ou d'un siècle et demi. » Au reste, dans beaucoup de pays, l'état fait des concessions de terres ou autres avec clause de retour au bout d'un certain temps. En définitive, pourquoi la société renoncerait-elle à bénéficier pour sa part d'un phénomène qui est éminemment social, la plus-value progressive, et pourquoi abandonnerait-elle aux seuls individus tous les bénéfices légitimes? Aux économistes de chercher ici les meilleures voies à suivre; mais supprimer les impôts au moyen de profits faits par l'état, substituer la rente spontanée, qui est un bénéfice social, aux charges pesant sur les contribuables, conséquemment éteindre peu à peu la dette publique, voilà un assez beau résultat pour qu'on cherche sérieusement les moyens de l'atteindre.

Le phénomène de la rente ne se produit pas exclusivement pour la propriété foncière soit rurale, soit urbaine. Il y a d'autres valeurs qui s'accroissent aussi non par l'effet d'un travail personnel chez leurs propriétaires, mais par l'effet des relations sociales, des débouchés nouveaux, des nouveaux besoins de l'industrie, même des simples modes et des caprices de l'opinion. Ce n'est donc pas seulement la rente foncière qui renferme théoriquement une portion attribuable à la société; c'est tout revenu *net* prélevé au-delà 1° du recouvrement des frais; 2° du *salaire*, c'est-à-dire de la rémunération due au *capital* et au *travail*. On en voit un exemple dans les prêts de toute sorte avec intérêt. La partie de l'intérêt qui ne se résout pas en remboursement de frais et en salaire du travail ou du capital est une sorte de rente et de plus-value. Mais cette observation même prouve ce qu'il y a de chimérique dans le socialisme qui s'attaque à la rente. Ici encore nous demanderons aux socialistes comment ils espèrent, en tout profit et, pour être logique, en toute perte, faire la part de l'individu et la part qu'on pourrait appeler *sociale*? Quelle utopie que de vouloir supprimer dans les choses humaines la part de l'*alea*, de la chance et du hasard! Les ouvriers eux-mêmes profitent souvent des circonstances: que la demande de tel ou tel produit augmente, les ouvriers qui le fabriquent seront payés plus cher, tandis que d'autres ouvriers verront diminuer leur salaire. Ces derniers crieront-ils que leurs compagnons sont des rentiers? Demanderont-ils une indemnité à leurs rivaux plus heureux? Les jardiniers qui ont reçu la pluie dans leur jardin et fait bonne récolte devront-ils réparation à ceux que la sécheresse a ruinés? Nous ne méconnaissons pas qu'il s'agit dans ce cas de phénomènes passa-

gers, et non d'une sorte de privilège comme la rente mobilière ou immobilière. Mais, d'autre part, la rente mobilière tend elle-même à diminuer : le taux de l'intérêt va s'abaissant par un mouvement naturel, comme l'a montré M. Leroy-Beaulieu. Le mal, ici, s'amende donc de lui-même. L'état pourrait le diminuer encore en favorisant les institutions de crédit, les banques de prêts populaires qui ont réussi dans d'autres pays. Enfin, une meilleure assiette et une plus équitable répartition de l'impôt, qui ne devrait pas, en pesant sur les subsistances, devenir un impôt progressif à rebours, serait le plus sûr moyen de faire retourner en quelque sorte la partie sociale des revenus à la société entière.

L'héritage peut être, en certains cas, une troisième cause d'accumulation de richesses ; aussi les socialistes, dans leurs déclamations, ont-ils attaqué la légitimité de l'héritage. Cette légitimité est pourtant incontestable, au double point de vue du droit et de l'intérêt social : le droit de posséder et de consommer implique celui d'épargner et de donner ; quant à l'intérêt commun, il est évidemment utile que l'individu capitalise le plus possible, par cela même fournisse le plus d'élémens possibles au progrès social. Mais, d'autre part, l'état a ici un droit d'intervention et de restriction vainement nié par certains économistes. En effet, le contrat par lequel le testateur donne ses biens à un autre homme porte non-seulement sur le présent, mais encore sur l'avenir et sur un avenir indéfini ; c'est donc un pouvoir positif, et un pouvoir d'oisiveté indéfinie, une rente perpétuelle et une domination perpétuelle qu'on confère pour une époque lointaine où la société aura subi des changemens et des accroissemens, où des besoins nouveaux se seront développés, où, grâce à ces besoins mêmes, les terres rurales ou urbaines auront acquis un prix plus considérable, où, en un mot, la situation des tiers aura été modifiée. Là encore, la société aura contribué elle-même à produire la plus-value dont jouiront les héritiers. Dans tout contrat dont l'effet lointain doit se développer au sein de la société future il y a évidemment un tiers intéressé, quoique absent encore, à savoir la société future elle-même, qui a son représentant actuel dans la société présente. Le testament est un contrat trilatéral : l'homme y dispose pour un temps où lui-même ne sera plus et où d'autres hommes seront, avec une autre situation économique, politique, sociale. Prétendre que c'est là un acte analogue à tous les autres et où la société n'a rien à voir serait un paradoxe. Aussi le législateur de la révolution n'a-t-il fait qu'user d'un droit strict en réglant le mode et la distribution des héritages. Le principe de la réserve légale au profit des enfans, des parens, et même de l'époux survivant, est juste et n'est d'ailleurs que l'acquittement d'une dette, que

la reconnaissance d'un contrat. L'état est lui-même intéressé à maintenir par là et à favoriser le maintien de ce que M. Le Play appelle la famille-souche avec son patrimoine familial. Mais peut-être l'état se montre-t-il trop généreux lorsqu'il étend l'hérédité naturelle, en l'absence de testament, à des parens très éloignés souvent inconnus du mort. Le lien familial est ici tout artificiel et prend indûment la place du lien social, de la grande parenté civique. Dans les cas de ce genre, il y aurait justice à considérer la société comme l'héritier naturel de celui qui n'a conservé que ses liens sociaux. Dans tout héritage, d'ailleurs, on peut dire qu'il y a une part sociale encore plus évidente que dans la propriété. La réserve en faveur de la société se fait actuellement par l'impôt sur les successions, dont l'organisation présente est, par malheur, funeste aux petits héritages, qu'elle absorbe, et trop favorable aux grands.

Outre la rente foncière, la rente mobilière, et les accumulations excessives d'héritages, une quatrième cause qui peut immobiliser la propriété dans les mêmes mains, ce sont les associations à patrimoine inaliénable, non moins contraires au droit public que les « substitutions » de l'ancien régime. Sur ce point, les communautés religieuses sont encore trop habiles à éluder la loi. Les associations de capitaux industriels appellent aussi la surveillance de l'état. Elles peuvent, en effet, produire à leur tour les conséquences du monopole, car il y a telle société de capitaux assez considérable pour défier en fait la concurrence. De là le droit reconnu à l'état, même aux États-Unis, d'imposer un tarif aux services et aux produits des grandes compagnies, surtout anonymes, et de les soumettre à des conditions d'autorisation préalable, de publicité, de surveillance administrative. Notre législation contient, à ce sujet, des lacunes reconnues de tous les économistes (1).

Malgré les maux qu'elle engendre de nos jours, la guerre du capital et du travail est provisoire : elle est la caractéristique de

(1) « On voit, dit M. Leroy-Beaulieu, l'état créer sans motif des sociétés financières privilégiées dont il nomme les directeurs ou les gouverneurs, attribuant ainsi à des incapables de riches sinécures qui n'ont été gagnées d'ordinaire que par la courtisanerie et l'intrigue. On le voit encore tolérer un brigandage, une piraterie effrontée, sous le couvert des sociétés anonymes d'émissions d'actions ou d'obligations. L'état laisse de prétendus financiers, avec le secours d'une presse vénale, dérober audacieusement, publiquement, les épargnes des petites gens; il ne fait aucun effort pour arrêter les spoliations dont il est le témoin, dont beaucoup de membres des assemblées législatives, en leur qualité d'hommes privés, il est vrai, sont les complices et les bénéficiers. L'état, qui punit sévèrement l'escroc de bas étage et le voleur vulgaire, respecte, honore, charge de décorations et de cordons les grands détrousseurs du public. La corruption des sociétés anonymes est aujourd'hui la cause principale, presque la seule, des énormes fortunes. » (Page 566.)

notre époque, mais elle contient en elle-même le germe de la paix à venir. Le capital, en effet, souverain de notre siècle, a rendu la propriété infiniment plus mobile, plus divisible et plus circulante qu'elle ne l'était sous la forme immobilière. Le résultat du capital sera donc de répartir de plus en plus la propriété entre tous, d'en permettre à la fois, pour ainsi dire, la division entre les personnes et la réunion en associations : c'est un instrument d'analyse et de synthèse tout ensemble. Sans doute il a produit d'abord des accumulations d'argent analogues aux grandes propriétés territoriales; mais ces accumulations ne sont elles-mêmes que des associations de capitalistes, auxquelles pourront de plus en plus répondre les associations des travailleurs. De là deux camps en apparence irréconciliables, mais cependant composés d'hommes qui ne peuvent rien les uns sans les autres. Aussi arrivera-t-il un jour où les travailleurs eux-mêmes participeront de plus en plus au capital proportionnellement à leur travail. La solution idéale de l'antinomie économique serait la répartition la plus grande possible de la propriété et du capital parmi les travailleurs eux-mêmes. La propriété universalisée est le corollaire du suffrage universel, car l'être qui possède assez pour se suffire se possède seul lui-même et, en moyenne, est seul vraiment maître de son vote. Le pouvoir social que la propriété confère est semblable au faisceau du licteur : il est redoutable tant qu'il reste en une seule main, et, divisé entre tous, il donnerait une arme à tous. C'est là sans doute un idéal dont la complète réalisation est impossible, mais on peut s'en rapprocher progressivement. Pour nous, nous croyons que l'avenir est à la circulation rapide de tous les capitaux et à la facilité de tous les échanges, comme il est aux chemins de fer et aux télégraphes. Un privilège mobilisé et circulant sans cesse n'est plus vraiment un privilège, et le capital finira par communiquer sa mobilité à la terre même, qui cessera ainsi d'être un monopole (1).

(1) L'*act* Torrens, promulgué en 1858, dans l'Australie méridionale, est un grand progrès en ce sens : l'administration de l'enregistrement délivre aux propriétaires qui en font la demande un titre de propriété qui peut se transmettre d'un individu à l'autre par simple endossement : l'enregistrement remplace ainsi le notaire et se fait au prix du service rendu, non à titre d'impôt. Chez nous, au contraire, les droits de mutation sont énormes et l'état entrave la circulation de la propriété, qu'il devrait au contraire assurer. La transmission d'un immeuble entre vifs coûte 6 fr. 88 pour 100 de droits d'enregistrement, et 3 pour 100 d'acte chez le notaire; soit 10 pour 100. La propriété rurale, déduction faite des prix de la culture, ne rapporte en moyenne, d'après les statistiques du ministère des finances, que 2 fr. 89 pour 100. Conséquence : chaque mutation grève la propriété, en moyenne, d'une charge supérieure au revenu de trois années. La terre qui changerait de mains tous les trois ans et demi rapporterait zéro et deviendrait, pour ses possesseurs successifs, l'équivalent d'un jardin fruitier planté d'arbres morts. Il en résulte encore que les capitaux de circulation facile accaparent les gros bénéfices et la puissance aux dépens de cette terre qui

En outre, nous avons vu que l'état, sans enlever à personne de son droit, peut user lui-même du sien pour accroître, en face de la propriété individuelle, ce que nous avons appelé la propriété sociale, et pour favoriser ainsi une répartition moins inégale des richesses. Les ressources nouvelles que l'état pourrait se créer auraient, entre autres avantages, celui de rendre possibles les systèmes d'assurance universelle. M. de Laveleye a montré que, si les ouvriers épargnaient seulement les sommes énormes qu'ils consacrent, — eux qui n'ont pas le nécessaire, — à ce superflu funeste et abrutissant de l'alcool et du tabac, ils pourraient en vingt ans acheter toutes les manufactures où ils travaillent. D'autre part, ajouterons-nous, si ceux qui sont dans l'aisance épargnaient un peu de leur superflu et retranchaient quelque chose de leurs dépenses, souvent nuisibles, pour venir en aide aux travailleurs, ils pourraient avant vingt ans leur donner toutes les manufactures où ils travaillent. A plus forte raison, les assurances pourraient-elles mettre à l'abri d'une foule de misères, et cela au moyen de sommes relativement modiques, d'autant plus modiques que les assurances seraient plus généralisées. Ce qui fait la force des capitaux dans les sociétés modernes, c'est leur union et leur combinaison; pour le chimiste, l'acide nitrique isolé et le coton isolé n'ont guère de puissance, mais leur combinaison fera sauter des quartiers de roche et aplanira des montagnes. En face des capitaux associés, il faut que les travailleurs associent leur prévoyance et leurs épargnes, dont la force est centuplée par le régime des assurances.

La vraie assurance populaire pourrait s'appeler l'assurance du capital humain : elle a pour objet principal de l'assurer contre la destruction prématurée par la mort et contre le chômage. M. Brentano a montré que l'ouvrier, pour être garanti, devait contracter quatre assurances différentes : 1° une assurance ayant pour objet une rente destinée à nourrir et à élever ses enfans dans le cas où il mourrait prématurément : « c'est, dit M. Léon Say, la garantie du renouvellement de la classe ouvrière; » 2° une assurance de rente pour ses vieux jours; 3° une assurance pour le cas d'infirmités, d'accidens et de maladie; 4° une assurance pour le cas de chômage par suite du manque de travail. M. Engel, dans ses statistiques, évalue à 0 fr. 60 par jour le prélèvement nécessaire pour réaliser

n'est aujourd'hui ni assez immobile entre les mêmes mains, comme elle le fut dans le système primitif, ni assez mobile de main en main, comme elle le sera dans le régime à venir. Pour faciliter cette mobilisation, plusieurs économistes ont proposé, outre l'adoption de l'*act* Torrens comme procédé facultatif, la constitution de grands domaines qu'exploiteraient des sociétés par actions avec émission des titres dans le public : quiconque voudrait participer aux avantages de la propriété et de sa plus-value lente, mais certaine, n'aurait qu'à acheter une action de 500 francs.

cette quadruple assurance, et beaucoup d'économistes pensent que, dans un avenir peu éloigné, ce prélèvement de 0 fr. 60 sur le salaire journalier ne rencontrera d'autre obstacle que des habitudes d'ivrognerie et de dissipation. Or, grâce à la solidarité croissante qui se manifeste dans nos sociétés modernes entre un citoyen et les autres, l'imprévoyance de l'un retombe la plupart du temps sur les autres. C'est en vertu de ce principe qu'on oblige à éclairer la nuit les voitures, à faire ramoner les cheminées pour éviter les incendies, etc. Si on venait à reconnaître un jour qu'il y a un intérêt majeur à rendre obligatoire l'assurance contre l'incendie, on pourrait tout aussi bien l'imposer que l'on impose les précautions contre l'incendie. Dans l'ordre intellectuel et moral, l'état a le droit d'exiger le minimum d'instruction nécessaire à l'exercice des droits de citoyen, surtout du droit de suffrage, car nous sommes tous intéressés à ce que ceux qui partagent avec nous le pouvoir de contribuer au gouvernement ne soient pas dans un état de servitude et d'incapacité réelles. En vertu du même principe, l'état peut, sans violer la justice et au nom de la justice même, exiger des travailleurs un minimum de prévoyance et de garanties pour l'avenir; car ces garanties du capital humain, qui sont comme un minimum de propriété essentiel à tout citoyen vraiment *libre* et *égal* aux autres, sont de plus en plus nécessaires pour éviter la formation d'une classe de prolétaires fatalement vouée soit à la servitude, soit à la rébellion. Outre que le travailleur imprévoyant n'a du citoyen libre que le nom, il finit toujours par retomber, lui ou les siens, à la charge de la charité publique. L'état et les communes ont parfaitement le droit de prendre d'avance, au nom de tous, leurs précautions contre une charge qui finira par incomber à tous. Enfin le père de famille n'a pas plus le droit de pratiquer l'imprévoyance absolue au point de vue matériel qu'il n'a le droit de la pratiquer au point de vue intellectuel et moral, car sa famille entière sera un jour victime de cette imprévoyance, puis, après sa famille, la commune et l'état. C'est donc au nom même de la justice, de la liberté et de l'égalité, qu'on peut établir pour l'individu l'obligation d'assurer en sa personne le capital humain par un minimum de garanties. Il n'y a là aucun « socialisme d'état, » quoi qu'en dise M. Léon Say; c'est une simple précaution de tous envers chacun, et cela au bénéfice de chacun : les intérêts, sur ce point, sont aussi harmoniques que les droits. Ne nous laissons pas, encore ici, distancer par l'Allemagne, comme pour le service obligatoire et pour l'instruction obligatoire (1).

Les économistes, — en particulier M. Leroy-Beaulieu, — n'ont

(1) La seule question qui nous semble pouvoir admettre des solutions diverses, c'est de savoir si l'état doit lui-même se changer en une société d'assurances, ou simplement donner sa garantie à des sociétés particulières. Ce qui est certain, c'est que l'as-

pas épargné leurs objections aux projets d'assurance universelle et obligatoire avec concours de l'état. Ces objections sont tirées : 1° de l'accroissement d'impôts nécessaire pour constituer l'apport de l'état à la caisse d'assurances ; 2° du renchérissement de la vie causé par l'augmentation de prix où les industriels chercheraient un dédommagement à leur cotisation personnelle. — A la seconde objection on peut répondre : Les travailleurs gagneraient plus en tant qu'assurés qu'ils ne perdraient en tant que consommateurs. Les patrons, d'ailleurs, ont eux-mêmes intérêt à ce que les ouvriers soient dans une situation meilleure ; de plus, ils ont généralement assez d'intentions charitables pour ne pas refuser de contribuer à une organisation intelligente et en somme économique de la fraternité. Quant à l'objection tirée des impôts, elle est plus grave. Elle perd cependant de sa valeur si on songe qu'ici encore l'ouvrier profite plus de l'impôt destiné aux assurances qu'il n'en est grevé. L'objection tombe même tout à fait si on admet la possibilité de ressources nouvelles pour l'état.

En résumé, la conclusion qui nous semble ressortir de cette étude, c'est que l'individualisme absolu et le socialisme sont également faux ; qu'il y a dans toute propriété, théoriquement considérée, une part individuelle et une part sociale ; que, dans la pratique, l'exacte distribution de ces parts supposerait une *mesure* absolue de ce qui est dû à chacun selon ses œuvres ; qu'une telle justice « distributive » est une chimère, et qu'il faut s'en tenir à des conven-

surance a ce caractère de ne pouvoir être entreprise par un individu ; elle ne peut l'être que par des sociétés, et la seule raison de choisir est dans le bon marché ainsi que dans l'excellence de l'administration. Les partisans de l'état soutiennent que, plus la société d'assurances est vaste, nombreuse et centralisée, plus la prime se réduit. Ils ajoutent que les opérations de l'assurance ont leur analogue dans beaucoup d'opérations administratives, telles que les caisses de retraites pour les fonctionnaires, les veuves, les orphelins ; la police des constructions ressemble à l'assurance immobilière, la perception des contributions directes ressemble à l'encaissement des primes ; les affaires de banque confiées à l'état ressemblent à l'administration et au placement des capitaux d'assurance. Les adversaires de l'état préfèrent lui confier simplement un droit de contrôle et réclament la réforme de nos législations dans le sens des lois adoptées par les États-Unis pour la « surintendance des assurances. » Enfin une opinion intermédiaire admet que l'état contribue pour sa part à payer la prime, comme en Allemagne, tout en laissant aux individus le choix entre les diverses sociétés reconnues par l'état. On verra dans le livre de M. Charles Grad et dans celui de M. Say l'exposé et la critique de la loi allemande sur les sociétés de secours mutuels, qui oblige tout travailleur dont le salaire ne dépasse point 7 francs à faire partie d'une société d'assurance mutuelle contre la maladie. Les patrons sont tenus de faire inscrire leurs ouvriers et de prendre à leur charge le tiers de la cotisation. Quant à la loi sur l'assurance contre les accidens, elle est encore pendante. En Italie, une loi sur le même objet a été votée et organise une *Caisse nationale d'assurances contre les accidens du travail*, mais sans obliger les ouvriers à s'assurer.

tions ayant pour base des moyennes générales. Mais, sans s'arroger la tâche impossible de l'absolue justice distributive, qui aboutirait à l'injustice, l'état a cependant, croyons-nous, un rôle à jouer dans la circulation des richesses. Selon les purs individualistes, nous l'avons vu, ce rôle serait tout négatif : « Laissez faire, laissez passer; » selon les socialistes, il consisterait à tout faire. Ni les uns ni les autres ne nous semblent avoir compris les vraies attributions de l'état. Ce dernier, outre la justice négative et répressive, a encore une œuvre de justice positive et réparatrice qui lui permet de se réserver des moyens d'action, des ressources, des capitaux, pour les employer soit à la diffusion de l'instrument de travail par excellence, l'instruction générale et professionnelle, soit à l'encouragement ou à l'initiative des institutions philanthropiques. Au lieu de tendre à se dessaisir de tout ce qu'il possède ou peut posséder, les principes de la science économique autorisent l'état, en face de la propriété privée et toujours sacrée, à former une propriété collective, à l'accroître, à l'employer au profit du plus grand nombre. L'état pourra ainsi substituer de plus en plus aux impôts, qui pèsent surtout sur les masses, des ressources qui lui soient volontairement prêtées ou plutôt qui soient le revenu naturel de la propriété publique. C'est, nous l'avons vu, le phénomène de la plus-value progressive des propriétés qui fournit au socialisme contemporain son principal argument; or il y a deux moyens de faire tourner à l'avantage de la société entière une plus-value qui tient à l'accroissement des relations sociales. Le premier, c'est de faire circuler le plus possible le bénéfice entre les individus : pour cela, il faut mobiliser de plus en plus la propriété, ce qui permettra sa diffusion entre tous les individus et en même temps le groupement des propriétés par l'association. Le second moyen, c'est de maintenir à côté de la propriété individuelle la propriété collective et sociale, comme source de revenu collectif. Par là, les économistes le reconnaissent eux-mêmes, on obtiendrait ce merveilleux résultat de remplacer peu à peu les charges de tous par des profits pour tous, de substituer à la dette publique une richesse publique, enfin de dégrever entièrement ces énormes budgets qui sont une cause d'inquiétude croissante. Ainsi c'est le libéralisme bien entendu qui fournit la solution la plus philosophique du problème, car il laisse leur juste part et leur libre essor à ces trois formes de propriété également légitimes : les propriétés individuelles isolées, les propriétés individuelles associées, enfin la propriété publique et nationale. On pourrait résumer le libéralisme économique dans cette formule : — Les individus libres propriétaires dans l'état libre propriétaire.

ALFRED FOUILLÉE.

UNE

CONVERSION

I.

— C'est une lettre pour M. le curé, dit le gamin en sabots qui s'était arrêté au seuil du presbytère.

La servante, occupée dans sa cuisine à un savonnage, essuya ses mains toutes blanches de mousse pour prendre le pli qu'on lui tendait.

— M. le curé est en train de lire son bréviaire. Faut-il le déranger? Demande-t-on une réponse?

— Je n'en sais rien, répliqua l'enfant; on m'a dit d'attendre.

Elle lui fit signe d'entrer et de s'asseoir, tandis que, d'un pas alourdi par les années, elle se dirigeait vers le jardin. Un jardin de curé, s'il en fut, avec ses petites allées droites, bordées de buis, faites pour servir de promenoir à une pensée recueillie, et les murs élevés qui le séparaient de toute distraction extérieure ne laissant apparaître que le sommet de la croix la plus haute du cimetière voisin. Des ifs, au feuillage noir, marquaient l'angle de chaque plate-bande fleurie, alternant avec des carrés de légumes, le tout soigneusement cultivé par M. le curé lui-même, qui ne craignait pas de relever sa soutane pour bêcher et pour arroser en guise de récréation. Sur la margelle ensoleillée du vieux puits, tout enveloppé de lierre, un

chat bien nourri se pelotonnait en mêlant un ronron de béatitude au bourdonnement léger des abeilles qui tourbillonnaient comme enivrées au-dessus des lis en fleur, dont le parfum chargeait l'air brûlant de cette après-midi d'août. Sous une tonnelle, au fond de laquelle ressortait, blanche dans l'ombre, une statue de la Vierge, M. le curé s'était mis à l'abri des rayons trop ardens qui, du ciel sans nuage, tombaient alentour en pluie de feu.

La tête, un peu hâlée, au profil de médaille, appuyée contre la paroi de verdure, le doigt passé dans un livre, il méditait. Depuis cinq ans déjà, si jeune qu'il parût, cette même heure le trouvait régulièrement absorbé dans la contemplation des devoirs quotidiens de son ministère, songeant au bien qu'il y aurait encore à faire, toujours mécontent de lui-même, quoiqu'il prodiguât sans compter son temps, ses forces, et le peu qu'il avait d'argent. Le cercle où s'agitait son activité infatigable était bien restreint; cette âme énergique en souffrait sans trop se l'avouer. Sa vocation l'eût conduit vers la vie d'un missionnaire ou d'un aumônier de régiment; il y avait en lui du soldat, le goût décidé des héroïques aventures; mais le père de l'abbé Fulgence, un simple vigneron, n'avait donné son fils unique à Dieu qu'à la condition de ne pas le perdre de vue tout à fait et de lui laisser courir le moins de dangers possible. Ce curé de campagne, arrêté par l'obéissance filiale dans un sublime élan, n'avait point renoncé pour l'avenir à ses premiers rêves. Il y revenait malgré lui, tout en travaillant, sans beaucoup de succès, à catéchiser les polissons du village. Sa secrète douleur était de voir qu'il ne réussissait qu'à imposer autour de lui la lettre de la religion. Hommes et femmes ne manquaient guère la messe; chez la plupart, toutefois, cette apparente dévotion n'était que routine; elle ne guérissait pas celui-ci de l'avarice, celui-là de l'ivrognerie, elle n'empêchait pas les mariages d'être trop souvent une réparation nécessaire. Éveiller l'enthousiasme de la vertu au fond de ces épaisses natures eût été impossible. Les habitans d'Arc-sur-Loire végétaient de la naissance à la tombe, âpres au gain, uniquement curieux d'empiler leurs écus, prompts à envier la récolte du voisin, le front courbé vers la terre, qu'ils fouillaient pour en arracher tout ce qu'elle peut donner, sans jamais chercher au-delà, ni meilleurs ni pires, en somme, que tous les paysans, ayant même sur nombre d'entre eux cette supériorité de savoir lire. Nos départemens du Centre passent pour éclairés, mais ces lumières, qui ne s'appliquaient à rien de spirituel, étaient loin de satisfaire le jeune prêtre; il n'avait encore fait aucune des conquêtes que se promettait son ambition; le mal et le bien autour de lui manquaient de grandeur ou plutôt n'existaient presque pas. Toutes les brebis du troupeau

avaient une physionomie uniforme, insignifiante. Point de consciences tourmentées, point de repentirs féconds, point d'aspirations généreuses; elles se traînaient pas à pas dans l'ornière commune, sans autre préoccupation que le souci constant du pain de chaque jour. Et, ailleurs, il y avait des païens à convertir, des pécheurs à sauver!

Un zèle aussi ardent qu'inutile dévorait l'abbé Fulgence. Il se dressait seul de son espèce au milieu des trivialités environnantes, comme un chêne s'élève au-dessus des menues broussailles qui voudraient l'étouffer. Vraiment cette comparaison avec un noble chêne venait d'elle-même à l'esprit, en présence de la solidité physique et morale que révélaient chez lui les traits, la tournure, l'accent, tout l'ensemble d'une personnalité singulièrement frappante. Rien des allures timorées à l'excès que l'ecclésiastique à ses débuts rapporte presque toujours du séminaire. L'œil gris d'acier de l'abbé Fulgence arrêtait sur les femmes un regard franc que ne troublait aucune timidité; si on lui eût fait entendre que quelques-unes remarquaient la belle prestance de M. le curé, le brillant sourire qui dissipait parfois l'expression habituellement pensive de ses traits réguliers, l'épaisse chevelure noire et bouclée où la tonsure s'enfonçait toute petite en un cercle bleuâtre, il aurait trahi d'un mot bref et indifférent ce secret dédain que le prêtre absolument détaché des biens de la vie éprouve toujours pour le sexe perfide en sa faiblesse, pour l'éternelle pierre d'achoppement des saintes résolutions, dédain voilé sans doute, adouci par la charité, mais d'autant plus profond quand il n'est mêlé d'aucune crainte. Les tentations pour l'abbé Fulgence partaient de plus haut; elles le poussaient vers les travaux lointains et périlleux de l'apostolat. Il eût cent fois préféré le martyre à la besogne terre à terre que lui imposait l'heure présente. Ses sentimens ressemblaient à ceux de la jeune épousée, qui, s'étant forgé d'avance un roman, reste tout à coup prisonnière entre les murs de glace d'un mariage de raison.

— Monsieur le curé! dit à deux pas de lui Ursule, la vieille servante.

Il n'entendit pas.

L'abbé Fulgence repassait en lui-même, pour la centième fois, ce chapitre de regrets douloureux que chacun de nous porte écrit plus ou moins lisiblement au fond de sa conscience et qui pourrait être intitulé : *Forces perdues*. Il se disait tristement qu'avec ou sans son secours, les honnêtes gens d'Arc-sur-Loire seraient honnêtes d'une façon qui n'admettait pas de progrès, et que cependant il lui fallait continuer à marcher auprès d'eux, en les aiguillonnant d'un appel monotone comme celui du toucheur de bœufs. Peu à peu, fatale-

ment, il descendrait en quelque sorte à leur niveau. Qu'avait-il à faire aujourd'hui, par exemple, tandis que toutes les pensées de ses ouailles étaient tendues sur l'importante question de rentrer les blés avant l'orage? Régler de son côté quelques menus détails d'administration, de casuel, qui lui étaient particulièrement odieux. Il haussa les épaules et reprit son bréviaire.

— Monsieur le curé,.. une lettre!.. répéta Ursule, pénétrant cette fois sous la tonnelle.

— Une lettre?

L'heure du facteur était depuis longtemps passée; la correspondance par écrit n'avait jamais été en usage entre les paroissiens d'Arc-sur-Loire et leur pasteur.

— Donnez, dit-il, tout surpris.

Quelque chose d'insolite arrivait, quelque chose qui n'était pas le train de tous les jours.

— Est-ce possible?.. On me demande à La Prée.

— A La Prée! s'écria Ursule comme un écho. Chez ces hérétiques!.. Voilà un événement, par exemple!

— Il faut que je sache... Dites que j'irai, comme on le désire, ou plutôt, non... Que le messager ne parte pas seul... Je suis prêt.

Il se leva un peu agité, traversa le jardin à grands pas, tout en relisant la lettre, deux lignes d'une écriture hésitante qui ne lui apprenaient rien, sinon qu'une personne malade et malheureuse avait besoin de le voir sans retard.

C'était assez, du reste. L'abbé Fulgence prit son chapeau, son bâton et, sans faire une question, se laissa conduire par le petit paysan qui était venu le chercher, tandis qu'Ursule, plantée devant la porte du presbytère, suivait des yeux, le long de la route, la haute figure noire qui tranchait sur l'éclat aveuglant de la poussière ensoleillée.

— Qu'est-ce donc qu'ils lui veulent? se demandait-elle avec une vague inquiétude.

II.

La Prée, un domaine important situé loin du village, dans une ceinture opulente de blés et de vignobles, est la dernière forteresse que le protestantisme, jadis puissant dans cette province, conserve encore sur la commune d'Arc. Le nom de ses propriétaires, nom qui à l'origine fut sans doute un sobriquet significatif, rappelle le vieux temps des premiers prêches nocturnes et de la croyance populaire au lutin qui les protégeait. La famille Le Huguet avait

habité le pays, de génération en génération, depuis cette époque reculée, dans un isolement explicable lors des guerres et des persécutions, mais singulier aujourd'hui, où l'égalité des cultes est proclamée de droit et de fait. Cet isolement, qui n'empêchait pas l'estime publique et l'espèce de considération d'un ordre supérieur dont décide le plus ou moins d'argent, tenait sans doute à la physionomie tout exceptionnelle du nid de huguenots en question, retranché à l'écart dans les vieilles habitudes et les souvenirs héréditaires. Non que les Le Huguet fissent étalage de la foi qu'ils étaient seuls à conserver ; on était tout près de les croire sans religion puisqu'ils ne fréquentaient aucune église. Une grande distance les séparait du chef-lieu, et ils n'eussent trouvé que là un ministre de leur culte; aussi se bornaient-ils à faire intervenir celui-ci aux rares solennités de la vie : mariage, baptême ou enterrement, se passant le reste du temps de toute pratique extérieure.

— Il n'est rien,.. il est des nôtres,.. disaient de confiance, en parlant de François Le Huguet, les deux ou trois libres penseurs communément désignés sous le nom de *rouges* dans la population d'Arc-sur-Loire.

Ceux-là se trompaient fort. Le maître de La Prée, bien qu'il n'eût plus l'occasion d'aller au prêche, aurait souffert, comme ses aïeux, le bûcher ou l'exil plutôt que de renier les croyances auxquelles il tenait par un âpre instinct comme au sang de ses veines. Il était son prêtre à lui-même, lisait régulièrement tous les soirs, pour l'édification de sa femme et de ses enfans, quelques versets de la Bible dans une vieille édition jaunie, usée à toutes les pages, qui portait la date de 1588. Cette Bible représentait la relique sacrée, l'autel autour duquel on se réunissait, la pierre fondamentale de la maison, où tout se ressentait apparemment de sa présence, car jamais coquille et son contenu ne différèrent davantage des coquilles environnantes. Les autres fermes, depuis la plus pauvre jusqu'à la plus riche, avaient entre elles un air de famille, avec leur clôture d'épines, le désordre, souvent pittoresque, de la cour encombrée de fumier, d'instrumens aratoires, de volailles et de pourceaux en liberté, d'enfans mal débarbouillés, sauf le dimanche. Tout le monde est propre dans l'Orléanais, mais d'une propreté relative. Chez les Le Huguet, on se serait cru en Suisse ou en Hollande, devant ces murs blanchis à la chaux, ces barrières peintes en vert cru, cette froide symétrie. Dès le premier pas dans la cour d'exploitation chacun constatait une différence qui devait s'étendre des objets extérieurs au caractère. Les provisions d'engrais remplissaient des fosses *ad hoc*, sans qu'un brin de paille dépassât la marge de pierre, le sol était sarclé, les animaux enfermés dans

leurs parcs respectifs, qui dessinaient des carrés géométriques scrupuleusement nettoyés. Tout ce qui sortait de la laiterie des Le Huguet, beurre et fromage, était reconnu sur le marché; on se disputait les domestiques qui avaient servi chez eux, car ils devaient être formés à l'ordre, au travail, à la bonne conduite. Le maître passait pour un homme sévère, d'humeur taciturne. Il fréquentait ceux du village le moins possible, il ne recherchait personne parmi les bourgeois, bien que sa situation de grand cultivateur lui donnât le droit de frayer avec eux. Malgré ses mains calleuses et ses façons brusques, il imposait par sa réserve même; on ne le devinait pas aisément; nul avec lui ne se sentait à l'aise. D'une stricte honnêteté en affaires, il faisait cependant prévaloir ses intérêts sans abondance de vaines paroles; tous ses actes trahissaient un fond de sagacité, de justice rigoureuse, et de secrète méfiance. En réalité, il se tenait sur la défensive, étant seul contre tous, traité d'Antéchrist par les dévots et d'étranger par l'ensemble de la population, qui ne formait, pour ainsi dire, qu'une famille, grâce à l'étroitesse des liens de parenté, tandis qu'aucun Le Huguet n'avait depuis plus d'un siècle fait alliance avec ses voisins.

Mme Le Huguet était de race germanique, bien que native d'Orléans; molle et grasse, elle rappelait une matrone de Holbein. Cette bourgeoise de campagne, ordinairement silencieuse, tout entière à la direction du ménage, paraissait quelque peu asservie sous le double joug de son mari et de ses filles, ce dernier léger et charmant, il est vrai, et longtemps porté avec bonheur par la mère idolâtre. Elles étaient trois, — de vraies demoiselles, — élevées jusqu'à l'âge de quinze ans dans un pensionnat de la ville, où elles avaient appris à jouer du piano. Des romans leur arrivaient d'un cabinet de lecture par la poste; on en jasait un peu.

Elles étaient décidément originales,.. très fières et, avec cela, point coquettes, disait-on. Une certaine sévérité puritaine dans leur mise empêchait le vulgaire de s'apercevoir qu'elles fussent réellement élégantes. Chaussées de façon à braver les chemins défoncés par l'hiver, vêtues ordinairement de lainages sombres, coiffées de petits chapeaux à demi masculins, elles offraient une vague ressemblance avec de jeunes *misses*. L'aînée était mariée maintenant; elle avait épousé un gros tanneur tourangeau. Entre les deux cadettes il existait une différence d'âge considérable. Souvent la petite Suzette se montrait ici ou là, conduisant elle-même une mignonne charrette anglaise attelée d'un âne pomponné de rouge. Elle répondait aux saluts d'un petit air effarouché qui était la gentillesse même, parlait peu, du reste, comme tous les Le Huguet.

Quant à l'autre sœur, celle qu'on nommait Mlle Simone, depuis de longs mois elle demeurait invisible; on la savait malade.

Le docteur allait régulièrement à La Prée deux fois par semaine; encore arrivait-il qu'on l'appelât dans l'intervalle; il y avait huit jours au moins que son cabriolet passait tous les matins se dirigeant de ce côté. C'était dommage!.. une si jolie fille! la plus jolie des trois,.. une taille de reine! Et quelles couleurs roses elle avait en revenant de pension! Mais elle était *tombée de la poitrine* peu à peu, et bientôt peut-être elle irait rejoindre, tout au bout du cimetière, les générations de Le Huguet qui reposaient sous la grande pierre blanche, isolés dans la mort comme ils l'avaient été durant la vie, et, là comme ailleurs, faisant scandale. L'épais gazon du champ de mort était planté de croix petites et grandes : il fallait que les gens de La Prée fussent des païens tout de bon pour se passer de ce symbole. Chrétiens? non pas. Ils le disaient, mais nul ne voulait y croire. N'avaient-ils pas répondu à Catherine, leur fille de basse-cour, qui proposait de faire pour mademoiselle une neuvaine à la sainte Vierge, qu'ils ne permettaient pas, chez eux, de ces superstitions? En attendant, ils étaient malheureux.

Le père se déridait moins que jamais; ses lèvres minces et serrées ne proféraient aucune plainte, mais il y avait quelque chose de navré dans l'accent rauque avec lequel cette bouche impérieuse laissait désormais tomber un ordre; la mère avait tout à coup vieilli de dix ans, et la petite Suzette, quand les curieux lui demandaient des nouvelles de sa sœur, répondait, prête à pleurer :

— Elle va toujours de même.

Le curé, comme les autres, avait entendu parler de cette maladie. Sa pensée s'était naturellement portée tout de suite vers la mourante. Mais que désirait-elle de lui?.. Son imagination travaillait... Il s'agissait d'une recommandation mystérieuse et suprême ou d'un aveu peut-être, d'un de ces aveux qui prouvent la nécessité humaine autant que divine du sacrement de pénitence et qui ont poussé, dit-on, certains protestans harcelés de scrupules, certaines protestantes plutôt, dans le confessionnal où ils pouvaient être écoutés, sinon absous. — Si c'était autre chose encore! Si la grâce avait parlé à cette âme obscurcie, dissipant ses ténèbres, s'il allait avoir l'honneur insigne de la conduire à Dieu?.. Le cœur de l'apôtre se gonflait d'espérance.

Une fois il adressa la parole au garçonnet qui lui servait de guide et dont les pieds nus effleuraient lestement le chaume devant lui, car, toutes les moissons étant faites de ce côté, ils marchaient à travers champs.

— Comment t'appelles-tu?

— Baptistin.

— Tu es domestique à La Prée?

— Non pas; j'étais venu du hameau de Guignes y glaner avec ma mère. Mme Le Huguet, qui me connaît, m'a remis le petit papier en me défendant de dire à personne où je le portais.

— Il y a des malades dans la maison?

— Oui, depuis longtemps, une des demoiselles.

— Et elle a besoin de moi?

— Je ne sais pas. J'ai fait ce qui m'était commandé. En route, j'ai rencontré M. Le Huguet, qui regardait couper le blé du côté de la Petite-Croix. Il m'a demandé où je courais comme ça. J'ai répondu que j'allais au bourg chercher des provisions. S'il savait que j'ai menti, je serais rudement secoué. Ce que M. Le Huguet peut le moins souffrir, c'est le mensonge. Il aimerait encore mieux, je crois, être volé, quoique pourtant...

Le gamin s'interrompit et devint rouge jusqu'aux oreilles. Il se rappelait la plus forte correction qu'il eût reçue de sa vie, un jour que le propriétaire de La Prée l'avait surpris dans son verger en train de croquer des pommes.

III.

M. le curé marcha longtemps, conduit par le petit Baptistin. Si le village d'Arc proprement dit ne se compose que de quelques maisons haut perchées sur le coteau qui domine la Loire et ses grandes courbes sablonneuses, la commune s'étend au loin dans la plaine, et les terres des Le Huguet en marquaient l'extrême limite. Déjà le soleil commençait à baisser quand, au tournant de la route qu'ils avaient rejointe, se montra la longue barrière verte précédant un groupe compact de bâtimens simples, à un seul étage, sans caractère, et lavés partout d'un blanc criard. Sur le seuil, une femme semblait attendre, en regardant à droite et à gauche, d'un air d'impatience, une petite femme courte et grasse, dont le tablier de soie noire apparaissait sous la cotonnade à demi relevée pour le protéger, ses cheveux gris d'argent embéguinés de mousseline, le trousseau de clés des ménagères à la ceinture. Lorsqu'il fut près d'elle, l'abbé s'aperçut que son visage marbré portait des traces de larmes : c'était Mme Le Huguet. Après avoir éloigné d'un geste le petit Baptistin :

— Monsieur, lui dit-elle, je vous avoue que vous n'êtes pas ici de mon gré, encore moins de celui de mon mari, qui ne doit jamais avoir connaissance de votre visite. J'ai réussi pour un instant à écarter tout le monde... Entrez vite.

— Cependant, répliqua le curé interdit, cette lettre, madame, est de votre main, je suppose?

Mme Le Huguet s'essuya les yeux avec agitation :

— Il a bien fallu consentir!.. J'ai eu tort sans doute... Mais quand une morte vous en supplie, ajouta-t-elle en sanglotant, que voulez-vous qu'on fasse? Pouvais-je résister jusqu'au bout, moi, sa mère?

— Entrez, je vous dis... Il serait homme à vous tuer s'il se doutait...

Elle lui fit traverser la cour, tourner l'angle de la maison. De ce côté, quelques degrés de bois montaient extérieurement au premier étage. Mme Le Huguet, précédant toujours le curé, tira une clé de sa poche et, après avoir jeté de nouveau des regards furtifs autour d'elle, ouvrit une petite porte qui surmontait la marche supérieure, puis elle pria le jeune prêtre d'attendre dans sa lingerie, qu'encombrait, — elle s'en excusa, — une récente lessive. De la chambre voisine où elle était entrée partit un faible cri aussitôt étouffé; il y eut un bruit d'étoffes froissées, des chuchotemens rapides; après quoi, Mme Le Huguet reparut et lui montra le chemin en s'effaçant.

L'abbé Fulgence se trouva dans une grande chambre dont les volets entre-bâillés ne permettaient à la lumière de pénétrer que sous forme de demi-jour. Celle des fenêtres qui ouvrait sur la cour avait été condamnée; c'était du jardin que montaient à travers les plis des rideaux ces parfums d'œillets et de lavande trop capiteux pour les nerfs d'une malade. Sur le lit, très large et drapé de toile perse, quelqu'un se souleva faiblement à la vue du curé. D'abord il n'y prit pas garde, s'étant retourné pour voir si la personne qui l'avait introduit le suivait. Non; la porte venait de se refermer derrière lui, et il était seul, seul en face de la pâle apparition, qui, au fond de l'alcôve, se confondait avec la blancheur des draps. Toutefois l'œil de l'abbé Fulgence, s'habituant à cette quasi-obscurité, découvrit une femme, une jeune femme aux grands yeux éteints dans le cercle noirci qui les creusait, au teint de cire. Seuls de tout son être, ses cheveux, d'un brun doré, luisans et touffus, semblaient vivre; ils avaient été tressés dans toute leur longueur, en deux nattes épaisses qui, encadrant le visage et la poitrine, se continuaient sur le lit. Au reste, on eût dit la statue d'un tombeau. Cependant, comme le prêtre approchait, une rougeur hectique colora les pommettes, et les mains, crispées l'une dans l'autre, se desserrèrent; elle murmura :

— Je vous remercie!..

Alors seulement, il la reconnut ou plutôt se rappela une figure dont celle-ci n'était que l'ombre et qui avait souvent traversé son chemin sans qu'il se fût jamais soucié de demander : — Qui est-elle? — Cette figure, oubliée jusque-là, il la revit dans une rapide

évocation, mieux qu'il ne l'avait fait dans la réalité; même il fut étonné, ne lui ayant accordé autrefois nulle attention, n'y ayant pas une seule fois pensé depuis, de s'en souvenir si bien tout à coup.

— Vous êtes Mlle Simone? dit-il, en s'asseyant au chevet du lit, comme il avait coutume de le faire chez tous les malades, avec une affectueuse familiarité, sans attendre qu'on l'y engageât.

Elle sourit tristement à ce nom.

— Je ne suis plus rien, répondit-elle, rien qu'une fille qui va mourir.

— Qui sait? Dieu est là et sa puissance n'a pas de bornes. C'est vous, mon enfant, qui m'avez fait appeler?

Une rougeur plus vive, brûlante et douloureuse à voir, s'alluma au creux des joues et elle détourna la tête pour l'ensevelir dans l'oreiller avec une étrange confusion. Puis une toux rauque la prit, secouant ses frêles épaules. Cette toux, cette maigreur presque diaphane, d'autres signes funestes, n'avertirent que trop le curé. La phtisie à son dernier degré minait cette malheureuse, ne laissant qu'une enveloppe terrestre, déjà presque immatérielle, aux horreurs prochaines du sépulcre. Renversée, haletante, le front moite, elle fixa sur lui des yeux dont l'expression l'eût gêné s'il n'avait pas déjà rencontré chez plus d'un moribond cette intensité du regard par lequel ils semblent s'approprier d'un dernier effort tout ce qui va leur échapper à jamais.

La pendule placée sur la cheminée scandait solennellement les minutes et un autre bruit étouffé sembable au battement éperdu d'un cœur en désarroi se mêlait à ce tic-tac régulier, qui longtemps remplit le silence.

L'abbé attendait; enfin il essaya de secouer cette timidité ou cette indécision :

— Que puis-je faire pour vous?

— Oh! dit-elle, vous avez déjà fait beaucoup plus que je n'osais espérer, puisque vous êtes ici.

— Le Dieu que je sers m'ordonne la charité, répliqua simplement le jeune prêtre. C'est mon devoir de courir sans hésiter, sans chercher même à m'expliquer leurs motifs, auprès de tous ceux qui souffrent et qui me demandent.

Elle gémit comme s'il l'eût blessée. Un écho douloureux répéta :

— Votre devoir!

Et le silence se rétablit pendant quelques instans.

— Votre devoir, reprit-elle, vous empêchera sans doute de revenir. N'importe vous saurez,.. vous aurez lu,.. car parler me serait impossible,.. je n'oserais pas, j'aurais honte...

De nouveau le peu de sang qui lui restait monta brusquement

jusqu'à son front, avivant ses prunelles sombres noyées de pleurs. Elle réussit à se soulever avec une contraction des traits qui exprimait tant de souffrance que le prêtre se rapprocha machinalement afin de lui prêter secours, mais aussitôt elle avança le bras, comme alarmée; le tenant ainsi à distance, elle fouilla sous son oreiller.

— Vous promettez de lire? dit-elle, en lui remettant un livre plat relié en chagrin et au fermoir duquel pendait une petite clé. C'est une confession,.. une confession à l'article de la mort, vous le voyez bien. On doit être indulgent pour celles-là.

En prenant le livre, il effleura ses doigts fluets, qui tressaillirent à ce contact comme les feuilles d'une sensitive.

— Ah! dit-elle dans un sanglot, quand vous saurez, vous ne reviendrez pas.

— Rien ne m'empêchera de vous apporter des consolations, répondit-il ému de pitié profonde.

Sa physionomie morne s'éclaira soudain.

— Ne doutez pas de la miséricorde de celui qui peut tout pardonner.

— Je ne doute que de vous, répondit-elle précipitamment, — et elle allait ajouter quelque chose, quand Mme Le Huguet, entr'ouvrant la porte, dit sans se montrer, avec un accent d'angoisse contenue :

— Voilà l'heure où ton père revient toujours des champs.

— Adieu!.. murmura la malade.

— Au revoir! répondit le curé.

Il s'aperçut qu'elle faisait le geste indécis de lui tendre la main, et songeant que son divin maître n'eût pas refusé de toucher la Chananéenne, il prit cette main avec la gaucherie d'un homme qui s'est interdit de telles privautés. Quelle fut sa surprise, presque son effroi, de sentir sa propre main attirée vers des lèvres tremblantes qui s'y posèrent comme une empreinte de feu? Sans savoir ce qu'il faisait, il sortit de la chambre et se trouva sur le grand chemin avant d'y avoir pensé.

L'idée que la pauvre fille avait le cerveau dérangé, qu'elle agissait dans le délire, lui vint alors, et il s'y arrêta; ce mouvement spontané avait dû être une inspiration de la fièvre. L'aventure tout entière semblait si étrange en somme, qu'il aurait presque cru à un rêve, si le petit livre à serrure n'eût été là dans sa poche, l'invitant à lire, à savoir...

De minute en minute, tandis qu'il marchait, sa curiosité devenait plus forte. A la fin il n'y put résister et, s'asseyant au bord de la route, sous un bouquet d'arbres qui ombrageait le talus gazonné, il se plongea dans la lecture qui devait lui donner la clé de ce mys-

tère; c'était à l'heure calme qui suit immédiatement le coucher du soleil. La campagne sonore retentissait du chant lointain des moissonneurs.

Au moment même, François Le Huguet passa, les mains croisées derrière le dos, la tête basse, en évitant de lever son chapeau, et le curé s'arrêta comme surpris en flagrant délit d'effraction.

IV.

Était-ce l'apparition soudaine de ce père qui ne devait rien savoir, était-ce parce que le fermoir d'acier résistait un peu, il eut la vague et fugitive appréhension de commettre une indélicatesse et resta presque craintif devant le secret qui pourtant avait été déposé volontairement entre ses mains : — C'était une confession, avait-elle dit. — Mais cette confession d'une protestante représentait un acte insolite auquel peut-être il n'aurait pas dû se prêter avant de savoir dans quel esprit elle était faite.

Pour gagner du temps et se rassurer lui-même, il parcourut d'abord les premières pages légèrement effacées : un trait au crayon indiquait qu'elles étaient sans importance, qu'elles ne comptaient pas. Journal de petite fille, en effet, insignifiant dans sa monotonie. L'écriture en était régulière et soignée, une jolie écriture fine avec des majuscules du dessin le plus fleuri et des alternatives de ronde pour les choses censées capitales. Au-dessous de chaque date, quelques lignes résumaient l'emploi quotidien du temps depuis le premier jour de son entrée en pension : succès de classes, récit détaillé des grandes solennités, telles qu'un concours, une distribution de prix ; à travers tout cela, des effusions inspirées par quelque amitié d'enfance avec ses péripéties naïvement passionnées, le récit sans art des petites joies, des petits chagrins de l'âge où tout paraît grand à travers la vivacité de l'imagination, la chaleur du cœur, et la puérilité des sensations.

Ces chagrins et ces joies semblaient avoir été chez Simone plus que chez une autre hors de mesure avec les événemens qui les provoquaient. Il y avait eu du reste des heurts et des contrastes dans son existence qui ne devaient pas produire un effet très sain sur le développement de ce caractère, où se révélait comme penchans principaux un singulier orgueil et une tendance périlleuse à la rêverie. Demoiselle au pensionnat, Simone Le Huguet redevenait paysanne chez ses parens durant les vacances, et cette double vie était détaillée d'abord avec un entrain qui accusait l'heureuse faculté de jouir très vivement de tout. Peu à peu, cependant, les goûts de la demoiselle prédominaient, elle prenait moins de plaisir

aux fenaisons et aux vendanges; dans la maison paternelle, qui pourtant regorgeait de bien-être, il lui semblait manquer du nécessaire; elle avait demandé comme récompense, après sa dernière année d'étude, particulièrement brillante, une armoire à glace pour sa chambre et un bureau de bois de rose.

Sa sœur aînée, Julie, élevée comme elle, était pourtant moins exigeante et se moquait un peu de ses aspirations. Julie, sans aimer la campagne, ne formait pas de projets d'avenir trop ambitieux. Elle eût épousé volontiers un commerçant, elle se fût accommodée du séjour d'une petite ville. Simone ne songeait pas au mariage, mais elle ouvrait vers un avenir mal défini, inaccessible peut-être, illimité à coup sûr, des ailes d'une envergure démesurée. Le style s'enflait à mesure et prenait une allure exaltée, romanesque. La conquête d'un diplôme lui avait inspiré l'envie de devenir institutrice, de s'attacher aux pas de quelque riche et noble famille étrangère, de voir le monde, — moyen d'échapper aux vulgarités prévues, de s'envoler vers l'inconnu. Ses parens s'y opposèrent. Elle n'avait pas besoin de gagner sa vie, elle était riche, Dieu merci! elle s'établirait convenablement. — Retour à La Prée, avec l'ennui qui en avait été la suite, plaintes voilées dont elle-même reconnaissait l'injustice, car son père, quoique sévère, l'adorait, et sa mère lui donnait tout ce qu'elle paraissait désirer, sauf la liberté d'aller chercher ailleurs les satisfactions qu'elle n'eût peut-être pas trouvées. Mais, comme, à leur défaut, le vide se faisait profond, intolérable!.. Habituée depuis sa naissance aux choses des champs, elle n'en savait pas sentir la poésie, tout cela était trop simple; elle rêvait des montagnes et de l'océan qu'elle n'avait jamais vus, devant les plaines où ondoyait le blé, devant les coteaux hérissés d'échalas auxquels s'appuyait la vigne. Sa pensée était pure, son cœur sans trouble, mais elle eût voulu apprendre, conquérir. Elle eût aimé l'imprévu et jamais rien n'arrivait, — jamais un nouveau visage, un incident qui différât de ceux de tous les jours, n'était survenu pour la distraire. Les gens qui l'entouraient lui étaient trop inférieurs, sa sœur elle-même, butée sur l'idée du mariage et disposée d'avance à trouver sortable un parti quel qu'il fût. Quant aux correspondances avec d'anciennes compagnes de pension, elles avaient été d'abord très actives, puis s'étaient interrompues par sa faute ou par la faute de ses amies, qui n'avaient plus aucun intérêt en commun avec elle et qui, en lui parlant de ce qui ne devait jamais être son partage, irritaient ses regrets. L'une, placée plus haut qu'elle dans le monde, promenait sa lune de miel sur les lacs d'Italie; l'autre, moins favorisée sous le rapport de la fortune, tirait parti de ses talens. Elle eût voulu être une dame tout de bon, comme la première, ou bien absolument pauvre et

maîtresse de ses actions, comme la seconde. Pourquoi n'avait-elle pas de pareilles? Bientôt ses livres furent la seule ressource qui lui restât; mais, en s'y plongeant, elle ne puisait que de nouveaux besoins, la soif d'un idéal plus élevé. Cette mécontente en vint à détester l'instruction qu'elle avait reçue, la culture qui la séparait des brutes repues et paisibles. Au milieu d'une abondance matérielle dont elle méprisait les grossiers avantages, elle se mourait d'inanition spirituelle pour ainsi dire. La musique, où elle était loin d'exceller, mais qu'elle adorait, et qui, en pension, lui avait fait passer des heures délicieuses, ne la consolait plus : son piano était un exilé dans cette grande maison rustique où seuls les porchers et les filles de basse-cour s'arrêtaient pour écouter, l'œil arrondi, la bouche béante, comme ils eussent écouté tout autre bruit.

— A quoi bon? se répétait Simone, fermant l'instrument auquel son père reprochait d'avoir coûté si cher, renonçant aux lectures qui, loin de calmer sa révolte secrète, l'excitaient au contraire, laissant enfin, sans se défendre, la vie devenir de plus en plus étroite, de plus en plus oppressante autour d'elle.

A quoi bon?.. Ce mot reparaissait avec ou sans commentaires à toutes les pages du journal. Puis elle s'était apparemment lassée du journal lui-même, car plusieurs pages restaient blanches et un laps de temps assez long s'était écoulé sans qu'elle écrivît rien sur ce blanc qui exprimait, mieux que toutes les paroles, le découragement, l'ennui. Rien,.. elle n'avait plus rien à dire!

— Pauvre enfant! pensa le prêtre, avec un élan de sympathie. Lui aussi avait prononcé souvent ce mot douloureux : « A quoi bon? » en mesurant ses aspirations à sa tâche. Mais la conscience du devoir accompli, devoir bien humble qui impliquait peut-être d'autant plus de mérite, le dédommageait, — tandis que cette jeune fille ne semblait rien reporter à Dieu, qui compte nos épreuves; çà et là son nom figurait dans ces notes rapides, elle jetait vers lui un appel désespéré; ce n'était pas la piété telle que l'entendait l'abbé Fulgence, la piété qui conduit une âme éprouvée au pied des autels, qui la remet à la tendre protection de cette Vierge médiatrice que les protestans n'implorent pas.

— Pauvre enfant! se répétait-il, si elle avait pu s'agenouiller à l'église, si elle s'était soumise au joug d'une direction éclairée, si elle avait possédé la vérité dans la foi, son sort lui eût paru supportable. Elle s'en rend compte bien tard, mais enfin elle s'en rend compte, puisqu'elle m'appelle à son aide!

Une feuille volante, intercalée au milieu du cahier, venait de s'en échapper, et, portée par la brise, était allée tomber sur l'herbe. Il la rattrapa, et lut en pâlissant :

« Comment je me suis mise à aimer follement un homme

condamné par des vœux irrévocables au célibat, un prêtre catholique, l'être au monde contre lequel j'avais été le mieux armée depuis mon enfance, dont les superstitions m'inspiraient en principe le plus d'éloignement, j'y ai pensé tant et tant que j'ai fini par le comprendre. D'abord, ce n'est pas un prêtre que j'ai vu en lui le premier jour, mais un homme jeune et beau et intrépide, accomplissant en toute liberté un acte d'héroïsme qui n'avait aucun rapport avec son ministère; puis il était le seul de ce pays dont la figure, l'esprit et le caractère pussent produire quelque impression sur moi... Il différait des autres autant, plus que moi-même, et enfin quel amour, une fois ressenti, a jamais reculé devant ce mot : Impossible? J'ai maudit l'impossible, je me suis brisée contre lui, j'en meurs... »

L'abbé Fulgence ferma brusquement le livre et se leva comme épouvanté. Il aurait vu porter sur l'hostie consacrée une main sacrilège que son indignation n'eût pas été plus forte :

— La malheureuse! pensait-il; la malheureuse! Elle avait raison, je ne puis rien pour elle, rien... Je ne dois pas même aller jusqu'au bout de son aveu... Que Dieu ait pitié d'elle!

Aucun sentiment humain ne se mêlait chez le jeune prêtre à l'horreur qu'il éprouvait de cette profanation. Il n'y avait sur son front que la sainte colère d'un archange offensé; mais cette colère ressemblait si bien à de la souffrance qu'Ursule, lorsqu'il rentra au presbytère, s'écria en le regardant :

— Mon Dieu! que vous est-il arrivé, monsieur le curé? Seriez-vous malade? Vous êtes blanc comme un linge.

— Je ne suis qu'un peu fatigué, ma bonne fille; ne vous tourmentez pas, répondit-il, en passant dans sa chambre, sans paraître s'apercevoir que le couvert était mis.

— Il est certain que ça n'a pas de bon sens de dîner à pareille heure! Ne faites pas attendre davantage votre soupe, monsieur le curé. J'ai eu assez de mal à l'empêcher de brûler.

— Merci, je ne dînerai pas... Laissez-moi. Il ne me faut qu'un peu de repos... Inutile d'insister, Ursule...

Et l'abbé Fulgence, s'enfermant, poussa le verrou, tandis que sa gouvernante, les bras levés au ciel, s'ingéniait à deviner ce qui avait bien pu se passer chez ces mécréans de La Prée pour le mettre dans un pareil état. Elle fut bien plus intriguée le lendemain matin lorsqu'elle s'aperçut que son maître ne s'était pas couché de la nuit et que la bougie avait brûlé jusqu'au bout. Du reste, à six heures, il s'en alla dire la messe avec sa sérénité accoutumée.

V.

Comme les poltrons qui, pour se guérir de la peur, vont droit au fantôme dont la vue a failli les faire fuir et s'assurent ainsi du néant de leurs craintes, l'abbé Fulgence, de retour chez lui, s'était raisonné, avait touché le péril du doigt et finalement se trouvait de force à le vaincre. Sur quoi était fondée, en somme, une alarme si vive? Sentait-il au fond de son âme quelque secrète faiblesse? Sans hésiter il répondait non. Cette morte assurément n'était pas redoutable; la prudence n'avait rien de commun avec le sentiment qui l'éloignait d'elle. Et pourquoi juger si sévèrement la pauvre égarée? Était-elle vraiment criminelle? A ses yeux de protestante, il ne représentait pas l'oint du Seigneur, il n'était pas revêtu du caractère indélébile qui doit imposer silence aux sentimens profanes, il n'était qu'un homme comme les autres, elle l'avait dit. Autant en vouloir à un étranger de ne point comprendre notre langue, qu'il ignore.

Tout à coup, l'abbé Fulgence se trouva lâche et absurde; il lui parut que son devoir était d'engager le combat avec l'esprit malin, ou du moins de juger, en poussant la reconnaissance jusqu'au bout, si ce combat était possible. Résolument il rouvrit ce livre, qui l'avait scandalisé si fort et, sans s'arrêter désormais, alla de la première à la dernière ligne. Le journal interrompu reprenait vers l'automne de l'année qui l'avait vu s'installer dans sa paroisse d'Arc-sur-Loire par ces mots :

« *Un incendie.* — Le feu a dévoré tout entière la ferme des Chesnayes, à l'entrée du village. Nous avons vu le ciel s'embraser sur une grande étendue, d'énormes tourbillons de fumée rouge monter dans la nuit derrière les arbres. Mon père a fait atteler pour courir s'assurer de ce qui arrivait; moi j'ai voulu le suivre, attirée, fascinée par ce spectacle effrayant... Tout le village est sur pied, les chiens aboient, le tocsin sonne... C'est un bruit confus et sinistre de pas précipités, de clameurs, de lamentations... Les pompes fonctionnent mal, les seaux d'eau qu'on se passe de main en main arrivent trop lentement : tandis que ces secours insuffisans s'organisent, la flamme gagne, dévore les murs, sort par les portes, fait éclater le toit... Au plus fort du danger il m'est apparu! Sa voix éclatante jette des ordres aux gens affolés et, avec un sang-froid superbe, il semble faire, à lui seul, plus de besogne que tous les autres. Quel craquement!.. Une partie de la toiture vient de s'effondrer. Je le crois enseveli sous les décombres... Mais non; déjà un peu plus loin, il escalade une échelle, tandis qu'autour de lui pétil-

lent en gerbes flamboyantes les bottes de paille, les céréales de toute sorte qui envoient comme des fusées de côtés et d'autres. Les fermiers ne songent qu'à sauver leurs bestiaux, leurs meubles... Tout à coup un appel déchirant est poussé par une voix enfantine. Les yeux se tournent vers la lucarne d'un grenier, au-dessus des communs. Un orphelin de l'hospice, élevé dans la maison et auquel personne n'a songé, se trouve là, prisonnier des flammes. Il s'est éveillé trop tard. Le feu lui barre le chemin. — Perdu!.. il est perdu!.. — Et l'on se détourne pour ne pas voir. Après tout, l'existence de ce petit malheureux que personne ne réclame importe peu. On a fait tant d'autres pertes,.. des pertes matérielles... O les égoïstes! les lâches!.. Un seul se dévoue. Je le vois encore plonger au milieu de la fournaise. Maintenant chacun dit : Tous les deux sont perdus. — Mon cœur a cessé de battre. Mais bientôt il reparaît de nouveau, les cheveux et les vêtemens brûlés, le visage noirci, portant sur son épaule l'enfant sans connaissance. Des hourras éclatent. Je demande : « Quel est cet homme intrépide? » Et on me répond : « C'est le nouveau curé. »

L'abbé Fulgence s'était souvent rappelé cette nuit-là pour remercier Dieu qui lui avait permis de sauver la vie d'une créature humaine, mais il lui sembla que le récit de ses hauts faits était singulièrement exagéré :

— En vérité, se dit-il avec un sourire moqueur, il ne tiendrait qu'à moi de me croire un héros, parce que j'ai aidé à faire la chaîne dans un incendie. Que de phrases! Combien il fallait qu'elle eût besoin de s'exalter sur quelqu'un ou sur quelque chose!

Il savait néanmoins quelle popularité lui avait assurée à la ronde sa conduite dans l'incendie des Chesnayes, une popularité dont il ne se dissimulait pas le néant, car elle avait duré tout juste ce que dure le souvenir d'un bienfait, quelques semaines; mais le journal de Simone reproduisait avec complaisance cette période si brève d'engouement et la prolongeait. Il était clair qu'elle recherchait alors les occasions de parler de lui, qu'elle s'informait de toutes ses actions, prenait plaisir à entendre dire qu'il était le plus généreux, le plus affable, le plus savant des hommes. Chacune de leurs rencontres accidentelles était inscrite. « Ce matin il est passé près de moi sur la route. Il m'a saluée aussitôt avec une politesse grave. L'ancien curé ne nous saluait pas. Il nous désignait comme le fléau de la paroisse, comme des impies, comme des maudits. Celui-ci n'a rien d'un fanatique. Mais par quelle aberration, étant ce qu'il est, a-t-il pu entrer dans ce clergé qui condamne les lumières, qui excommunie le libre examen? Je me figure ce qu'il aurait pu devenir, dépouillé de cette robe noire, libre, capable d'ai-

mer une femme qui l'aurait adoré. Quel aveuglement a pu le conduire au suicide? Une déception d'amour peut-être? Est-ce possible? Qui ne l'eût aimé?.. »

— Pauvre folle! pensait l'abbé Fulgence, comme elle est loin de la vérité! Comme elle divague!

Et il se rappelait avoir au contraire glissé sur une pente facile et douce du petit séminaire au grand. Jamais il n'avait douté de sa vocation. Le besoin de croire et d'obéir lui était si naturel qu'il n'avait trouvé aucun mérite au sacrifice total de sa personnalité. Appuyé sur le roc immuable de la théologie, il défiait l'erreur. Que parlait-elle de lumières? Il était sûr d'être, par la grâce de Dieu, le dispensateur de la vérité. Pourquoi en le cherchant n'était-elle pas allée jusqu'à l'église? Sa parole l'aurait convaincue peut-être,.. cette pensée errante, tourmentée, se serait élevée, en l'écoutant, du serviteur au maître...

Elle y était allée, elle avait pénétré dans la nef par curiosité, par désir de le voir. Cachée derrière un pilier, il lui était arrivé de suivre les cérémonies d'un culte auquel se refusait sa raison, et rien ne l'avait avertie qu'une barrière infranchissable mettait à l'abri de toutes les affections humaines ce jeune saint qui lui apparaissait isolé, glorifié sous son vêtement hiératique d'un autre âge, derrière les nuages d'encens du divin sacrifice.

« Éloquent, il l'est, écrivait-elle, et plein de foi, je n'en doute pas, mais j'ai entendu des leçons non moins édifiantes de la bouche de ministres qui à mes yeux étaient aussi des justes et qui n'avaient pourtant pas rompu avec la nature, qui, tout en dirigeant les âmes, se permettaient les joies de la famille, chérissaient leur femme, élevaient leurs enfans. Comment croire aux mérites du célibat stérile et sans doute désolé?.. »

Toutefois on voyait assez que cette folie sublime, que cette idéalité surhumaine ne faisaient qu'exciter l'enthousiasme de Simone, bien qu'elle la traitât d'erreur. Elle comparait à cet être exceptionnel, détaché de tous les biens terrestres, le commun des hommes, avec un suprême dédain pour tel notaire de campagne, pour tel riche meunier des environs qui la demandaient en mariage. Quelle grossièreté chez ceux-là! Ils étaient vulgaires et laids. A propos de chaque parti proposé revenait le portrait de l'abbé Fulgence, et celui-ci, qui avait contre la beauté tous les dédains, toutes les colères d'un chrétien des premiers siècles, éprouvait la tentation de se meurtrir le visage si ce visage qu'il n'avait jamais songé à regarder devait être pour lui comme pour une femme une occasion de chute, un danger. Beau?.. était-il possible qu'il fût beau,.. et qu'est-ce que cela voulait dire?

— Seigneur, murmurait-il, en lisant avec un mélange de confu-

sion et de mépris, avancez pour moi l'heure de la vieillesse et la destruction qu'elle entraîne.

L'éclosion, le développement d'un tel amour, que rien n'était jamais venu alimenter, attestait le peu d'équilibre de la nature féminine, où prédomine si démesurément la fantaisie. C'est ainsi qu'une imperceptible semence jetée au hasard dans un terrain trop bien préparé germe, grandit en une plante vivace et finit par devenir l'arbre vénéneux dont les racines indestructibles et l'ombre envahissante détruisent toute autre végétation autour d'elle.

Cette vie purement amoureuse offrait d'ailleurs une phase d'austérité. Simone s'était imposé par choix toute sorte de privations et de sacrifices afin de s'élever quelque peu vers les hauteurs morales d'où la dominait l'élu inconscient de son cœur; elle avait créé entre elle et lui une communion secrète de goûts et d'habitudes; elle s'était vouée à visiter les pauvres, à soigner les malades dans l'espoir parfois réalisé de le rencontrer auprès des misères qu'ils s'étudiaient à soulager l'un et l'autre, et qu'ils eussent ensemble, pensait-elle, mieux réussi à guérir. Son père lui disait :

— Il faudra décidément, puisque tu deviens si parfaite, que nous fassions de toi la femme d'un pasteur.

L'effet de la solitude, rendue plus complète par le mariage de Julie, avait été de donner à sa chimère la persistance d'une idée fixe qui s'épanchait en projets de lettres ou timides ou brûlantes, aussitôt anéanties. L'une d'elles pourtant fut jetée à la poste sans signature, un jour que son père l'avait emmenée en ville. A peine cette lettre était-elle partie, qu'elle eût voulu la ressaisir. S'il devinait, elle en mourrait de honte !

Hélas ! le surlendemain elle l'avait rencontré hors du village, en tournée de visites paroissiales. Elle s'était sentie défaillir, persuadée qu'il allait darder sur elle un regard qui d'avance la brûlait comme un fer rouge. Et ce regard, si méprisant qu'elle l'imaginât, ne lui avait pas même été accordé. Il n'avait pas paru l'apercevoir, absorbé qu'il était dans ses pensées. A quoi pensait-il ? A sa lettre peut-être ?.. Ne l'avait-il pas tirée de sa poche pour lire tout en marchant ? Non, mille fois non, ce qu'il tenait, ce qu'il lisait, c'était un bréviaire.

N'importe; le premier pas une fois fait, elle était résolue à continuer, résolue à parvenir jusqu'à lui, en dépit de la triple muraille du sanctuaire, résolue à tout... — Oh ! comme elle avait changé cette écriture de pensionnaire si régulière, si mollement fine au début ! Maintenant c'était l'impatience, l'angoisse, la passion qui dirigeaient sa main, tantôt suppliante, tantôt prête à menacer. Elle voulait qu'il sût,.. elle voulait le voir, lui parler sous un prétexte. Lequel?

Aucun ne lui venait à l'esprit, elle avait beau chercher. Elle cherchait encore et elle ne trouvait pas, quand certain soir un élan aveugle, désespéré, l'avait portée jusqu'au presbytère. Comme pour servir ses desseins, la porte du jardin était ouverte, celle de la cuisine aussi, Ursule absente. Elle avait traversé la petite salle à manger d'une simplicité monastique, tremblant de le rencontrer quoiqu'elle le désirât. Au hasard, elle avait poussé une porte, celle de la chambre de l'abbé : une étroite couchette, une table en bois blanc, un crucifix, des chaises de paille, aux murs force rayons chargés de livres, sur la table nue un chapelet oublié. Elle s'était emparée de cette amulette dont elle ignorait l'usage, mais qu'il devait avoir touchée, puis arrachant une rose de son corsage où elle se fanait depuis le matin, l'avait posée à cette même place. Un bruit de pas dans la pièce voisine,.. elle avait fui.

Des souvenirs presque effacés se déroulaient entre les lignes, devant l'abbé Fulgence. Il se rappelait la lettre anonyme qu'il avait brûlée en haussant les épaules, le chapelet disparu qu'il avait cherché quelque temps en vain. Quant à la rose, il ne l'avait pas remarquée, elle ne lui avait rien dit. Tout cela était un peu de la faute d'Ursule, qui trop souvent s'en allait bavarder avec les voisines, laissant la porte ouverte. En somme, ces menus faits ne le touchaient guère. Il avait pitié en revanche du drame tout intérieur dont cette âme était le théâtre.

Pourquoi, hélas! une telle explosion d'enthousiasme et d'amour ne s'était-elle pas portée vers Dieu? Il se persuadait de nouveau que lui, l'abbé Fulgence, n'avait été qu'un prétexte. Ne faut-il pas que notre cœur vide et désemparé s'attache à quelque chose?.. un cœur féminin surtout, auquel les occupations de l'esprit ne peuvent donner le change? On a vu des petites filles s'enflammer, faute d'objet réel, pour le héros du roman qu'elles ont lu, ou même, faute de la complicité d'un roman, pour le fantôme créé par leur imagination et qu'elles croient ensuite reconnaître sous les traits du premier venu qui passe. Il s'était trouvé là. De fait, ce que Simone aimait en lui, c'était la vertu, le courage, toutes les perfections qu'elle lui prêtait gratuitement. Elle s'était égarée à la poursuite d'un idéal. Peut-être ne fallait-il que la remettre dans le droit chemin, celui qui conduit à Dieu. Sans doute, elle se montrait en même temps irritée par la difficulté, tentée par le fruit défendu, en vraie fille d'Eve, mais sa pudeur avait été la plus forte; cet instinct délicat ne cédait qu'aux portes du tombeau, quand déjà la femme était morte, épuisée par l'attente, minée par de vains projets qui aboutissaient au désespoir. Malade, elle cachait comme un crime des souffrances dont seule elle connaissait la source. Ses

parens s'étaient effrayés de la voir dépérir faute d'appétit et de sommeil. Le médecin, appelé par eux, ne trouvait rien ; il ne pouvait percevoir que les symptômes extérieurs de la passion chimérique qui la dévorait. Une enfant nerveuse,.. voilà tout. Les nerfs donnent la fièvre, les nerfs font tousser. Cette toux était devenue cependant tenace, opiniâtre, et la maladie mystérieuse qui se trahit chez celui qui en est atteint par une diminution lente des forces méritait déjà ce nom expressif de consomption qui résume tant de causes cachées.

Longtemps, elle s'était tue, puis sous l'empire d'un dernier désir qui tenait dans son cerveau toute la place du raisonnement et de la pensée, elle s'était laissée aller une nuit à sangloter sur l'épaule de sa mère le secret que durant des années elle avait mis son orgueil à cacher. Pour revoir celui que tout séparait d'elle plus que jamais, puisqu'elle ne sortait plus, il lui fallait un complice : elle comptait sur la pitié maternelle. Longtemps Mme Le Huguet, éperdue, s'était fait un devoir de résister, puis, à la fin, voyant près de s'éteindre cette lampe frêle, qu'elle s'efforçait en vain de ranimer, elle avait oublié toute prudence. Comment se résoudre à recueillir sur les lèvres déjà froides de son enfant un reproche suprême en guise d'adieu? C'était ainsi que le curé d'Arc avait été appelé; il le devina, quoique cette dernière lutte fût passée sous silence, la main qui avait rempli de son nom toutes ces pages folles, brûlantes ou désolées ayant depuis des mois cessé d'écrire.

Après avoir lu, réfléchi, médité en s'interrogeant lui-même pendant une longue veille, il referma le livre, hocha la tête et dit tout haut : — J'y retournerai.

Le calme avec lequel il laissa tomber cette parole, qu'elle appelait pourtant de toutes ses dernières forces, eût glacé le cœur de Simone Le Huguet si elle eût pu entendre.

VI.

L'abbé Fulgence, dans l'après-midi du même jour, se trouvait sur la route lorsque retentit à peu de distance le petit trot d'un cheval, le roulement d'une voiture légère. C'était bien le docteur. Il attendit, ayant besoin de lui parler. Bientôt, la vieille jument blanche déboucha au tournant sur lequel ses yeux restaient fixés. Il continua d'avancer, d'un air indifférent :

— Belle journée, docteur! dit-il de loin, un temps qui devrait guérir les malades...

— Oui, s'il ne les tuait pas, interrompit le médecin de campagne, qui avait arrêté sa jument. Je n'ai plus rien à faire à La Prée. Ces gens-là ne vous intéressent guère, monsieur le curé. Ils ne sont pas vos paroissiens. Vous avouerez tout de même que c'est cruel de perdre une fille de vingt-trois ans qui s'en va, comme s'effeuille une rose, sans qu'on sache quel vent l'emporte!... Car, du diable si je le sais! Allez! après trente années de pratique, nous avons un fier mépris de la médecine qui nous laisse ignorer tant de choses! Elle meurt phtisique, voilà ce que je peux dire. La belle avance! Nommer le mal qu'on n'a su ni prévenir, ni guérir...

— Elle meurt? Cette jeune fille meurt? Cela est certain?.. demanda le curé d'un air pensif.

Il ne voulait savoir qu'une chose : si la démarche hardie qu'il se proposait était motivée par l'extrême gravité des circonstances.

— Demain, tout peut être fini, et cet état misérable peut aussi bien durer huit jours ou davantage. Hier soir, j'ai cru qu'elle ne verrait pas aujourd'hui le soleil se lever. Elle a eu la crise la plus épouvantable!.. sa mère m'a parlé vaguement d'une émotion... Si fragile, tout l'émeut, tout la bouleverse, un souffle suffit!.. elle vibre comme du verre, elle se brisera de même, pauvre petite!

— Vraiment, vous n'avez plus d'espoir? répéta le curé avec une singulière insistance.

Si fait,.. l'espoir d'une fin prompte qu'elle ne sente pas venir. Horribles, ces luttes de la jeunesse avec la mort!.. Maintenant, je m'en vais voir, pour constater qu'il se porte à merveille, le vieux fermier de la Petite-Croix, qui sera centenaire à Pâques! Quelle dérision! Ses enfans se sont depuis longtemps lassés de le soigner, ils se bornent à le laisser vivre en le nourrissant de croûtes!.. et il vit. D'autres meurent dès leur printemps... Voilà votre Providence. Elle joue de beaux tours!.. Il a fallu que j'avertisse les malheureux parens. Depuis des mois, ils savaient, mais les retours inespérés qui distinguent ces sortes de maladies sont si trompeurs! On veut croire que les combats dans lesquels le mourant semble ressaisir l'existence tourneront bien, on se persuade ce que l'on souhaite. Le père, tout en s'affligeant, n'avait jamais cru qu'à une langueur qu'il serait possible de surmonter. Maintenant il s'en prend à moi, il m'offre la moitié de son avoir en échange de la vie de sa fille. Oh! si la santé se laissait acheter! voilà une coquine qui ruinerait le monde! — La mère ne dit rien; elle a, je crois, usé sa peine... Les pauvres gens! et comme on voudrait, devant de pareilles douleurs, que la science fût une puissance tout de bon!

Du bout de son fouet, le docteur caressa la jument, qui de nouveau se mit à trottiner, tandis que l'abbé Fulgence marchait, en sens inverse,

du côté de La Prée. Tout en marchant, il songeait,.. il ourdissait avec répugnance, et assez maladroitement, un subterfuge pour le cas où le maître du lieu se trouverait sur son passage, gardant cette barrière verte que jamais avant lui n'avait passée un curé. Mais bientôt il se rassura. Il n'y avait personne dans la cour, personne que Mme Le Huguet, qui tricotait, assise dehors sur le banc de pierre, et qui vint à sa rencontre, comme si elle l'eût attendu. Sa physionomie lui parut plus morne, plus contrainte. On eût dit une somnambule agissant, passive, sans qu'aucune volonté personnelle eût de part à ses mouvemens, et, en effet, elle ne s'appartenait pas, elle subissait une tyrannie à laquelle les mères ne peuvent résister. Sa fille, si longtemps incapable d'expansion, froide et muette, s'était livrée une fois, pleurant dans son sein, la couvrant de caresses, mettant à sa merci la consolation ou le désespoir de ses derniers jours. Elle cédait, torturée, sachant qu'elle faisait mal, que cette lâcheté entassait sur sa tête des charbons ardens; elle assumait la colère de son mari, celle d'un juge plus redoutable encore, à qui vingt fois le jour elle répétait pour toute prière :

— Seigneur! que je sois seule punie!

Sans parler au prêtre, sans le regarder, elle montra le chemin, comme elle avait fait la veille, puis retourna guetter dans la cour.

Cette fois, les fenêtres étaient closes, les rideaux tirés; au lieu du parfum des œillets refoulé au dehors, une odeur d'éther remplissait la chambre. L'abbé vit l'empreinte fatale sur ce front ravagé. Il avait décidément bien fait de venir.

— Simone! dit-il très bas, car elle n'avait pas ouvert les yeux à son approche.

Elle s'éveilla en sursaut de cette torpeur, étendit les bras, voulut parler... Un rayon de joie l'avait tout à coup transfigurée, une joie qui doutait encore d'elle-même, une joie mêlée de terreur, mais de reconnaissance surtout, de reconnaissance sans bornes.

— Oh! que vous êtes bon! murmura-t-elle enfin; que vous êtes bon!

Et ne rencontrant pas, dans les yeux que cherchaient les siens, tout ce qu'elle eût souhaité d'y trouver :

— Oui, vous êtes bon, reprit-elle timidement, de ne pas me mépriser tout à fait. Ce cahier, j'aurais voulu vous le reprendre après vous l'avoir donné. Il paraît que j'ai eu le délire toute la nuit, que je criais : « Ne lisez pas! » Mon père me l'a dit, sans comprendre, sans s'expliquer... Peut-être n'avez-vous pas lu, puisque vous voici...

— J'ai lu... Je ne vous méprise pas, je vous plains,.. répondit-il de sa voix mâle et pénétrante, adoucie par la pitié.

— Vous me plaignez? répéta-t-elle.

Puis, après une pause, comme si elle eût attendu quelque chose de plus :

— C'est tout ce que vous venez me dire?

— Non, j'ai bien d'autres choses à vous dire encore, ma fille, ma sœur. Je viens parler avec vous, comme nous pouvons le faire: moi, qui appartiens à Dieu, vous, qui allez paraître devant lui, d'un amour condamné sur la terre, mais qu'il ne tient qu'à vous de voir refleurir là-haut, où rien ne meurt.

Appuyée sur le coude, elle l'écoutait, toute son âme dans les yeux, un tressaillement courant le long de ses membres grêles, que le drap dessinait comme un linceul.

— Simone! répéta-t-il.

Ce nom familier sur ses lèvres!.. Elle sourit dans l'extase qui dut transfigurer à l'heure de sa résurrection la fille de Jaïre.

— Simone, vous m'avez confié l'histoire d'une pauvre enfant qui a aimé, sans savoir qu'elle péchait et en payant de sa vie cette faute involontaire, un homme qui s'était défendu par serment les joies les plus légitimes de ce monde et qui lui-même serait mort plutôt que de devenir parjure. De telles amours ne sont pas communes. L'âme y brûle ou s'y purifie; elles conduisent en enfer ou bien au ciel, il n'y a pas de milieu; elles ont pour fin la séparation ou la réunion éternelle.

— La réunion! soupira Simone.

— Oui, reprit l'abbé,—sa belle figure rayonnante d'une exaltation intime et profonde. C'est à vous de choisir; mon maître est entre nous ici-bas, dit-il en tirant de sa ceinture, pour le placer sur le lit, où il le laissa comme un témoin auguste de leur entretien, le petit crucifix en bois noir qui ne le quittait jamais. Il me défend d'entendre tout ce qui pourrait me détourner de lui. Mais, qu'importe ce monde qui passe? Si j'étais la pauvre fille dont vous m'avez confié les tourmens, je ne voudrais pas en rester à une si fugitive rencontre, j'aspirerais aux rendez-vous sans fin; je tiendrais à revoir celui qui, au lieu d'être pour moi une occasion de chute, a tenté d'être un moyen de salut, dans le royaume où il n'y aura plus de péchés, plus d'obstacles, où tout est pur, où tout est amour.

— Comment faire? balbutia-t-elle, trompée par cette ardeur d'apôtre qui ressemblait à de la passion, — qui était la plus forte des passions en effet : celle du prosélytisme.

— Ne le savez-vous pas? Les âmes qui se retrouvent sont celles qui ont eu dans ce monde une même foi et pour l'autre une même espérance. Il en est encore temps. Laissez-moi vous instruire,

ou plutôt abandonnez-vous à l'inspiration céleste qui vous avertit que, par des voies étranges et détournées, Dieu vous conduit à le connaître.

— Si je croyais ce que vous croyez, nous nous retrouverions? demanda-t-elle.

— Je vous le promets.

— Vous le pensez?.. Vraiment vous le pensez?

— J'en suis sûr! répondit-il d'un accent convaincu.

— Parlez donc! s'écria-t-elle.

Et il parla éloquemment, ardemment; il trouva sans effort les mots qui devaient ouvrir ce cœur blessé, dévoré de flammes, aux sublimes tendresses, aux délices mystiques, aux consolations incomparables du catholicisme.

Elle écoutait, attentive, ne souhaitant que d'entendre sa voix le plus longtemps possible, de le garder près d'elle à quelque titre que ce fût. Ce désir qu'il avait exprimé de la revoir dans l'autre vie suffisait pour enchanter sa dernière heure. Le temps s'envolait: elle, toute à cette chère présence; lui, tout à l'enseignement qu'il avait commencé. Soudain ils entendirent M. Le Huguet dire très haut, dans le jardin: — Je vais monter chez Simone. — Et sa femme de répondre avec une évidente agitation: — Garde-t'en bien, elle repose... — Puis, quelques minutes après, la mère vint dire au prêtre:

— Profitez de ce qu'il a le dos tourné. Partez vite.

— Mais demain!.. murmura Simone; demain!..

— Oui, demain! répliqua l'abbé Fulgence.

Et Mme Le Huguet après lui, comme malgré elle, répéta: «Demain!» heureuse dans sa douleur de voir qu'un fil rattachait son enfant à la vie, sûre que demain, par la souveraine vertu de cet espoir, elle y serait encore.

VII.

Deux fois, trois fois le curé d'Arc revint à La Prée. Il choisissait l'heure où le père était absent; il se glissait d'un pas furtif vers la petite porte de derrière, entr'ouverte avec mystère; il multipliait les ruses, les précautions, comme l'eût fait un amant pour tromper des gardiens jaloux. Son intention et l'état, tous les jours plus alarmant, de celle qu'il appelait sa catéchumène, justifiaient ce manège à ses propres yeux. Jamais un scrupule ne l'arrêta dans cette lutte, livrée, pensait-il, au démon de l'hérésie. Saint Paul ne pénétra point

avec une conscience mieux armée, avec une résolution plus héroïque, dans le palais de Néron, où il allait, lui aussi, convertir une femme: l'unique regret du jeune prêtre était de ne pas rencontrer plus de périls.

Tout était trop aisé, grâce à la complicité de la mère, mais cette œuvre intéressante l'absorbait corps et âme; ce furent les jours les mieux remplis de sa vie, ceux qui lui fournirent l'émotion, l'aliment tant souhaités. Dans l'intervalle de ses visites à Simone, il préparait des argumens vainqueurs, il s'étudiait à opposer un principe d'amour au principe de protestation dans lequel sans doute elle avait été nourrie; il résumait la doctrine d'une façon rapide et substantielle, mesurée à leurs entretiens si courts, et qui allaient être si vite interrompus! Du reste, peu importait d'approfondir le dogme, d'expliquer jusqu'au bout le symbolisme; il ne demandait qu'un élan de confiance et de foi, un de ces élans qui décident en une seconde de l'éternité. Gagnait-il du terrain? Comment le savoir?

Elle ne faisait aucune objection, elle prêtait l'oreille, toujours silencieuse, apparemment docile. Parfois une grosse larme roulait entre ses paupières closes, parfois elle arrêtait un regard navré sur la glace placée en face d'elle, la glace de cette fameuse armoire dont il était question dans le livre à serrure. Si, pendant qu'il parlait du ciel à la chrétienne, la femme pleurait sa beauté disparue, il l'ignora, ne la regardant pas, poursuivant son but sans que rien vînt le distraire; jamais il ne remarqua la coquetterie funèbre avec laquelle, pour le recevoir, elle s'enveloppait de voiles blancs. Un jour qu'elle lui dit avec une expression de souffrance indicible : « Je ne suis plus une femme, je ne suis qu'un spectre.— Vous êtes une âme, répliqua-t-il, une âme purifiée, voilà pourquoi je reviens ici. » Et comme elle insistait en disant : « Depuis que vous avez pitié de moi, depuis que je vous vois tous les jours, la mort qui ne m'effrayait pas me paraît horrible; » il ajouta toujours austère : « Ne regrettez pas la vie, elle n'avait rien à vous donner, » la renvoyant ainsi, douloureusement soumise, aux rivages inconnus où elle devait l'attendre. Elle avait peur du sombre passage et en détournait sa pensée. Tantôt cependant, exclusive et jalouse, elle savourait la certitude de laisser son souvenir dans un cœur où n'entrerait jamais d'affection humaine; tantôt, au contraire, une si faible consolation ne lui suffisait plus. De toutes façons, les sentimens terrestres continuaient d'avoir prise sur cette mourante, à l'insu de celui qui, dans toute la force de la jeunesse et de la santé, était plus mort qu'elle-même aux impressions de la vie. Un article pourtant de cette foi nouvelle qui lui était proposée la ravissait, l'exaltait : c'était l'invisible lien, l'étroite communion entre ceux qui ne sont plus et les amis

qui leur survivent, laissant aux uns la puissance de s'occuper des autres, d'agir sur leur sort. Elle répétait au prêtre : « Vous penserez à moi, vous me parlerez dans vos prières, et je ne vous quitterai plus... Je ne vous quitterai plus un instant,.. plus jamais!.. »

Ces mots furent les derniers qu'exhala sa bouche.

VIII.

Il l'avait baptisée de son plein gré. La vérité, pensait-il, était entrée une fois dans cette tribu d'hérétiques rebelle et endurcie depuis des siècles; ce serait un grand exemple, un sujet d'édification pour toute la paroisse. L'abbé Fulgence rendait gloire au ciel du triomphe dont il avait été l'instrument, quand un homme que jamais nul n'avait vu à l'église, poussa un matin, avec violence, la porte de la sacristie où il se trouvait seul. C'était un vieillard vigoureux et trapu, à la physionomie rude, encore durcie par une barbe de plusieurs jours. Cette brosse grise hérissant son visage basané lui donnait l'air singulièrement farouche. Le petit œil cave qui scintillait sous un sourcil en broussailles jetait des lueurs sanglantes; son poing tremblait en tordant un bâton, tandis que planté devant le curé, il le regardait bien en face.

— Elle vous appartient, commença-t-il sans préambule, je vous la laisse, venez la prendre... Oui, prenez son corps, puisque déjà vous avez volé son âme. Le crime n'en sera pas plus grand. Voleur! séducteur! vous n'êtes que cela, entendez-vous?... Elle nous a dit en nous quittant qu'elle mourait catholique, elle ma fille!.. Sa mère m'a tout avoué, sa mère qui s'est conduite comme une entremetteuse; par pitié à ce qu'elle dit, — par pitié!.. Moi, par pitié pour son honneur, pour celui de tous les siens, par pitié pour son éternité, j'aurais muré d'avance sur elle la pierre de notre caveau de famille. Je me serais tenu en travers, un fusil dans la main. Mais les miens m'ont trahi! Derrière moi on complotait quelque chose de pire que de m'assassiner. Et ma femme, ma fille, étaient du complot! elles ne me sont plus rien! Le mensonge est entré dans ma maison avec vous. Pour vous, une malheureuse a renié son père, a renié sa religion... Sous prétexte d'en faire une sainte à votre guise, vous l'avez damnée... Oui, damnée, car ce n'était pas à votre Dieu qu'elle se donnait, c'était à un homme, c'était à vous!.. Son Dieu, c'était vous-même! Si vous ne l'avez pas compris, c'est que vous ne vouliez pas comprendre... L'âme de ma fille est damnée pour s'être fait une idole de chair et de sang... Maintenant emportez le reste.

Il brandit son bâton et s'en alla sans s'être laissé interrompre, sans avoir voulu écouter un mot.

L'abbé le revit dans la cour de La Prée, assis, immobile sur une pierre, les bras croisés, le chapeau rabattu plus bas que les yeux, quand il alla, suivi d'un long cortège de paysans qui chantaient en chœur les psaumes, chercher le corps qui lui avait été jeté dans une malédiction.

Cette fois, il entra par la grande porte ouverte à deux battans. La mère sanglotait, enveloppée dans les rideaux du lit virginal témoin d'une si longue agonie; elle ne leva pas la tête. La petite Suzette, debout sur une marche de l'escalier, regarda, terrifiée, de ses grands yeux noirs, — les yeux de Simone, — ceux que son père appelait des voleurs accomplir l'enlèvement. Et le vieux Le Huguet, lorsque repassa le convoi, ne bougea pas de sa place au soleil; il semblait pétrifié. La bannière blanche qui, portée par les jeunes filles, ondulait au-dessus des haies à chaque détour du chemin, s'effaça, les voix affaiblies s'éteignirent peu à peu, on n'entendit plus que le bruit mélancolique et lointain d'un glas sonné dans le clocher du village. Le vieux huguenot était toujours là, l'œil sec, le poing fermé, contemplant, au milieu des ruines de son orgueil écroulé, la première défection dont un être de sa race eût donné l'exemple: « Abjurer! » murmura-t-il, du ton dont un soldat aurait dit: Déserter!

Ce fanatique avait défendu à sa famille et à ses serviteurs de paraître soit à l'église, soit au cimetière. L'affluence n'en fut que plus grande aux funérailles de Simone. Toute la population catholique d'Arc-sur-Loire en fit le prétexte d'une manifestation religieuse; mieux encore, elle oublia l'extrême parcimonie qui lui était habituelle jusqu'à se cotiser, le plus pauvre donnant son obole, afin qu'une belle croix de pierre pût rappeler sur cette tombe arrachée au camp des protestans la conversion quasi miraculeuse d'une Le Huguet.

IX.

Le monument funèbre est déjà noirci par les hivers; la ferme de La Prée garde toujours son même aspect d'isolement hostile, de froide et symétrique prospérité; mais il y a bien des années que nul n'a entendu parler de l'abbé Fulgence.

Après la conquête qui lui avait fait tant d'honneur, il ne fut plus le même homme; chacun le remarqua. Pâle, triste, et sans cesse

préoccupé, se remémorait-il cette furieuse malédiction du chef de famille qui était venue le chercher jusqu'au pied des autels? Ou bien l'immatérielle fiancée qu'il s'était donnée pour l'éternité revenait-elle trop souvent lui rappeler un rendez-vous dont s'alarmait sa conscience? Qui pouvait dire si, durant les heures de méditation qu'il prolongeait de plus en plus sous la tonnelle où lui avait été remise cette lettre qui l'appelait à La Prée une première fois, il ne voyait point passer entre lui et son bréviaire celle qui avait dit :

— Je ne vous quitterai plus!

Peut-être se montrait-elle désormais, non pas dans son linceul, consumée avant le tombeau par un amour sans espoir, mais jeune, mais belle, mais vivante,.. la Simone du livre à serrure. Un soir, Ursule vit son maître jeter dans le feu, d'un geste éperdu, comme il eût brûlé quelque engin de maléfice, un petit cahier relié en chagrin noir. Cette exécution ne suffit pas à lui rendre sa liberté d'esprit, son humeur militante et résolue. Il n'avait plus de confiance en lui-même ni en sa vocation, des pensées l'obsédaient qui n'étaient point les siennes, mais évidemment celles de Simone communiquées, soufflées à son oreille; le beau zèle qui l'avait enflammé naguère s'était dépensé dans un premier excès. Brusquement, pour fuir l'espèce de remords indéfinissable qui harcelait son âme timorée, il demanda d'être envoyé dans une paroisse plus petite, plus retirée qu'Arc-sur-Loire. Son évêque exauça ce vœu, qui semblait dicté par une humilité profonde. Et l'abbé Fulgence devait pousser plus loin encore le goût de l'anéantissement, la terreur des responsabilités. Il quitta bientôt après le ministère actif. Le bruit se répandit qu'il avait disparu au fond d'une de ces chartreuses où s'immole jusqu'à la dernière volonté, jusqu'à la moindre initiative, où, sous le joug étroit d'une règle inflexible, on ne risque plus de s'égarer, de faire le mal en croyant faire le bien. Mais quels murs sont assez hauts, assez impénétrables pour barrer le passage à un souvenir, — ce revenant que rien n'exorcise?

TH. BENTZON.

LA

CHINE ET LES CHINOIS

III[1].

L'ÉDUCATION. — LE CULTE DES ANCÊTRES. — L'ŒUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE. — LES CLASSES LABORIEUSES. — LES PLAISIRS. — LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE. — ORIENT ET OCCIDENT. — L'ARSENAL DE FOU-TCHÉOU.

XI. — L'ÉDUCATION.

Le but que je me suis proposé d'atteindre a été de faire connaître les caractères de la civilisation chinoise dans son état primitif, et d'en établir l'originalité. Tout le monde connaît ces boules d'ivoire concentriques sculptées à jour, qui étonnent l'imagination par la délicatesse de leur exécution. Elles sont le produit d'une patience habile qui dirige dans l'intérieur d'une sphère d'ivoire une pointe d'acier recourbée et qui y découpe lentement, par des procédés ingénieux, ces petites sphères concentriques dont les surfaces seront ensuites ornées de dessins variés. Ces sculptures à l'aiguille, dans une matière aussi dure que l'ivoire, donnent l'idée de notre esprit. Nous procédons par ordre, avec lenteur, et nous nous appliquons à bien faire ce que nous faisons, avec méthode et avec patience.

L'éducation a une influence capitale sur les destinées d'un état; de son organisation dépendent la grandeur et la prospérité d'une société. Notre gouvernement a de bonne heure compris la nécessité

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai et du 1er juin.

de répandre l'instruction dans tout l'empire, et, dans un ouvrage écrit avant l'ère chrétienne, il est fait mention de « *l'ancien* système d'instruction » en vertu duquel toutes les villes et tous les villages devaient être pourvus d'une école commune. Selon l'esprit de nos institutions, le but poursuivi en rendant l'éducation générale est de répandre la science dans la masse du peuple, afin d'en extraire le véritable talent et de le faire servir au bien de l'état.

Nous ne dissimulons nullement cette tendance de nos méthodes, car nous ne comprenons que l'éducation qui se transforme en services réels au profit de tous.

Aussi nos systèmes d'instruction sont-ils très différens de ceux qui sont en usage en Occident, où le mot l'emporte sur la chose. L'instruction obligatoire ne vise qu'à l'effet : ce n'est pas un système d'éducation. On croit qu'en répandant une certaine dose d'instruction on aura tout fait pour le bonheur d'un peuple; mais l'instruction sans système d'éducation est lettre morte. C'est un cours sans profondeur; il ne produit pas le jugement, il ne développe pas la nature. Selon la méthode chinoise, l'obligation réside dans la méthode de s'instruire. L'état ne se préoccupe pas d'autre chose. Avant de faire des savans, ce qui arrivera toujours assez tôt, il songe à en faire de bons instrumens de travail : car il ne suffit pas d'être apte à apprendre, il faut savoir et pouvoir apprendre.

J'ai remarqué que l'état, en Europe, était plus particulièrement préoccupé de faire des programmes que d'enseigner des méthodes. J'avoue que ce procédé me paraît manquer de logique, et qu'il y a beaucoup de chances pour que l'enseignement ainsi donné ne porte pas beaucoup de fruits, quel qu'en soit d'ailleurs l'esprit.

On ne se préoccupe, en effet, que de l'esprit de l'enseignement, et on est satisfait, on croit avoir atteint le but, si les maîtres cessent ou de prendre leurs exemples dans la morale religieuse, ou de les choisir dans un manuel de philosophie positiviste. En somme, on s'occupe dans les systèmes d'instruction d'un certain nombre de détails qui concernent des opinions, et le système est parfait s'il renferme des mots sonores à la mode.

Ces différences d'appréciation sur un sujet aussi grave que celui de l'éducation précisent nettement la distance qui sépare la civilisation européenne de la nôtre. Nos institutions ont été visiblement établies pour résister et durer, quand on réfléchit avec quelle sagesse méditée elles ont été établies, puisqu'en les étudiant on perçoit ce qui rend les autres défectueuses.

En éducation, nos règlemens sont de deux sortes : les uns s'adressent aux enfans; les autres aux étudians.

Les règlemens qui définissent l'instruction des enfans sont contenus dans un des seize discours de l'empereur Yong-Tching,

appelé le Saint-Édit, et on y trouve tous les conseils qui doivent inspirer la conduite des parens et des maîtres pour bien diriger les jeunes intelligences des enfans. Avec quelle autorité l'empereur y engage les parens à habituer de bonne heure leurs enfans à envisager le côté sérieux des choses; à leur montrer des principes plutôt que des circonstances, des lois plutôt que des faits; et à préparer leurs esprits à acquérir la qualité précieuse de l'attention! Tous les efforts de l'éducation dans le premier âge devront tendre à élever l'attention et à combattre les mauvaises habitudes. Parmi celles-ci, le sage empereur cite : « l'habitude de répéter avec la bouche, tandis que le cœur (l'esprit) pense à autre chose. » Il recommande qu'on apprenne aux enfans à ne pas trop facilement se contenter, mais à interroger, afin qu'ils acquièrent le désir de savoir. Puis l'empereur apprend aux parens leurs devoirs pour diriger cette éducation, obtenir de leurs enfans l'obéissance, et les conduire sagement jusqu'à l'âge où les études commenceront à avoir un but.

La première pensée qui doive occuper l'esprit d'un étudiant est la suivante : « former une résolution. » Il est admis que, lorsqu'une résolution est fermement arrêtée, le but désiré sera atteint. Je ne connais aucun principe plus efficace que celui-là : faire dépendre de la volonté seule, unie à la persévérance, le succès des études. De tels principes non-seulement dirigent les efforts, mais préparent le caractère. Les conseils que nous devons suivre ont aussi une grande valeur au point de vue de l'étude en elle-même, et je les propose à la méditation de tous les étudians qui désirent parvenir sûrement au succès :

Analyser chaque jour le travail accompli ;

Récapituler tous les dix ou vingt jours ce qui a été précédemment appris ;

Commencer l'étude à cinq heures du matin ; prêter aux études autant d'attention qu'un général en prête aux opérations de son armée ;

N'interrompre, sous aucun prétexte, ses études durant cinq ou dix jours;

Ne pas craindre d'être lent, craindre seulement de s'arrêter.

Et enfin, un dernier avis :

Le temps passe avec la rapidité de la flèche ; en un clin d'œil, un mois s'écoule, un second lui succède, et voici que l'année est déjà terminée.

Je crois qu'il serait difficile de me convaincre que cette méthode n'est pas la bonne et qu'il est préférable d'abandonner l'intelligence à son initiative. Certes, il existe des esprits d'élite qui n'ont pas besoin d'être conseillés, mais ils sont exceptionnels. Ce sont les

intelligences ordinaires que les méthodes doivent se proposer de développer, et pour celles-là il faut procéder par ordre, avec patience et avec clarté. Je suis persuadé que tous ceux qui réussissent ne doivent pas leurs succès à l'esprit de l'enseignement, mais à la méthode qu'ils ont suivie. C'est pourquoi nos législateurs ont préféré instituer les préceptes qui conduisent au succès.

Ce n'est pas tout. Non-seulement ils ont enseigné le meilleur moyen de s'instruire, mais ils ont rendu l'éducation obligatoire par ce seul fait que les parens sont responsables de leurs enfans et qu'ils sont récompensés par l'état ou punis selon la conduite qu'ils observent à l'égard de leurs enfans. Il est aisé de comprendre avec quelle force un pareil système agit sur l'éducation. Notre langue est remplie d'expressions proverbiales qui font allusion à l'excellence de l'éducation : « Pliez le mûrier, lorsqu'il est jeune encore. — Si l'éducation ne se répand pas dans les familles comment obtiendra-t-on des hommes capables de gouverner ? » Aussi est-ce avec un sentiment de légitime orgueil que je constate la quantité innombrable d'hommes sachant lire et écrire dans notre immense empire ; presque tous les habitans de la Chine sont instruits.

Et cependant ils vivent en paix. Ah ! c'est là un de nos titres de gloire ! De même que nous n'avons pas employé la poudre pour faire sauter le monde, nous n'avons pas abusé de l'imprimerie pour corrompre les esprits et exciter les passions inutiles. L'éducation ne se comprendrait pas dans ce sens. Les livres qui sont classiques, c'est-à-dire obligatoires, dont l'étude et la connaissance conduisent aux honneurs et à la fortune, ne parlent que de la direction de l'esprit, des devoirs de chacun d'entre nous dans nos diverses situations ; en un mot, l'éducation nous apprend d'abord à vivre raisonnablement, à nous mettre dans le droit chemin, à nous rappeler ce que nous sommes, et ce que nous serons si nous nous maintenons par le respect.

Pour exprimer toute ma pensée, je dirai que nos enfans sont ce que seraient ces mêmes enfans dans le monde chrétien si l'éducation consistait à apprendre, sous la direction de parens responsables, l'évangile, les livres saints, l'histoire, les écrits des grands écrivains (les anciens) et la poésie. C'est là une comparaison qui prouve, puisque notre société est heureuse, que dans l'éducation tout dépend de l'exemple, de même que, pour faire un bon dessinateur, tout dépend du modèle. En éducation le modèle, c'est l'exemple, et un modèle, n'est-ce pas une chose parfaite ?

Il faut donc nécessairement une logique invariable, absolue, sinon le système n'a plus de centre de gravité et vous courez les aventures de l'instabilité. La nature humaine est un organisme d'une

telle sensibilité, — nous l'appelons, en Chine, un petit monde, — qu'il faut bien la connaître avant de la soumettre à un traitement. Or, certes, il vaut mieux, un million de fois mieux, qu'elle soit brute, ignorante, que mal instruite, je veux dire mal élevée.

Je plaindrai ceux qui ne penseront pas comme moi, et, en fait de socialisme, puisqu'il en faut nécessairement un, ou l'un ou l'autre, j'aime mieux le socialisme d'état qui règle tout, sous la protection de l'opinion publique, que le socialisme des caprices irréguliers qui ne conduit qu'aux anarchies. Comme le dit un de nos proverbes : Il vaut mieux être chien et vivre en paix que d'être homme et vivre dans l'anarchie.

XII. — LE CULTE DES ANCÊTRES.

Parmi les croyances qui tiennent le plus au cœur des Chinois il faut citer en première ligne celle qui se rattache au culte des ancêtres. C'est la base même de la vie morale en Chine.

Honorer les ancêtres, leur rendre un culte, est un devoir aussi important que celui de la prière chez les chrétiens. Il n'en existe pas de plus grand ni de plus populaire.

Chaque famille honore ses ancêtres. Leurs noms sont inscrits sur des tablettes qui portent en même temps la mention des services rendus par chacun d'eux et les titres qu'ils ont obtenus de leur vivant. Ces tablettes sont placées dans l'ordre même de la filiation de manière à représenter une sorte d'arbre généalogique, et, selon la fortune des familles, le monument des ancêtres peut recevoir les proportions magnifiques d'un temple où réside éternellement, comme un feu sacré, l'âme de la famille. Ce temple est la demeure des ancêtres, et c'est là qu'à des dates fixes tous les membres de la famille se réunissent pour honorer ceux qui ne sont plus, et donner à leur mémoire l'hommage de la reconnaissance.

Ce culte existe dans toute la Chine, dans les plus humbles comme dans les plus opulentes familles. Il constitue l'honneur même de la famille.

J'éprouve une certaine gêne à faire connaître ces mœurs et à en faire l'éloge dans la société européenne, où elles sont absolument opposées à l'idée que l'on se fait des ancêtres ; et je dois m'excuser pour la hardiesse de notre opinion relative à la constitution de la famille, qui est considérée comme formée et de ses membres vivans et des âmes de ceux qui sont morts.

La mort ne brise pas le pacte de l'amour dans la famille ; elle le divinise en quelque sorte, elle le rend sacré. Les morts ne sont pas oubliés. L'oubli pour les morts, c'est une loi en Occident, peu y contredisent ; et à part les familles où par vanité, dit-on, — il fau-

drait dire par un noble orgueil, — on conserve la mémoire de ceux qui ont illustré le nom dans les grandes charges de l'état, on ne sait généralement rien des aïeux au-delà de trois générations. L'aïeul, c'est-à-dire le père du grand-père, est l'*x* de la famille, et, quant aux grand'mères, la nuit qui les enveloppe est encore plus obscure. J'ai entendu traiter ce sujet avec une désinvolture qui m'a intéressé ; car c'est un côté vraiment intéressant de l'histoire de la civilisation moderne, qui use tout, consume tout, ridiculise tout, j'allais dire : même ce qui est sacré! — C'est un reste de simplicité.

Les ancêtres s'appellent *les vieux*, et il faut ajouter à ce mot un sens qui n'est pas dans le dictionnaire. Pauvres vieux, en effet, moins chers que les tapisseries antiques qui décorent les escaliers somptueux des hôtels neufs, dont le souvenir a moins de prix qu'un bahut moisi ou que des faïences fêlées, et dont les noms à demi effacés sur les pierres tombales des cimetières ne sont reconnus par personne! Ils sont entrés dans le néant!

J'ai visité les cimetières, ces villes des morts, tristes comme des lieux maudits. Les immortelles noircies par le temps jonchent les tombes anciennes, qui ne connaissent plus les fleurs nouvelles. Ah! j'exècre ces immortelles, ces fleurs sans parfum et sans fraîcheur, qui ne se fanent pas, et qui symbolisent l'hypocrisie du souvenir. Elles dispensent de revenir! Les roses, elles, ne vivent que l'espace d'un matin...

Nous portons nos morts dans les champs, sur les collines qui entourent les villes, aussi haut que nous le pouvons, plus près du ciel; et les tombes que nous élevons à la mémoire de nos *vieux* y resteront indéfiniment, au milieu de la nature immortelle. Les morts dorment en paix!

Cependant j'ai lu que les morts étaient honorés en Occident : et, en effet, j'ai vu de somptueuses funérailles et des deuils superbes; j'ai vu, le jour de la fête des Morts, la foule encombrer les cimetières; mais qu'ils sont peu nombreux, les vivans, auprès de la grande foule des morts dont le souvenir n'a pas duré! Le culte des morts va-t-il plus loin que le bout de l'an? Peut-être pas.

Les cérémonies concernant le culte des ancêtres ont lieu en Chine chaque année au printemps et à l'automne. Ces cérémonies ont pour caractère particulier la reconnaissance et se font avec une grande solennité. Ces anniversaires sont l'occasion de réunions de famille; c'est déjà un résultat qui a son bon côté.

Dans les familles fortunées, le temple des ancêtres est assez vaste pour contenir des appartemens où sont reçus les membres de la famille qui n'habitent pas la même ville. On y voit même des salles disposées pour servir d'école, et comme les temples sont générale-

ment construits à la campagne, ils servent quelquefois, pendant l'été, de villas de plaisance. Dans les familles nombreuses, on s'y réunit souvent; ainsi aux fêtes du mariage, à l'époque des examens. Toutes les joies de la famille se passent en famille, c'est-à-dire au milieu des ancêtres, et ce sont ainsi chez eux des absens qui ne sont pas oubliés.

Ces usages sont les mêmes dans toutes les provinces de la Chine. Dans chaque village, où presque tous les habitans sont parens, on voit des chapelles dédiées aux ancêtres. C'est notre clocher.

L'empereur honore le fonctionnaire qui a rempli avec dévoûment et intelligence les hautes charges qui lui ont été confiées durant sa vie, — non pas en lui élevant une statue, — mais un temple où sa postérité célébrera le culte des ancêtres. Aux époques anniversaires, ces cérémonies se font non-seulement en présence des membres de la famille, mais l'empereur y envoie des délégués qui le représentent. Ce temple porte en inscription le nom et les titres du fonctionnaire défunt et rappelle les services éminens qu'il a rendus à l'état. Cet honneur ne s'accorde que rarement : c'est le bâton de maréchal de la famille.

XIII. — L'ŒUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE.

Une formule, célèbre en Europe, a vanté l'art de mentir : « Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose ! » On ne peut pas donner de meilleure preuve de la vérité de ce principe que l'opinion qui s'est faite en France sur le sort de certains petits Chinois que leurs cruels parens jetaient aux immondices et abandonnaient à la voracité d'animaux domestiques, hôtes ordinaires de la fange.

En soi, cette œuvre de la Sainte-Enfance a un caractère si touchant, quand au nom de l'enfance misérable, on réunit les *petits sous* de l'enfance heureuse, ces sous qui représentent les friandises inutiles et qui deviennent un trésor, qu'on ne peut s'empêcher d'admirer et de croire à la fable. Ces pauvres petits Chinois jetés aux... quelle imagination perfide a pu inventer une pareille infamie!

Certainement, dans bien des esprits, cette opinion n'a pas été conservée, car bon nombre de voyageurs qui ont visité ces contrées de l'extrême Orient ont démenti cette calomnie outrageante; mais l'œuvre continue toujours à prospérer en Chine, et on pourrait s'imaginer qu'il en est de même de la cause.

Il m'est arrivé, à moi personnellement, dans Paris, d'entendre derrière moi une vieille dame qui disait en me désignant : « Voilà un Chinois! Qui sait si ce ne sont pas mes sous qui l'ont acheté? » Elle n'avait pas, fort heureusement pour moi, son titre de propriété très en règle, sans quoi j'eusse été sans doute exposé à lui donner

l'intérêt de ses sous : toute bonne action ne doit-elle pas rapporter? Quoi qu'il en soit, j'ai retenu le propos; on n'a pas toujours d'aussi bonnes fortunes.

Il est de fait que l'amour des parens pour les enfans est le même dans tout l'univers. Cet amour est inné, et les Chinois ne font pas exception à cette règle. Qu'il existe des créatures dénaturées qui abandonnent, dans un moment d'oubli d'elles-mêmes ou pour détruire la preuve d'une faute, le pauvre petit être qui vient de naître, c'est un crime que tous les codes punissent et qui est aussi fréquent en Europe qu'en Chine. La misère, le vice, et la crainte conduisent aux mêmes conséquences.

On s'explique, dit-on, l'abandon des enfans en Chine, parce qu'ils sont extrêmement nombreux et que la misère est très grande. Cet argument est essentiellement faux : la misère n'est pas aussi grande qu'on veut bien le dire, et il existe bien des moyens de protéger l'enfance contre la misère.

En premier lieu, les lois punissent les infanticides comme un assassinat commis sur les proches parens; de plus, l'état subventionne les établissemens d'assistance publique pour secourir les enfans abandonnés. Il y a, en outre, des institutions de bienfaisance fondées par des particuliers et dans lesquelles l'enfance abandonnée trouve un asile et une protection. Non-seulement ces établissemens ont reçu une attribution spéciale définie par leurs règlemens, mais ces mêmes règlemens déterminent des récompenses pour les sages-femmes qui auraient apporté un enfant trouvé ou déclaré un crime d'infanticide. Les textes de nos lois sont extrêmement sévères, et, lorsqu'un crime semblable a été commis, non-seulement les auteurs du crime sont punis, mais encore le chef de la famille et les voisins, l'un comme responsable, les autres comme complices.

Ainsi que je l'ai établi dans les chapitres qui précèdent, l'accroissement de la famille n'est pas considéré comme un malheur. Les enfans du sexe masculin en sont l'honneur en ce qu'ils sont les continuateurs de la famille.

Il est rare qu'on entende parler d'infanticides dans les villes, où les ressources de l'existence sont plus abondantes que dans les campagnes. Mais dans celles-ci certaines coutumes existent qui favorisent l'éducation des enfans, surtout des filles. Dans toutes les familles, dès qu'il naît un enfant mâle, la coutume est de lui choisir celle qui sera un jour sa femme. On prend alors, dans une famille voisine, une petite fille qui est élevée en même temps que son futur mari et dans la même maison. Elle est élevée comme si elle appartenait à la famille.

Il existe encore, pour les parens pauvres, un autre moyen d'échap-

per à la misère et de protéger l'existence de leurs enfans du sexe féminin : c'est la vente de l'enfant à une famille riche dans laquelle elle servira comme domestique.

Ce terme de vente choque les oreilles délicates et sent quelque peu l'esclavage ; mais il ne faut pas s'arrêter au mot. Les enfans vendues sont élevées par la famille qui les achète et les emploie à son service jusqu'à leur majorité. Elles sont alors dotées, puis mariées, et elles deviennent libres. Ces femmes, qui furent des enfans vendues, peuvent recevoir tous les droits que confère la maternité, et leur origine n'est pas une tache humiliante.

Ce sont là des usages qu'il faut accepter et ne pas blâmer, parce qu'ils viennent en aide à la famille trop nombreuse, et qu'ils favorisent même l'accroissement de la famille.

Il existe des familles en grand nombre qui conservent avec elles tous leurs enfans et leur prodiguent les plus tendres soins. La mère qui travaille aux champs en porte deux sur elle pendant qu'elle se penche péniblement vers la terre. Ils sont attachés, l'un sur ses épaules, l'autre dans les plis de sa robe, et ils sourient aux oiseaux qui voltigent autour d'eux pendant que la pauvre mère poursuit son dur labeur.

Dans les villes flottantes j'ai même vu des enfans, attachés dans des paniers, attendant le retour de leur mère. Hélas! la pauvreté a ses dangers, mais pourquoi n'aurait-elle pas ses dévoûmens comme la richesse, à qui tout est facile?

Les missionnaires ont fondé des hôpitaux et des écoles avec les sommes provenant de la moisson des petits sous. Ces établissemens rendent de grands services à la classe pauvre, et je n'ai pas à critiquer une œuvre qui fait le bien.

XIV. — LES CLASSES LABORIEUSES.

J'ai cherché, dans les ouvrages les plus récens qui ont été écrits sur la Chine, quelle était l'opinion que l'organisation des classes laborieuses avait fait naître dans l'esprit des voyageurs européens.

Je n'ai pas osé traiter moi-même ce sujet, de crainte d'être considéré comme un optimiste qui voit toutes choses du fond de son cabinet d'étude et qui estime un peu le bonheur de l'humanité d'après le sien propre : ce qui arrive généralement à tous ceux qui écrivent sur les classes pauvres. On constate toujours deux faits : ou que les pauvres sont pauvres par leur faute, et alors ils sont indignes de pitié, ou qu'ils sont les êtres les plus heureux de la création.

Il est probable que je n'aurais pas échappé à cette critique.

J'ai donc ouvert les livres écrits par ceux qui ont vu : ce sont des

Européens, — des Anglais et des Français, — et je prierai mes lecteurs de se contenter des renseignemens que contiennent les récits de ces voyageurs.

Je lis dans l'ouvrage de M. J. Thompson, publié à Paris, en 1877, la relation suivante sur la situation des ouvriers à Canton :

« En dépit de ses terribles exigences, le travail, même pour le plus pauvre ouvrier, a des momens d'interruption. Alors, assis sur un banc ou tout simplement par terre, il fume et cause tranquillement avec son voisin, sans être le moins du monde dérangé par la présence de son excellent patron, qui semble trouver dans les sourires et l'heureux caractère de ses ouvriers des élémens de richesse et de prospérité.

« En parcourant ces quartiers de travail, on peut s'expliquer comment, en réalité, cette grande ville est bien plus peuplée qu'on ne le croirait d'abord. La plupart des ateliers sont aussi, pour les ouvriers qui les occupent, une cuisine, une salle à manger et une chambre à coucher. C'est là que, sur leurs bancs, les ouvriers déjeunent; c'est là et sur les mêmes bancs que, la nuit venue, ils s'étendent pour dormir. C'est là aussi que se trouve tout ce qu'ils possèdent : une jaquette de rechange, une pipe, quelques ornemens qu'ils portent à tour de rôle, et une paire de petits bâtons de bois ou d'ivoire. Mais, de tous leurs trésors, le plus précieux, qu'ils portent avec eux, consiste en une bonne provision de santé et un cœur satisfait.

« L'ouvrier chinois est content s'il échappe aux angoisses de la faim et s'il a une santé suffisante pour lui permettre simplement de vivre et de jouir de la vie dans un pays si parfait que le seul fait de l'habiter constitue le vrai bonheur. La Chine est, selon lui, un pays où tout est établi et ordonné par des hommes qui savent exactement ce qu'ils doivent savoir, et qui sont payés pour empêcher les gens de troubler l'ordre en cherchant ambitieusement à quitter la condition où la Providence les a fait naître. On dira cependant que le Chinois n'est pas dénué d'ambition, et en un sens on aura raison. Les parens ont l'ambition d'avoir des enfans instruits et qui puissent se présenter aux examens établis par le gouvernement pour les candidats aux fonctions publiques, et il n'y a pas d'hommes au monde qui convoitent plus ardemment le pouvoir, la fortune, les places que ne le font les Chinois qui ont passé avec quelque succès leurs examens. Cela tient à ce qu'ils savent qu'il n'y a pas de limites à la réalisation de leurs ambitieux projets. Les plus pauvres d'entre eux peuvent aspirer aux plus hautes fonctions du gouvernement impérial. »

M. Herbert A. Gilles, attaché au corps consulaire du gouvernement britannique, a publié, en 1876, un livre qui a pour titre :

Chinese Sketches. J'y trouve quelques passages que je me permettrai de citer.

La préface de cet ouvrage contient le jugement suivant :

« On croit généralement que la nation chinoise forme une race dégradée et immorale; que ses habitans sont absolument déshonnêtes, cruels, et en tous points dépravés; que l'opium, un fléau plus terrible que le gin, exerce parmi eux d'effroyables ravages dont les excès ne pourront être arrêtés que par le christianisme. Un séjour de huit années en Chine m'a appris que les Chinois sont un peuple infatigable au travail, sobre, et heureux. »

Dans le même ouvrage, un peu plus loin, je lis encore :

« Le nombre des êtres humains qui souffrent du froid et de la faim est relativement bien moindre (*far smaller*) qu'en Angleterre, et, à ce point de vue, qui est d'une très grande importance, il faut reconnaître aussi que la condition des femmes des basses classes est bien meilleure (*far better*) que celle de leurs sœurs européennes. La femme n'est jamais battue par son mari (*wife beating is unknown*); elle n'est sujette à aucun mauvais traitement; et même il est hors d'usage de lui parler avec cette langue grossière qu'il n'est pas rare d'entendre dans les contrées occidentales. »

Je pourrais multiplier ces citations, — j'allais dire ces certificats, — et extraire de bon nombre de livres des détails sinon curieux, du moins justificatifs, sur la condition des classes laborieuses de la Chine. On y apprendrait, par exemple, quel est le bon marché de la vie. Avec quatre sous par jour un ouvrier peut vivre, et son salaire n'est jamais inférieur à un franc. Généralement, dans les familles d'ouvriers, la femme exerce une profession : ou elle fait un petit commerce, ou elle sert à la journée dans les maisons de son voisinage. Les familles, même nombreuses, peuvent donc suffire à leur existence.

Dans les provinces, « la lutte pour la vie » a de nombreux auxiliaires. Les terres sont cultivées sur toute l'étendue de notre vaste empire, et les travaux des champs occupent une grande partie de la population. Tous les cultivateurs sont généralement aisés, soit qu'ils possèdent la terre, ou qu'ils en soient seulement les fermiers. L'impôt foncier est excessivement minime, puisqu'il ne représente pas, en moyenne, un franc par habitant, et il est de règle que le fermier ne doit pas le fermage dans les mauvaises années. Voici, du reste, une relation que je lis dans le rapport de M. de La Vernède, rapport que j'ai déjà cité, et qui achèvera la démonstration que j'eusse hésité à présenter sous ma responsabilité personnelle.

« Nous avons parcouru les provinces; nous avons vu une immense agglomération de population arrivée à une telle densité que, la terre ne suffisant pas dans certains endroits, elle construit des habitations

et cultive des jardins jusque sur des radeaux; nous avons vu des provinces ayant cent cinquante mille kilomètres carrés, renfermant cinquante millions d'habitans, et admirablement cultivées sur toute leur étendue.

« Dans le Petchili, par exemple, la propriété territoriale est excessivement divisée : les exploitations agricoles se font sur une petite échelle, mais l'intelligence avec laquelle elles sont dirigées empêche les graves inconvéniens du morcellement.

« Les fermes, les métairies ombragées de grands arbres s'épanouissent, comme des bouquets de fleurs, au milieu de vastes plaines portant de riches moissons. L'abondance des bras, le bon marché de la main-d'œuvre, permettent un mode de culture par rangée alternative. La terre est admirablement cultivée et l'agriculture donne de magnifiques résultats.

« Lorsqu'on vient d'explorer les belles provinces de la Chine, la pensée ne peut s'empêcher de se reporter sur les malheureux pays de l'Asie-Mineure et de l'Égypte. Là le désert est la règle, le champ cultivé l'exception; la ferme se montre toujours isolée, entourée d'espaces incultes.

« En parcourant les bords du Yang-Tsé-Kiang, nous avons vu des villages riches et propres se succéder sans interruption, une population active et laborieuse montrant sur son visage, comme dans sa manière d'agir, qu'elle était contente de son sort. Descendons le Nil pendant quelques kilomètres, dirigeons-nous sur un village important, nous apercevrons des centaines de monticules en boue grisâtre qui sont loin d'avoir l'aspect d'une habitation humaine. Quelle différence avec les jolis villages que nous avons traversés dans le Hupé, sur les bords du lac de Poyang!

« Économe et sobre, patient et actif, honnête et laborieux, le peuple chinois a une puissance de travail qui surpasse celle de bien des nations de l'Occident. C'est là un facteur important qu'il ne faut pas négliger dans les questions de haute politique. »

Je n'ai rien à ajouter à ces témoignages, et ne puis que féliciter et remercier leurs auteurs d'avoir dit avec sincérité ce qu'ils ont vu. La rareté du fait mérite qu'on le signale.

XV. — LES PLAISIRS.

Une des nombreuses questions qui m'ont été adressées le plus souvent a été de savoir si l'on s'amusait en Chine, et comment on s'amusait. S'amuse-t-on? Alors c'est un pays charmant.

Ah! s'amuser! quel mot civilisé, et qu'il est difficile de le traduire!

Je répondis, un jour, à une femme d'esprit qui me posait cette

éternelle même question : « Mais qu'est-ce donc que s'amuser ? » Elle pensa que je cherchais à l'embarrasser; mais elle reprit : « Ce que vous faites en ce moment, par exemple : vous amusez-vous ? » J'étais embarrassé à mon tour, ou du moins je crus l'être : « Certes, oui ! répondis-je ; c'est donc là s'amuser ? — Sans doute !.. Eh bien ! ajouta-t-elle, avec un sourire charmant, s'amuse-t-on ? » Et je dus avouer qu'on ne s'amusait pas de la même manière.

Car enfin on s'amuse, et beaucoup, quand on n'est pas dépourvu d'esprit, ou tout au moins de bonne humeur. L'esprit joue dans nos plaisirs le plus grand rôle. Naturellement on l'excite, on le met en train, on lui donne des ailes ; mais il est le grand organisateur de nos amusemens.

La vie au dehors n'est pas organisée comme la vie à l'européenne. On ne cherche pas les distractions et les amusemens hors de chez soi. Les Chinois qui ont quelque fortune sont installés de manière à n'avoir pas à désirer les plaisirs factices qui sont en somme la preuve qu'on se plaît peu chez soi. Ils ont pensé d'avance à l'ennui qui aurait pu les envahir et ils se sont prémunis contre l'occurrence. Ils n'ont pas cru que les cafés et autres lieux publics fussent absolument nécessaires pour perdre agréablement son temps. Ils ont donné à leurs habitations tout le confortable que des hommes de goût peuvent y désirer : des jardins pour se promener, des kiosques pour y trouver de l'ombre pendant l'été, des fleurs pour charmer les sens. A l'intérieur, tout est disposé pour la vie de famille : le plus souvent le même toit abrite plusieurs générations. Les enfans grandissent, et, comme on se marie très jeune, on est vite sérieux. On pense aux amusemens utiles, à l'étude, à la conversation, et les occasions de se réunir sont si nombreuses !

Les fêtes sont très en honneur en Chine et on les célèbre avec un grand entrain. Ce sont d'abord les anniversaires de naissance, et ils reviennent fréquemment dans les familles. Ces fêtes consistent surtout en festins ; on offre des cadeaux à la personne fêtée ; c'est une suite de réunions qui ne manquent pas de charme.

Nous avons aussi les grandes fêtes populaires : celle du nouvel an, qui met tout le monde en mouvement. Les fêtes des Lanternes, des Bateaux-dragons, des Cerfs-volans sont plutôt des fêtes populaires que des amusemens, mais elles sont l'occasion de rendez-vous et de réunions de famille qui donnent beaucoup d'animation. Ces fêtes officielles ne sont pas les seules. On fête également les fleurs, auxquelles on prête certains pouvoirs allégoriques, et chaque fleur possède son anniversaire. On s'adresse de famille à famille des invitations à venir contempler un beau clair de lune, un ravissant point de vue, une fleur rare. La nature fait toujours partie de la fête, qui s'achève par un festin. Les convives sont aussi invités à

composer des vers qui sont les chronogrammes de la soirée. Pendant la belle saison, on fait beaucoup d'excursions. On va surtout dans les monastères bouddhistes, où l'on trouve tout à souhait : merveilleuse vue sur les montagnes, fruits exquis, et le meilleur thé. Les moines bouddhistes s'entendent à merveille à recevoir les « partyès » et à faire les honneurs de leurs domaines.

Ces promenades, quand on peut les faire aux environs de la ville, sont très fréquentes. On en rapporte toujours quelques poésies inspirées par les circonstances. C'est notre manière de prendre des croquis.

Lorsque la contrée que l'on habite n'est pas privilégiée de la nature, on entreprend de lointains voyages soit par eau, soit en chaise.

Les montagnes de Soutchéou sont aussi fréquentées que les vallées d'Interlaken, et à une certaine époque de l'année on s'y rencontre avec le *high-life* venu des environs pour admirer les merveilles de la création.

Les voyages sur l'eau sont également très appréciés. Les bateaux qui font le service sont organisés pour recevoir les touristes les plus difficiles à contenter. Bon dîner, bon gîte et le reste ; et on laisse passer les heures que charment tantôt la musique du bord, tantôt le murmure mélodieux des vagues, au milieu des soupirs de la brise. Le soir, on illumine sur le pont et dans le salon, et rien n'est plus poétique que ces grandes ombres qui glissent sur les flots, et les éclats de rire dans le silence de la nuit.

La femme n'a pas en Chine le pouvoir d'amusement qu'on lui reconnaît en Europe. Elle fait des visites à ses amies ; elle reçoit les leurs à son tour. Mais ces réunions sont interdites aux hommes. Ainsi une des causes qui excitent et produisent les plaisirs du monde, c'est-à-dire la meilleure part des amusemens, est supprimée dans l'organisation de la société chinoise. Les hommes se réunissent très souvent, mais seuls ; et ils ne font pas de visites aux dames en dehors du cercle de la famille.

Les Chinois qui sont admis dans le monde des Européens, qui assistent aux soirées et aux fêtes, auraient fort mauvaise grâce de prétendre vanter l'excellence de leurs mœurs au point de vue de l'organisation des relations sociales. A vrai dire, on peut comparer des institutions qui ont un caractère politique, on ne peut pas comparer des coutumes ; elles ont le même privilège que les goûts et les couleurs. Chacun prend son plaisir là où il le trouve, est un proverbe tout à fait juste qui exprime ma pensée : car dans ce cas on le trouve toujours là où on le prend. Mais il est probable que nos législateurs, en diminuant autant que possible le nombre des cir-

constances qui pouvaient mettre en présence l'homme et la femme, ont agi dans l'intérêt de la famille.

Il existe un proverbe chinois qui dit : « Sur dix femmes, neuf femmes jalouses. » De leur côté, les hommes ne sont pas parfaits; la paix de la famille est donc exposée à de grands dangers.

J'ai déjà dit que les institutions de la Chine n'ont qu'un but : l'organisation de la paix sociale, et, pour en assurer la réalisation, le seul principe qui ait paru souverain a été... la fuite des occasions. Cela est très pratique. Ce n'est peut-être pas d'une bravoure chevaleresque; mais, parmi les braves, combien succombent à la tentation ?

Ce sujet est délicat à traiter par la nature même des passions qu'il met en scène ; cependant il mérite qu'on s'y arrête.

Le remède aux situations *in extremis* du mariage est l'exécution sommaire, sans autre forme de procès. C'est le célèbre : « Tue-la ! » si spirituellement commenté par Alexandre Dumas fils. Ce n'est pas moi qui contesterai ce droit du mari dans un moment où sa dignité et son autorité sont gravement compromises. Mais enfin je suis de l'avis de nos sages ; il vaut mieux ne pas en arriver à ces sortes d'explications qui gâtent l'existence, quelque juste qu'ait été la punition, car dans la plupart des cas, on aimait la femme qui vous trompait, et il s'ensuit des souvenirs pénibles.

Le remède qui consiste à prendre un avocat et un avoué et à plaider en public une cause qui devrait être cachée comme un secret, me paraît n'offrir que de médiocres consolations. C'est donner un diplôme à sa qualité de mari trompé, et nulle part cette situation ex-matrimoniale n'a inspiré la compassion, encore moins le respect.

Il n'y a donc que des ennuis et des bouleversemens dans l'institution de la société occidentale telle qu'elle existe. Mon expérience personnelle à ce sujet et ce que j'en ai lu m'ont complètement instruit. Je ne partage cependant pas l'opinion d'un grand nombre d'Occidentaux, qui prétendent que la plupart des femmes trompent leur mari. Cela doit être exagéré, quoique j'aie entendu une femme me dire que c'était le luxe du mariage et que les hommes s'habituaient à leur nouvelle existence avec résignation. Je ne m'étonne plus que le mariage soit si abandonné ; ce ne sera plus bientôt qu'une simple formalité légale approuvée par les notaires. Ce ne sera sans doute pas un progrès, mais je concède que ce sera très amusant.

Quoi qu'il en soit, le sacrifice que nous nous sommes imposé est digne d'avoir été fait. Il est du reste conforme à l'opinion que nous avons de la nature de l'homme. Nous pensons que l'homme est originairement enclin à la vertu et qu'il ne se pervertit que par la

orce des mauvais exemples, en devenant souillé de ce que nous appelons « la poussière du monde. »

Confucius classe parmi les choses dangereuses la femme et le vin. L'histoire universelle se charge de lui donner raison. Arrive-t-il un scandale, de quelque nature qu'il soit, la première pensée est celle-ci : Cherchez la femme ! L'Occident offre cette particularité remarquable qu'il présente l'exemple et la critique : il est donc aisé de s'éclairer. Cherchez la femme ! est un dicton qui n'aurait pas son application chez nous ; il faut pour le comprendre traverser l'Oural et même aller plus loin vers le couchant, où alors vous trouverez la femme.

Je suis certain que ces observations n'ont jamais été faites à propos de nos mœurs, le goût étant de les critiquer avant tout et de les trouver... chinoises, c'est-à-dire extravagantes. Leur grand défaut, — et tout esprit sincère en conviendra avec moi, — c'est qu'elles sont trop raisonnables. Les grands enfans sont comme les petits, ils n'aiment pas les prix de sagesse. C'est le caractère vrai de la société occidentale : la honte de paraître sage. On voudrait bien l'être, mais on se pare du mauvais exemple comme d'une action qui distingue, et ce plaisir-là pervertit, car c'est jouer avec le feu.

Nous sommes restés sérieux... Ah ! le mot est violent ; mais qui veut la fin doit prendre les moyens, et si nous avons le bonheur dans la famille, c'est que nous avons supprimé... les tentations. La gaîté en souffre un peu, mais les bonnes mœurs se maintiennent. Et puis, maintenant, les voyages sont si faciles, — nous avons l'Europe !

Je ne voudrais pas cependant laisser supposer que le monde chinois, et principalement la jeunesse, soit enchaîné par des coutumes tyranniques. Tout le monde connaît les exceptions, dont il est inutile de parler. Mais on a présenté comme une exception ces bateaux appelés bateaux de fleurs qui se trouvent aux abords des grandes villes, et que certains voyageurs s'entêtent à vouloir dépeindre comme des lieux de débauche. Rien n'est moins exact.

Les bateaux de fleurs ne méritent pas plus le nom de mauvais lieux que les salles de concert en Europe. Il suffirait de conduire en aval de Paris, sous les coteaux de Saint-Germain, la frégate qui moisit au pont Royal et de lui donner un air de fête qu'elle n'a plus pour en faire un bateau de fleurs.

C'est un des plaisirs favoris de la jeunesse chinoise. On organise des parties sur l'eau, principalement le soir, en compagnie de femmes qui acceptent des invitations. Ces femmes ne sont pas mariées ; elles sont musiciennes, et c'est à ce titre qu'elles sont invitées sur les bateaux de fleurs.

Lorsque vous voulez organiser une partie, vous trouvez, à bord, des invitations toutes prêtes sur lesquelles vous inscrivez le nom de l'artiste, le vôtre, et l'heure de la réunion.

C'est une manière agréable de passer le temps quand il est trop lent. On trouve sur les bateaux tout ce qu'un gourmet peut désirer, et dans la fraîcheur du soir, auprès d'une tasse de thé délicieusement parfumé, la voix harmonieuse de la femme et le son mélodieux des instrumens ne sont pas considérés comme des débauches nocturnes.

Les invitations ne sont faites que pour une durée d'une heure; on peut en prolonger le temps, si la femme n'a pas d'autre invitation, — et naturellement la dépense est doublée.

Ces femmes ne sont pas considérées dans notre société sous le rapport de leurs mœurs; elles peuvent être à cet égard ce qu'elles veulent être; c'est leur affaire. Elles exercent la profession de musiciennes ou dames de compagnie, peu importe le nom, et on les paie pour le service qu'elles rendent, comme on paie un médecin ou un avocat. Elles sont généralement instruites, et il y en a de jolies. Lorsqu'elles réunissent la beauté et le talent, elles sont évidemment très recherchées. Le charme de leur conversation devient aussi apprécié que celui de leur art, et on devise sur de nombreux sujets qu'il plaît de soumettre au jugement des femmes. On adresse même des vers à celles qui peuvent en composer, et il en est qui sont assez instruites pour répondre aux galanteries rythmées des lettrés.

Quant à prétendre que ces réunions sont tout le contraire et qu'il s'y passe des scènes de cabinets particuliers, c'est absolument fausser la vérité. Les étrangers qui ont rapporté ces détails ont dépeint ce qu'ils espéraient voir à la place des sérénades auxquelles ils ne comprenaient rien.

Les femmes musiciennes sont souvent invitées dans la maison de la famille. Elles viennent après le dîner pour faire de la musique, comme on invite en Europe les artistes lorsque l'on veut amuser ses convives. Si ces musiciennes étaient des femmes de mauvaises mœurs, elles ne franchiraient pas le seuil de notre demeure, et surtout ne paraîtraient pas en présence de notre femme.

Ces artistes reçoivent également chez elles sur invitation. Vous les invitez à vous recevoir chez elles à dîner. Vous commandez le dîner et vous invitez vos amis qui peuvent amener de leur côté les personnes qu'ils ont engagées pour la circonstance. On organise ainsi des soirées.

Les invitations peuvent aussi avoir pour objet d'assister au théâtre, et il n'est pas rare de voir le soir aux abords d'un théâtre, notamment à Shanghaï, des centaines de chaises à porteurs magnifiquement drapées et parfumées. Ce sont les chaises des invitées qui attendent la sortie du théâtre.

Ces usages démontrent suffisamment que le rôle séduisant de la

femme est fortement apprécié dans l'empire du Milieu et que ce ne sont pas les dispositions qui manquent. Le cœur humain est partout le même : il n'y a que les moyens de ne pas le diriger qui varient. Sans doute bien des romans d'aventures s'esquissent dans une invitation ; ce n'était d'abord qu'un désir d'entendre de la musique, mais cette musique est si perfide ! Confucius l'a aussi désignée parmi les choses dangereuses : le son de la voix pénètre dans le souvenir ; on renouvelle les invitations, et celui qui invite peut bien à son tour n'être pas tout à fait indifférent. Donc :

. . . . . l'herbe tendre et, je pense,
Quelque diable aussi vous poussant, —

on glisse dans le roman, et cela se passe en Orient comme en Occident : c'est extrêmement coûteux. Ce ne le sera du reste jamais assez, car il n'y a que les plaisirs qui ruinent qui soient vraiment agréables.

J'ai parlé des réunions entre hommes. Je dois faire remarquer que les sujets de conversation ne touchent jamais à la politique. On évite avec soin toute cause qui pourrait troubler la bonne harmonie dans les esprits. Tout au plus parle-t-on des nouvelles du jour. On cause voyages ; on s'entretient de ses amis absens, dont on lit les lettres et les vers. Puis on fait des jeux de mots, et notre langue, très riche en monosyllabes, se prête merveilleusement à ces sortes de passe-temps. En général, on recherche les antithèses, les expressions en relief ou imagées, les oppositions de mots et d'idées. Ces plaisirs sont très à la mode.

Les dames jouent beaucoup aux cartes et aux dominos. Elles savent admirablement la broderie, mais elles n'apprennent pas le chant. Elles ont la ressource de la conversation, ressource si précieuse chez les femmes ; et il est inutile de demander s'il se trouve chez nous des Célimène et des Arsinoé. Il y a toujours un prochain très... apprécié dans la conversation du beau sexe. C'est un penchant irrésistible, ressemblant un peu à de l'instinct et qu'on peut constater comme une preuve de la communauté d'origine de l'espèce féminine.

Un passe-temps que je ne trouve pas en Europe aussi cultivé qu'en Chine, est celui que procurent les fleurs et les soins dont elles sont l'objet. Les femmes aiment passionnément les fleurs, leur rendent un véritable culte, les idéalisent, et même leurs feuilles tombées leur inspirent des poésies sentimentales.

XVI. — LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE.

La différence essentielle qui caractérise la société européenne, si on la compare à la nôtre est qu'elle est infiniment plus exigeante

pour tout ce qui constitue l'organisation de l'existence. Supposez que le monde chinois devienne subitement aussi difficile à satisfaire que le monde occidental se plaît à l'être, je ne doute pas qu'il s'offrît les mêmes satisfactions. Cela appartient à l'évidence.

Mais ces transformations du goût ne se produisent pas à l'improviste, et rien n'est plus dur à déraciner que les vieux usages. Il faut d'abord qu'ils tombent en désuétude, presque d'eux-mêmes, comme une poutre moisie, et qu'une vie nouvelle pénètre dans la société. C'est une œuvre de substitution, lente, méthodique, qui doit procéder par principes et qui exige la patiente persévérance du temps.

Mes compatriotes et moi, qui avons goûté du fruit de l'arbre d'Occident, savons très bien que ce fruit a de belles couleurs, qu'il est savoureux, et que l'Europe est une admirable partie du monde à visiter. Mais on n'y trouve, en somme, que les satisfactions appartenant à la vie de plaisirs, et elles finissent par lasser les moins sérieux.

L'Européen est surtout fier de ses ressources d'amusemens, et il faut à des étrangers une grande passion des choses sérieuses pour se mettre à étudier au milieu d'obstacles si divers. Le long séjour que j'ai fait en Occident m'a permis de pratiquer la vie du monde telle qu'on l'entend, principalement à Paris, tout en observant le programme d'études spéciales qui nous avait été tracé, — et l'on sait que nous avons fait honneur à nos professeurs. Je puis donc parler de mes momens perdus, comme un étudiant en vacances qui vient de terminer ses examens.

On a toujours dit des Chinois qu'ils étaient soupçonneux. Ce mot a beaucoup de sens, mais on nous l'applique en général dans le plus défavorable. C'est une erreur : il faut dire, pratiques. C'est une qualité qui nous porte à estimer le moyen terme comme étant l'indice du meilleur. Nous ne comprenons rien aux exceptions. Aussi il ne nous a pas été difficile de constater qu'il faut se résoudre, dans la société européenne, ou à s'amuser beaucoup, ou à s'ennuyer beaucoup. Il n'y a pas de milieu. J'appellerais volontiers le monde occidental l'empire des Exceptions, par opposition à l'empire du Milieu. Je demande pardon pour ce mot, mais il rend ma pensée.

La grande civilisation ne nous étale que des surprises et non un état régulier. Ce n'est pas la surface unie et brillante du lingot d'or qui sort du creuset ; c'est un minerai où se distinguent tantôt des filons d'or pur, tantôt des alliages, tantôt des calcaires qu'il faut soumettre à l'analyse pour y trouver les poussières d'or qu'il contient. Les éblouissemens du luxe ne représentent, à nos yeux, que des curiosités et non pas des progrès réels. Ainsi, pour citer un exemple qui définisse ma pensée, on s'est habitué à dire que l'Angleterre est un pays riche, parce qu'il y a de grandes fortunes.

C'est une mauvaise raison, à mon sens. On peut seulement dire que c'est un pays riche en riches. C'est donc un point de vue exceptionnel. Cependant, parlez des Anglais en France, on dira toujours qu'ils sont riches, c'est une idée fixe. Il ne faut donc plus s'étonner qu'il y en ait tant au sujet de nos mœurs.

C'est l'application de la formule : *Ab uno disce omnes*, formule qui sera toujours appliquée parce que le temps manque pour discerner le vrai des choses. Les à-peu-près suffisent amplement; on prend une note sur un carnet, on en fait un volume. Cela s'appelle de l'assimilation.

J'ai pris soin de noter presque jour par jour les divers incidens de ma vie parisienne, et je me suis plu à les classer en les réunissant dans deux portefeuilles, dont l'un a pour titre : *Points d'interrogation*, et l'autre : *Points d'exclamation*. Mon lecteur reconnaîtra facilement les uns et les autres, et je m'épargnerai ainsi le désagrément de paraître toujours questionner ou m'étonner.

J'ai dit quelles raisons avaient décidé nos législateurs à séparer la société des hommes de celle des femmes. J'ai fréquenté en Europe et surtout à Paris, les sociétés de conversation; elles m'ont particulièrement charmé. Autrefois, m'a-t-on dit, on aimait à se rencontrer dans le monde des élégans de l'esprit, et les salons étaient plus recherchés qu'aujourd'hui. J'ai vu dans ceux qui existent encore des femmes charmantes, très attachées aux choses de l'esprit, les adoptant quelquefois par goût, quelquefois par méthode, pour se venger de la politique qui absorbe leurs maris, — ou pour faire diversion à la nullité de ceux-ci, quand elle est devenue incurable.

Dans les salons dignes encore de ce nom, la femme a toujours la souveraineté de l'esprit; c'est peut-être la cause pour laquelle les salons ont disparu. Les hommes, peu flattés d'être vus au vif de leur insuffisance, ont cessé d'apprécier ces sortes de réunions, où leurs infirmités intellectuelles servaient le plus souvent de cibles : il ne faut pas trop leur en vouloir. Il est toujours excessivement fâcheux d'être classé parmi les nigauds ou les bornés par une femme éclairée.

Quelle merveilleuse chose que l'esprit de la femme! Cela est indéfinissable : c'est à la fois léger et profond; c'est vraiment délicieux, et lorsque deux jolis yeux scintillent au milieu des éclats de rire de ce lutin qui ne se pose nulle part et qui voltige partout, semblable au papillon dans un rayon de soleil, c'est une perfection qui laisse bien loin dans l'oubli les habits noirs et leurs prétentions.

Ma profession de foi est bien facile à faire : elle a pour idéal l'esprit de la femme. Ne me demandez pas lequel? Il n'y a pas de type à fixer; je l'ai quelquefois rencontré et ce fut un éclair

d'éblouissement. Je suis un admirateur passionné de l'esprit. C'est la seule chose qui distingue, et qui suffise. On se lasse de tout, excepté de cela. Quand il tarit chez les autres, on en garde encore une petite provision, et il console de la société d'un tas de gens qui ne sauront jamais rien de ce que vous sentez.

L'esprit est très aristocrate : il est indulgent pour le bon sens tout simple et qui se sait terre à terre, mais quel est son dédain pour cet esprit pédant, multicolore, emprunté, étiqueté, qui ressemble à un blason acheté ou à une décoration trop étrangère! Les femmes ont un flair pour le connaître quand il est authentique, et j'aurais compris qu'on les consultât sur le choix des académiciens. Avoir la voix des femmes, quelle n'eût pas été la gloire d'appartenir à l'illustre compagnie! J'ai vu des réunions très suivies, mais où l'on savait trop que l'on se réunissait. Chacun avait eu soin de polir monsieur son esprit et d'essayer ses ailes. On préparait d'avance ses mots, comme des soldats qui vont à la revue. Ces préparatifs sont excellens en stratégie; mais l'esprit, pour faire campagne, doit battre la campagne! La nature est son meilleur guide. Ne pas savoir ce qu'on va dire, mais c'est charmant! C'est comme une promenade on ne sait où, où il vous plaira; on est certain d'avance de ne pas avoir vu ce qu'on va voir, on découvre. Mais avoir préparé d'avance ses surprises pour se surprendre soi-même; avoir brossé un décor à la hâte et le présenter comme une inspiration, c'est digne d'un faiseur de tours.

L'esprit n'a de bonheur que dans le naturel, l'inattendu; c'est le frère jumeau de la vérité, cette grande inconnue que les Occidentaux ont faite si séduisante qu'on perd son temps à la regarder et à lui faire des complimens! Je n'ai pas aimé les sociétés mélangées; elles sont devenues à la mode, mais c'est un tort. Dans un salon très distingué du noble faubourg, j'ai vu des réunions de personnes appartenant à des classes très différentes. Tout le monde y avait de l'esprit ou un talent, chacun accordait son instrument. Celui-là, professeur très admiré, répondait à des définitions, c'était son cours en miniature; après ses réponses les invités semblaient se recueillir un instant, et les : « Très bien! » s'unissaient aux : « C'est très juste! » Un soir on demanda, je m'en souviens, au célèbre académicien la définition de la modestie. Il répondit qu'elle naissait du sentiment que nous avions de notre exacte valeur. Nous avons tous admiré la justesse et la profondeur de cette pensée.

Il y avait aussi, dans ce salon, un comédien qui représentait l'esprit des autres avec une immense assurance. J'ai été étonné que ce personnage occupât la place d'honneur, et que des gentilshommes et des académiciens fussent relégués aux autres rangs. Nous obser-

vons en Chine une rigoureuse étiquette à l'égard des distinctions sociales acquises. On m'a dit que l'étiquette n'était plus de mise en France : je l'ai cru sans peine.

Le monde de l'Institut a une grande dignité. C'est un corps qui rappelle celui des lettrés ; il forme, je crois, la seule compagnie qui n'ait pas vu abaisser son crédit. Il est vrai que les conditions qu'il faut remplir pour en faire partie sont restées les mêmes ; il suffit d'être le premier dans son ordre. Cela seul explique le maintien du rang. J'admire grandement cette institution qui crée l'aristocratie de la science et dont les palmes sont glorieuses. Ce sont vraiment les seuls insignes qu'un homme puisse s'enorgueillir de porter ; car ils confèrent un honneur qui honore.

Les femmes chinoises, comme je l'ai déjà dit, portent les insignes du grade de leurs maris et suivent leur qualité. C'est un usage qui devrait être étendu à beaucoup d'autres positions élevées. Cela ferait naître l'émulation et donnerait aux femmes mariées un privilège qu'elles apprécieraient hautement, et que beaucoup de maris trouveraient très salutaire. Il est très bon que l'ambition de la femme serve de prétexte au mari pour s'élever ; il est très bon aussi que le mari ait la satisfaction d'anoblir sa femme ; ce sont des petits cadeaux qui entretiennent l'amitié, cette fleur rare du mariage dont les épines n'ont pas toujours des roses.

L'esprit du monde m'a paru surfait : je ne l'ai pas retrouvé dans le monde de l'esprit. Il se compose d'inutilités dont le charme ne s'impose pas. A première vue il plaît, puis il lasse bientôt. C'est du bruit sans harmonie.

J'ai remarqué que la distinction chez les hommes ne se soutenait pas. En présence de la maîtresse de la maison, ils sont d'une politesse exquise ; mais à peine sont-ils délivrés, qu'ils se croient au club et deviennent extrêmement communs. En France, j'ai entendu critiquer le respect de son rang comme étant *une pose*. Il est cependant indispensable d'être ce qu'on représente, ou alors, il n'est plus possible de s'entendre sur le sens des mots.

Il n'y a que la canaille qui affirme hautement son rang. Celle-là seule a conservé sa fierté, quelque dégoût qu'elle inspire. J'ai vu, dans nos contrées d'Orient, des mendians qui avaient des airs de rois en exil ; en Italie, j'ai rencontré d'anciens Césars sous des manteaux de haillons. Ces gens-là avaient un *chic* inimitable. Sans doute, s'ils avaient dû revêtir un habit, ils auraient perdu bien vite cette noblesse de l'air qui impose, malgré tout, le respect. Le costume a une grande influence sur les mœurs, et c'est un des points d'interrogation les plus fortement soulignés dans mes notes d'impressions.

Quelle raison a pu faire supprimer ces magnifiques costumes qui

distinguaient toutes les classes et tous les rangs? S'est-on imaginé détruire les distinctions sociales? Je crains que ce ne soit la distinction elle-même qui ait souffert de cette réforme. Peut-on imaginer un ensemble moins harmonieux qu'une réunion d'habits noirs? J'ai entendu des maîtresses de maison nous dire chaque fois qu'elles nous faisaient l'honneur de nous inviter : « Surtout, venez en costume. N'allez pas vous affubler de cet horrible habit noir que portent nos seigneurs et maîtres; n'allez pas suivre nos modes. » Et nous avons été toujours félicité sur la beauté de notre costume; j'ai entendu vanter l'éclat de nos couleurs, la richesse de notre soie et l'imposante élégance du costume.

Chose infiniment curieuse! tout le monde regrette la disparition des costumes et personne n'a l'idée de les rajeunir. On se console avec les bals costumés, une des plus ravissantes inventions des plaisirs mondains, et des plus utiles en même temps. J'y ai vu des gentilshommes de toutes les cours des règnes passés, depuis le siècle de François Ier jusqu'aux derniers jours de la monarchie, où commencent les décadences... du costume. C'était un cours d'histoire générale vraiment féerique! et comme ces hommes étaient devenus subitement distingués, nobles, fiers, grands, ainsi qu'il convient à des hommes!

Je ne parle pas du sexe féminin qui, heureusement pour la société moderne, n'a pas abandonné ses charmantes toilettes. La mode en change les dessins assez souvent; mais elle ne les détruit pas, et ressuscite quelquefois les anciens modèles sans qu'on y trouve à redire. Les femmes n'auraient jamais eu l'idée de s'imposer un uniforme de société; comment ont-elles pu laisser aux hommes la possibilité de l'adopter? Elles aiment les brillans costumes et elles se plairaient à les admirer. C'est un point d'interrogation que j'ai placé souvent devant l'esprit de mes interlocutrices et qu'elles n'ont jamais pu résoudre à ma complète satisfaction. L'une d'elles cependant m'a fait observer que l'habit noir était beaucoup plus commode pour en changer; elle a remarqué que le costume définissait autrefois les partis politiques et que si cette mode avait subsisté, les hommes se ruineraient en costumes. « C'est seulement depuis la révolution française, a-t-elle ajouté, avec un sourire. Comprenez-vous, monsieur le mandarin? » Il était inutile de me le demander, car la réponse ne manquait pas d'à-propos.

Il m'a été donné de voir de grands bals officiels et d'assister à la prise d'assaut des buffets. C'est curieux au plus haut point, et si je n'avais été exactement renseigné sur la manière dont on mange dans le grand monde officiel, j'aurais pu écrire sur mes tablettes, au chapitre : de l'Étiquette, la phrase suivante : « Les personnes composant la classe la plus distinguée, lorsqu'elles sont admises en

présence du chef de l'état, ne se mettent pas à table, mais s'y précipitent avec une furie guerrière. » C'est cependant de cette manière que les Européens ont été prendre des notes dans leurs voyages, rapportant, pour ne citer qu'un exemple de leur coupable étourderie, les images sur lesquelles sont représentés les supplices soufferts dans l'enfer de Bouddha, et les présentant au public comme les tortures de notre système d'instruction judiciaire. Ce serait infâme si ce n'était grotesque! Mais je reviens aux affamés qui attendent l'ouverture des portes : c'est tout aussi grotesque, et j'invite les partisans de l'école réaliste à contempler cette scène, qu'on pourrait appeler « la mêlée des habits noirs. »

C'est d'abord un torrent, bondissant à travers tous les obstacles, s'étendant partout où se trouve un espace vide, puis par degrés se resserrant, se rapetissant jusqu'à former une masse compacte, véritable chaos de dos noirs sur lesquels pendent des têtes chauves enveloppées dans des cols empesés. Ces têtes font des mouvemens indéfinissables marquant les progrès de l'entassement; puis les bras qui se lèvent, les mains qui approchent du but et parviennent à saisir le mets délicat si avidement désiré et qui arrive enfin, à moitié écrasé, dans la bouche de son heureux vainqueur. Ce premier succès enhardit l'appétit. Cette fois, la coupe arrive jusqu'aux lèvres, et la bouche et les poches se bourrent simultanément de friandises habituées à ne se rencontrer que dans les recoins les plus cachés de l'estomac.

Tel est le monde vu de dos. Voici maintenant le monde vu de face : car

> Ce n'est pas tout de boire,
> Il faut sortir d'ici...

et c'est un nouveau spectacle, tout aussi intéressant que le précédent.

Au premier plan s'agite toujours la masse des dos noirs. Ce sont ceux qui ne sont pas encore arrivés, mais qui luttent encore et poussent toujours. Plus loin, les satisfaits, serrés le long des tables, opèrent un mouvement tournant, leur masse imposante s'ébranle; on se foule, on s'écrase et on sort de cette mêlée bosselé, défoncé, moulu,.. mais repu! Je ne parle pas de ceux qui restent; car il en est qui ont assez d'estomac pour se faire prier, — poliment, — par les domestiques de céder la place aux autres.

Je n'ai jamais été au bal sans assister à cette bataille.

Les bals qui ne sont pas officiels sont les bals du monde. Mais on ne s'y amuse pas autant : c'est froid, guindé et gênant. Il est

absolument difficile de trouver unies dans le monde la simplicité et la distinction. Si vous n'êtes pas un danseur... intéressé, il y a de nombreuses chances de s'ennuyer. Avez-vous remarqué l'air d'indifférence de tout ce grand monde? C'est quelquefois glacial. Les danses sont silencieuses; quelques groupes causent à voix basse; on va, on vient, on entre, on sort, on disparaît. On se rencontre sans avoir l'air de se reconnaître; à peine se touche-t-on la main. Tout ce monde semble préoccupé. Généralement on cherche une personne qui n'est pas au bal. Cela est constant. Chacun a une personne qui n'est pas venue, et on reste pour se donner une excuse. Quelle comédie que le monde des salons!

Quand il s'y trouve par hasard un personnage, on l'entoure; on représente une petite cour, plaisir d'autant mieux ressenti que cela a un petit air de conspiration... autorisée, comme les loteries. C'est de cette manière qu'on soutient les gouvernemens qui savent attendre. C'est inoffensif et c'est un genre. On se croit dangereux!

Le seul monde où on se plaise complètement, c'est le monde des artistes, et je comprends sous ce nom cette société priviligiée où chacun n'est ni noble, ni bourgeois, ni magistrat, ni avocat, ni notaire, ni avoué, ni fonctionnaire, ni négociant, ni bureaucrate, ni rentier, mais n'est rien qu'artiste, et s'en contente. Être artiste! c'est la seule ambition qui ferait désirer d'appartenir à la société européenne.

On me pardonnera cet engouement, car je ne vois pas pourquoi j'admirerais les études de notaire et d'avoué. Nous sommes plus de quatre cent millions d'habitans en Chine qui n'en usons pas, et les titres de propriété, les actes, les contrats, — en un mot tout ce qui intéresse les affaires, — n'en sont pas moins réguliers. Mon admiration pour la classe des artistes est sans réserve, car ce sont les seuls hommes qui se soient proposé un but élevé; ils vivent pour penser, pour montrer à l'homme sa grandeur et son immatérialité. Tour à tour ils l'émeuvent et l'enthousiasment, et réveillent ses facultés endormies en créant pour lui des œuvres où resplendira une idée. L'art ennoblit tout, élève tout. Qu'importe le prix dont on paiera l'œuvre? Est-ce le nombre des billets de banque qui excitera la passion de l'artiste, comme il enflamme le zèle d'un avocat? Non. La seule chose qui échappe à la fascination de l'or, c'est l'art, quel que puisse être l'artiste. Il est essentiellement libre, et c'est pourquoi il est seul digne d'être estimé et honoré.

Le monde artistique comprend un grand nombre d'artistes de diverses classes et on y voit les mêmes distinctions sociales que dans les autres sociétés. Il y a les favoris de l'inspiration. L'art possède, même en France, cette patrie des artistes, son roi, si par

ce titre on veut proclamer le plus grand par la pensée. Son génie poétique a profondément remué son siècle, et il en sera l'orgueil parmi d'autres renommées glorieuses.

Tous les esprits qui cherchent à entrevoir une clarté dans le domaine de l'idéal appartiennent à cette société d'hommes indépendans qu'on nomme les artistes. Leur société est exclusive; elle n'admet pas de faux frères et nul ne peut prendre le titre d'artiste sans l'être. C'est une noblesse qui ne s'achète pas. J'ajouterai encore, pour faire connaître toute ma pensée, que tous les artistes de tous les pays se tendent la main par-dessus les frontières et font fi des politiques qui prétendent les séparer. L'esprit humain, qui s'est exercé aux audaces de l'inspiration, ne contrôle plus ni distances ni passeports : plus l'âme s'élève, plus l'humanité grandit pour achever de se transfigurer dans la fraternité.

XVII. — ORIENT ET OCCIDENT.

La plupart des inventions célèbres qui ont changé les civilisations et créé les révolutions dans les idées n'appartiennent généralement pas aux nations qui en sont favorisées.

Il est de fait qu'une idée aussitôt exprimée appartient à l'humanité. On comprend cependant qu'un peuple soit fier de ses découvertes quand elles définissent un progrès.

Les applications diverses de la vapeur et de l'électricité sont de merveilleuses inventions auxquelles ont concouru toutes les nations de l'Occident. Mais il est d'autres découvertes non moins précieuses qui proviennent de sources souvent très lointaines, dont on ne peut remonter le cours jusqu'à leur origine.

Telles sont les sciences exactes, qu'aucun pays de l'Occident ne peut se vanter d'avoir créées ; tels sont les caractères alphabétiques qui ont servi à écrire les sons ; tels sont les beaux-arts, qui ont eu leurs chefs-d'œuvre dans l'antiquité la plus reculée ; telles sont les langues modernes elles-mêmes, qui doivent leurs radicaux à une commune origine, le sanscrit ; telles sont les propriétés du magnétisme, importées de l'Orient, et qui ont permis de créer l'art de la navigation ; tels sont les genres littéraires, qui, tous, sans en excepter un seul, ont été créés dans le monde ancien. La poésie et toutes ses formes d'inspiration, depuis l'épopée jusqu'à l'idylle, le drame et la comédie, l'art oratoire, la fable, la métaphysique et toutes ses branches, la législation, la politique et ses nombreuses institutions, sont autant de genres représentés par des chefs-d'œuvre plus de deux mille ans avant le grand siècle de Louis XIV.

Les nations occidentales étaient plongées, il y a moins de six

cents ans, dans les ténèbres de l'ignorance. Plusieurs parmi elles n'étaient pas fondées, et telle qui resplendit aujourd'hui de tout l'éclat de la renommée n'était qu'une imperceptible puissance.

Ces remarques sont curieuses à faire : elles sont surtout importantes pour un Chinois, qui a bien quelque droit de jeter sa poignée de merveilles dans la balance universelle où s'estiment tous les services rendus à l'humanité.

Si l'on veut bien considérer le peu de rapports que nous avons eus avec les autres peuples, il faudra cependant convenir qu'il est au moins surprenant que nous ayons connu tout ce que nous connaissons. On s'accorde généralement à dire qu'à l'exception de l'astronomie et de la géographie, toutes les autres sciences que nous possédons sont le résultat de nos propres investigations, et, tandis qu'il n'existe aucun peuple sur le globe terrestre qui puisse revendiquer comme un droit la propriété d'un système de civilisation, qui puisse prétendre s'être formé de lui-même et être, en un mot, original, nous seuls nous pouvons nous parer de cette gloire. Nous n'avons imité personne; il n'existe de civilisation chinoise qu'en Chine.

Si on étudie notre théâtre, par exemple, on le reconnaîtra original comme celui des Grecs. J'espère avoir prochainement le loisir d'en faire connaître les principales œuvres, quoique de savans érudits, — Stanislas Julien entre autres, — en aient publié divers fragmens. Mais ces travaux ne sont pas suffisans pour fixer le génie particulier de notre école littéraire, qui excelle dans beaucoup de genres, et qui fournirait d'amples matières à l'étude des Occidentaux.

Ce qu'il m'importe de faire remarquer dès maintenant, — et j'en conçois la raison depuis que je me suis donné le plaisir d'étudier les littératures de l'Europe et leur histoire, — c'est que nous formons un monde à part dans l'univers terrestre et que la seule question qui se dresse devant l'esprit attentif est de savoir s'il n'a pas existé entre notre Orient et l'Occident une civilisation type qui ait étendu ses rameaux dans un sens ou dans l'autre; ou bien, en employant une autre figure, n'aurait-il pas existé une source commune jaillissant des divers sommets d'une crête de montagnes, sorte de ligne de partage, et se répandant sur deux versans opposés, vers l'orient et vers l'occident?

Cette hypothèse peut être acceptée, à moins qu'on ne suppose que les diverses tribus composant la race humaine, dispersées à la suite de quelque grand cataclysme, se sont successivement élevées par les efforts continus du travail, amassant péniblement tous les trésors de la science et parvenant ainsi, par une suite non interrompue de progrès, jusqu'à un état stable et défini.

Je ne vois que ces deux manières d'interpréter notre destinée : ou le monde humain établi dans ses demeures respectives, éclairé subitement par une connaissance révélée et mis en possession de toutes les forces actives de l'intelligence, ou le monde humain cherchant à tâtons, isolément, le chemin qui le conduira dans une contrée favorable pour y élire domicile et y préparer son avenir.

Telles sont les deux seules hypothèses plausibles, et je ne puis dire à laquelle je donnerais la préférence. S'il est vrai que la civilisation acquise actuellement a été le résultat du labeur incessant de la race humaine, que de siècles ont dû s'écouler avant de produire un chant d'Homère ou un livre de Confucius! que d'existences ont dû peser sur la terre avant les premiers essais de civilisation! que de sons ont dû frapper les échos avant de fonder toutes ces langues régulièrement construites, ces grammaires savantes, ces formes si multiples de la poésie et de la littérature! L'esprit se prend de vertige à contempler l'immensité de ces travaux. S'il en est ainsi, pourquoi donc cette similitude de découvertes correspondant à des besoins identiques? et pourquoi ces différences si marquées dans les langues, c'est-à-dire dans l'expression de la pensée qui est le propre de l'homme? Certes on reconnaît çà et là des traits de ressemblance; mais ces traits sont épars, et il semble qu'une volonté mystérieuse ait pris plaisir à emmêler tous les fils qui auraient pu faire retrouver la trace suivie par le genre humain.

Quoi qu'il en soit, je m'estimerais satisfait si, de l'étude et de la comparaison de nos sources, nous pouvions tirer de quoi éclairer le monde lointain des souvenirs et reconstituer la généalogie de l'humanité. La science ne pourra-t-elle donc jamais jeter aux hommes cette grande parole de paix : « Vous êtes frères! » La civilisation du monde occidental est, si je puis m'exprimer ainsi, une nouvelle édition, revue et corrigée, des civilisations antérieures. La nôtre a subi sans doute bien des éditions, mais nous la trouvons suffisamment corrigée, et, dans tous les cas, nous n'avons pas d'éditeur qui songe à en préparer une nouvelle. Il semble que le système consistant à améliorer sans cesse, suivant le précepte du grand lettré Boileau :

> Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,

soit plus rationnel. On nous fait volontiers ce reproche : Pourquoi restez-vous stationnaires? Eh! quand on est bien ou aussi bien que possible, est-on sûr, en changeant le présent, d'obtenir un meilleur avenir? *That is the question.* Le mieux, dit-on, est l'ennemi du bien, et la sagesse consiste à savoir se borner.

Je n'en veux nullement à la civilisation moderne, que je trouve

agréable; mais le désir des nouveautés est-il un moyen de tendre au progrès vrai? Est-on dans le vrai lorsqu'on suppose que le progrès consiste dans le changement? C'est là une question de thèse qui aurait ses partisans et ses adversaires et que je ne me hasarderai pas à discuter. Ce que je me bornerai à dire, quant à présent, c'est que nous connaissons la poudre depuis longtemps, — on nous fait l'honneur d'admettre que nous avons inventé la poudre; — mais, c'est en ceci que nous différons d'opinion avec nos frères d'Occident, nous ne l'avons employée que pour faire des feux d'artifice, et, sans les circonstances qui nous ont fait faire la connaissance des Occidentaux, nous ne l'aurions pas appliquée aux armes à feu. Ce sont les jésuites qui nous ont appris l'art de fondre des canons. *Ite, docete omnes gentes.*

Nous réclamons aussi la priorité pour l'invention de l'imprimerie. Il n'est plus mis en doute aujourd'hui par personne qu'au xe siècle l'art de la typographie fut connu et appliqué en Chine. Y aurait-il donc une grande difficulté à admettre que le principe de cette invention merveilleuse ait pénétré vers l'Occident par la voie de la Mer-Rouge ou de l'Asie-Mineure? Je ne le crois pas. J'en dirais autant des propriétés de l'aiguille aimantée : tous les travaux d'érudition qui ont été entrepris à ce sujet, — et ils sont nombreux, — établissent l'antiquité de cette précieuse découverte et nous l'attribuent. Il est avéré que les Arabes se servaient du compas de mer à l'époque des croisades et qu'il a été transmis aux croisés, qui l'ont rapporté en Occident. En Chine, la propriété de l'aiguille aimantée remonte à une haute antiquité. On trouve dans un Dictionnaire chinois écrit l'an 121 de l'ère chrétienne cette définition du mot *Aimant:* « Pierre avec laquelle on peut imprimer une direction à l'aiguille. » Et, un siècle plus tard, nos livres expliquent l'usage du compas.

Ce sont là des questions de détail qui n'ont en elles-mêmes qu'un intérêt relatif, mais qui me permettent de fonder sur des bases certaines l'opinion si contestée que nous soyons autre chose que des naïfs quand nous nous refusons à admettre le système des changemens. Voilà déjà à notre actif la poudre, l'imprimerie, la boussole, et je pourrais y adjoindre la soie et la porcelaine, qui certes sont de magnifiques inventions de notre industrie et qui suffiraient à nous assigner un rang parmi les nations civilisées. Il faut conclure que, si dans l'ordre des découvertes éminemment utiles, nous avons conquis une place distinguée, nous pouvons aussi apporter dans nos institutions et nos lois le même esprit pratique et obtenir des résultats suffisamment parfaits pour ne pas désirer de les voir changer, sous prétexte de savoir ce qu'il en adviendrait.

Il existe donc, sans contestation, une civilisation humaine dont

les monumens remontent à une époque où le monde occidental n'existait pas ; civilisation contemporaine des dynasties célèbres de l'Égypte et des patriarchies de Chaldée, s'étant fondée elle-même dès les premiers âges de l'humanité et n'ayant plus varié depuis plus de mille ans. Tel est le fait historique.

Nos relations avec les peuples avoisinant nos frontières n'ont pas laissé de traces dans leur histoire. Pour la première fois, Arrien parle des Chinois comme du peuple ayant exporté les soies écrues et manufacturées qu'on apportait par la voie de Bactres, vers l'ouest. C'est le seul renseignement un peu ancien, mais moderne pour nous, qui révèle notre existence au peuple romain, le maître du monde !

Il paraît démontré que les Romains n'ont eu aucuns rapports avec les peuples de notre empire. Notre histoire mentionne seulement une ambassade chinoise qui fut envoyée sous la dynastie des Han, l'an 94 de l'ère chrétienne, afin de chercher à nouer quelques relations avec le monde occidental. Cette ambassade atteignit l'Arabie et en rapporta un usage qui fut sans doute très apprécié, puisqu'il fut immédiatement adopté : c'est celui des eunuques. C'est là, je crois, la seule allusion que fasse notre histoire aux relations de la Chine avec les peuples étrangers.

Cependant, si les habitans du Céleste-Empire n'ont pas franchi les limites de leur territoire pour entreprendre des voyages dans les lointains pays de l'Ouest, ou si, tout au moins, le souvenir n'en a pas été conservé par l'histoire, il est un fait incontestable, c'est que des peuples étrangers sont venus s'installer chez nous, et que même actuellement, il existe des descendans de ces anciennes tribus errantes. Parmi eux se trouvent les Juifs qui émigrèrent dans nos foyers deux cents ans avant l'ère chrétienne, sous la dynastie des Han, c'est-à-dire à une des époques les plus florissantes de l'empire. C'est un jésuite qui a fait au XVIIIe siècle dernier la découverte de cette colonie juive, et la relation qu'il a écrite à ce sujet mérite d'être rapportée.

« Pour ce qui concerne ceux qu'on nomme ici Tiao-Kin-Kiao (la secte qui arrache les nerfs), il y a deux ans, je voulais la visiter dans l'idée qu'ils étaient Juifs et dans l'espérance de trouver parmi eux l'Ancien Testament. Je leur fis des protestations d'amitié auxquelles ils répondirent immédiatement; ils eurent même la courtoisie de me venir voir. Je leur rendis leur visite dans le Li-paï-ssé qui est leur synagogue et où ils étaient rassemblés : ce fut là que j'eus de longs entretiens avec eux. J'examinai leurs inscriptions, dont quelques-unes sont en chinois et d'autres dans leur propre langue. Ils me montrèrent leurs livres religieux et me permirent

de pénétrer jusque dans l'endroit le plus secret de leur temple, dans celui-là même d'où le vulgaire est exclu. Il y a un lieu réservé pour le chef de la synagogue, qui n'y entre jamais qu'avec un profond respect.

« Ils me dirent que leurs ancêtres étaient venus d'un royaume de l'Ouest, appelé le royaume de Juda, conquis par Josué, après qu'il eut quitté l'Égypte, passé la mer Rouge, et traversé le désert; que les Juifs qui émigrèrent d'Égypte étaient au nombre de six cent mille. Ils m'assurèrent que leur alphabet avait vingt-sept lettres, mais qu'ils n'en employaient ordinairement que vingt-deux; ce qui s'accorde avec le témoignage de saint Jérôme, portant que l'hébreu a vingt-deux lettres, dont cinq sont doubles.

« Quand ils lisent la Bible dans leur synagogue, ils se couvrent la figure d'un voile transparent en mémoire de Moïse, qui descendit de la montagne le visage ainsi voilé, lorsqu'il donna le Décalogue à son peuple. Ils font la lecture d'une section tous les jours de sabbat. Les Juifs de la Chine, comme ceux de l'Europe, lisent donc la loi en entier dans le cours d'une année.

« Ils me parlèrent d'une manière fort insensée du paradis et de l'enfer. Quand je les entretins du Messie promis dans les Écritures, ils se montrèrent très surpris de mes paroles; et lorsque je les informai que son nom était Jésus, ils répondirent que la Bible faisait mention d'un saint homme nommé Jésus, lequel était fils de Sirach, mais qu'ils ne connaissaient pas le Jésus dont je parlais. »

Voilà donc un souvenir authentique qui a deux mille ans de date! On ne voit que dans la nation juive un tel attachement à la nationalité. Prenez les peuples que vous voudrez: au bout de quatre ou cinq générations ils seront complètement naturalisés : les Juifs, jamais! Ils restent ce qu'ils sont partout où ils vont, attachés à leur religion, à leur caractère, à leurs coutumes; et ce n'est pas un fait sans importance, au point de vue de l'histoire générale, que le maintien permanent d'une espèce particulière au milieu d'un peuple de quatre cents millions d'habitans.

Il est certain que, dans les bouleversemens qui suivirent les grandes invasions, beaucoup de tribus, débris de peuples d'antique race, sont venues chercher un abri dans nos paisibles contrées. Il faudrait étudier les pratiques religieuses locales, observer certaines coutumes, faire des recherches minutieuses sur les caractères, et sans aucun doute on arriverait à mettre en lumière des faits intéressans pour l'histoire de l'antiquité.

L'introduction du christianisme n'a pas laissé chez nous de date précise. Tous les peuples cependant paraissent avoir été évangélisés par les apôtres dès les premiers siècles de l'ère chrétienne. Les

jésuites ont prétendu que le christianisme fut prêché en Chine au VIe siècle par des évêques nestoriens. Mais ces faits ne sont pas très certains. Il en est de même de l'opinion relative à la présence de saint Thomas dans nos contrées. Il y a eu certainement de très bonne heure une mission chrétienne en Chine : car on ne peut pas attribuer au hasard seul l'identité de certaines cérémonies bouddhistes avec les cérémonies du culte catholique. Quoi qu'il en soit, au XIIIe siècle des églises chrétiennes existaient à Nan-King, et le fait est consigné dans les récits du célèbre voyageur Marco Polo.

C'est à dater du VIIIe siècle que le voile qui couvre le monde de la Chine est levé ; c'est le siècle des relations de l'empire avec les Arabes et c'est de cette époque que date véritablement notre naissance historique dans le monde. Les relations écrites du séjour des Arabes dans nos contrées, relations écrites par eux-mêmes et dont il existe des traductions, témoignent de la prospérité de notre empire et obligent à admettre qu'il y a juste mille ans la Chine jouissait d'une brillante civilisation. Il est vraisemblable de supposer que les Arabes apprirent nos arts et s'approprièrent nos découvertes, qui parvinrent ensuite dans les contrées occidentales, où elles furent perfectionnées. C'est du moins une opinion que je crois avoir clairement démontrée.

XVIII. — L'ARSENAL DE FOU-TCHÉOU.

J'ai dit, dans le cours de ces études qui se rattachent à notre civilisation, que la Chine avait à maintes reprises témoigné de son désir de s'initier aux travaux et aux arts des Européens. J'ai démontré que l'esprit de nos institutions nous invitait à pratiquer les arts utiles et que le seul effort des peuples étrangers devait consister à montrer d'abord l'utilité de leurs nouveaux procédés et de leurs découvertes mécaniques. Je n'ai pas cru être excessif aux yeux des Occidentaux en réclamant pour mes compatriotes ce droit incontestable qui réside dans le choix.

Les jésuites, dont je n'ai pas besoin de vanter les excellentes méthodes quand il s'agit d'arriver à un résultat, avaient admirablement compris notre caractère, et il n'a pas dépendu d'eux seuls qu'ils n'aient pas rendu de plus grands services à la cause de la civilisation universelle. Ils savaient que tout progrès est lent de sa nature même et qu'il est la conquête d'un travail assidu au lieu d'être l'œuvre violente d'une conquête. Ils ont donc laissé en Chine de grands souvenirs, et je n'éprouve aucun embarras à le reconnaître en rendant cet hommage à la vérité.

De nombreuses années se sont écoulées depuis le jour où la liberté de l'enseignement a été donnée aux jésuites, — en Chine ; — un long siècle a passé qui a soufflé sur le monde occidental comme un vent de tempête, déracinant les dynasties et les croyances, bouleversant les institutions, élevant de nouveaux trônes et fondant, au milieu du cliquetis des armes et du tonnerre des canons, la civilisation actuelle qui semble être arrivée à l'apogée de son éclat, sans avoir pu cependant assurer le règne de la paix. Un des résultats les plus brillans de cette grande tourmente a été l'ouverture de débouchés nombreux pour le commerce international, dont le développement a été vraiment merveilleux. Tous les peuples ont pratiqué l'échange et rivalisé de zèle pour établir la supériorité de leurs produits. Les expositions universelles ont récompensé ces efforts du travail, et parmi toutes les nations du monde accourues dans les diverses capitales de l'Europe, l'empire du Milieu a tenu un rang distingué.

Je n'ai pas à rappeler ici les circonstances politiques qui ont précédé l'établissement définitif des relations sociales entre la Chine et les peuples de l'Occident. Je n'en ai ni le droit ni le goût. J'ai déjà dit que, dans leurs conversations, les gens bien élevés ne discutaient pas des questions politiques, et ces études n'ont pas d'autre prétention que d'être une causerie en réponse aux questions qui m'ont été si souvent adressées.

Je n'ai pas non plus la pensée de dire mon opinion sur les caractères divers des étrangers qui vivent dans nos ports et qui convoitent, — pour la plupart, — une plus grande extension d'influence. Les uns et les autres apportent dans leurs relations, en l'exagérant outre mesure, l'esprit qui est particulier à leur race. Nous n'avons pas la faculté de leur donner le caractère qu'il nous plairait qu'ils eussent ; nous ne pouvons que souhaiter qu'ils nous aident à rendre plus faciles et plus durables les relations réciproques.

Au reste, parmi les étrangers, il en est qui ont mis au service de la Chine leurs lumières ou leurs connaissances pratiques et dont les efforts ont été couronnés de succès. La patience qu'ils ont apportée dans leur tâche bienfaisante et le tact dont ils ont fait preuve dans leurs premiers essais d'innovation ont été les agens victorieux de leurs entreprises ; ils n'ont eu ni à regretter une opposition systématique des Chinois contre leurs tentavives ni à se plaindre du mauvais vouloir de nos fonctionnaires. Ces regrets et ces plaintes n'ont généralement été exprimés que lorsqu'ils ont été motivés ; il me suffit de constater que ceux qui ont réussi ne les ont pas excités ni n'en ont jamais témoigné.

Leurs œuvres sont debout : des arsenaux ont été fondés dans

plusieurs de nos villes et de nos ports, des mines ont été mises en exploitation, un réseau de lignes télégraphiques relie diverses provinces de l'empire à la capitale, des steamers battant pavillon chinois font commerce le long de la côte et sur le cours de nos grands fleuves. Ce sont là des résultats qui font honneur à ceux qui ont contribué à les produire, et s'ils ne sont pas encore aussi complets qu'ils doivent l'être, ils attestent du moins qu'il y a eu un pas de fait dans la voie des entreprises industrielles. En outre, les livres de sciences, traduits en chinois, se vulgarisent parmi nos populations, qui n'auront plus peur du cheval de feu quand il fera son apparition dans les campagnes.

Parmi les étrangers qui ont ouvert le sillon de la bonne semence, M. Prosper Giquel, dont le nom est souvent prononcé en France quand il s'agit des choses de la Chine, occupe une place marquante, et, dans cet aperçu de l'influence exercée par la jeune Europe sur notre vieil empire, l'établissement qu'il a créé vient se présenter naturellement à ma pensée : je veux parler de l'arsenal de Fou-tchéou. Cette œuvre a eu, en effet, un grand succès, et si je me plais à le mentionner ici, c'est moins pour rendre hommage à l'habileté professionnelle et à l'énergie de ceux qui l'ont créée et dirigée qu'aux mesures administratives, établies avec une parfaite connaissance du caractère chinois, grâce auxquelles un nombreux personnel d'Européens et d'Asiatiques a pu vivre en bonne intelligence. Les règlemens qui ont amené ce résultat pourront servir de modèle chaque fois que des étrangers auront à fonder un établissement pour le compte de notre gouvernement ou de nos compatriotes. Il ne suffit pas cependant, comme on pourrait être tenté de le croire, d'être animé de bonnes intentions pour trouver le succès en Chine. Là, comme partout ailleurs, s'applique le proverbe : « Aide-toi, le ciel t'aidera ! » et s'il est besoin de le démontrer, la carrière de M. Giquel dans notre empire en est la meilleure preuve.

A son arrivée en Chine, M. Giquel était officier de marine. Dès les premiers temps de son séjour, il apprit la langue mandarine et se familiarisa avec nos mœurs et nos institutions. Dans les années 1862, 1863 et 1864, il prit une part importante dans la répression de la rébellion des Taïpings en organisant et en commandant, avec plusieurs de ses camarades de la marine et de l'armée, un corps franco-chinois dans la province de Tche-Kiang. C'est ainsi qu'il mérita et ses premiers grades dans la hiérarchie chinoise et les hautes amitiés qui le désignèrent plus tard au choix de l'empereur pour la création de l'arsenal de Fou-Tchéou. Des récompenses auxquelles tout le monde a applaudi l'ont porté, par la suite, à des dignités qui ne se confèrent chez nous qu'aux fonc-

tionnaires du rang le plus élevé. Un arsenal est, dans le sens exact du mot, une manufacture ou un dépôt d'armes ou d'engins de guerre; l'établissement de Fou-Tchéou ne fabrique ni poudre, ni fusils, ni canons. C'est spécialement un ensemble de chantiers et d'usines affectés à des constructions navales ayant pour but, non-seulement de construire des navires de guerre, mais de tirer parti des richesses métallurgiques de la Chine. Par les écoles qui sont attachées aux travaux, par les cours que font des professeurs européens, l'arsenal est aussi une école d'application. Les élèves qu'il a formés, et dont plusieurs ont terminé leur éducation en Europe, sont déjà des ingénieurs habiles, prêts à prendre la direction de plusieurs branches d'industrie déjà créées ou à créer.

L'inauguration des travaux a eu lieu en 1867. J'étais trop jeune alors pour apprécier les difficultés d'une telle entreprise, et mes souvenirs ne donneraient pas la mesure exacte des efforts qu'ils ont coûtés. Mes lecteurs me sauront gré de citer ici un des passages du savant Mémoire adressé par le directeur de l'arsenal à la Société des ingénieurs civils de Paris.

« Au commencement de l'année 1867, quelques travaux préparatoires, tels que logemens du personnel et magasins, furent mis en train; mais ce n'est guère qu'au mois d'octobre de cette même année, au retour d'un voyage que j'avais fait en France pour réunir le matériel et le personnel, que les travaux de l'arsenal proprement dit ont reçu leur impulsion réelle. Je me rappellerai toujours l'impression pénible que j'éprouvai quand je me trouvai en face d'une rizière nue, sur laquelle il fallait faire surgir des ateliers. De l'outillage acheté en France il ne nous était encore rien arrivé; nous nous trouvions dans un port qui ne présentait aucune ressource, comme machines et outils européens. Il fallait pourtant se mettre à l'œuvre. Une petite cabane carrée, la seule qui se trouvât sur le terrain et dont je ne puis vous décrire l'image, nous servit d'atelier des forges; on y bâtit de suite deux feux, mis en train au moyen d'un soufflet chinois; nous en tirâmes nos premiers clous. Avec des charpentiers indigènes, nous construisîmes des sonnettes pour enfoncer des pieux et nous procédâmes à l'installation d'un chantier. Pendant ce temps, les remblais étaient vigoureusement poussés, au moyen de douze cents hommes. Car nous avions à élever notre terrain de $1^{m},80$ pour le mettre au-dessus des hautes crues, et comme il fallait calmer l'impatience bien naturelle des Chinois, qui demandaient à voir des résultats dans le plus bref délai, nous entreprîmes la construction d'une série d'ateliers en bois, sous lesquels furent placées une partie de nos machines-outils au fur et à mesure qu'elles arrivèrent de France. Ces ateliers improvisés exis-

tent toujours, et l'arsenal présente ce spectacle assez commun, dans les créations nouvelles faites à l'étranger, de bâtimens construits à la hâte, à côté d'établissemens définitifs élevés avec un véritable luxe de matériaux et de main-d'œuvre. »

Tous les voyageurs qui ont passé à Fou-Tchéou et qui ont laissé des relations de leur voyage sont unanimes dans les éloges qu'ils ont décernés à l'institution de l'arsenal. Les résultats ont dépassé les espérances. Mais ce qui n'a pas été assez loué, et ce qui a ici une grande valeur, c'est la bonne administration de cet établissement, l'ordre et l'harmonie qui n'ont pas cessé d'y régner entre les Européens et les Chinois. Ceux-ci avaient l'administration de l'arsenal et en réglaient la discipline sous la surveillance d'un comité composé de hauts dignitaires de l'empire ; les Européens avaient seuls assumé la direction des travaux et de l'instruction. C'est à ce système que la petite colonie française de l'arsenal dut de ne rencontrer toujours que des difficultés aplanies, et que les uns et les autres n'eurent qu'à se féliciter et de l'énergie déployée dans le contrôle et des progrès réalisés par l'enseignement.

« Notre pays peut, je crois, dit M. Giquel dans le même Mémoire que je citais plus haut, retirer quelques fruits de cette création : la direction des travaux étant toute française, les chefs chinois sont à même d'apprécier nos méthodes de travail et nos procédés de fabrication. Les ateliers ont été organisés avec des machines-outils venant de France, et l'arsenal entretient avec notre industrie des relations suivies. L'instruction industrielle donnée aux élèves et aux apprentis étant également française, ceux-ci jetteront tout naturellement les yeux sur la France, lorsque les progrès réalisés en Chine leur feront désirer de sortir du cercle borné dans lequel ils sont encore restreints. »

Ces paroles, où respire un patriotisme élevé, exempt d'ambitions stériles, peuvent être citées sans regrets par un Chinois. Qui donc parmi nous ne battrait pas des mains en entendant ce noble langage animé de cet amour vrai de la patrie qui lui fait l'hommage, comme d'un tribut, de toutes les peines patiemment supportées, de tous les efforts réalisés, et qui salue l'avenir comme une espérance et une source de bienfaits? Les institutions comme celles de l'arsenal de Fou-Tchéou sont grandes parce qu'elles créent des rivalités civilisatrices, et seules préparent le triomphe des idées généreuses qui rendent les peuples plus unis. C'est par elles, et par elles seulement, que naîtra le progrès.

TCHENG-KI-TONG.

LE PAYSAGE

DANS

LES ARTS DE L'ANTIQUITÉ

Die Landschaft in der Kunst der alten Völker, par Karl Woermann, Munich, 1876, Th. Ackermann.

On l'a remarqué souvent : ce n'est qu'avec un état de civilisation fort avancé que le sentiment de la nature acquiert son entier développement. Il semble que les nations vieillies se plaisent à repasser par les étapes qu'elles ont déjà parcourues dans leur jeunesse, et quand, par de longs efforts, elles sont parvenues à se dégager de cette nature qui les opprimait et à la maîtriser, elles reviennent à elle pour jouir de ses beautés. Avec les loisirs qu'amène une aisance progressive, le goût public s'affine, et la littérature comme l'art s'appliquent à retrouver dans ce retour vers les choses de la nature la simplicité qui trop souvent leur fait défaut et le renouvellement auquel ils aspirent. Sincèrement aimée pour elle-même ou recherchée parce que le bon ton le veut ainsi, la campagne devient donc à la mode et, à voir le nombre toujours croissant des descriptions ou des peintures de paysages qui remplissent les pages de nos romanciers ou les parois de nos expositions, on peut apprécier la faveur marquée dont elle jouit auprès du public. C'est là, entre beaucoup d'autres, un témoignage significatif de cet amour du pittoresque qui nous fait trouver aujourd'hui un charme poétique à des lieux dont la nudité et la désolation étaient pour nos pères un sujet d'horreur.

Ce goût peut-être excessif que notre époque professe pour la nature, nous voudrions montrer la place qu'il a tenue dans l'art des anciens, la façon dont la représentation du paysage y a été

comprise, et les phases successives par lesquelles elle a passé. Les diverses informations que nous nous étions proposé de recueillir nous-même à cet égard, nous les avons trouvées réunies dans un de ces livres précieux à consulter où, avec le soin que mettent nos voisins dans ces sortes de recherches, sont consignés tous les documens positifs qui, de près ou de loin, peuvent éclairer un pareil sujet. Élève de M. Brunn, un des archéologues les plus éminens de notre époque, aidé des conseils et des communications bienveillantes de M. Helbig, qui s'est attaché à l'étude des peintures des villes campaniennes, l'auteur, M. Karl Woermann, avait préludé, par sa publication antérieure : *sur le Sentiment de la nature chez les Grecs et les Romains*, au consciencieux travail dont nous essaierons de résumer ici les traits les plus saillans. — Nous nous contenterons d'y ajouter sur quelques points les indications que des ouvrages plus récens nous ont fournies, ou les observations qu'ont pu nous suggérer nos propres recherches.

I.

Les plus anciens monumens qui nous aient été conservés et auxquels on puisse historiquement assigner une date approximative sont ceux de l'Égypte. Sa situation même, l'égalité de son climat et les facilités de vie qui en résultent pour ses habitans semblaient prédestiner cette contrée à la civilisation précoce dont elle a joui. Le Nil, qui la traverse dans toute sa longueur et qui cause sa fertilité, a de tout temps relié entre elles les diverses populations qui se pressent sur ses bords. De part et d'autre de ce grand fleuve s'allonge une bande étroite de terrain cultivé, au-delà de laquelle le désert étend ses solitudes. Cette nature très particulière, avec ses aspects simples et grandioses, avec la régularité bienfaisante de ses phénomènes, a dû de bonne heure agir fortement sur l'esprit du peuple égyptien. Sa religion et l'art qu'elle a inspiré portent profondément la trace de ces impressions primitives. Favorables ou funestes les forces mêmes de la nature ont été divinisées : c'est le soleil qui marque le cours des saisons et les divisions du jour; c'est le limon fertilisant qui ramène périodiquement une inondation, source de la richesse publique; ce sont les principes de la vie, de la fécondité, ou les plantes et les animaux eux-mêmes, suivant leur degré d'utilité ou de malfaisance qui, sous leur forme réelle ou figurée, sont devenus l'objet d'un culte mystérieux.

L'art par excellence de l'Égypte, c'est l'architecture. Avec les matériaux admirables dont elle dispose, la nature lui fournit partout l'exemple de la grandeur, de la simplicité, de la force qui marquent ses créations. Les nobles proportions de ses monumens,

la beauté de leurs lignes, la stabilité qui les caractérise, offrent, avec l'aspect même de la contrée, un accord si complet qu'il frappe tous ceux qui la parcourent. Dans ces vastes plaines où on les voit apparaître de loin et dont ils rompent la monotonie, les temples, les pyramides, les sphinx gigantesques, les colosses, qui, depuis tant de siècles, reçoivent chaque jour les premières comme les dernières caresses de la lumière, tous ces monumens sont en si parfaite harmonie avec le paysage qu'on ne saurait, même par la pensée, les détacher de leur cadre. Il n'y a point là seulement, en effet, une de ces affinités poétiques auxquelles se complaît l'esprit humain et qu'il imagine après coup pour se satisfaire lui-même. L'architecte égyptien ne s'est pas borné à emprunter à la nature de son pays ses robustes ordonnances, les longues assises de ses lignes horizontales; il a pu lui faire des emprunts plus immédiats dans la structure même de la décoration de ses édifices. C'est le tronc rigide du palmier que vous retrouvez dans leurs colonnes; ces appuis plus légers, c'est la tige élancée des grands roseaux qui en a fourni le modèle; la fleur du lotus s'épanouit à la base ou aux chapiteaux des piliers; ses bourgeons et ses feuilles s'unissent dans l'ornementation des frises aux touffes des papyrus ou aux branches gracieuses du palmier. Au-dessus des pylônes, le soleil, père de toute vie, rayonne en traits de feu, et dans l'azur qui troue les plafonds, comme dans un ciel véritable, des vautours aux ailes déployées volent parmi les étoiles étincelantes.

Ces élémens pittoresques, introduits dans un art qui d'ordinaire semble peu se prêter à des imitations aussi formelles, s'y présentent tantôt naïvement copiés, tantôt interprétés librement avec un instinct esthétique tout à fait remarquable. La sculpture nous offre, en Égypte, le même mélange de parti-pris et de réalisme, où l'expression de la vie dans ce qu'elle a de plus individuel et de plus particulier se rencontre avec les conceptions les plus invraisemblables et les plus abstraites. Dans ces fictions symboliques où la vie animale se greffe en quelque sorte sur la vie humaine, elle aboutit à des types d'une beauté sereine ou d'une bizarrerie extravagante. Les liaisons d'idées qui guident l'artiste dans ces associations tour à tour raffinées ou grossières sont bien celles qu'on pouvait attendre d'un peuple qui apporte dans sa manière de comprendre la vie future de si singulières préoccupations et qui, voulant pourvoir aux nécessités d'une existence toute matérielle continuée après la mort dans les tombeaux, invente des combinaisons si ingénieuses pour en assurer le secret.

Quant à la peinture égyptienne, c'est à peine si elle existe, et les moyens sommaires dont elle dispose la condamnent à un rôle très limité. Ses colorations se réduisent à quelques teintes plates, crues

et sans nuances, enfermées dans des contours très apparens. Elle vise à écrire bien plus qu'à peindre, et les longues suites de figures qui se déploient sur les murailles, sur les coffrets funéraires ou les rouleaux des papyrus, sont surtout destinées à représenter des faits dont le souvenir doit être conservé : ce sont des archives et non des décorations. Le paysage n'y tient qu'une place tout à fait restreinte. A peine çà et là découvre-t-on quelque arbre indiqué à la façon rudimentaire des dessins que tracent les enfans, et dont la forme spéciale permet seule de reconnaître parfois un palmier ou un cyprès. Mieux que ces peintures, les bas-reliefs nous renseignent sur la représentation de la nature telle que l'ont entendue les Égyptiens. Encore, ainsi que le remarque M. Perrot, est-ce « la figure de l'homme et, après elle, la figure de l'animal qui occupent presque toute la place; les accessoires, le paysage, les fabriques sont d'ordinaire à peine indiqués (1). » Il n'est pas d'art cependant qui nous ait laissé des informations plus abondantes et plus variées sur la vie rustique et ses diverses occupations. Ici des laboureurs tracent leur sillon avec une charrue attelée de bœufs; là des moissonneurs récoltent des épis bien garnis de grains; plus loin des bergers, avec leurs chiens, poussent devant eux des troupeaux en marche, ou bien des pêcheurs retirent leurs filets remplis de poissons. Toutes ces scènes ne sont que très rarement localisées, et la nature, qui devrait leur servir de cadre, est le plus souvent absente. Une bande mince, comprise entre deux lignes horizontales, simule le terrain; des poissons, des écrevisses ou des crocodiles servent à caractériser les différens cours d'eau. La perspective est tout à fait élémentaire; on n'y découvre aucune trace de cette représentation rationnelle qui consiste à atténuer les dimensions des objets à proportion de leur éloignement. Les personnages sont supposés au même plan, et, — ainsi qu'il arrive souvent à l'origine de tous les arts, — c'est en général leur importance et leur dignité qui règlent leur grandeur relative. Dans un bas-relief des tombeaux de Ti, représentant une chasse dans des marais, les figures, la barque et les animaux sont reproduits avec exactitude; mais, afin d'éviter la confusion, les papyrus qui forment le décor de cet épisode ont été indiqués par un fond régulièrement rayé de lignes verticales. Ce n'est qu'au sommet du bas-relief que ces papyrus s'épanouissent en fleurs et en boutons, et, parmi eux, nous découvrons des oiseaux de toute sorte couvant sur leurs nids ou entourés de leur jeune famille à peine éclose, qu'ils défendent contre l'agression de petits quadrupèdes qui viennent l'attaquer. La crainte d'embrouiller par les détails de la végétation la scène

(1) *Histoire de l'Art dans l'antiquité. L'Égypte*, t. I, p. 376.

qui fait la donnée principale est ici évidente. Le même besoin de clarté apparaît d'une manière aussi manifeste dans la perspective, absolument incorrecte d'ailleurs, d'une peinture découverte dans une chapelle funéraire à Abd-el-Qurna et que Prisse d'Avesnes a publiée dans son *Histoire de l'art égyptien*. L'artiste, ayant à représenter un bassin rectangulaire dont tous les bords sont plantés d'arbres régulièrement espacés, n'a pas hésité à disposer ceux-ci de telle sorte que leurs cimes sont renversées symétriquement par rapport aux bords parallèles. On comprend nettement l'intention du peintre, bien que le parti qu'il adopte ne soit ni un plan ni une vue perspective, mais un mélange arbitraire de ces deux modes de figuration. Quant à la perspective aérienne, qui supposerait une dégradation progressive dans l'éclat des colorations, il est à peine besoin d'ajouter qu'il ne saurait en être ici question. Enfin nous aurons épuisé ce qui concerne la représentation du paysage chez les Égyptiens en constatant les emprunts que l'art ornemental a faits à la flore locale dans la décoration de quelques objets usuels où des fleurs, des palmettes, des plantes ont fourni des motifs gracieux, heureusement appropriés aux formes de ces objets, et dont l'exécution est parfois d'une finesse remarquable.

La représentation du paysage ne tient pas dans l'art des Assyriens une place beaucoup plus importante que dans celui de l'Égypte, et la nature même qui devait lui procurer ses modèles suffirait à expliquer le rôle effacé qu'elle y joue. Un climat excessif et inégal, des plateaux désolés, tour à tour battus du vent ou brûlés par le soleil, et, dans ces plaines bordées par des montagnes aux profils sévères, une végétation rare et peu variée, ce sont là, on le voit, des conditions peu favorables aux manifestations du sens pittoresque. Nous n'avons pas à parler de la peinture assyrienne; rien de ce qui ferait d'elle un art véritable n'est arrivé jusqu'à nous. Tout ce que nous en connaissons se réduit à des fragmens de poteries émaillées et à quelques traces de polychromie constatées sur certains édifices. En Assyrie, comme en Égypte, l'architecture est restée l'art par excellence. Des fouilles difficiles et relativement récentes nous ont révélé le caractère imposant et l'étendue de ces immenses palais qui, jusque dans leur ruine, attestent la richesse et la magnificence de ces monarques asiatiques dont les traditions et l'histoire ont à l'envi célébré la puissance. Si nous n'y retrouvons ni ces inspirations plus ou moins directes, ni ces emprunts formels que les Égyptiens ont pu demander à la nature, nous savons, d'autre part, que ces monumens tiraient de la végétation qui les entourait un caractère original, et les jardins suspendus de Babylone, cités comme une des merveilles du monde ancien, sont bien connus de tous. Ce qu'étaient ces jardins, il serait hasardeux de le dire aujour-

d'hui ; mais, quoi qu'il en soit, les plantes et les arbres étagés sur les terrasses des palais de cette ville gigantesque devaient lui donner un aspect d'autant plus saisissant que, dans le reste du pays, la végétation était peu abondante.

Quant à la sculpture assyrienne, plus encore que celle de l'Égypte, elle fait corps avec l'architecture et lui est subordonnée. Si les statues ne s'y rencontrent qu'exceptionnellement, les bas-reliefs, en revanche, nous procurent pour le sujet qui nous occupe les informations les plus nombreuses. La figure humaine est bien loin d'y être traitée avec le degré de perfection qu'avaient atteint les Égyptiens, et l'expression de brutalité farouche ou sensuelle qu'elle nous offre le plus souvent confine à la bestialité. Mais cette infériorité de l'art assyrien est en partie rachetée par la souplesse et la vérité d'allures, par la justesse d'observation qu'il a montrées dans la représentation des animaux. Aucune figure humaine ne nous fournirait dans cet art l'équivalent de ce bas-relief du Musée britannique représentant une lionne transpercée par une flèche, qui se traîne expirante avec un air d'indicible souffrance.

Les guerres et les suites triomphales formant le cortège des rois vainqueurs, leurs grandes chasses contre les fauves, presque aussi redoutables que les guerres elles-mêmes, les processions religieuses, la construction des grands édifices, le transport des colosses destinés à leur ornement ; telles sont les scènes qui ont été le plus souvent traitées dans les bas-reliefs assyriens. Derrière ces différens épisodes, le paysage n'a qu'une importance tout à fait secondaire ; il n'existe jamais seul et pour lui-même. On n'en trouve aucune trace dans les monumens primitifs de Nimroud ; mais il apparaît simplifié et réduit à ses traits les plus généraux dans ceux de Koyoundijk et de Khorsabad, qui sont postérieurs. La perspective n'y est pas plus correcte que celle des Égyptiens, et une ignorance pareille s'y traduit par des maladresses ou des contresens analogues. Ainsi qu'on peut le constater dans les premières représentations du paysage chez les différens peuples, cette perspective, au lieu de se déployer en profondeur, procède par superposition ; elle ne tient aucun compte des distances relatives des objets entre eux, ni de leurs dimensions. S'agit-il de figurer des barques qui voguent à la surface des eaux, ces barques sont étagées jusqu'au sommet du bas-relief et entourées de stries ondulées en tous sens et terminées çà et là par une espèce d'enroulement destiné à figurer les remous que la rapidité du courant provoque dans un fleuve. Afin de ne laisser aucun doute au spectateur, des poissons et des anguilles nagent de distance en distance au milieu des flots. Faut-il indiquer le cours d'une rivière coulant au fond d'une vallée étroite, les montagnes qui se dressent pied à pied contre ses bord-

sont renversées de part et d'autre de telle sorte que les arbres placés à la partie inférieure se trouvent avoir la tête en bas. La taille de l'homme est démesurément grandie, à ce point que les assiégeans d'une ville dominent ses murailles et arrivent au niveau de leurs ennemis abrités derrière les remparts. Parfois les personnages cheminent échelonnés le long d'une ligne étroite qui se continue indéfiniment unie et plate sous leurs pieds et simule le terrain, comme si cette simplification outrée devait nous donner l'impression de ces vastes plaines de la Mésopotamie qui se déploient à perte de vue. D'autres fois, au contraire, des chèvres sauvages ou d'autres animaux sont semés comme au hasard sur un fond uni, où l'absence même de tout accident provoque une impression pareille d'espace et d'immensité. Quant à la végétation, nous la trouvons caractérisée d'une manière très sommaire, mais suffisamment reconnaissable dans ses principales essences : des palmiers, des cyprès, des pins, et, au bord des marais, des roseaux et des prêles. Ces plantes s'offrent à nous toujours semblables, jamais spécifiées par des différences de port, qui, il faut bien le reconnaître d'ailleurs, sont moins tranchées pour les arbres de ces contrées que pour ceux des nôtres. L'artiste, quand il veut indiquer une forêt, se contente d'espacer à des distances égales, alternant avec les personnages ou les animaux, des palmiers aux branches symétriquement disposées en éventails.

Ces divers végétaux, ainsi que les marguerites, les fleurs de lotus ouvertes ou en boutons qui concourent également à la décoration des édifices, du mobilier ou des bijoux, sont le plus souvent imités d'une manière assez exacte, mais, à côté de ces élémens copiés sur nature, on rencontre aussi des plantes imaginaires dont les formes sont tout à fait conventionnelles, ou si librement traduites qu'il est impossible de distinguer le type originel auquel elles se rapportent. Tel est entre autres cet arbuste mystérieux, aux tiges entrelacées, d'où sortent des touffes de panaches et des fruits qu'un homme agenouillé cueille avec un soin respectueux. (Bas relief du musée du Louvre.)

En résumé, avec ses incohérences dans la figuration des terrains, et ses cours d'eau dont l'équilibre hasardeux devait être imité par l'art gothique, la perspective des Assyriens est tout à fait enfantine. Ses tracés ne procèdent d'aucune règle certaine, mais l'artiste s'efforce, par les expédiens auxquels il recourt, de mettre en évidence les traits pittoresques qu'il veut nous faire connaître et, en dépit de ses hérésies, il parvient à manifester sa pensée avec une certaine clarté. Compris et rendu ainsi, le paysage n'est jamais autre chose cependant qu'un fond de décor assez banal. Dans ces œuvres impersonnelles, l'exécution ne présente aucune différence bien notable,

ni rien qui ressemble à l'expression d'un sentiment individuel. A peine pourrait-on citer quelques rares ouvrages où l'observation de la nature se marque par des traits un peu plus précis et mieux caractérisés. Tel est surtout ce bas-relief du Musée britannique qui représente *le Festin d'Assourbanipal*. A demi couché à côté d'une de ses femmes, le monarque s'est fait servir un repas dans le jardin de son harem. Le couple royal repose sous une tonnelle autour de laquelle s'enroulent les tiges flexibles d'une vigne chargée de grappes et dont les folles pousses se terminent par des vrilles. Tout autour s'élèvent des palmiers et d'autres arbres; des fleurs, des oiseaux qui voltigent de branche en branche égaient aussi ce lieu charmant, et des esclaves avec de grands éventails entretiennent la fraîcheur, ou font retentir l'air du concert de leurs chants et de leurs instrumens. Au premier aspect, on reste frappé de l'impression de bonheur et de joyeux épanouissement qui se dégage d'une scène à laquelle la grâce du décor ajoute toutes ses séductions, et qui surprend d'autant plus qu'on ne s'attend guère à trouver de telles images dans l'art assyrien. Mais un examen plus attentif permet de découvrir au milieu de cette idylle la tête coupée du roi des Élamites, fait prisonnier dans la dernière guerre, qui pend accrochée à un arbre voisin. Revenu victorieux dans sa capitale, Assourbanipal prend un plaisir sauvage à réjouir ses yeux de ce hideux trophée, dont le contraste avec cette nature en fête rappelle d'une manière significative le singulier mélange de mollesse voluptueuse et de férocité que l'histoire nous montre dans les mœurs asiatiques.

II.

Avant de retrouver en Grèce et en Italie le développement historique de l'art dont nous venons de signaler les premières manifestations, il nous paraît utile de rechercher parmi les nations voisines de l'Assyrie la trace de ces représentations de la nature que nous nous proposons d'étudier dans l'antiquité. Qu'il le veuille ou non, jamais un peuple ne parvient à s'isoler entièrement de ses voisins et, avec les progrès de la science, on arrive à reconnaître des analogies et des pénétrations mutuelles là où d'abord on avait cru pouvoir affirmer des différences bien tranchées. C'est ainsi que des études récentes tendent à démontrer, — et certaines données décoratives communes à ces trois pays confirment cette opinion, — que la Chine ancienne n'a jamais été complètement fermée ni à la Perse, ni à l'Inde, et que sur ces deux dernières nations à leur tour, l'influence de l'Assyrie à laquelle elles confinent s'est originairement exercée. Bien que la chronologie, encore fort

incertaine, de l'histoire de ces contrées ne permette guère d'établir avec quelque précision si l'ordre historique de ces filiations coïncide avec la direction géographique que nous avons indiquée, c'est celle-ci qu'à l'exemple de M. Woermann nous allons suivre dans notre rapide examen.

C'est sans doute à l'art des Assyriens, plus ou moins modifié par les Phéniciens, qu'il convient de rattacher les très rares monumens qui nous ont été conservés de ce petit peuple juif, qui, s'il ne tient pas une très grande place dans l'histoire esthétique de l'humanité, mérite du moins d'être rappelé ici à cause du rôle important qu'il a joué dans l'histoire morale de la civilisation. Presque à chaque page, dans ses livres sacrés, éclate un sens original et profond des beautés de la nature et des intimes résonances qu'elles peuvent éveiller en nous. Ces cieux dont l'immensité raconte la gloire du Très-Haut, ces montagnes où il apparaît avec toute sa majesté au milieu du tonnerre et des éclairs et qui participent, comme les fleuves, aux frémissemens de l'univers entier, toutes ces comparaisons, tous ces traits, gracieux ou familiers, grandioses ou touchans, qu'après la Bible l'Évangile nous offre à foison, nous n'en trouvons qu'une bien lointaine réminiscence dans l'art de la Judée. Quelques fragmens d'architecture présentant des analogies évidentes avec l'art assyrien sont seuls parvenus jusqu'à nous. Le plus important et le plus caractéristique est le couvercle d'un sarcophage découvert par M. de Saulcy, aux portes mêmes de Jérusalem, et qui passe pour avoir servi de sépulture à un roi de Juda. Le dessin de cet important ouvrage, qui semble inspiré par quelque tapisserie de l'Orient, consiste en un semis régulier et serré de feuilles d'olivier qu'encadrent des entrelacs de pampres, de grappes, de lis, de glands et de pommes de pin. Tous ces motifs, empruntés au règne végétal, sont interprétés avec goût, et l'aspect de cette ornementation, où la régularité et la symétrie des dispositions générales s'allient heureusement avec la variété des détails, dénote un habile emploi des ressources de l'art décoratif (1).

La Perse ne nous fournit pas non plus des informations bien abondantes sur la manière dont y était comprise la représentation de la nature. Nous savons cependant par les historiens anciens que les jardins créés et entretenus à grands frais par les souverains de la Perse pouvaient rivaliser avec ceux de leurs voisins d'Assyrie. Mais aucun des monumens élevés par eux ne nous a été conservé, et,

(1) L'interdiction imposée par les livres sacrés de reproduire les formes d'êtres vivans, hommes ou animaux, obligeait l'art de la Judée à recourir à cette ornementation purement végétale. Les monnaies asmonéennes elles-mêmes attestent la rigueur de cette interdiction, puisque, au lieu de porter gravés sur leurs faces les portraits des souverains, elles ne reproduisent que des plantes ou des fleurs.

d'après les rares débris que nous en connaissons, nous trouvons à peine à mentionner quelques détails d'ornementation empruntés à la flore locale, des palmiers, des cyprès ou des vignes assez grossièrement imités. Ce n'est que beaucoup plus tard, sous les Sassanides, que, dans l'architecture, dans les armes, les étoffes, la céramique, et surtout dans les tapisseries, le merveilleux instinct décoratif de ce peuple a trouvé sa complète expression. Les formes végétales y sont toujours très librement traitées d'une manière tout à fait conventionnelle; elles ne rappellent que de très loin celles de la réalité.

Il n'est pas de contrée qui, mieux que l'Inde, semblât faite pour inviter l'art à la représentation du paysage. Abritée au nord par les plus hautes montagnes de l'univers, arrosée par des fleuves nombreux, entourée par l'Océan qui les reçoit, l'Inde étale aux yeux du voyageur toutes les splendeurs de la nature tropicale. Des lianes mobiles étreignent et relient entre eux ses arbres gigantesques et sous les voûtes impénétrables de ses forêts croissent des fleurs aux formes étranges, aux couleurs éclatantes. Plus encore que tous les autres peuples, les Indous ont dû être portés tout d'abord à diviniser la puissance et l'expansion luxuriantes de cette riche nature; mais leurs livres sacrés, tels qu'ils sont parvenus jusqu'à nous, ne nous renseignent plus guère sur ce culte primitif. En présence de ces croyances embrouillées, insaisissables, souvent même contradictoires, que la science a peine à coordonner, nous nous sentons absolument déroutés. Il faut sortir de nos habitudes d'esprit, renoncer à nos besoins de clarté et de logique, si nous voulons apprécier avec quelque justesse des idées qui nous sont si étrangères, mais qui, par leur raffinement et leur complexité, témoignent déjà d'une longue élaboration. Sans doute, avant cette civilisation déjà vieillie et relativement récente, la nature, avec ses phénomènes et ses réalités matérielles, tenait plus de place dans la religion primitive. Les livres sacrés eux-mêmes nous montrent, d'ailleurs, la vivacité de l'admiration qu'inspire cette nature, dans les descriptions enthousiastes où ses beautés sont si vivement ressenties et si poétiquement exprimées.

Ce sens du pittoresque dont la littérature indoue nous offre tant d'exemples, il n'a été donné qu'à un seul art de le manifester au même degré. Dans ses plus anciens monumens, — ceux d'Ellora et d'Adjuntah, — l'architecture de l'Inde non-seulement s'harmonise avec le paysage, mais elle fait corps avec lui. Les montagnes taillées à vif deviennent des temples, et les ouvertures pratiquées dans leurs flancs donnent accès à des sanctuaires mystérieux dont le roc lui-même où ils sont creusés forme les parois et les appuis.

Plus tard, quand l'architecture est devenue un art véritable, elle se détache de la nature. Elle a ses créations propres, ordonnées, savantes, dont la structure dérive de principes rationnels; elle a son style, dont la riche ornementation s'épanouit aux chapiteaux des colonnes, entoure les fenêtres ou les portes, court le long des frises en capricieuses broderies d'une invention et d'une originalité charmantes. Si elle ne fait plus, comme autrefois, corps avec le paysage, si elle n'emprunte même plus, comme nous l'avons vu en Égypte, ses élémens décoratifs à la flore locale, elle continue à trouver dans le cadre pittoresque où elle place ses édifices un merveilleux accompagnement. C'est au cœur des forêts immenses que s'élèvent les plus beaux temples; des arbres majestueux les entourent, et leur sombre verdure contraste avec la blancheur dorée de ces élégantes constructions dont l'eau des bassins intérieurs reflète les portiques et les colonnades, doublant ainsi par cette seconde image leur étendue et leur beauté. Nulle part ailleurs, en aucun temps, l'architecture n'a su tirer un tel parti des ressources pittoresques de la nature et l'associer avec plus d'à-propos à ses œuvres. Quant à la peinture, qui, grâce aux moyens dont elle dispose, eût seule pu retracer les aspects divers de cette belle contrée, à vrai dire, elle n'a jamais existé dans l'Inde. Tout au plus peut-on découvrir dans des miniatures d'une exécution grossière, et assez récentes, quelques rares tentatives de paysages traités très sommairement, à la façon de ces fonds que les maîtres primitifs de l'école italienne ont placés derrière leurs madones. Il semble qu'en présence de cette nature exubérante l'art, comme s'il se sentait impuissant à en reproduire les splendeurs, n'ait jamais essayé d'engager avec elle une lutte inégale.

III.

Placés à l'extrémité de l'Asie, la Chine et le Japon forment un groupe à part d'un caractère tout à fait original, mais il est permis de se demander à quel titre M. Woermann a pu les faire figurer dans une étude sur les arts de l'antiquité. Bien que l'ancienneté de leur civilisation soit incontestable et qu'ils aient de beaucoup devancé les Japonais, il ne faudrait pas accorder toute créance à ce qu'en disent les Chinois eux-mêmes. En fait, on ne peut guère citer de productions de l'art chinois antérieures au xe siècle, et encore sont-ce là des raretés tout à fait exceptionnelles. L'art des Chinois, et à plus forte raison celui des Japonais, appartient donc aux temps modernes; il n'entrait point, par conséquent, dans le cadre que s'était tracé M. Woermann. C'est pour nous conformer à l'ordre adopté par lui que nous en parlerons à notre tour, en

essayant de marquer plus nettement qu'il n'a fait les différences qui caractérisent les aptitudes esthétiques de ces deux nations.

Il est certain qu'aussi loin qu'on remonte dans leur histoire, les Chinois ont toujours manifesté un goût très prononcé pour la nature. Nous en trouvons la preuve dans cet art des jardins qu'ils ont porté à un très haut degré de perfection bien avant tous les autres peuples. Plusieurs siècles avant notre ère, leurs empereurs avaient, à grand renfort de dépenses et même de cruautés exercées envers leurs sujets, créé des merveilles qui l'emportaient de beaucoup sur les entreprises les plus fastueuses des souverains de l'Asie ou de l'Europe. Sous la dynastie des Han, les jardins impériaux formaient une véritable province et n'exigeaient pas moins de 30,000 esclaves pour leur entretien. Les arbres, les fleurs et les animaux les plus rares y étaient réunis. A ces beautés naturelles s'ajouta par la suite le luxe des statues, des constructions de toute sorte, dorées ou revêtues de porcelaines, et de tout ce qui pouvait concourir à l'ornement de ces parcs immenses. Plus tard, sous les Ming, on était revenu au goût primitif. Débarrassés de ces additions étrangères à la nature, les jardins de plaisance devaient offrir un aspect assez semblable à celui des jardins anglais, auxquels on croit d'ailleurs qu'ils ont servi de modèles. C'est, du moins, l'exemple des Chinois qu'invoque l'architecte Chambers, qui passe pour en avoir introduit la mode chez nos voisins, vers le milieu du siècle dernier (1). Dans les meilleurs types de ce genre, les Chinois se sont appliqués à provoquer les impressions qu'excitent en nous les beautés de la nature elle-même en réunissant avec art tous les élémens pittoresques qui peuvent récréer nos regards. Au moyen d'artifices ingénieux dans le groupement des arbres, dans la disposition des massifs, et l'aménagement des perspectives, ils parviennent à composer sur le terrain de véritables paysages. C'est ainsi qu'en plaçant dans le lointain des constructions de dimensions plus restreintes, peintes de couleurs neutres, et des arbres plus petits aux feuillages moins apparens, ils agrandissent l'horizon et procurent au spectateur l'illusion d'espaces plus considérables que ceux dont ils disposent en réalité. Mais ces procédés, d'un emploi toujours délicat, aboutissent souvent à des bizarreries tout à fait choquantes. Au lieu de se conformer discrètement aux indications que leur fournissent la configuration du sol et le caractère de sa végétation, il semble, en bien des cas, que les Chinois prennent plaisir à torturer la nature, en la façonnant à outrance, en accumulant sur un étroit espace une foule d'accidens invraisemblables : des roches aux formes étranges, des arbres rabougris taillés de mille façons, offrant

(1) *Designs of Chinese buildings*, par Chambers. Londres, 1757.

l'apparence de maisons, de portiques, de dragons et de tous les monstres grotesques enfantés par l'imagination de ce peuple singulier. Tels sont les jardins qui nous sont signalés aujourd'hui encore par des voyageurs récens, à Fati, près de Canton, avec leurs allées étroites, leurs montagnes en miniature, leur végétation impitoyablement martyrisée et leurs cours d'eau divisés en une infinité de bras aux contours sinueux. A côté de ces aberrations, d'autres jardins de plaisance dénotent, au contraire, ce sentiment plus juste des beautés de la nature dont nous trouverions, au besoin, une nouvelle preuve dans la situation pittoresque choisie pour leurs monastères par certains religieux du Céleste-Empire. On ne saurait imaginer un encadrement plus poétique pour la vie contemplative que les forêts séculaires qui enveloppent de tous côtés ces couvens perdus au cœur des montagnes et les lacs tranquilles au bord desquels ils se mirent.

S'il est permis de dire que l'art pur n'existe pas en Chine, il faut reconnaître que l'art industriel y a depuis longtemps, en revanche, acquis une perfection remarquable. C'est du règne végétal qu'il a tiré la plupart de ses élémens décoratifs. Nous ne mentionnerons que pour mémoire ces reproductions de paysages en miniature (1) dans lesquelles la nature, avec son relief et ses couleurs, a été copiée aussi exactement que possible; vrais jouets d'enfans exécutés parfois avec le plus grand soin, mais sans autre préoccupation que celle d'une imitation rigoureuse. Sans nous arrêter à ces ouvrages, dont la valeur esthétique est absolument nulle, nous pouvons signaler une foule d'objets utiles à l'homme ou destinés à l'embellissement de sa demeure et dont la flore locale a fourni l'ornementation. L'ivoire, le jade, le cristal de roche, les plus dures substances, façonnées avec une habileté infinie, nous montrent l'ouvrier triomphant des résistances que lui opposent ces diverses matières et s'attachant, par la façon dont il les met en œuvre, à faire pleinement ressortir le genre de beauté qui est propre à chacune d'elles. Vous diriez parfois qu'il s'est ingénié à multiplier les difficultés, comme s'il voulait faire parade de son talent à les vaincre. Il excelle à travailler les métaux, à les combiner entre eux, et à se composer une palette avec les différences d'aspect et de couleur qu'il en sait obtenir. Sur les flancs des vases, autour des coupes ou des bassins, il enroule en capricieux festons des feuillages dont la souplesse égale celle des plantes les plus gracieuses; et, çà et là, il y sème, avec un à-propos charmant, quelques mignonnes fleurettes d'une exécution plus fine encore, qui décou-

(1) Le musée de South-Kensington, à Londres, possède plusieurs de ces reproductions dans quelques-unes desquelles les matières les plus précieuses ont été employées.

pent l'argent ou l'or bruni de leurs corolles sur le fond mat du bronze. Le bois, brut ou recouvert de laque, est décoré d'animaux, de bouquets, ou de paysages dessinés par les incrustations chatoyantes de la nacre ou fouillés par le ciseau patient du sculpteur. Des panneaux du musée de Fontainebleau nous montrent plusieurs de ces paysages en relief, où des arbres, traités avec une vérité extrême et facilement reconnaissables à leur feuillage, se pressent sur les bords de bassins aux rives bizarrement contournées; dans le ciel, des nuages, découpés par bandes horizontales, laissent entrevoir la lune, représentée par un globe sphérique.

Mais les types les plus significatifs que les Chinois nous ont laissés de leur façon de concevoir et d'exprimer la représentation de la nature, c'est leur céramique qui nous les fournit, car c'est là, à vrai dire, leur art national, celui qu'ils ont de longue date pratiqué avec une incontestable supériorité (1). Nous y trouvons, comme dans toutes les autres productions de leur art industriel, cet amour de la réalité et cette perfection d'exécution qui donnent du prix même aux moindres détails décoratifs empruntés par eux à la nature. Une branche de pêcher ou de cognassier en fleurs, des pivoines, des camélias, quelques chrysanthèmes leur suffisent pour charmer nos yeux. Les plus simples données sont même pour eux les meilleures, celles où ils risquent le moins d'alourdir et de compromettre l'aspect de leurs ouvrages, ainsi qu'ils le font dans des arrangemens plus compliqués. Excepté dans les monstres assez ridicules dont nous avons déjà parlé, leur imagination ne brille guère par la fécondité, et la part de l'invention se réduit le plus souvent, pour eux, à varier, sans beaucoup d'à-propos, le groupement des combinaisons ornementales qui ont été accueillies avec faveur par le public. C'est ainsi qu'au musée de Dresde, par exemple, à côté de fleurs d'une grâce charmante heureusement disposées sur une potiche, on peut voir des poissons en conversation familière avec des oiseaux; ailleurs des crabes volent ou se provoquent au combat dans les airs, au-dessus d'un riant parterre. L'incohérence de ces arrangemens est encore soulignée par le réalisme minutieux avec lequel chacun de ces détails est rendu. Ce parti-pris de réalisme étroit inspire d'ailleurs aux peintres du Céleste-Empire les plus étranges préoccupations. Dans leur désir de montrer les objets tels qu'ils sont, on sent à chaque instant percer le regret de ne pouvoir à la fois en faire voir la face et le revers. Le visage dont ils veulent reproduire les traits est placé de telle sorte que la symétrie des

(1) En dehors des musées de La Haye, de Dresde, de Kensington, du Louvre, de Sèvres et de Fontainebleau, où l'on peut le mieux étudier la céramique chinoise, des expositions nombreuses organisées à Paris dans ces dernières années ont permis de connaître les œuvres les plus importantes que possèdent les collections particulières.

yeux et des oreilles y soit géométriquement parfaite, en cherchant à se rapprocher autant que possible de cet idéal de beauté dont la pleine lune leur paraît le modèle achevé.

On peut prévoir les résultats auxquels aboutissent de pareilles théories quand les Chinois les appliquent au paysage. Comme ils n'y veulent aucun sacrifice, la couleur en est bariolée et crue, sans aucune atténuation des nuances en vue d'une harmonie dominante ou à raison de l'éloignement progressif des plans. La perspective linéaire n'est pas plus correcte que la perspective aérienne, et il est curieux que ce peuple, qui en connaît les lois scientifiques, qui en tient même compte dans l'arrangement de ses jardins, ne s'y conforme en aucune façon dans ses représentations de la nature, alors surtout que leur emploi serait légitime et nécessaire. Ces paysages sont généralement pris à vol d'oiseau. La perspective, au lieu de s'étendre en profondeur, y est toute en hauteur : elle procède par superposition et non, comme elle devrait, par interposition. Chaque objet, pris isolément, a sa perspective à lui, exacte s'il ne s'agit que de son apparence propre, mais défectueuse par rapport à l'ensemble, manquant de cette unité que lui donnerait un point de vue fixe auquel se rapporteraient toutes les lignes. Cette préoccupation de l'ensemble n'existe d'ailleurs à aucun degré dans les paysages chinois : une ville n'y est jamais qu'une réunion d'habitations juxtaposées à la fois dans le sens horizontal et dans le sens vertical, sans qu'aucune masque sa voisine, et les arbres, qu'on peut toujours compter séparément, n'indiquent une forêt que par leur nombre. L'eau s'y trouve toujours très amplement répartie, non-seulement parce qu'elle ajoute au pittoresque, mais aussi parce qu'elle fournit un moyen commode d'éviter la confusion qui résulterait de pratiques aussi défectueuses. Elle occupe d'ordinaire le centre de la composition et sur ses bords sont étagés les arbres, les fabriques, les rochers, les montagnes et les accidens pittoresques qui, le plus souvent, se trouvent tous réunis dans un même ouvrage. Cette accumulation, loin de prêter à la variété d'aspects, engendre au contraire une grande monotonie et révèle, en somme, une certaine pauvreté d'invention. N'étant pas reliés entre eux, ces détails trop nombreux semblent semés au hasard ; on n'y trouve aucune trace de choix, rien qui manifeste l'intention de l'artiste. Avec ses inconséquences et son absence complète de signification, un tel art est bien celui qu'on pouvait attendre de cette race à la fois vieillie et restée très enfant, avisée et sagace, mais aussi incapable de synthèse que d'imagination.

Voisins des Chinois, les Japonais ont reçu d'eux les principes et les procédés mêmes d'un art qu'ils ont perfectionné suivant leur génie propre, tout en respectant ses traditions. Cet art déjà un peu

épuisé devait se rajeunir et se continuer dans leur île avec un caractère d'originalité très marqué. Une telle filiation explique la similitude très réelle que présentèrent, surtout au début, les productions des deux peuples et les confusions dont elles étaient autrefois l'objet. Des comparaisons plus nombreuses et plus attentives ont permis de constater entre elles des différences que nous voudrions essayer de préciser ici, surtout en ce qui concerne les représentations du paysage.

L'amour que les Japonais montrent pour la nature est bien justifié par la beauté de la contrée qu'ils habitent, et dont les voyageurs s'accordent à vanter les aspects pittoresques, la riche végétation, et l'éclatante lumière. Couverte de neiges éternelles, la cime du Fousi-Yama, qui domine de haut la baie de Yeddo, ajoute au charme de ces riantes campagnes son imposante majesté. Bien plus encore que les Chinois, les Japonais ont le goût des fleurs et des plantes, et leur habileté horticole vient en aide à la richesse de la flore locale pour parer leurs jardins et leurs demeures. Mais leur organisation plus fine les a préservés des bizarreries que nous avons dû signaler chez leurs devanciers. Comme ceux-ci d'ailleurs, ils ont excellé dans les applications les plus diverses de l'art industriel. Sans doute, ils se bornèrent d'abord à copier les modèles qu'ils avaient sous les yeux. Nous citerions, au besoin, comme preuves de ces pastiches, les paysages compliqués dont sont ornées leurs plus anciennes porcelaines, et qui reproduisent ces amoncellemens de rochers aux formes étranges, superposés dans un équilibre aventureux, tels à peu près qu'on les retrouve chez les maîtres primitifs de l'Italie, de l'Allemagne ou des Pays-Bas. Mais les Japonais, en se dégageant de cette imitation servile, ont su trouver une expression d'art plus personnelle. Moins scrupuleux que les Chinois, ils ne s'attachent pas comme eux à reproduire minutieusement la nature jusque dans ses moindres détails. Leur interprétation plus libre laisse plus de part à l'imagination et à la pensée. La simplicité, la franchise du parti décoratif dénotent aussi chez eux des qualités de goût et d'observation tout à fait remarquables, et qui se manifestent également dans leur dessin et dans l'harmonie de leur coloris.

La répartition des masses indique à la fois une intelligence très nette de l'ensemble et un choix heureux des détails les plus significatifs. Bien qu'elle soit toujours très caractéristique, la silhouette de leurs compositions n'est cependant pas celle dont s'aviserait tout d'abord un décorateur élevé dans les traditions de notre art occidental. Elle offre, avec ses raccourcis audacieux ou ses brusques accens, je ne sais quelle grâce piquante et imprévue. Ces croquis à la fois très précis et pleins de sous-entendus, semblent, dans leur tour élégant, faire appel à notre collaboration : ils nous laissent le

soin d'achever tout ce qu'ils ne finissent pas. Arrêtés et très fermes dans les contours les plus significatifs, ils n'insistent que sur ce qui est essentiel, et, sans se croire tenus de tout dire, ils ont le charme de ces confidences intimes qui n'ont pas besoin d'être complétées jusqu'au bout pour nous révéler un état d'âme très particulier. C'est telle attitude, telle intention fugitive d'une physionomie ou d'un mouvement où se montre un sens pénétrant de la vie et de ses acceptions les plus délicates; c'est la courbe gracieusement infléchie d'une branche; c'est un oiseau qui incline à peine la tige flexible sur laquelle il se balance, ou encore un vol de papillons qui folâtrent gaîment autour d'une fleur. Tous ces menus détails sont exprimés avec la légèreté spirituelle du pinceau ou de la plume de roseau qui les a prestement enlevés et dont l'abandon prête un charme de plus à leur image. Nous avons pu nous convaincre de la facilité, toute spontanée en quelque sorte, de cette exécution en voyant, à l'exposition universelle de 1878, de très jeunes Japonais, presque des enfans, improviser, sous les yeux mêmes des visiteurs et avec une virtuosité merveilleuse, quelques-uns de ces croquis où respire un sentiment si vif des vrais principes de l'art décoratif.

Le coloris des Japonais présente les mêmes qualités que leur dessin. Plus sobre, moins bigarré que celui des Chinois, il est aussi plus fin. Nous y remarquons ces intentions poursuivies, ce parti-pris décoratif, ces colorations puissantes ou tendres et nuancées dont la nature, sans doute, a fourni le point de départ, mais qui, par leurs combinaisons pleines de fantaisie et d'imprévu, révèlent aussi une admirable intuition des lois de l'harmonie. Une foule d'objets usuels nous offrent des expressions variées de ce goût exquis dont les Japonais font preuve dans leur style décoratif; mais nous en trouvons les spécimens les plus accomplis dans leurs peintures sur papier ou sur soie, et surtout dans leurs albums. Dès le xve siècle, on peut signaler parmi ces peintures d'intéressans exemples de la représentation de la nature. Tel est, entre autres, ce paysage de Sesshiu, emprunté à la collection de M. Bing, et qui a été reproduit dans le bel ouvrage que M. Gonse a consacré à l'art japonais (1) : une vallée profonde qu'envahit un épais brouillard, tandis que les cimes des hautes montagnes qui bornent l'horizon, émergent au-dessus de la zone des vapeurs. Nous y voyons, figuré avec une grande vérité, un de ces effets atmosphériques dont ni l'art des anciens, ni celui des Chinois ne nous offrent aucune trace. En revanche, dans d'autres tableaux, beaucoup plus récens, attribués à Bountshio, nous retrouvons ces accumulations de rochers et d'ac-

(1) *L'Art japonais*, par M. Louis Gonse, 1883. Quantin, t. I, p. 194.

cidens que nous avons eu l'occasion de signaler chez les Chinois. Quel que soit d'ailleurs l'intérêt que présentent ces divers ouvrages, et sauf les différences résultant d'une habileté plus ou moins grande, les moyens d'expression employés ne varient guère aux diverses époques, ni chez les divers artistes ; tous dérivent des mêmes principes, paraissent sensiblement pareils, sans jamais refléter cette intime personnalité de sentiment ou de facture que nous admirons chez les paysagistes de l'école moderne.

Quant aux albums japonais (1), bien que leurs illustrations soient traitées en ébauches assez sommaires, la nature y apparaît avec sa merveilleuse richesse et sous tous ses aspects. Le brouillard, la pluie qui raie le ciel, le vent qui courbe la végétation, la neige qui étend son linceul sur la campagne désolée ou bien le retour du printemps avec la gaieté de ses fraîches floraisons, tous ces motifs pittoresques y sont rendus en quelques traits justes, expressifs, et qui ne laissent aucune incertitude sur les intentions de l'artiste. L'accord de ces traits entre eux, la façon dont ils concourent à l'effet, l'étonnante sûreté avec laquelle les blancs et les noirs sont répartis, l'impression saisissante qui en résulte, expliquent assez la vogue dont ces albums ont joui dans ces derniers temps. Les plus remarquables sont dus à un artiste apprécié dans son pays, et sur lequel le docteur Anderson et M. F. Dickins nous ont laissé de précieux renseignemens, complétés récemment encore par M. Gonse. Né en 1760 à Yeddo, où il est mort en 1849, Hokousaï est l'auteur d'innombrables croquis de sujets sacrés ou empruntés à la vie familière, entremêlés de quelques-unes de ces charges plaisantes dans lesquelles excellent les Japonais. Vers la fin de sa vie, il se sentit de plus en plus attiré par le paysage, et c'est à ce moment qu'il a retracé les sites les plus remarquables de la campagne aux environs de Yeddo, notamment le Fousi-Yama, auquel il a consacré une série de cent vues qui nous montrent le célèbre volcan sous toutes ses faces, par tous les temps, à toutes les heures. Sachant voir, Hokousaï, avec une extrême sobriété de moyens, sait aussi exprimer ce qu'il voit, d'une manière à la fois concise et piquante, pleine d'originalité et de hardiesse. Tantôt son pinceau délié court légèrement sur le papier, tantôt il s'épanouit ou s'écrase même pour placer çà et là, avec une désinvolture charmante et toujours au bon endroit, un accent ou une tache qui nous renseignent du même coup sur la forme des objets et sur leur coloration. La vivacité de l'esprit qui conçoit va ici de pair avec la dextérité de la main qui exécute, et pour quiconque a manié un crayon, il y a plaisir et profit

(1) C'est la bibliothèque de Leyde qui possède la réunion la plus nombreuse de ces recueils dont, pendant son séjour au Japon, le docteur Siebold avait formé la collection.

à voir ainsi revivre la nature elle-même dans des images qui en mettent si bien en lumière les aspects les plus caractéristiques. Tant d'originalité était faite pour plaire à notre époque, alors que l'uniformité tend à s'établir dans l'art des nations européennes. Aussi, la mode a-t-elle adopté avec un engouement peut-être excessif ces interprétations de la réalité, qui, bien qu'elles se rattachent à des traditions déjà anciennes chez les Japonais, nous semblent à nous si modernes par leur esprit et fournissent à notre production industrielle un peu épuisée une occasion de renouvellement.

IV.

Après cette rapide excursion vers les régions de l'extrême Orient, il nous faut maintenant, en remontant le cours des âges, aborder enfin cet art hellénique dont l'étude, à raison des rapports plus directs qu'il présente avec notre civilisation, offre pour nous un intérêt plus immédiat. L'influence de l'Assyrie, transmise de proche en proche par l'Asie-Mineure, est nettement marquée sur les débuts de cet art, et la géographie même explique la facile transmission de cette influence. On l'a remarqué bien souvent : les îles nombreuses, qui sont semées à de courtes distances dans l'archipel comme autant d'escales, favorisaient singulièrement ce courant de relations suivies dont les plus récens historiens de la Grèce, M. E. Curtius notamment, ont démontré l'antiquité et l'importance. Quand plus tard les Grecs répandirent parmi les populations de la côte asiatique les bienfaits de la haute culture à laquelle ils étaient parvenus, ils ne faisaient, pour ainsi dire, que leur rendre ce qu'ils en avaient autrefois reçu. Malgré le mélange des races, on retrouvait encore à cette époque quelque trace d'une communauté d'origine qui explique la fréquence et l'efficacité de ces mutuels échanges. Navigateurs hardis, possédant le génie du commerce, les Phéniciens avaient naturellement joué un rôle considérable dans ces communications incessantes établies entre les deux rivages de la Méditerranée. C'est par leur entremise que la Grèce recevait les produits de l'Égypte et de l'Assyrie. Nous avons vu la part restreinte qui dans l'art de ces deux nations a été faite à la représentation du paysage. Il n'y avait point là évidemment de quoi faire l'objet d'un trafic avec la Grèce et les informations que celle-ci avait occasion de recueillir sur l'art de l'Orient étaient bornées à ce que des objets plus usuels et plus facilement transportables, comme des statuettes, des bijoux, des vases de bronze ou des poteries, pouvaient lui en apprendre. Même dans ces conditions forcément assez limitées, la Grèce devait profiter de l'action exercée sur elle par des contrées dont la civilisation était de beaucoup anté-

rieure à la sienne, et il est assez curieux que les témoignages les plus décisifs qu'on a pu trouver de cette action nous soient offerts surtout par la présence d'élémens décoratifs empruntés au règne végétal, — la rosace, la fleur de lotus et la palmette, par exemple, — dont la flore hellénique n'a certainement pas fourni les types.

Les représentations du paysage ne devaient pas non plus, d'ailleurs, occuper dans l'art grec proprement dit une place bien importante. C'est dans la peinture surtout que nous aurions pu étudier ces représentations, et aucun ouvrage des maîtres qu'elle a produits ne nous a été conservé. Les noms seuls de Zeuxis, d'Apelle, de Parrhasius, de Timanthe et de Polygnote sont parvenus jusqu'à nous. Il est plus que douteux, du reste, que, même en Grèce, la peinture ait jamais atteint la perfection à laquelle l'architecture et la sculpture surtout sont arrivées, et quant à la représentation du paysage, qui seule doit nous préoccuper ici, elle y demeura toujours, selon toute vraisemblance, fort rudimentaire. La nature même de la Grèce rend jusqu'à un certain point compte de cette infériorité. Cette nature, en effet, présente un caractère tout à fait à part et qui la distingue presque autant de l'Égypte et de l'Orient que des contrées du Nord. Les plus anciens témoignages de ses poètes et de ses historiens nous la montrent déjà comme un pays dépouillé et nu, dont l'aspect ne devait pas, d'une manière très notable, différer de celui qu'il offre aujourd'hui. Cette rareté de la végétation, ce vide des premiers plans, invitent le regard à se reporter vers les montagnes aux formes harmonieuses qui bornent l'horizon. Leurs nobles profils se détachent nettement sur le ciel, et, comme pour faire écho à leur élégante silhouette, les rivages de la terre ferme et des îles dessinent leurs gracieuses découpures sur l'azur plus intense de la mer qui les presse de tous côtés. Ces proportions exquises, ces lignes fermes et pures auxquelles la limpidité de l'air conserve à la fois leur précision et leur délicatesse, ont une beauté en quelque sorte sculpturale, mais elles ne présentent ni les contrastes, ni les aspects variés des contrées où les arbres et les accidens pittoresques sont plus abondans et sollicitent le pinceau de l'artiste par des motifs plus saisissans. Le paysage en Grèce est plutôt un fond qu'un premier plan, fond merveilleux, il est vrai, et qui, sans jamais absorber l'attention, semble préparé pour servir de cadre à l'être humain, lequel restera toujours le sujet dominant de l'art hellénique.

La religion et la poésie qui avaient précédé le développement de cet art, contribuaient puissamment à laisser à l'homme cette prééminence. Si, à l'origine, le culte s'était adressé à des objets naturels, tels que des arbres, des pierres brutes ou grossièrement façonnées,

de bonne heure le génie grec inclina vers cet anthropomorphisme dont les poésies homériques nous montrent tant d'exemples significatifs. Les rayons du soleil y sont devenus les flèches d'Apollon; « la divine Séléné baigne son beau corps dans l'Océan » ou « pousse en avant ses chevaux lumineux; » l'Aurore, assise sur son trône d'or, écarte « de ses doigts couleur de rose » les voiles transparens qui flottent autour d'elle, les flots azurés de la mer « rient » au soleil, et les nuées violemment agitées par la tempête « se plaignent et gémissent. » Partout, chez Homère, on sent la présence de l'homme, et la nature n'a d'intérêt que par lui, par les rigueurs qu'elle lui oppose ou les facilités de vivre qu'elle lui procure. On ne songe guère qu'elle a ses beautés propres qui plus tard seront admirées pour elles-mêmes. L'idéal, c'est une terre féconde, bien cultivée, fournissant largement aux mortels leur subsistance. Les descriptions pittoresques, réduites à quelques traits bien choisis, expressifs dans leur concision, nous donnent une idée vivante de la réalité, mais sans jamais nous distraire de l'homme, qui doit toujours occuper notre attention.

Les traits que nous venons de citer, et bien d'autres encore, nous font voir les forces et les phénomènes de la nature personnifiés dans des dieux, qui, semblables aux humains par leurs sentimens et leurs passions, ne diffèrent d'eux que par une puissance et une beauté supérieures. Pour les représenter dans leur dignité, l'art n'aura donc qu'à choisir dans les formes humaines, à les épurer, à les ennoblir. Ces formes que la race en Grèce offre à l'art naturellement belles, tout l'effort de l'éducation tend à les rendre plus parfaites encore. Les grandes fêtes nationales sont les jeux athlétiques; la solennité des récompenses décernées aux vainqueurs justifie la place réservée dans la vie aux exercices variés qui assouplissent ou fortifient les corps des jeunes gens, et un seul mot sert à exprimer cette excellence morale et physique qui fait d'eux des citoyens accomplis. La sculpture trouve ainsi en abondance des modèles et des occasions de progrès qui, après des efforts persévérans, la mettent en possession de toutes ses ressources. Instruite à cette école et stimulée par le goût national, elle réalise des types de beauté qui sont proposés à l'admiration d'un peuple entier sur ses places publiques et à son adoration dans ses temples.

On le voit, tout concourait à assurer dans l'art grec la supériorité à la sculpture. Mais, si les manifestations de la vie humaine s'y retrouvent idéalisées pour servir à l'expression de la vie divine, en revanche, dans le programme que se propose cet art, il n'y a guère place pour une représentation de la nature pittoresque, à laquelle, d'ailleurs, il ne saurait jamais se prêter que d'une façon bien sommaire. A peine pourrait-on relever çà et là, à travers

toutes les œuvres de la statuaire grecque, un bout de rocher, l'indication d'une eau tranquille ou agitée, un tronc d'arbre autour duquel s'enlace une tige de vigne, une branche de chêne ou de laurier, ou bien quelques feuilles de lierre. Mais souvent ces troncs d'arbres sont tout simplement destinés à servir de supports aux figures, et ces feuillages, quand ils ne sont pas placés à côté d'elles pour mieux spécifier leur caractère, n'ont d'autre but que de faire ressortir, par un contraste voulu, la finesse du travail dans les chairs ou les draperies qui les avoisinent. A force de souplesse et de perfection dans l'expression des nuances et grâce à un ensemble d'analogies délicates qu'elle arrive à rendre d'une manière aussi fine que précise, la statuaire en vient à substituer à la nature elle-même ses propres créations, tout un monde de personnifications abstraites qui en symbolisent les aspects et dont la détermination est assez claire pour être reconnue par tous. La terre, avec ses moissons, ses pâturages, ses bois, ses sources et ses fleuves; le ciel, ses astres et les divers phénomènes de l'atmosphère et de la lumière, la mer dans ses états les plus variés, trouvent ainsi leur représentation dans des œuvres d'une beauté et d'une puissance de signification singulières.

Dans le bas-relief, qui, se rapprochant davantage des conditions de la peinture, pourrait mieux se prêter à l'introduction des élémens pittoresques de la nature, la place que ceux-ci occupent n'est pas sensiblement plus grande que dans les statues elles-mêmes. Avec une vive intelligence des ressources de leur art, les sculpteurs grecs avaient reconnu qu'il existe pour ce genre des règles précises dont les modernes ont dû respecter aussi, après eux, la légitime autorité. Dans les ouvrages des bonnes époques, ils s'y sont toujours conformés et, afin de ne pas compliquer les sujets qu'ils voulaient représenter par des plans trop nombreux ou par des détails trop apparens, ils ont laissé aux fonds une extrême simplicité. Les arbres qu'ils y placent quelquefois ne sont généralement figurés que par des troncs tout à fait dépouillés; ce n'est qu'exceptionnellement que leur essence se trouve spécifiée par quelques indications de feuillages exprimées d'une manière assez vague.

Pour toute cette période des débuts ou même de la maturité de l'art hellénique, à défaut des témoignages que nous fournirait la peinture proprement dite, nous devons nous contenter des informations qui nous sont offertes par quelques-unes de ses applications plus ou moins directes. Les études nombreuses dont les vases peints ont été l'objet nous permettent d'affirmer que non-seulement la représentation de paysages n'a jamais fait le sujet principal de leur décoration, mais que les rares détails pittoresques empruntés à la nature qu'on y rencontre y sont toujours traités de la façon la plus

sommaire. A l'ornementation grossière, composée de lignes purement géométriques ou d'élémens inspirés par la flore et la faune marines, qui distingue les premiers essais des céramistes grecs, les influences orientales firent succéder un mode de décor moins rudimentaire et signalé, comme nous l'avons dit, par la présence de fleurs ou de feuillages imités de la flore exotique, bien reconnaissables encore, malgré les transformations dont ils avaient été déjà l'objet chez les peuples qui les avaient employés. Avec sa faculté d'appropriation et ce besoin d'unité qui marquent ses créations, l'art grec n'avait pas tardé à substituer graduellement à cette décoration orientale, qui procède par zones superposées, le système plus simple et mieux conçu d'une zone centrale agrandie et laissant ainsi toute son importance au sujet qui s'y trouve représenté. Grâce à cette heureuse modification, les épisodes les plus variés purent s'y développer librement dans des frises, où les personnages mêlés à la scène se succèdent, tracés sur un même plan, avec une facilité et une sûreté de main vraiment admirables. A côté de ces figures humaines ou divines, les traits empruntés à la nature pittoresque sont réduits à ce qui est strictement nécessaire pour caractériser ces figures : c'est le rameau de vigne de Bacchus, le laurier d'Apollon, l'olivier de Minerve, les pommes d'or des Hespérides, etc. Dans cet ordre de simplifications acceptées, un arbre tient lieu d'une forêt, une colonne représente un temple ou un palais ; des dauphins, des poissons ou quelques traits ondulés servent à désigner la mer ou le cours d'un fleuve. Le procédé sommaire de la décoration, la forme même des vases n'aurait pas permis d'ailleurs des indications plus complètes, et, en somme, quoique les conditions fussent différentes, la peinture des vases n'a guère été plus explicite que la sculpture des bas-reliefs à l'égard de la nature ; elle s'est renfermée à peu près dans le même programme. Chez elle aussi tout reste subordonné à la figure humaine, à laquelle les artistes grecs entendent bien réserver toujours le principal rôle et la plus grande place.

Il semble que la première occasion qui se soit offerte à la peinture d'aborder la représentation du paysage lui ait été fournie par les décorations théâtrales. Sans doute, à l'origine, des conventions nombreuses réglaient l'organisation de la mise en scène chez les anciens. Quelques-unes de ces conventions naïves, que l'on retrouve à l'origine du théâtre moderne, ont même persisté pendant toute l'antiquité, et si le désir d'aider un peu à l'illusion dramatique a été, à un certain moment, une cause de progrès pour cet art de la mise en scène, ce serait une étrange erreur de penser que, même alors, il fût devenu l'objet de préoccupations bien raffinées. L'emploi de masques tragiques ou comiques qui ne laissaient

aucune part aux jeux de la physionomie, la nécessité de forcer la voix pour se faire entendre des spectateurs placés à de grandes distances, certaines particularités de costume, dont la connaissance est arrivée jusqu'à nous, permettent d'apprécier les conditions assez élémentaires dont s'accommodaient les anciens, qui n'apportaient au théâtre aucune des exigences réalistes que nous y montrons aujourd'hui. L'espace occupé par la scène proprement dite était chez eux beaucoup plus restreint, bien moins profond que dans nos salles actuelles. Bien que les nombreux écrivains qui ont étudié cette question présentent entre eux des divergences assez marquées, il paraît probable que le fond de cette scène était rempli par une décoration fixe qui, au besoin, pouvait être masquée, en tout ou en partie, grâce à des décorations mobiles enroulées ou disposées sur des châssis et permettant ainsi de renseigner le public sur les changemens de lieux amenés par le développement de l'action. Cette probabilité, à l'appui de laquelle on peut citer la mention faite par Vitruve qu'Agatarchos avait peint les décors des tragédies d'Eschyle, nous semble, ainsi qu'à M. Woermann, confirmée également par un des plus admirables passages de l'*Œdipe à Colone* de Sophocle. Lorsque Antigone, guidant son père aveugle, arrive avec lui sur le territoire de l'Attique et lui fait la description du paysage qui l'entoure, il est difficile d'admettre que le décor de la scène ne répondît pas à cette description. Mais les changemens de décor, s'ils avaient lieu, ne devaient pas être bien nombreux, et le matériel dont on disposait à cet effet se réduisait probablement à trois ou quatre types distincts : une place publique, un palais, un temple, et une forêt, qui, à la rigueur, pouvaient suffire à toutes les représentations. Dans une ingénieuse restauration de la scène du théâtre d'Orange, exécutée d'après les indications de MM. Ch. Garnier et Heuzey, des prismes à trois faces, peintes et mobiles autour d'un axe, sont disposés de chaque côté de cette scène, et ces faces, offertes successivement aux regards du spectateur, servent à localiser les divers épisodes du développement du drame. Des accessoires faisant partie du matériel du théâtre, tels que des rochers, une tour, une portion de rempart, pouvaient aussi servir à donner au public des renseignemens que celui-ci jugeait suffisans. Les tentatives faites dans le sens d'une mise en scène plus favorable à l'illusion dramatique eurent, en tout cas, pour effet d'améliorer la science de la perspective et de permettre ainsi à la peinture proprement dite de donner graduellement plus d'importance au paysage. Cet art, qui ne s'était d'ailleurs développé que tardivement, accepta pendant longtemps en Grèce une situation dépendante. Le génie grec, nous l'avons remarqué, était surtout sculptural et, dans la décoration des temples, qui forma d'abord la principale occupation de la pein-

ture, celle-ci, privée du clair-obscur et bornée à l'étude exclusive des formes humaines, s'attachait surtout au dessin, à la beauté des contours, à la netteté des silhouettes, et à la science de la composition. Ses ouvrages, d'un coloris très sobre, souvent même presque monochromes, conservaient un caractère sculptural; ce n'étaient en quelque sorte que des bas-reliefs peints.

Avec la période alexandrine et la fusion qu'elle amena entre les diverses civilisations du monde ancien, une révolution profonde allait se produire. Les croyances avaient vieilli, et la perfection avec laquelle tous les types divins avaient déjà été exprimés devait provoquer dans l'art des essais de renouvellement auxquels la littérature indiquait la voie. Encouragée par les Ptolémées, l'étude des sciences, dont Aristote avait si brillamment provoqué l'essor, témoignait, comme la poésie elle-même, de ces aspirations nouvelles. Les noms de Théocrite, de Bion, de Moschus nous montrent l'importance du mouvement qui inclinait alors les esprits vers la nature: elle apparaît dans leurs écrits comme ayant son intérêt propre, et pour la première fois ses beautés sont senties et célébrées pour elles-mêmes. La domination romaine, en mêlant encore plus intimement les génies des races qui lui étaient soumises, acheva de rendre ce mouvement plus décisif. Avec la richesse et les loisirs qu'elle amena pour les maîtres du monde, nous voyons naître ces goûts de villégiature, cet amour et cette observation de la vie agreste que Virgile et Horace ont su nous peindre avec des traits si personnels et si exquis. Quintilien, s'élevant bientôt après contre les abus de ce sentiment, en vient même à blâmer, comme peu favorables à l'étude, ces cabinets de travail dont la situation trop pittoresque est une cause de distraction « et ne permet que difficilement à l'esprit de suivre ses pensées. » Plus tard, avec la décadence de la poésie, les versificateurs s'étendent complaisamment et hors de propos sur ces descriptions de la nature qui, dans les ouvrages des anciens, n'occupaient qu'une place restreinte et faisaient toujours corps avec le sujet.

L'art s'était conformé à ce mouvement des esprits. Comme la religion, il avait perdu chez les Grecs son caractère national pour devenir cosmopolite, et l'homme avait cessé d'être le centre et l'objet unique de ses créations. Mieux qu'aucun autre art, la peinture pouvait se prêter à ces tendances nouvelles, qui d'ailleurs devaient se manifester jusque dans la sculpture par l'emploi de ces perspectives fuyantes introduites alors dans les bas-reliefs, par la multiplicité croissante de leurs plans, et même par la prétention malencontreuse d'y représenter des paysages purs. Mais c'est à la peinture seule que nous allons désormais demander nos renseignemens; c'est elle, en effet, qui, pour le sujet qui nous occupe, nous fournit

les plus nombreux et les plus intéressans. Ce n'est plus en Grèce d'ailleurs, c'est en Italie que nous les rencontrerons, car, nous le savons, toutes les œuvres de ce genre que possédait la Grèce ont été détruites.

Avant un certain Ludius, qui nous est présenté par Pline comme ayant eu le premier, au temps d'Auguste, l'idée de peindre des paysages sur les murailles, Vitruve avait déjà parlé de pareilles représentations comme usitées dans l'antiquité. Postérieurement à ces deux auteurs, un sophiste, Philostrate l'Ancien, dans la description qu'il nous a laissée d'une galerie de soixante-quatre tableaux, nous donne sur le paysage tel qu'il était compris de son temps les détails les plus circonstanciés. Cet écrit de Philostrate a été l'objet de nombreux travaux, tant en France qu'en Allemagne (1), et la question de savoir si la galerie dont il parle existait réellement y a été longuement débattue. Son existence, qui paraît aujourd'hui assez probable, peut d'ailleurs se concilier avec l'opinion que, suivant les habitudes de cette époque, le sophiste, dans ses descriptions, a bien pu aussi se laisser entraîner à des développemens qui s'écartaient parfois de la vérité. Quoi qu'il en soit, ces descriptions concordant d'une manière assez exacte avec l'état de l'art à ce moment, et leurs indications nous étant confirmées par les peintures anciennes qui sont parvenues jusqu'à nous, il nous paraît préférable de recourir pour notre étude à ces peintures elles-mêmes, sans nous attarder plus longtemps aux informations, toujours moins positives, que nous trouverions chez les écrivains.

Parmi les peintures antiques qui nous ont été conservées, celles qui proviennent de Pompéi sont de beaucoup les plus nombreuses; mais, avant d'examiner celles d'entre elles qui peuvent nous intéresser, il convient d'en mentionner d'autres qui, plus récemment découvertes dans Rome ou aux environs, l'emportent cependant sur elles par leur valeur artistique et la grandeur de leurs dimensions, bien que l'exécution en soit antérieure. La première série de ces paysages, — ceux qui ont été trouvés de 1848 à 1850 sur le mont Esquilin, — formait originairement une suite de huit panneaux, dont six seulement et la moitié d'un septième sont demeurés intacts (2). Les trois scènes différentes que nous offre cette suite se rapportent à un ordre de sujets très en vogue chez les anciens

(1) Après les études, souvent contradictoires, qui lui ont été consacrées en Allemagne par MM. Brunn, Friedrichs et F. Matz, Philostrate a fourni récemment la matière de deux thèses soutenues à la Sorbonne par MM. Bougot et Bertrand.

(2) Ces peintures, aujourd'hui déposées à la bibliothèque du Vatican, dans la salle même où se trouvent les *Noces Aldobrandines*, ont été l'objet d'une étude spéciale de M. Woermann : *Die antiken Odyssee-Landschaften vom Esquilinischen Hügel zu Rom*, in-f°; Munich, Th. Ackermann, 1876.

et que Vitruve désigne sous le nom de : *Ulyssis Errationes per topia.* Ce sont comme les illustrations des épisodes contenus dans le xe et le xie chant de l'*Odyssée :* celui d'Ulysse chez les Lestrygons, celui de l'enchanteresse Circé, et enfin celui de la Nékuia dont, suivant Pausanias, Polygnote lui-même avait aussi décoré les murs de la Lesché de Delphes. Séparées par des pilastres qui, sans limiter exactement chacune des scènes, donnent à l'ensemble un aspect franchement décoratif, ces peintures tirent de l'importance qu'y offre le paysage leur principal intérêt. On y reconnaît tout d'abord la contrée inhospitalière habitée par les Lestrygons, avec ses hautes montagnes, ses rochers escarpés et sauvages entre lesquels apparaît la mer bleuâtre où flottent les vaisseaux des Grecs. Des arbres chétifs, très sommairement indiqués, accrochent leurs racines aux anfractuosités du terrain et, sur le premier plan, des bestiaux s'abreuvent au bord d'un cours d'eau. Dans le troisième compartiment, les rochers abritent une anse circulaire, et la mer, sur laquelle on aperçoit l'embarcation d'Ulysse, sert à relier ce sujet avec celui de Circé, dont le palais marquait probablement le centre de toutes ces compositions. Plus loin, le dernier épisode, la Descente aux enfers, fait pendant à celui des Lestrygons. L'aspect général est franchement décoratif et produit l'effet de tapisseries d'un ton sobre où les bruns clairs s'opposent à des bleus verdâtres dont le rouge des pilastres fait valoir les colorations discrètes. Par une symétrie évidemment voulue, les nuances sombres des compartimens extrêmes contrastent avec la clarté du centre, et peut-être même y a-t-il une intention positive de mettre dans chaque épisode l'harmonie dominante en rapport avec le caractère du sujet. Notons enfin, comme une particularité curieuse, indice d'une transformation récente dans la manière d'exprimer le paysage, un mélange de figuration réelle et de symbolisme employé pour la représentation des divers élémens pittoresques. Parfois même ces deux modes d'expression sont réunis et coexistent. C'est ainsi que la source Artakia est indiquée à la fois par une eau courante qui s'épanche et par la nymphe qui la personnifie et, comme si cette double indication n'était pas encore suffisante, le mot κρήνη a été inscrit aux pieds de la nymphe. Certains détails de construction relevés sur l'emplacement où étaient disposées ces peintures permettent, avec quelque sûreté, de leur assigner comme date les derniers temps de la république ou les débuts de l'empire. D'autre part, le choix des sujets, les caractères employés pour la désignation des personnages, aussi bien que l'ampleur et la sûreté de l'exécution elle-même, rendent plus que probable leur attribution à des artistes grecs.

Des fouilles faites en 1863 à Porta-Prima, près de Rome, ont amené la découverte de peintures d'un genre très différent et d'un

mérite bien supérieur encore, qui formaient la décoration de la villa de Livie dite *ad Gallinas* (1). Les quatre parois sur lesquelles était peinte cette décoration présentaient un développement de $11^{m},72$ de longueur sur une hauteur de $5^{m},84$. Il ne s'agit plus cette fois de compositions dans lesquelles le paysage occupe une place plus ou moins importante, mais bien de paysages purs, qui, sans aucun recours au symbolisme, visent à donner l'illusion de la nature elle-même. Des treillages de roseaux ou des masses vigoureuses de feuillages y servent d'encadrement à des échappées sur un jardin tout rempli de rosiers et de grenadiers en fleurs et d'autres arbres fruitiers, des cognassiers, des cerisiers et des pommiers facilement reconnaissables, qui forment une véritable forêt. Aucun personnage n'anime ce lieu solitaire, mais, posés parmi les gazons, sur les palissades, sur les branches ou traversant le ciel, des passereaux, des pinsons, des loriots, des oiseaux de toute sorte égaient ce lieu charmant de leurs vives couleurs et de leurs gracieux ébats. L'ensemble est plein de fraîcheur et de poésie, et la facture élégante et facile de ce bel ouvrage, ainsi que son agréable coloris, le distinguent de toutes les peintures analogues que l'on pourrait citer soit à Rome, soit à Pompéi. Il était naturel d'ailleurs que la décoration d'une villa appartenant à un membre de la famille impériale fût confiée à un artiste de premier ordre, peut-être à ce Ludius qui passe pour avoir imaginé le premier la représentation de ces jardins enchantés dont la vogue fut bientôt assurée. Une inscription placée sur une peinture du même genre, trouvée dans un tombeau de la voie Latine, nous apprend que, vers la fin du 1er siècle de notre ère, des artistes grecs établis à Rome étaient renommés pour ces sortes de travaux.

D'autres peintures découvertes sur le Mont Palatin, dans une habitation que M. Léon Renier a reconnu être celle de Livie (2), nous montrent également l'importance attribuée aux paysages qui servent de fond aux diverses compositions ornant les parois. Si, dans la scène d'*Argus*, ce fond a un aspect très indécis, en revanche, l'épisode de *Polyphème et Galatée* nous permet de constater de nouveau, dans les tons clairs de la mer qui étend ses eaux transparentes entre les hautes falaises, l'heureuse harmonie que forment les gris verdâtres dominant dans ce paysage avec le rouge des pieds-droits qui l'encadrent Mais le principal intérêt de ces décorations réside pour nous dans la *Vue d'une rue de Rome* qui se trouve dans la même salle que le *Polyphème*. C'est comme une percée destinée à produire l'illusion d'un vrai paysage entrevu par une fenêtre ouverte,

(1) M. Brunn a rendu compte de cette découverte dans le *Bulletin de l'Institut archéologique* (mai et juin 1863).

(2) *Les Peintures du Palatin*, par MM. L. Renier et G. Perrot; *Revue archéologique*, années 1870-71.

et on y voit déjà, ainsi que le fait observer M. Perrot, la marque « de ce goût que les Italiens d'aujourd'hui ont conservé pour les trompe-l'œil, pour ces perspectives que leurs décorateurs savent encore employer avec une rare habileté (1). » Les élémens pittoresques semblent ici fidèlement empruntés à la réalité et, dans leur désordre et leur entassement, ces maisons à plusieurs étages avec leurs balcons, avec cette *loggia* appliquée à l'une d'elles, et la bande étroite du ciel découpée entre les hautes murailles nous présentent probablement la représentation la plus exacte qui nous ait été conservée d'un des aspects de la Rome ancienne, au temps des Césars.

Cette large part faite au paysage dans l'ornement des habitations nous montre à quel point le goût de la nature s'était peu à peu développé chez la société romaine. Nous en trouverions encore la preuve dans le charme irrésistible que, malgré un premier et terrible avertissement, les environs du Vésuve ne cessaient pas d'exercer sur les nombreux citadins que, chaque année, les beautés de la baie de Naples attiraient sur ses rivages. Rendues à la lumière, les ruines des cités campaniennes nous racontent aujourd'hui la vie de leurs habitans, et, si les peintures qui en ont été exhumées n'ont ni la valeur ni l'importance des grandes décorations dont nous venons de parler, elles nous fournissent, par leur nombre et leur variété, les documens les plus précieux sur l'art de cette époque (2).

Tous les aspects que peut comporter la représentation de la nature se rencontrent à Pompéi, depuis les simples fonds accompagnant des scènes empruntées à la poésie ou aux légendes mythologiques jusqu'aux paysages purs, soit imaginaires, soit réels. Ces divers genres, qui, dans les temps modernes, constitueront autant de spécialités distinctes, telles que les marines, l'architecture, les ruines, les scènes champêtres avec ou sans personnages, les aspects de pays exotiques, les fleurs, les fruits, les animaux, se trouvent là comme à l'état d'ébauche, pratiqués isolément ou réunis suivant le caprice de l'artiste. Les répétitions multipliées de certains sujets nous montrent quels étaient ceux qui jouissaient le plus de la faveur publique. Parmi ces peintures, les unes occupent toutes les parois et sont conçues dans un sens décoratif tout à fait conventionnel; d'autres, simulant des ouvertures pratiquées sur la campagne,

(1) *Revue archéologique*, t. XXII, p. 152. Des copies de ces peintures, dues à des pensionnaires de Rome, sont exposées au rez-de-chaussée du bâtiment de la bibliothèque à l'École des beaux-arts.

(2) Les études que ces peintures ont provoquées, très nombreuses elles-mêmes, ont été résumées et complétées dans les deux publications récentes de M. W. Helbig : *Wandgemälde der vom Vesuv verschütteten Städte Campaniens*, et *Untersuchungen über die campanische Wandmalerei* (Leipzig, Breitkopf et Härtel), qui ont été ici même, la dernière surtout, l'objet d'un compte-rendu intéressant de M. Gaston Boissier. (*Revue* du 1er octobre 1879.)

visent au trompe-l'œil; d'autres enfin, quoique exécutées sur les murailles mêmes, sont comme des tableaux de dimensions plus ou moins grandes qu'on y aurait suspendus. Mais si nous constatons que tous les modes de représentation de la nature ont été essayés dans ces peintures, il faut bien reconnaître aussi que ce ne sont pas, à proprement parler, des œuvres bien originales. Ni dans la pensée ni dans l'exécution, on ne relève ces accens personnels où se marque l'excellence des créations esthétiques. Toutes, au contraire, avec une habileté de main très réelle, offrent un caractère assez uniforme, et les analogies évidentes qu'elles présentent entre elles nous permettront de dégager plus sûrement les traits généraux qu'il convient d'y signaler.

D'abord, pour ce qui touche à la perspective linéaire, nous remarquerons que, si les anciens avaient bien pu en établir scientifiquement quelques règles dont le tracé des plans et des dessins d'architecture leur avait sans doute facilité la connaissance, ils n'en possédaient cependant qu'une notion fort incomplète et même tout à fait insuffisante quand il s'agissait d'applications délicates ou compliquées. On constate, en effet, une grande diversité dans les lignes fuyantes des édifices représentés, dont l'exactitude d'ailleurs n'est jamais absolument rigoureuse. Presque toujours deux points de vue ont été adoptés : l'un, pour les parties inférieures; l'autre, pour le haut de la composition. Dans les plus anciennes peintures, on peut également observer, ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le faire chez les divers peuples que nous avons passés en revue, que l'horizon est toujours maintenu très élevé. Malgré tout, à défaut d'une perspective mathématiquement correcte, les anciens pratiquaient une perspective de sentiment qui les préservait de fautes trop choquantes. Dans leurs paysages, les dimensions des objets décroissent progressivement à proportion de leur éloignement, et quand il n'y entre pas trop de *fabriques*, les erreurs qu'on y peut relever ne sont pas assez grossières pour offenser à première vue le regard.

Quant à l'idée que les anciens se faisaient de la perspective aérienne, elle se rattache à leur manière de comprendre la décoration de leurs demeures. Leurs peintures (du moins celles que nous connaissons) ne visent qu'à être décoratives. Pour l'agencement des masses principales et surtout pour le coloris, elles restent subordonnées à l'aspect de l'ensemble, non-seulement dans une même chambre, mais dans une habitation tout entière. Les mêmes artistes étant, en général, chargés de peindre à la fois le champ des murailles et les motifs qui devaient servir à leur ornementation se montraient fort attentifs à mettre d'accord entre eux tous ces élémens décoratifs, et ils avaient pour cela recours aux dispositions les

plus variées. Cette harmonie qu'ils poursuivaient, ils l'obtenaient tantôt par des contrastes combinés de façon que chaque partie de l'édifice fît valoir la beauté du tout, tantôt par des modulations d'un même ton. Sans avoir positivement formulé la loi des couleurs complémentaires, d'instinct ils l'avaient pressentie, et l'on pourrait citer de nombreux exemples des heureuses applications qu'ils en ont faites. Ici, sur des parois jaunes, se détachent des paysages dans lesquels dominent des tons bleus ou violets; là ce sont des verts clairs ou des gris qui s'enlèvent franchement sur le rouge des parois. Les valeurs sont généralement assorties, clair sur clair, foncé sur foncé. Presque jamais, d'ailleurs, les colorations ne prétendent reproduire celles de la nature; elles sont conventionnelles et appropriées au dessein que s'est proposé le décorateur. Malgré ce parti-pris arbitraire, le principe de l'éclaircissement graduel des valeurs à raison de l'éloignement des objets est au moins aussi scrupuleusement respecté que celui de l'amoindrissement de leurs dimensions apparentes. A mesure qu'elles s'enfoncent vers l'horizon, les montagnes passent du violet au bleu pâle, et les tons des premiers plans sont plus vigoureux que ceux des plans intermédiaires. Parfois aussi une fantaisie absolue préside à la répartition des valeurs, mais le procédé le plus souvent adopté consiste à opposer l'intensité des premiers plans à la légèreté des derniers.

Quant à cette observation consciencieuse des reflets, des lumières et des ombres qui est le charme du paysage moderne, il ne faut point la demander aux anciens, qui s'accommodent d'une vérité moyenne et un peu superficielle dans sa représentation. Jamais vous ne trouverez chez eux cette expression intime et fortement caractérisée de la nature dans laquelle tous les détails sont significatifs, profitent à l'aspect, et renforcent l'unité de l'œuvre. Le plus souvent, l'image reste vague, et les élémens pittoresques qui y entrent, parfois disparates ou même tout à fait invraisemblables, semblent associés comme au hasard. C'est bien un arbre qu'en quelques traits, avec la facilité expéditive de son pinceau, le décorateur a voulu représenter, et même, en face de ces troncs aux branchages rudimentaires et affectant la forme de coraux qu'il place au sommet des montagnes ou au bord des eaux, vous ne pouvez vous méprendre sur ses intentions. Mais quel est cet arbre? Il vous serait impossible de le spécifier. A part les cyprès ou les pins parasols dont les profils sont trop simples et trop caractérisés pour qu'on s'y trompe, vous ne retrouveriez pas dans leur feuillage ou dans leur port la physionomie particulière à chaque espèce (1). Généra-

(1) Les arbres qui figurent dans la grande décoration de la villa de Livie à Porta prima sont presque les seuls que l'on puisse citer dont l'individualité soit assez nettement caractérisée.

lement arbres, rochers, montagnes sont placés là comme des types abstraits, à la manière de ces figures de rhétorique qu'un long usage a dépouillées de toute signification précise et qui, suivant les besoins de la cause, s'adaptent indistinctement à tous les sujets. Le ciel, dans les peintures campaniennes, est d'habitude rempli par une teinte plate, claire, rarement semée de taches simulant des nuages; c'est à peine si dans quelques ouvrages plus soignés on peut soupçonner une dégradation de l'azur, qui, plus foncé au zénith, s'éclaircit légèrement à l'horizon. L'eau est traitée d'une façon presque aussi sommaire; ordinairement d'un bleu uniforme, elle est rayée çà et là de quelques traits en zigzag pour exprimer son mouvement, ou bien un jet d'écume blanchâtre se dessine sur ses bords.

Si chaque détail, pris séparément, montre aussi peu d'étude et de vérité, que dire des ensembles où tous ces détails sont mêlés, confondus, entassés sans aucun souci de vraisemblance? Dans les solitudes qu'habite Polyphème, des portiques élégans égaient la campagne et un temple ionique, tout enguirlandé, s'élève sur les hauteurs du Caucase, à côté des rochers abrupts sur lesquels le vautour dévore les flancs de Prométhée. Parfois la composition n'est à vrai dire que la réunion de plusieurs paysages superposés à des plans divers et dont les élémens n'offrent entre eux aucun accord. Tel est notamment ce tableau cité par M. Boissier comme la merveille du genre, dans lequel le peintre, en représentant l'aventure d'Actéon, paraît n'avoir eu d'autre but que de rassembler dans une seule œuvre « tous les genres de paysage qu'on exécutait à Pompéi, sans se préoccuper de l'effet produit par cet ensemble bizarre. »

Quand, par hasard, l'artiste semble s'être proposé de représenter un site déterminé, il nous est impossible de reconnaître quel lieu il a eu en vue, non-seulement parce que l'aspect de ce lieu a pu changer, mais surtout parce que le portrait manque trop de fidélité et de précision. Sommes-nous en Grèce ou bien en Italie? Quel est ce temple? quelle est la destination de ces vastes édifices? Le doute est permis en présence de ces vagues représentations dans lesquelles on ne saurait jamais affirmer l'identité des accidens pittoresques même les plus connus, de ceux dont les formes pouvaient être le plus facilement reconnaissables, comme le Vésuve ou comme les îles aux silhouettes si nettement découpées qui sont semées dans la baie de Naples.

Il n'y a pas à hésiter, il est vrai, sur le caractère franchement égyptien de certains paysages que l'on rencontre en assez grand nombre parmi les peintures campaniennes et qui constituaient un motif de décoration fort usité à cette époque. Le type le plus remarquable de ces paysages n'appartient cependant pas à la peinture :

il nous est fourni par cette célèbre mosaïque de Palestrina, qui semble représenter une vue du Nil au moment de l'inondation. Sur les bords du fleuve qui, par ses bras multiples, pénètre dans les terres, se pressent des blancs et des nègres, des crocodiles, des hippopotames, des girafes et aussi d'autres animaux fantastiques plus ou moins reconnaissables, des édifices de toute sorte, des obélisques, des tentes et des grottes formées par des rochers. Mais si, dans ce vaste panorama qui se déroule à vol d'oiseau sur plus de 6 mètres de large et environ 5 mètres de haut, tous les élémens pittoresques sont évidemment empruntés à l'Égypte, il est plus que douteux qu'il faille y voir une vue positive, et c'est vainement qu'on a cherché à établir un lien entre les divers épisodes qui y figurent. Malgré les innombrables commentaires et les explications d'une subtilité plus ou moins ingénieuse qui en ont été proposées, il semble maintenant très probable qu'en s'appliquant à grouper dans une même composition les aspects les plus curieux d'une région étrangère, les décorateurs de ce temps ne faisaient que se conformer à la mode d'alors, mode dont les turqueries ou les chinoiseries du siècle dernier et le japonisme d'aujourd'hui nous offrent l'équivalent. Comme au siècle dernier encore, ce goût des paysages exotiques s'allie dans les décorations pompéiennes à celui des ruines, des bergeries, aux représentations fréquentes de scènes de chasses ou d'épisodes amoureux traités avec une liberté pareille. A part les raffinemens d'élégance qui ne pouvaient évidemment se retrouver au même degré dans les villas de plaisance de ces petits bourgeois de la Campanie et dans les salons ou les boudoirs de nos grands seigneurs, bien des analogies, on le voit, se remarquent à travers les siècles, dans cet art de la décadence qui, deshabitué des nobles aspirations et des grands sujets, s'accommode aux caprices d'une société vieillie et blasée, qui, au moment où elle va sombrer, cherche à s'entourer d'images riantes et de distractions futiles.

On s'abuserait étrangement d'ailleurs à vouloir porter un jugement sur la peinture antique d'après ces décorations campaniennes, à y voir autre chose qu'un reflet lointain et des réminiscences amoindries des grandes époques, de leur façon de comprendre et d'interpréter les sujets pittoresques. Nous ne devons pas oublier que ce ne sont là que des œuvres de second ordre, œuvres anonymes dont l'exécution courante relève de l'art industriel bien plus que de l'art véritable, productions faciles de ces décorateurs dont on retrouve encore aujourd'hui les traditions dans quelques-unes des plus modestes localités de l'Italie. Sans doute, parmi ces ouvrages il est possible de relever des différences d'habileté assez notables, mais aucun ne manifeste un sens personnel ou une originalité qui

le recommanderait particulièrement à notre attention. Aussi, quand nous voyons les écrivains de l'antiquité vanter ses peintres à l'égal de ses sculpteurs, il ne faudrait pas conclure d'une manière trop absolue à l'infériorité des premiers, puisque nos observations ne peuvent porter sur aucune de leurs œuvres les plus célèbres. Il est plus que probable cependant que cette infériorité est réelle. Tout concourait, nous l'avons dit, à faire de la sculpture l'art par excellence chez les Grecs et la représentation du paysage, nous le savons, n'est guère du domaine de cet art. Quant à la peinture à laquelle appartient cette expression, il lui aurait fallu pour y arriver disposer d'une technique plus complète, qui lui a fait défaut pendant toute l'antiquité. Ces oppositions vigoureuses ou cette légèreté de touche, ces formes précises ou flottantes, ces tons opaques ou transparens que réclame impérieusement une étude attentive des effets de clair-obscur et de la lumière, sans lesquels le paysage n'existe pas, tous ces moyens d'expression, seul, l'emploi de l'huile a permis de les obtenir. Privée de ces ressources, la peinture des anciens était condamnée, surtout dans le paysage, à ne pas dépasser un niveau moyen et à se mouvoir dans un cercle assez restreint.

Des aspirations trop confuses et des influences trop diverses avaient d'ailleurs provoqué le mouvement qui poussait la littérature et l'art à chercher leur renouvellement dans la nature. Il n'était pas, comme en Hollande dans le temps modernes, déterminé par les aspirations intimes d'une même race à une même époque. C'est en Égypte sous les Ptolémées, c'est en Sicile, puis à Rome, qu'il était apparu successivement dans la science, dans la poésie, et dans l'art. Les artistes grecs auxquels les Romains avaient bien été forcés de recourir ne pouvaient guère que se conformer aux goûts des cliens qui les employaient. L'habileté un peu banale de leurs ouvrages suffisait aux satisfactions de ce public encore peu exercé. C'étaient d'agréables décorations qu'on attendait d'eux, et leur variété, leur facilité hâtive semblaient préférables à des qualités plus élevées et plus sérieuses. Si tous les genres de paysage que nous avons vu cultiver dans les temps modernes se trouvent représentés à Pompéi, ce n'est qu'en germe et d'une manière tout à fait sommaire. On ne pouvait d'ailleurs attendre davantage du génie romain, peu fait pour goûter dans sa profondeur ce sentiment de la nature dont les peuples du Nord surtout ont su exprimer toute la poésie. Les nobles beautés ou le charme gracieux de la campagne italienne devaient attendre longtemps encore avant de trouver dans Poussin et Claude des interprètes dignes d'eux.

ÉMILE MICHEL.

UNE PAGE

DE LA

VIE DE HOCHE

LA CAPITULATION DE QUIBERON, A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT.

I.

S'il est vrai que ceux qui meurent jeunes sont aimés des dieux, peu d'hommes ont été plus favorisés que Hoche.

Saisi dans le plein de sa gloire et dans toute la fraîcheur de sa renommée par un mal soudain, dont le mystère augmente encore la tragique horreur, il succombe à vingt-neuf ans, au terme même de la grande épopée républicaine. Sa fin n'est pas une mort, c'est une apothéose. De son camp de Wetzlar à Petersberg, suivez le char où il dort son dernier sommeil et derrière lequel, comme une théorie, se déroule un cortège superbe de généraux, d'officiers et de détachemens de toutes armes. En tête, le brave Lefebvre, son plus vieil ami, et son ancien camarade aux gardes françaises ; Championnet, son meilleur divisionnaire, un des héros de Fleurus ; Chérin, son fidèle chef d'état-major ; Grenier, d'Hautpoul, Soult, Ney, quels hommes ! Un peu plus loin, après l'armée, une foule de paysans venus de vingt lieues à la ronde pour voir passer cette chose extraordinaire : l'armée de Sambre-et-Meuse en pleurs. Sur les côtés, à droite et à gauche du char, six grandes enseignes à la romaine,

surmontées de couronnes de chêne et de laurier, portées par les aides-de-camp et sur lesquelles on lit :

GÉNÉRAL EN CHEF A VINGT-QUATRE ANS,
IL DÉBLOQUA LANDAU,
IL PACIFIA LA VENDÉE,
IL VAINQUIT A NEUWIED,
IL CHASSA LES FRIPONS DE L'ARMÉE,
IL DÉJOUA LES CONSPIRATEURS.

Que de choses dans ces six lignes et combien éloquentes! Allez encore : voici Coblentz, le canon tonne, pas le français, l'autrichien; la garnison est sous les armes et fait la haie. Le gouverneur, les magistrats, les principaux de la ville attendent à la porte ; les rues, sur tout le parcours du cortège, sont éclairées de torches funèbres et tendues de noir, comme pour un archiduc. Bientôt la voix des cloches, succédant à celle du canon, jette à travers l'espace une pluie de notes qui s'entre-choquent avec un bruit de combat : on dirait par instans qu'elles sonnent la charge et que le héros va se lever. Quelles funérailles, ou plutôt quelle triomphale entrée dans l'immortalité!

Les plus grands génies ont été contestés ; Hoche lui-même, de son vivant, avait trouvé bien des détracteurs et connu l'envie. Mort, il se fit sur sa tombe et sur sa mémoire un concert inouï d'éloges. Tels ces enfans ravis au printemps de la vie et que la tendresse d'une mère se plaît à revêtir de tous les dons. La France l'adopta comme son fils de prédilection et le mit, sans compter, dans le panthéon de ses gloires, au-dessus des plus illustres, immédiatement au-dessous du plus grand de ses grands hommes. L'histoire, ainsi qu'il arrive souvent, n'a guère fait jusqu'ici que ratifier ce jugement de la première heure. Elle l'a reçu tout libellé pour ainsi dire et l'a transmis, comme elle l'avait reçu, sans trop l'analyser, sans se demander s'il n'entrait pas dans les élémens dont il se compose un peu de sensibilité. Bref, au rebours de beaucoup d'autres sur qui la critique a promené son impitoyable scalpel, la figure du vainqueur de Wissembourg n'a rien perdu de sa pureté primitive ; elle a conservé une fleur de jeunesse mélancolique et d'austère beauté qui ne se retrouve au même degré chez aucun de ses émules. Il est demeuré tout entier et tout debout, dans sa fière allure, entouré de tous les attributs du génie : courage, honneur, vertu, modération, talens de premier ordre et dans tous les genres, en politique auss bien que sur le champ de bataille, en diplomatie comme en administration.

L'histoire à venir ou plutôt à faire, celle qui s'écrit aujourd'hui sur pièces et documens, n'apportera-t-elle pas quelques retouches à

des traits d'une si rare perfection? C'est infiniment probable. L'ouverture des Archives de la guerre, pour la période de la révolution, permettra certainement un jour à quelque travailleur de présenter au public un Hoche d'après nature, j'entends d'après sa correspondance non expurgée et qui pourrait bien sur plus d'un point différer du Hoche consacré.

Elle est singulièrement instructive, en effet, cette correspondance, et si l'homme qu'elle nous montre n'est pas aussi accompli que celui de *Victoires et Conquêtes*, il est bien autrement intéressant et vivant avec ses impatiences, ses amertumes, sa misanthropie (1), ses défiances qui touchent parfois à la manie (2), sa dureté pour les vaincus, sa hauteur dans ses rapports hiérarchiques, son ambition sans scrupules, insatiable (3), et son mépris de la légalité.

Dans les derniers mois surtout, ces dispositions naturelles s'accusent singulièrement chez Hoche : le ton de ses lettres trahit une irritation qui ne demande qu'à éclater et qui ne se contient qu'en attendant une occasion. Manifestement le dictateur est prêt. Déjà il est venu s'offrir à Paris pour le coup qui se machine; il a vu Barras, le roi des pourris; il a mis sa main dans la main de ce cynique, accepté de lui le ministère de la guerre, bien qu'il n'ait pas encore l'âge fixé par la constitution, et consenti, pour appuyer l'entreprise contre la majorité des conseils, à diriger une partie de son armée vers l'ouest. Le pacte est conclu, signé; la France peut dormir; le héros de Sambre-et-Meuse et le patron des fournisseurs véreux veillent ensemble au salut de l'empire. Soudain la scène change, la mèche est éventée; les conseils s'inquiètent et Carnot se fâche. Soit malentendu, soit imprudence, un détachement a franchi la limite constitutionnelle. De là grand émoi dans Paris. Hoche est appelé par le directoire, malmené par Carnot, désavoué ou plutôt non avoué par Barras, qui garde le silence. L'affaire est manquée, pour le moment. Il rend son portefeuille, que prend Scherer, et repart pour son camp.

(1) « L'ingratitude et l'injustice des hommes m'ont rendu fort misanthrope. » (Lettre du 23 mars 1797 à Moreau.)

(2) « Nos armées sont pleines d'espions envoyés par le ministre Scherer. » (Lettre du 13 septembre 1797.) « Si le gouvernement ne s'empresse d'épurer les armées, tel qui n'est aujourd'hui qu'un mécontent modéré, sera bientôt un ennemi déclaré. Les Pichegru, les Jourdan, les Lefebvre, les Bernadotte et tous ces fermes soutiens de la patrie comptent-ils dans les rangs ennemis leurs parens, leurs amis? » (Lettre du 22 décembre 1795.)

(3) « J'ai reçu, écrit Moreau à Reynier, une lettre de Bellavenne, très curieuse, sur l'ambition de Hoche, qui voulait encore tout faire. » Voici cette lettre : « Hoche n'a pas voulu être sous vos ordres. Il a fait et fait encore des efforts pour commander les deux armées. Il a prétendu commander la Belgique et le corps de l'armée du Nord. Il ne veut avoir rien de commun avec Beurnonville; il se défera des généraux qui ne lui conviendront pas... »

Mais quelle amertume il emporte et quel frémissement intérieur l'agite! Tout d'abord, dans son dépit, et par une manœuvre imitée de Bonaparte (1), il donne sa démission de général en chef (28 juillet 1797) en la déclarant irrévocable. En même temps, il refuse d'aller prendre le commandement des troupes destinées à une nouvelle expédition d'Irlande. Quelques jours après, le 4 août, il revient à la charge. « C'est sans doute par dérision, écrit-il au ministre de la guerre, qu'on me propose de m'embarquer. Que ne m'ordonne-t-on de descendre en Angleterre avec mes aides-de-camp? Eh! je connais certaines gens qui ne seraient pas fâchés de me voir entre les mains de M. Pitt. » Le surlendemain (6 août), dans une lettre encore plus raide et hautaine, que ne termine aucune formule de politesse même banale, il insiste de nouveau sur les persécutions auxquelles il est en butte, sur les ennemis acharnés qui ont juré sa perte : « Je vous réitère que je n'irai ni à Brest, ni à Rennes, ni à Avranches... Au surplus, je me bornerai désormais à défendre la république de toute invasion et n'irai plus faire le don Quichotte sur les mers, pour le plaisir de quelques hommes qui voudraient me savoir au fond. »

C'est qu'en effet il a mieux à faire qu'à se battre contre des moulins. Voici le 10 août : bonne occasion pour s'assurer des troupes, — il a déjà tous les chefs, — et pousser à l'adresse des conseils et de ceux des membres du gouvernement qui marchent avec eux, son *Quousque tandem*. « Dans cette circonstance, dit son biographe Rousselin (1), il ne négligea aucune des dispositions qui pouvaient rendre cette journée brillante; l'appareil qu'il donna à sa célébration était un heureux moyen d'électriser les esprits. » Écoutez-le parler : malgré la fièvre qui déjà le mine, sa voix sonne comme un cuivre et part comme un trait. Au commencement, il ne s'écarte pas trop de son sujet; il peint le 10 août, ses causes, sa légitimité; il rappelle les noirs desseins d'une cour « dissolue, adroite et conspiratrice, » ses menées souterraines, ses intrigues, sa duplicité. Il raconte comment, « pour sortir de ce chaos affreux, quelques amis des principes se réunirent, » et comment, guidés par eux, le peuple se leva pour mettre fin au règne des rois. Vient ensuite une allusion aux immortels travaux accomplis par la France républicaine et à la paix qui ne tardera pas à les couronner. Puis, ce finale étonnant : « Cependant, amis, je ne dois pas vous le dissimuler, vous ne devez pas encore vous dessaisir de ces armes terribles avec lesquelles vous avez tant de fois fixé la victoire. Avant de le faire, peut-être aurons-nous à assurer la tranquillité intérieure que des fanatiques et des rebelles aux lois républicaines essaient de troubler. »

A bon entendeur salut! La menace est claire : le soir, au banquet,

(1) Correspondance de Bonaparte, lettre du 30 juin.

par où se termine la journée, elle se précise encore et s'aggrave de la bruyante complicité de tous les officiers-généraux présens. On buvait sec à l'armée de Sambre-et-Meuse, et quand on avait bu, dame! on n'y mâchait pas les mots. Hoche, le premier, lève son verre et porte un toast à « l'anéantissement des factions, » puis se rassied. Mais patience, voici le commentaire. « A la haine des ennemis de la république! s'écrie Lefebvre. Feu de file sur les coquins qui souillent le sol de la liberté! » — « A l'armée d'Italie! reprend Championnet. Nous vous avons entendus, braves camarades, et nous marcherons avec vous! » — « Au maintien de la république! ajoute Ney. Grands politiciens de Clichy, ne nous forcez pas à faire sonner la charge! » — « A Buonaparte! fait un quatrième. Puisse-t-il!.. » — « A Buonaparte tout court, interrompt vivement Hoche; son nom dit tout. » Et, sur ce mot, on se sépare.

Quatre jours après, le directoire recevait par un courrier extraordinaire le procès-verbal de la fête accompagné de cette aimable épître : « Prenez-y bien garde, citoyens directeurs, l'indignation est à son comble (1). Elle est telle ici que souvent je suis obligé de lui opposer une barrière... Toutes les troupes sont animées du même sentiment que ne fera pas changer le vain clabaudage de quelques êtres méprisables et méprisés. Je tempérerai le zèle ardent des amis de la liberté autant qu'il sera en moi, mais il pourrait arriver un terme auquel je ne pourrai plus rien. » (12 août 1797.)

Il n'y avait plus, après cela, qu'à passer le Rubicon, et, très certainement, Hoche était prêt à monter à cheval au premier appel de Barras. On sait le reste : le temps pressait. Les clichyens se remuaient fort. Le retour offensif de Hoche à Paris eût été pour eux un avertissement, qui sait? peut-être le signal de l'appel aux armes. Il fallait éviter que Pichegru prît les devans. On avait d'ailleurs un excellent instrument sous la main, Augereau, qui ne demandait qu'à marcher et qui n'était pas homme, une fois dans la place, à la garder. Avec lui, du moins, quelles que fussent ses prétentions, on n'avait pas à craindre un maître. La tête était trop faible, et l'on pouvait être sûr que la besogne serait bien faite, car il n'avait pas dans toute l'armée son pareil pour un coup de main. A tous ces titres, on le prit, et l'ouvrage, en effet, ne laissa rien à désirer.

Lorsque la nouvelle du 18 fructidor parvint à Hoche, il n'eut, a-t-on dit (Rousselin), qu'une pensée, qu'un regret : celui de n'avoir pas concouru de sa personne à cette victoire de la liberté. J'imagine qu'il s'en serait assez vite consolé s'il eût vécu. L'honneur était grand sans doute d'avoir contribué par son attitude et ses discours à sou-

(1) Ce sont les termes mêmes dont Bonaparte s'était déjà servi, dans une de ses lettres au directoire, un mois auparavant... Seulement ici le plus modéré des deux, c'est incontestablement Bonaparte.. (Voir sa lettre à la correspondance.)

tenir la fortune chancelante de Barras; mais cette satisfaction toute platonique eût-elle suffi longtemps à l'impatiente ambition du jeune général? La guerre était finie : il n'y avait plus rien de grand à tenter du côté de l'Allemagne, et c'était le moment que le directoire, épuré, choisissait pour réunir à son commandement celui de l'armée du Rhin. En vérité, l'avantage était mince : on le traitait comme un simple Augereau; après l'avoir compromis, on le tenait à distance, et on lui marchandait un rôle à sa taille. Il est permis de supposer que ces pensées et d'autres du même ordre durent singulièrement agiter une âme déjà prédisposée par elle-même à l'inquiétude et à l'amertume. « Est-ce que tout est fini? Que va-t-on faire? » C'est son premier mot : « Marquez-nous le but que nous devons atteindre et nous y vollons (*sic*). (Lettre au directoire du 8 septembre, 22 fructidor). » — « Barras, écrit-il d'autre part, m'a donné en quatre lignes d'*excellens* détails. Il y avait dans sa lettre une liste d'hommes arrêtés, au nombre de seize... Mais quels sont-ils?.. Quels sont les hommes destinés à remplacer les directeurs? En politique, ainsi qu'en guerre, c'est peu de gagner une bataille, il faut en assurer le succès par sa conduite ultérieure... Qu'a fait vendémiaire à la république? Si, après cette affaire, on avait cassé les élections chouannes, nous n'aurions pas vécu deux années dans l'anxiété la plus cruelle. C'est dans ce sens que vous devez agir... Demandez de suite un travail pour les armées. Faites qu'on épure les officiers-généraux. Beaucoup tenaient à la faction... Qu'est devenu Mathieu Dumas? Je gage que cet intrigant fameux surnagera. Carnot nous a envoyé mille espions; ils pullulent sous toutes les formes. »

Ils ne pullulèrent pas longtemps : dès le 27 fructidor, l'épuration de l'armée de Sambre-et-Meuse était achevée. Joignant l'exemple aux conseils, et sans attendre les ordres du directoire, Hoche faisait son petit coup d'état particulier pour appuyer celui du gouvernement. Durement, sur de simples apparences et sans se laisser arrêter par les plus brillans états de service, il frappait plusieurs officiers-généraux, ses anciens camarades, Ferino, Souham, Colaud, etc. destituant ou mettant en état d'arrestation les uns, envoyant les autres à Paris pour y rendre compte de leur conduite, rouvrant ainsi sans l'excuse du salut public, en plein succès, l'ère des proscriptions. Et comme si ce n'était pas assez de ces violences, par une aberration qu'on voudrait pouvoir attribuer à un état délirant, ne pouvant l'atteindre autrement, il portait contre l'héroïque Kléber lui-même cette dénonciation inouïe : « Mon devoir enfin me prescrit de vous parler d'un des ennemis les plus redoutables du directoire et qui est près de lui. Kléber est parvenu à entraîner dans le parti de Pichegru, son ami intime, beaucoup d'hommes qui avaient été les admirateurs de ses talens. J'ai malheureusement la preuve qu'il a séduit, par ses affreux propos et par ses offres,

plusieurs officiers, au nombre desquels je compte Richepanse, Damas, Sahuc, colonel au 1er régiment, et d'autres. Je pense bien que le directoire ne souffrira pas plus longtemps cet homme à ses côtés et mettra par sa fermeté un terme aux divagations de quelques hommes immoraux qu'un mot peut faire rentrer dans la poussière.»

Cette lettre est du 13 septembre; quinze jours après, la main déjà défaillante de celui qui l'avait écrite était glacée. Le fait est à noter : non qu'il soit de nature à décharger complètement la mémoire de Hoche, — il ne faut pas transporter dans l'histoire les audacieuses fantaisies de la médecine aliéniste, — mais parce qu'il n'est que juste, quand on juge un acte, de tenir compte des circonstances qui l'ont accompagné. Or, à l'époque où se place cette triste page de sa vie, Hoche traversait, au moral aussi bien qu'au physique, une de ces crises pénibles auxquelles les âmes les mieux trempées ne résistent pas toujours. Affaibli par la maladie, déçu dans son ambition, il était encore sous le coup d'une grave accusation de concussion portée contre lui (1) en plein corps

(1) Dans un rapport sur la situation du trésor public, fait au nom de la commission de la trésorerie (séance du 12 thermidor an v). L'auteur de ce rapport, Dufresne, était un des plus habiles financiers de l'époque et s'était acquis par ses lumières une grande réputation aux cinq cents. Plus tard, sous le consulat, il occupa successivement les postes de conseiller d'état, de directeur du trésor, refusa celui de ministre, et contribua puissamment à la restauration du bon ordre dans les dépenses et du crédit public. L'accusation dirigée contre Hoche par un homme de cette valeur devait avoir et eut nécessairement beaucoup d'écho. Hoche y fut très sensible et y répondit d'abord par une lettre indignée qui fut l'objet d'une lecture publique aux cinq cents et d'une discussion qui, malgré l'intervention de Jourdan, ne le déchargea pas complétement. Dufresne maintint toutes ses affirmations, et l'affaire se termina par un renvoi à la commission des finances, qui fut chargée de présenter un projet de résolution tendant à empêcher désormais les généraux de disposer des fonds appartenant à la république sans la participation des payeurs de la trésorerie. Mais, à quelque temps de là, hâtons-nous de le dire, Hoche fit paraître sous ce titre : *Bulletin des opérations de l'armée de Sambre-et-Meuse*, une brochure contenant les pièces justificatives de sa comptabilité. L'assesseur de la chambre des finances du landgrave de Hesse-Darmstadt l'avait déjà d'ailleurs disculpé en partie, par une attestation signée, des accusations portées contre lui. Ces deux documens, qu'on peut consulter au ministère de la guerre (4 et 13 septembre 1797), semblent bien concluans. Tout ce qu'on pourrait reprocher à Hoche, comme le fait le ministre de la guerre dans une lettre du 21 août, c'est d'avoir tardé trop longtemps à rendre ses comptes. Que ne peut-on en dire autant de tous les généraux de la république? Le nombre en est trop petit, malheureusement, de ceux sur lesquels ne pèse aucun soupçon de dilapidation. Marceau lui-même, l'héroïque Marceau, n'est pas indemne, témoin cette lettre du directoire :

« Paris, le 4 brumaire an v.

« *Le directoire au citoyen Alexandre, commissaire du gouvernement à l'armée de Sambre-et-Meuse.*

« Nous avons reçu, citoyen, votre lettre du 21 vendémiaire et toutes les pièces que vous avez jointes à l'appui. Le directoire, satisfait de votre courage et comptant tou-

législatif, et son irritation, ses défiances s'expliquent à la rigueur. Peut-être Kléber, qui, de son côté, le détestait cordialement et qui ne tenait pas facilement sa langue, l'avait-il offensé par quelque mauvais propos. N'exagérons rien pourtant : toutes les circonstances atténuantes du monde n'empêchent pas une vilenie d'être une vilenie; car on ne tombe jamais que du côté où l'on penche, et quand un homme finit par la délation, il est presque certain qu'il avait commencé par l'envie.

Quoi qu'il en soit, il y a loin de ces défaillances à l'idéale et surhumaine pureté dont la plupart des historiens se sont plu jusqu'à ce jour à parer Hoche. Bon gré, mal gré, il va falloir en rabattre et renoncer à la puérile satisfaction d'opposer à tous les méfaits de « l'homme de brumaire » la haute vertu, le désintéressement et l'abnégation d'un héros immaculé. Longtemps ce parallèle a été fort à la mode : il flattait de certaines rancunes, et des esprits, du reste, très distingués lui trouvaient une saveur particulière : « Ah! si Hoche avait vécu! » soupirait-on le plus sérieusement du monde. S'il eût vécu, — la chose, ô douleur! est bien claire, — il eût continué de déblatérer contre Kléber et de déclamer « contre un siècle de boue où ceux qui paient trouvent seuls des défenseurs (29 août 1797), » jusqu'au jour où, pour fuir une terre dégénérée, il eût sollicité l'honneur d'accompagner Bonaparte en Égypte. Puis, de deux choses l'une, après brumaire : ou son humeur chagrine eût pris le dessus et il eût boudé, comme Moreau, ou bien il eût été subjugué, séduit et se fût laissé, comme tant d'autres, affubler d'un titre et passer sous le bras un bâton de maréchal de France. En quoi j'estime qu'il n'eût fait que suivre sa voie naturelle et rester conséquent avec lui-même. Servir Bonaparte, c'était encore servir la force. Or, je vous prie, qu'avait-il fait d'autre jusque-là? où était-il au 14 juillet? au 5 octobre? au 18 fructidor? Où, quand avait-il montré le souci du droit, de la discipline? Sergent aux gardes françaises, il avait débuté dans la carrière en passant à l'émeute et figuré dans les rangs des vainqueurs de la Bastille; général en chef, il avait accepté la mission de jeter la représentation nationale par les fenêtres.

jours sur votre impartialité, a pris en considération les faits que vous lui dénoncez et sa justice n'a pas tardé de seconder les efforts de votre zèle pour mettre un frein au brigandage, en sévissant contre ceux qui se sont évidemment rendus coupables.

« Les services militaires du général Marceau, et surtout sa mort glorieuse, nous imposent la loi de ne pas attaquer sa mémoire.

« Le général Morelot est destitué...

« Le général Dumuy l'est aussi; le ministre de la guerre a ordre de le traduire en jugement sans délai...

« Signé : Carnot, La Revellière et Barras. »

D'ailleurs, où était le droit? Qui le savait encore après tant d'outrages et qui s'en souciait? Après cinq années de succès prodigieux, d'efforts surhumains, de misère et, il faut bien le dire, de la plus effrénée licence, en fait de droit, l'armée ne connaissait plus que le sien : celui qu'elle avait acquis de jouir en paix de ses succès sous un maître à elle, en attendant qu'elle pût retourner à la victoire et au butin. La pente était fatale et, tout comme un autre, passionné comme il était pour la gloire, Hoche s'y fût très vraisemblablement abandonné. Les Cincinnatus sont rares en temps de révolution, et, pas plus que Bonaparte, il n'était du bois dont on les fait.

Au surplus, le mal n'est pas si grand. Si le point de vue change, s'il faut renoncer à Cincinnatus et si, vu de plus près, le héros qui cachait l'homme et ses faiblesses perd un peu de sa perfection légendaire, Dieu merci, les morceaux en sont bons, et l'on taillerait encore dedans plus d'une statue de bronze aujourd'hui. Hoche avait été trop exalté, c'est certain. Son caractère, son rôle en Vendée, ses talens militaires eux-mêmes n'ont pas encore été jugés avec assez de désintéressement et de liberté. Il importait à la vérité de le ramener à ses justes proportions; — c'est un peu ce qu'on s'est proposé dans l'esquisse qui précède. — Mais il faudrait bien se garder de tomber, à son égard, dans l'injustice et le dénigrement. Si l'histoire a des droits, le patriotisme a pareillement ses devoirs, et lorsqu'on se trouve en face d'un homme qui compte parmi ses états de service la belle campagne de 1793, sans cacher ses erreurs, il semble qu'on soit tenu, plus qu'envers tout autre, à beaucoup de prudence. Il conviendrait surtout, — et j'aborde ici le point particulier de cette étude, — de ne porter contre de telles personnalités des accusations touchant non plus seulement au caractère ou au talent, mais à l'honneur, qu'armé des témoignages les plus irréfragables. J'ai souvent agité ces réflexions dans les dernières années, en parcourant certains travaux historiques où l'induction passe vraiment toute limite; elles me sont revenues tout récemment encore, à la lecture d'un livre sur les émigrés pendant la révolution. Dans le chapitre qu'il consacre à l'expédition de Quiberon, l'auteur de ce livre, M. Forneron, accuse positivement Hoche d'une action scélérate. Je voudrais, sur ce point, défendre une mémoire dont il est bien permis, en tant qu'historien, de ne pas pousser l'admiration jusqu'au fétichisme, mais pour laquelle, en tant que Français, il est bien difficile de ne se point sentir une grande tendresse.

II.

C'était le 21 juillet 1795, à l'extrémité de la presqu'île de Quiberon, entre la mer furieuse et les canons du fort Penthièvre. Sur

cette pointe de terre désolée, cernés de tous côtés, acculés, forcés, plusieurs milliers d'hommes et de femmes se pressent, s'agitent, courant dans tous les sens et cherchant une issue. Vain espoir : partout l'eau ou les bleus ; partout la mort, sous une forme ou sous une autre. Un amas confus, désordonné, de soldats sans fusil, d'officiers ayant perdu la tête et jeté leur épée, de chouans traînant avec eux leurs femmes, leurs enfans, leurs pauvres meubles et quelque bétail, une cohue sans nom de gens affolés, des pleurs, des cris, des menaces, une malédiction, voilà tout ce qu'il reste de la brillante expédition débarquée moins d'un mois auparavant par la flotte anglaise à Carnac. De ses deux chefs l'un, d'Hervilly, se meurt ; l'autre, Puisaye, prudemment, a pris le large,.. pour sauver ses papiers. Bien d'autres ont péri par les balles ou la mitraille : Tinténiac, Talhouet, La Peyrouse, ou sont blessés, comme Lamoignon. Beaucoup se sont noyés en cherchant à gagner à la nage les embarcations anglaises que le gros temps empêche d'accoster, ou se sont laissés couler de désespoir. Parmi les survivans, le plus grand nombre, profitant de la marée basse, se sont avancés aussi loin qu'ils ont pu sans perdre pied et sont parvenus à se hisser sur quelque pointe en attendant un secours qui ne vient pas. Ils sont là, luttant contre la vague, agriffés à leur rocher, serrés les uns contre les autres comme des moutons dans une tourmente de neige ; de temps en temps, de ces grappes humaines, quelque chose de noir se détache ; c'est un malheureux épuisé que ses forces trahissent et qui s'abandonne. Sur la plage une horreur : des blessés qui se sont traînés jusque-là et qui agonisent, de pauvres diables agitant leur mouchoir comme des naufragés, des mères éperdues qui soulèvent leurs enfans dans leurs bras, des vieillards tremblans et de jeunes gars tout nus prêts à se jeter à l'eau ; à quelque distance de là, sur la mer toujours aussi démontée, de rares canots s'efforçant d'arriver jusqu'à cette détresse à travers des débris d'embarcations, des ballots, des sacs et des cadavres affreusement secoués ; enfin, un peu plus loin dans la baie, tirant à toutes volées, la corvette anglaise le *Lark*.

Seul à cette heure suprême et dans le commun désastre, le corps de Sombreuil fait encore quelque contenance. Chassé depuis le matin de position en position par les troupes d'Humbert, qui le poussent devant elles avec la tranquille assurance de la force, il s'est adossé dans une attitude expectante à Port-Aliguen, un vieux fort protégé seulement du côté de la terre par des murs en pierre sèche. Mais, arrivé là, que faire ? D'un côté, pas de canon, peu ou point de munitions, des compagnies de quelques hommes, des régimens entiers décimés, comme Loyal-Émigrant, une grande prostration, et, pour toute défense, quelques mauvais galets ; de l'autre, la supériorité du

nombre, l'enivrement de la victoire, des troupes pleines d'entrain, conduites par des généraux de premier ordre et suivies d'une formidable artillerie. Manifestement, la position n'est pas tenable, et la seule chance qui reste encore à ces malheureux, ce serait de se jeter sur l'ennemi, baïonnettes en avant, et de le rompre par un effort désespéré. Sombreuil hésite : s'il était seul, ah ! ce ne serait pas long ! Mais il a charge d'âmes, et cette responsabilité l'effraie. D'ailleurs, combien seraient-ils à le suivre? Déjà plus d'un transfuge l'a quitté; déjà, dans la troupe, on murmure et l'on prête l'oreille à je ne sais quelle rumeur de capitulation apportée par le vent. Les soldats de la première division, qui sont les plus rapprochés de l'ennemi, ont, paraît-il, entendu malgré la distance, des voix républicaines leur crier : « Rendez-vous : nous vous promettons la vie sauve. » Est-ce bien vrai ? Et puis, quelle valeur à cette promesse? Nul ne le sait. Toujours est-il qu'elle a bien vite fait son chemin dans les rangs. On croit facilement ce que l'on espère, et quand les bleus, resserrant lentement leur traque, arrivent en plein découvert à la hauteur de Port-Aliguen, ils ne trouvent plus en face d'eux, au lieu de gens résolus à vendre chèrement leur vie, qu'une masse inerte et sans âme.

Que se passa-t-il alors? Les historiens royalistes ont tous affirmé, sur la foi de quelques revenans de Quiberon, qu'une capitulation avait eu lieu et que Sombreuil, se dévouant de sa personne, avait obtenu des généraux républicains la promesse de la vie sauve et de la liberté pour ses compagnons. « Peu d'événemens, répète après eux M. Forneron, sont aussi clairs. Il y a sur une pointe de terre, *à demi-portée de canon*, quelques centaines d'hommes qui se voient, qui se parlent... Un général républicain s'avance; c'est *probablement* Humbert. Il dit : « Si vous vous rendez, vous serez traités comme prisonniers de guerre. — Même les émigrés? crie Sombreuil. — Même les émigrés; mais, pour vous, monsieur, je ne puis rien promettre. — Moi, je veux mourir. »

Cependant la tempête continue, et c'est sous le feu redoublé du *Lark*, tirant dans le tas, qu'a lieu cet héroïque dialogue. Comment faire taire l'Anglais? — le général républicain l'exige. — Un jeune officier, Joseph de Gesril du Papeu, se met à la nage et parvient à gagner la corvette. Il l'informe de la capitulation qui vient d'être conclue, puis, au lieu de rester à bord, risquant de nouveau sa vie pour aller reprendre sa place parmi ses camarades, tranquillement, il se rejette à la mer.

La scène est belle et d'un grand effet. Esthétiquement, rien de mieux trouvé. Mais, à l'étudier d'un peu près, il est difficile de n'être point frappé de son peu de vraisemblance et de précision. Ces gens qui trouvent le moyen, sans porte-voix, de se parler à demi-portée

de canon, c'est-à-dire à trois ou quatre cents mètres, pendant une tempête, ce général qui s'avance et dont on ne sait pas le nom, ce dialogue que personne n'a entendu et qu'on croirait tiré d'une pièce de Ponsard, tout cela n'est pas déjà si clair et voudrait être expliqué. M. Forneron se contente de nous renvoyer, dans une note, aux sources royalistes. Elles sont précieuses, assurément, et l'on se formerait difficilement une idée juste du désastre de Quiberon sans les avoir consultées. Mais encore faut-il distinguer et n'accepter les invraisemblances ou les exagérations qui s'y rencontrent que sous bénéfice d'inventaire. En histoire comme en justice, dans les causes du présent comme dans celles du passé, les dépositions les plus véridiques et les plus désintéressées ne sont pas toujours celles des témoins oculaires ou des acteurs. Lorsqu'un homme a été mêlé à quelque événement tragique, il est bien rare qu'il résiste à la tentation d'y ajouter quelques traits qui l'assombrissent encore. C'est une façon de vanité comme une autre. Il semble qu'on se hausse soi-même en grossissant les choses. Peut-être aussi s'en exagère-t-on les couleurs ou les proportions, par cela seul qu'on les a vues de près. En 1870, lors de la retraite de Wœrth, — qu'on me pardonne ce souvenir personnel, — je rencontrai de fort braves gens, d'ordinaire très calmes et très mesurés, qui étaient devenus tout à coup extravagans et qui de très bonne foi vous débitaient des contes à dormir debout. Leur compagnie tout entière avait été tuée; du régiment il ne restait qu'eux (trois officiers et quinze hommes). Quant au colonel, il avait eu la tête emportée par un obus et son régiment avait continué de charger pendant un demi-kilomètre. J'étais horrifié. Trois semaines après, je retrouvai à Sedan ce même régiment, fort éprouvé, certes, mais encore assez nombreux, Dieu merci! pour bien sabrer. Les Prussiens s'en souviennent.

Les exagérations de cette nature, bien qu'il y en ait, ne sont pas les seules que contiennent les relations royalistes; mais elles pèchent d'une façon tout aussi grave, à ce qu'il semble, par les contradictions dont elles fourmillent. Prenez-les chacune à son tour; il n'y en a pas une qui ne diffère de la précédente et qui ne soit, sur des points importans, en désaccord avec la suivante. Toutes elles affirment et toutes elles racontent la capitulation; mais il n'y en a pas deux qui la racontent de même. D'après celle-ci (1), Sombreuil, se voyant perdu sur son rocher, se décide à tenir un conseil de guerre, et ce conseil est d'avis d'envoyer un parlementaire au général Hoche. Celui-ci répond par la proposition d'une conférence à laquelle se

(1) *Mémoires sur l'expédition de Quiberon*, par Louis-Gabriel de Villeneuve-Laroche-Barnaud, chef de bataillon, un des prisonniers échappés au massacre de Quiberon (1819).

rend immédiatement Sombreuil, accompagné de plusieurs officiers supérieurs. On cause, on se met d'accord, on convient des conditions suivantes : « Le général comte de Sombreuil fait le sacrifice de sa vie pour sauver celle de ses compagnons d'armes. — Tous les émigrés se rembarqueront. Les soldats seront prisonniers de guerre et pourront être incorporés dans les troupes républicaines. » Seulement, comme, de part et d'autre, on manquait des choses nécessaires pour écrire, la capitulation reste verbale et n'est garantie que « par la parole d'honneur des deux chefs. »

D'après une autre version, celle de M. d'Autrichaux (1824), ce n'est pas de Sombreuil que vient l'initiative, mais des bleus. Quelques officiers républicains se portent en avant et proposent une capitulation. Sombreuil leur déclare qu'il la refuse pour lui-même, mais qu'il veut bien l'accepter pour ses camarades, et s'avance entre les deux troupes. Hoche en fait autant. Les deux généraux s'entretiennent; pendant ce temps, M. Gesril du Papeu se dévoue, gagne le *Lark*, le feu cesse et Sombreuil capitule verbalement. « Il s'excepta seul du traité. — Je cite ici textuellement. — Il fut convenu que les émigrés auraient le choix de se rembarquer ou de retourner chez eux. A ces conditions, nous nous rendîmes. »

Dans le récit de M. de La Villegourie (1815), Hoche disparaît ou, du moins, n'assiste pas aux premiers pourparlers; c'est le général Humbert qui les conduit, qui convient avec Sombreuil « des articles d'un traité solennel, » et qui « jure » la capitulation. Hoche n'y intervient que pour la signer, avec Tallien, qui arrive au dernier moment.

La relation de Cazotte (1839) abonde en détails et particularités qui ne se retrouvent dans aucune autre. « C'est, dit-il, dans ces terribles momens que le comte de Sombreuil... se porte en avant, un pavillon parlementaire à la main, et se trouve bientôt en présence du général Humbert. » Ici tout un dialogue, qu'une voix d'outre-tombe, — apparemment celle du malheureux Sombreuil, — aura révélé à Cazotte, car il n'était pas à portée de l'entendre. Humbert ne se livre pas complètement tout d'abord ; il a des scrupules et ne se croit pas de pouvoirs suffisans pour traiter. Les commissaires de la convention pourraient le trouver mauvais, surtout s'il s'engageait de la moindre parole envers Sombreuil. « Qu'à cela ne tienne, répond celui-ci ; mettez-moi hors de la question. » — « Et, comme Humbert hésitait, il ajouta aussitôt : « Si vous refusez, nos gens vendront chèrement leur vie ; en acceptant, vous arrêtez l'effusion du sang. » — L'observation était sans réplique... Sombreuil ouvrit alors son portefeuille et il écrivit : « Les troupes sous mes ordres mettront bas les armes à la condition d'avoir la vie sauve. » Il signa, Humbert joignit sa signature à la sienne et il fut fait un

double. Le général Hoche se trouvait à quelque distance, et tout était décidé quand il est arrivé. Ce n'était pas ce général qui aurait annulé la capitulation. Mais Tallien et un autre représentant ne voulurent rien entendre. »

Suivant M. de Grandry (1), c'est en présence d'Humbert seul que se trouve d'abord Sombreuil, et tout ce qu'il obtient, c'est la promesse pour les émigrés qui mettront bas les armes, — toujours à l'exception de leur général, — d'être traités comme prisonniers de guerre. Hoche ne se montre au dernier moment que pour refuser le rembarquement.

Enfin, d'après une dernière relation, celle du baron Lecharron, voici comment se seraient passées les choses : « M. de Sombreuil s'était retiré dans le retranchement... C'est alors que deux officiers généraux se détachèrent à cheval de la colonne ennemie pour venir à nous. Ils avaient le chapeau à la main et nous criaient de nous rendre. Les deux généraux s'étaient avancés vers un petit mur d'appui qui fermait la gorge de la batterie que nous occupions; M. de Sombreuil leur demanda quelle serait la garantie en cas de capitulation : « L'honneur et l'humanité française, » répondirent-ils. Et sur cette réponse terriblement équivoque dans la bouche de généraux ayant fait la guerre de Vendée, le naïf Sombreuil capitule.

Voilà donc six témoins également oculaires et d'égale bonne foi, — j'en demeure persuadé, — qui, sur tous les points, sauf celui de la capitulation elle-même et le sacrifice de Sombreuil, sont en complet désaccord. L'un a vu Sombreuil s'avancer tout seul au-devant des bleus; d'après un autre, il était accompagné de plusieurs officiers supérieurs; tel le fait précéder d'un parlementaire et tel le fait sortir de Port-Aliguen, un pavillon blanc à la main. D'après celui-ci, c'est Humbert; d'après celui-là, c'est Hoche; d'après un troisième, c'est Humbert d'abord et Hoche ensuite; d'après un quatrième, c'est Humbert et Hoche ensemble qui règlent les conditions de la capitulation. D'après M. de La Roche-Barnaud, cette capitulation reste verbale parce que des deux parts on n'avait rien pour écrire; d'après Cazotte, elle aurait été écrite en double sur deux feuilles de papier, tirées du portefeuille de Sombreuil, et signée. D'après ceux-ci, Sombreuil obtient pour les émigrés, non-seulement la vie sauve, mais la permission de se rembarquer; d'après ceux-là, Hoche la leur refuse et ne consent à les recevoir à capitulation que comme prisonniers de guerre. Les uns ont vu Sombreuil aller à l'ennemi; les autres ont vu deux généraux bleus s'avancer vers lui le chapeau à la main; on se croirait à Fontenoy.

(1) *Revue de Bretagne et de Vendée* (1861).

Tantôt c'est Hoche et tantôt c'est Tallien qu'on accuse. Tantôt c'est pendant, tantôt c'est après la capitulation que M. Gesril du Papeu se jette à la nage.

Je n'en finirais pas s'il me fallait relever toutes ces divergences; et j'ai hâte d'arriver, pour clore cette longue discussion des témoignages royalistes, au plus important de tous, à celui de Sombreuil lui-même; car enfin, c'est bien le moins qu'ayant entendu les témoins, nous écoutions aussi le principal acteur.

Ajoutez qu'en l'espèce, la déposition de Sombreuil emprunte aux circonstances une singulière autorité. Toutes les relations qui précèdent sont de quinze ou vingt ans au moins postérieures à l'affaire de Quiberon; elles datent en général de la restauration; aucune d'elles ne s'est produite avant 1815. Le récit de Sombreuil est du 22 juillet 1795, c'est-à-dire du lendemain même de l'événement. Il a été écrit sous une impression encore toute chaude et à une heure où l'on ne ment guère : Sombreuil allait ou du moins croyait qu'il allait paraître devant son Dieu; il ne pouvait soupçonner qu'on le ferait languir encore plusieurs jours. Sa lettre à sir Johns, commandant de la flotte anglaise, n'est pas un rapport ordinaire; c'est la dernière parole d'un mourant, et d'un bout à l'autre il y règne une sincérité d'accent qui en exclut toute idée de mise en scène.

« N'ayant plus de ressources, dit-il, très sommairement, j'en vins à une capitulation pour sauver ce qui ne pouvait échapper, et le cri général de l'armée m'a répondu que tout ce qui était émigré serait prisonnier de guerre et épargné comme les autres. J'en suis seul excepté. » Un point : c'est tout. Pas d'Humbert ; pas de Hoche; pas de Tallien ; pas de dialogue ; pas de pourparlers ; pas de signature; pas même d'engagement verbal. « Le cri général de l'armée, » voilà maintenant toute la capitulation. Mais le sentiment de l'armée, si déclaré qu'il fût, pouvait-il tenir lieu d'une capitulation en règle? Sans doute, Sombreuil le pensa, — on est crédule à vingt-cinq ans, et l'on prête volontiers sa générosité aux autres. — S'il eût pris des garanties, stipulé des conditions, soit avec Humbert, soit avec Hoche, il l'aurait dit ou tout au moins indiqué d'un mot, et s'il ne l'a pas fait, c'est apparemment qu'il lui était impossible de préciser (1).

Ainsi, d'une part, des témoignages absolument contradictoires, émanés de témoins oculaires, qui tous ont vu des choses différentes, de l'autre ce passage équivoque et très peu concluant de la lettre

(1) Dans une autre lettre du même jour (22 juillet) adressée à Hoche et qui n'existe pas aux archives de la guerre, mais que donne Savary, Sombreuil ne prononce même pas le mot : capitulation. « Toutes vos troupes, dit-il, se sont engagées envers le petit nombre qui me reste et qui aurait nécessairement succombé. Mais, monsieur, la parole de ceux qui sont venus jusque dans les rangs la leur donner doit être sacrée pour vous. »

de Sombreuil à sir Johns, voilà sur quoi repose la croyance à la prétendue capitulation de Quiberon. Voilà les seules sources, — encore n'a-t-il pas cité la dernière, — auxquelles l'auteur de l'*Histoire des émigrés pendant la révolution* a puisé.

Il y en avait d'autres pourtant et qu'il semble difficile d'omettre : le témoignage de M. de Vauban, qui commandait le corps des chouans, celui de Hoche, ceux de Tallien et du représentant Blad en mission près l'armée des côtes de Brest.

Le récit de M. de Vauban a paru, sous l'empire, en 1806. Mais est-ce une raison pour en contester la sincérité ? Il serait vraiment trop facile d'objecter que, si les relations de cette époque ne brillent pas par un excès de sympathie royaliste, celles qui furent publiées sous la restauration pèchent peut-être par l'excès contraire. Or voici ce récit : « On commençait à entendre les cris de : « Rendez-vous ! bas les armes ! on ne vous fera rien !.. » M. de Sombreuil voulut parler au général Humbert, mais il était impossible de l'approcher à cause du feu de la corvette. Le général républicain demanda, exigea qu'on le fît cesser. On eut beaucoup de peine à le faire ; enfin, on y parvint et le feu cessa. Alors les républicains s'avancèrent. Les mêmes cris : « Rendez-vous ! il faut vous rendre ! » recommencèrent. On se rendit. »

De Hoche il nous reste trois versions : l'une datée du jour même de l'affaire et adressée par le général en chef à l'un de ses subordonnés, l'adjudant-général Lavalette, commandant à Lorient. On trouvera peut-être qu'elle manque de bon goût, mais en revanche, elle est d'une parfaite netteté : « N'ayant d'autre alternative que de se jeter à la mer ou d'être passés au fil de la baïonnette, *la noble* armée a mis bas les armes (1). »

Le lendemain 22 juillet, dans son rapport à la convention, Hoche écrivait en termes presque identiques : « La présence de deux mille hommes dans la presqu'île a fait mettre bas les armes aux régimens d'Hervilly et d'Hector. La division du comte de Sombreuil, Loyal-Émigrant et les chouans ont fait mine de se défendre en se retirant du côté du port où ils devaient se rembarquer. Les têtes de colonnes ont été dirigées sur ces rebelles, et sept cents grenadiers, les tenant en échec, les ont contraints d'imiter leurs camarades, ce qu'ils firent, n'ayant d'autre espoir que de se jeter à la mer, ou d'être passés au fil de la baïonnette.

« Déjà les embarcations reportaient quelques chefs à bord, une vingtaine de coups de canon à mitraille les empêchèrent de revenir ; et là, sur un rocher, en présence de l'escadre anglaise qui tirait

(1) Archives de la guerre (21 juillet).

sur nous, fut pris l'état-major, à la tête duquel était Sombreuil (1). »

La division du comte de Sombreuil mettant bas les armes, et Sombreuil lui-même pris sur son rocher, voilà donc, au premier moment, tout le récit de Hoche. De la capitulation, des circonstances qui l'auraient accompagnée, des conditions qui auraient été stipulées entre les deux parties, pas un mot.

Ce n'est que plus tard (le 3 août) en réponse à la lettre adressée par Sombreuil à sir Johns et pour la contredire, que le général écrira : « J'étais à la tête des sept cents grenadiers qui prirent M. de Sombreuil et sa division, aucun soldat n'a crié que les émigrés seraient traités comme prisonniers de guerre, ce que j'aurais démenti sur-le-champ (2). » Et notez qu'ici même, non-seulement il ne s'arrête pas à discuter l'hypothèse de la capitulation, mais il nie que ses soldats se soient laissé attendrir. De la pitié pour des émigrés, allons donc! Est-ce qu'on transige avec ces gens-là? « Puisaye, mandait-il déjà quelques jours auparavant à Chérin, l'astucieux scélérat Puisaye, demande à parlementer, ce que nous ferons à coups de canon. » Comment, après cela, Hoche eût-il reçu Sombreuil à capitulation? Ni il ne s'en était réservé la faculté, ni son cœur ne l'y poussait. Il fera bien pis dans quelques jours : Sombreuil ayant attribué (3) le peu de résistance de ses troupes à leur défaut de munitions, il lui répliquera durement que, si les cartouches manquaient à ses soldats, c'est qu'ils les avaient jetées pour courir plus vite. La chose était vraie peut-être, mais était-ce bien à Hoche d'en triompher et d'en accabler un vaincu dans sa prison? Il aurait pu, ce semble, éviter d'empoisonner les derniers momens de cet infortuné Sombreuil par cette impitoyable rectification. Mais tel était l'homme : dur, sec, et n'eussions-nous de lui que ce trait qu'il suffirait à rendre bien invraisemblables les versions royalistes.

Le récit de Tallien est, sans en excepter le rapport de Hoche lui-même, le document le plus complet que nous possédions sur l'affaire de Quiberon. Est-ce le plus sincère et celui qui mérite le plus de confiance? J'avoue qu'ici tous les scrupules semblent autorisés : le ton emphatique de cette pièce, les gasconnades dont elle est pleine, les circonstances et la mise en scène ridicules qui l'accompagnèrent, tout se réunit pour en diminuer l'autorité. C'était le 9 thermidor, un an jour pour jour après la chute de Robespierre. La séance de la convention avait débuté par une pauvre décla-

(1) Archives de la guerre (22 juillet 1795).

(2) Hoche au citoyen Fairin, rédacteur du *Journal militaire des armées des côtes de Brest, de Cherbourg et de l'Ouest*, à Rennes. (Archives de la guerre.)

(3) Dans sa lettre à sir Johns.

mation de Courtois. Après avoir rappelé les méfaits du tyran, l'orateur thermidorien, dans une péroraison pathétique, venait de le représenter, mourant, dans l'antichambre du comité de salut public, « étendu sur une table, une boîte de sapin pour tout oreiller, essuyant la salive ensanglantée qui sortait de sa bouche avec l'étui d'un pistolet sur lequel était cette adresse : *Au grand monarque*, titre qu'avait toujours ambitionné le lâche scélérat. » A ce discours rempli de plates injures et suant encore la peur avait succédé l'hymne du 9 thermidor (paroles non moins plates (1), de Chénier), chanté par l'Institut national de musique ; après quoi, pour achever de monter les esprits, par deux fois les tambours avaient sonné la charge. Soudain, un grand silence, interrompu presque immédiatement par un tonnerre d'applaudissemens : Tallien entre, encore tout couvert d'une savante poussière, et monte aussitôt à la tribune : « Représentans du peuple ! s'écrie-t-il, j'arrive des rives de l'océan joindre un chant de triomphe aux hymnes triomphales qui doivent célébrer cette grande journée. » En effet, ce n'est pas un rapport qu'il lit, c'est une espèce d'incantation lyrique, pleine d'expressions emphatiques, d'images énormes et de louanges hyperboliques à l'adresse de l'armée, et naturellement de bas outrages à l'adresse des émigrés. D'abord, c'est « l'océan qui tressaille à l'aspect de nos braves, armés par la vengeance, guidés par l'enthousiasme de la république, poursuivant au sein des flots, qui les rejettent sous le glaive de la loi, ce vil ramas de complices, de stipendiés de Pitt,.. ces modernes paladins. » Puis, c'est l'armée qui s'élance, après la prise du fort Penthièvre, sur les traces du général et des représentans du peuple et qui « parcourt *en un clin d'œil* cette presqu'île d'une lieue et demie de profondeur. » L'ennemi fuit de toutes parts. Un moment, quelques-uns des siens essaient de se rallier sur une hauteur ; mais l'aspect de deux colonnes, qui vont les envelopper, éteint chez eux « ce léger effort de courage. » Ils reprennent leur course et se hâtent de rejoindre les compagnons « de leur honte. » Enfin, chassés « comme un vil troupeau, ils se réunissent tous sur un rocher, au bord de la mer, et c'est à ce rocher que vient se briser leur fol orgueil. C'est là que tout ce que l'île contenait d'ennemis vient se rendre à discrétion. Quel spectacle pour la France, pour l'Europe, que ces émigrés, si fiers, déposant humblement les armes entre les mains de nos volontaires ! »

Ici Tallien s'arrête un moment pour jouir de son succès ; mais, presque aussitôt, levant le bras, il ajoute : « Je tiens à la main l'un

(1) Salut, neuf thermidor, jour de la délivrance !
Tu vins purifier un sol ensanglanté ;
Pour la seconde fois tu fis luire à la France
Les rayons de la liberté.

des poignards dont tous ces chevaliers étaient armés, qu'ils destinaient à percer le sein des patriotes, et dont ils n'ont pas fait usage pour eux-mêmes parce qu'ils connaissaient le venin que cette arme recélait. Il faut apprendre à toutes les nations qu'un animal en ayant été frappé, il a été vérifié que la blessure en était empoisonnée. » Et, sur ce beau trait, digne couronnement de la pièce, bien digne surtout de la magnanimité républicaine, l'enthousiasme de la convention devient du délire, le succès de l'orateur atteint son paroxysme.

Il y a loin de cette parade grossière à la gravité qu'on serait en droit d'attendre d'un rapport officiel, et je ne conseillerais pas à ceux qui pourraient encore être tentés par le sujet de suivre le récit de Tallien : il rappelle trop les *carmagnoles* de Barère. L'homme, d'ailleurs, fleure si mauvais pour peu qu'on le fouille! Il s'en dégage une si âcre fumée de vice! Quelle confiance avoir dans le sanguinaire proconsul de Bordeaux, devenu l'impitoyable réacteur de thermidor? L'histoire a parfois une singulière morale; entre deux hommes également haïssables, elle excuse ou même absout l'un, tandis qu'elle s'acharne à l'autre. Voici Robespierre et voici Tallien, par exemple : longtemps égaux dans le crime, il semble qu'ils auraient dû rester associés dans l'exécration de la postérité. Si Tallien s'arrêta le premier, c'est que ses poches étaient pleines. Pour lui, comme pour Danton, n'ayant jamais été qu'un instrument de fortune et de jouissances, la terreur devait cesser dès lors qu'il était repu. Quels trésors d'indulgence, pourtant, n'a-t-il pas trouvés? Pour relever ce vulgaire scélérat, il a suffi du caprice d'une jolie femme et d'une heure de courage qu'elle sut lui inspirer. Sans Thérèse Cabarrus, Tallien serait resté confondu dans la foule des thermidoriens. Avec et par elle il fut, pendant deux ans, l'homme le plus en vue de la révolution, et, de nos jours encore, il semble que le souvenir de cette belle personne le protège, qu'un reflet de sa grâce soit demeuré sur tant de laideur et nous la cache. Étrange et tyrannique puissance de la femme! que de faux jugemens, que d'erreurs et d'injustices lui reviennent! Otez la Cabarrus à Tallien; enlevez à Camille Desmoulins sa Lucile, à Roland sa prétentieuse moitié; donnez à Robespierre, au lieu de la petite Duplay, l'amour de quelque grande dame éprise de rhétorique sentimentale et peinte à demi nue par David, immédiatement tout change. Ni peut-être Robespierre n'eût été chargé de tant de crimes; ni, sûrement, Tallien n'eût rencontré chez ses juges tant de faiblesse; ni Lamartine n'eût chanté Camille, ni le vertueux Roland n'eût jamais passé que pour un pauvre sire.

Quoi qu'il en soit, il est fort heureux que nous ayons, pour les opposer aux nombreuses versions royalistes, d'autres témoignages

que celui de Tallien. On pourrait trop facilement, et pour trop de raisons, le récuser, encore qu'il n'ait soulevé dans le moment aucune réclamation de la part des intéressés ni de leurs familles. Tallien n'était pas seul en mission auprès de l'armée des côtes de Brest : un autre membre du comité de salut public y avait été envoyé dans le même temps que lui. C'était un personnage d'assez médiocre importance, nommé Blad, connu seulement pour avoir été parmi les signataires de la protestation contre le 31 mai, et, de ce chef, incarcéré jusqu'au 9 thermidor. A l'ombre d'une individualité remuante et tapageuse comme celle de son collègue, Blad n'avait eu, pendant la durée des opérations, qu'un rôle assez effacé. Après l'affaire, il se trouva tout à coup, par suite des circonstances, investi d'un grand pouvoir. Hoche était parti, lui aussi, se dérobant à l'infamie qu'il flairait, et trop heureux de laisser à un autre la responsabilité du dénoûment.

Qu'allait faire Blad? Les lois étaient formelles. Tout émigré pris les armes à la main devait être livré à une commission militaire. Aucun moyen d'éluder ou de tourner cela. Seule la convention l'aurait pu par un décret d'amnistie. Ce décret n'ayant pas été rendu, le devoir de Blad était de procurer l'exécution de la loi. C'est ce qu'il résolut : dès le 27 juillet, une commission militaire était établie par ses soins à Auray, et, le 28, elle avait déjà jugé Sombreuil et deux autres émigrés, quand tout à coup, prise d'un scrupule de conscience, brusquement elle interrompit ses opérations. Pourquoi? Le voici : Ni Sombreuil, ni les deux premiers prisonniers jugés avec lui n'avaient parlé de la capitulation. Mais, après eux, dans leur interrogatoire, plusieurs émigrés en avaient invoqué l'existence et réclamé le bénéfice. Devant cette attitude, les membres de la commission s'étaient sentis troublés et n'avaient pas cru pouvoir aller plus loin sans en référer à Blad : « Nous ignorons si cette capitulation existe. Si elle existe, notre marche est arrêtée. Nous vous invitons, en conséquence, à nous faire connaître la vérité et à nous tracer la conduite que nous avons à tenir dans la carrière pénible que nous parcourons. Sombreuil, La Landelle et Petit-Guyot sont, il est vrai, déjà jugés. Mais Sombreuil était chef et les deux autres n'ont point parlé de capitulation. Au surplus, dans l'incertitude, il vaut mieux sans doute n'en avoir jugé que trois que de prononcer sur tous (1). »

Le sentiment qui avait dicté cette lettre était parfaitement honorable : du moment que la question de la capitulation se posait dans la procédure, il importait qu'elle fût tranchée par une déclaration catégorique. La bonne renommée des jugemens à intervenir l'exi-

Archives de la guerre (28 juillet 1795).

geait. Mais qu'importait à Blad? Avant tout, ne fallait-il pas aller vite? Au lieu de la déclaration qu'on lui demandait, pour toute réponse, il cassa la commission et en nomma d'abord une, puis cinq autres : « Nonobstant l'assurance que nous lui avions donnée qu'il n'y a eu ni pu avoir de capitulation entre des républicains et des traîtres pris les armes à la main, écrivit-il ensuite au comité du salut public, cette commission chancelait, hésitait à remplir avec fermeté la tâche qu'elle a acceptée et risquait de compromettre par des délais la tranquillité publique... je l'ai cassée (1). » La mesure était odieuse autant qu'impolitique ; en pleine terreur, dix-huit mois auparavant, Robespierre jeune ou Saint-Just n'en auraient pas usé différemment. Mais, laissant de côté la moralité de l'incident, il est clair que deux faits importans s'en dégagent et restent acquis au débat. Le premier, c'est que ni Sombreuil, ni les deux émigrés interrogés en même temps que lui par la commission militaire n'ont argué de la capitulation. L'autre, c'est le démenti de Blad venant s'ajouter à ceux de Hoche et de Tallien. Or, comment expliquer, dans l'hypothèse de la capitulation, le silence de MM. de La Landelle et Petit-Guyot? Et comment, d'autre part, ne pas être frappé de la netteté du langage de Blad?

III.

Au résumé, dans ce procès, des deux parties ou mieux des deux opinions en présence, l'une a pour elle un certain nombre de témoignages consignés, vingt ou trente ans après l'événement, dans des écrits souvent incohérens et contradictoires ; elle peut encore, à la rigueur, s'autoriser d'un mot équivoque de Sombreuil. Mais de preuves, d'affirmations nettes, émises sur l'heure, elle n'en produit aucune. C'est vingt ans après seulement que la légende, lentement élaborée, le soir, à la veillée, dans quelques châteaux, prend corps et se répand. Pour éclater, elle attend la restauration.

L'autre opinion, tout à l'opposé, se manifeste dès le premier jour avec une parfaite concordance dans des documens historiques qui ne trouvent longtemps aucun contradicteur sérieux. Elle a pour elle, sans compter le rapport de Tallien, l'autorité de Hoche, celle de Blad, le silence de Sombreuil et des premiers émigrés jugés, le long silence plus significatif encore des sept cents familles frappées par les commissions militaires de Vannes et d'Auray.

Maintenant, est-ce à dire que tout soit à rejeter dans les relations royalistes? Assurément non. Le sentiment, sinon le cri de l'armée, paraît bien avoir été très favorable aux émigrés, et il semble diffi-

(1) Archives de la guerre (28 juillet).

cile de ne pas admettre qu'il y ait eu quelques signes échangés entre les grenadiers de Humbert et le corps de Sombreuil. Pareillement, quand les deux troupes se furent mêlées, que des propos imprudens aient été tenus; qu'en mettant bas les armes les blancs aient cru sauver leur vie, rien de plus vraisemblable. Encore que très démoralisés, beaucoup d'entre eux, les chefs au moins, ne se fussent certainement pas livrés, sans tenter un dernier effort, s'ils avaient pu soupçonner le sort qui les attendait. Mais aller plus loin, prêter à des manifestations, toutes de premier mouvement et de générosité, sans aucun caractère officiel, la portée d'un engagement régulier, admettre la capitulation, la tenir pour un point acquis, démontré, ce n'est plus faire œuvre d'historien, c'est tomber dans la fantaisie pure, dans le roman.

Et pourquoi, s'il vous plaît? Serait-ce, par hasard, que le drame avait besoin d'un surcroît de noirceur, qu'il y fallût un degré d'atrocité de plus? Franchement la vérité suffisait. Cherchez dans toute la révolution : à part deux ou trois crimes plus monstrueux que les autres, comme les noyades de Nantes et les mitraillades de Lyon, vous n'y trouverez pas d'action plus sauvage, plus froidement cruelle que cette longue suite d'assassinats juridiques commis par des Français sur des Français, au nom de la nation française. Il y a près d'Auray un endroit solitaire, écarté, où les paysans bretons n'aiment pas à passer, le soir venu, et devant lequel ils se signent, où l'étranger lui-même, quand il y pénètre, se sent pris d'une angoisse : c'est le Champ des martyrs. Tel, dès le principe, l'a baptisé l'imagination populaire; tel il s'appelle encore. Là, pendant des mois, chaque matin, une fournée d'émigrés ont été conduits comme des bœufs à l'abattoir et sont tombés la poitrine trouée par des balles républicaines. Pendant des mois, cette ignoble boucherie s'est poursuivie. Comme la besogne n'allait pas assez vite, comme la terre n'avait pas le temps de boire tout ce sang, Vannes en eut aussi sa part. Comme les pelotons d'exécution n'en voulaient plus, il fallut appeler à la rescousse les volontaires parisiens. Comme enfin la population se soulevait de dégoût, on dut recourir à des précautions extraordinaires.

« J'ai pris soin, écrivait Blad au comité de salut public, d'écarter de ces exécutions toujours affreuses, lorsque le nombre des condamnés est si grand, tout ce qu'elles pouvaient avoir de révoltant pour l'humanité, de *pénible* pour les coupables conduits à la mort et d'inquiétant pour la tranquillité publique (1). » Six cent quatre-vingt-une personnes (2) périrent ainsi sans que l'humanité répu-

(1) Archives de la guerre.
(2) D'après un registre qui existe au ministère de la guerre.

blicaine s'en émût. Dans le nombre figuraient non seulement des vieillards hors d'âge, des domestiques qui n'avaient fait que suivre leurs maîtres, des prêtres, des journaliers, des cultivateurs; on y voyait jusqu'à des enfans de moins de seize ans, dont le seul tort était d'avoir écouté la voix de la nature ou les ordres de leurs pères. Pas de grâce, pas même pour ceux-là! Le sensible Blad, il faut le dire à sa décharge, essaya bien de les sauver; il prit même en leur faveur un arrêté de sursis. Mais le comité de salut public fut implacable. Il cassa l'arrêté de Blad et rappela sèchement son successeur à l'application rigoureuse de la loi (1). Pas d'exceptions! s'il y avait eu des femmes, comme en Vendée deux ans auparavant, on les eût fusillées tout de même que les mâles. Seulement, pour leur éviter de *pénibles* lenteurs, on eût pris soin de les expédier un peu plus vite.

Quel crime inexpiable avaient donc commis ces malheureux? De quelle scélératesse inouïe s'étaient-ils rendus coupables? En vertu de quel droit enfin les frappait-on? En vertu d'un droit, qui, comme toutes les légitimités naissantes s'était établi par la force et n'avait encore régné que par la violence. En vertu d'un droit qui était la négation de celui sous l'empire duquel ils étaient nés et avaient vécu, qu'ils avaient reçu de leurs pères et que l'honneur leur commandait de transmettre à leurs enfans. Sans doute ils avaient été pris les armes à la main, dans une entreprise contre la nation française. Mais en avaient-ils seulement conscience? La nation, pour eux, elle était avec le roi, non ailleurs, où le roi les envoyait, à l'armée de Condé, aux Pyrénées, sur la flotte anglaise. Pour la voir dans la convention, parmi les assassins de Louis XVI, et parmi leurs spoliateurs, il eût fallu qu'ils n'eussent ni cœurs, ni préjugés, ni traditions, qu'ils fussent étrangers à toutes passions, à tous sentimens humains, au plus impérieux de tous, celui de la conservation. La patrie leur avait pris tout ce qu'ils aimaient et respectaient, non-seulement leurs privilèges, qu'ils lui avaient sacrifiés, mais leurs libertés, leurs biens, leurs croyances; elle avait fait d'eux des misérables et des proscrits. Étaient-ils encore ses enfans, était-elle encore leur mère? S'il y eut dans notre histoire un moment où le devoir put sembler douteux, où ce qui était le patriotisme pour les uns eût été l'infamie pour les autres, c'est bien dans ces premières années de la révolution. En effet, considérez ceci : d'une part,

(1) Lettre du 9 août 1795 du comité de salut public au représentant Mathieu : « Notre collègue Blad avait cru devoir, entre autres objets, ordonner qu'il serait sursis au jugement des prisonniers émigrés avant l'âge de seize ans... Nous t'invitons à ordonner au général de division Lemoine, commandant à Quiberon, de faire mettre en jugement les émigrés pris les armes à la main qui étaient sortis de France avant seize ans. » Signé : Merlin (de Douai), Letourneur, Defermon, Boissy d'Anglas e J.-B. Louvet.

une agonie, de l'autre, un enfantement; une société qui meurt, une société qui naît; une convulsion générale, un renversement complet de toutes choses, un tremblement de terre; le haut en bas et le bas en haut; au lieu du roi le peuple souverain, le règne de la sainte canaille et du bonnet rouge, l'apothéose de Marat, la déification de Robespierre; un seul ressort de gouvernement: la guillotine; plus d'institutions, plus de lois, plus de garanties; la république ou la mort! Dans cette effroyable anarchie, de quel côté se tourner? Où aller? Ceux qui restèrent firent bien assurément; mais ceux qui partirent pouvaient-ils demeurer, et, une fois là-bas, à Coblentz, à Turin ou à Vérone, se croiser les bras pendant qu'on se battait en Belgique et sur le Rhin? Non, l'émigration fut parce qu'elle devait être, et dès lors qu'elle était, pour ne pas tomber dans le ridicule ou dans le mépris, dans les commérages et les intrigues de salon ou dans l'abjection des agences secrètes, pour gagner honorablement son pain au lieu de promener sa détresse et sa mendicité par toute l'Europe, il fallait bien qu'elle prît les armes. Combattre pour sa cause, mourir en la défendant, il n'y a pas de droit contre ce droit-là. Où l'honneur parle, on n'écoute plus la loi; où la conscience commande, c'est à son commandement seul qu'il faut obéir.

La convention, malheureusement, ne sentit pas cela. Ce que les grenadiers d'Humbert avaient si bien compris, d'instinct, dans l'ardeur même de la victoire, rien qu'au battement de leur poitrine, cette douceur et cette pitié qui leur étaient montées du cœur aux lèvres en voyant des malheureux, des Français, comme eux, désespérés, impuissans, réduits aux abois, cette idée si simple, enfin, l'idée de pardonner, ne lui vint pas. Ne fallait-il pas, avant tout, rassurer les acheteurs de biens nationaux, qui se fussent sentis menacés par une mesure de clémence? donner des gages à ceux qui accusaient déjà les thermidoriens de modérantisme? On a dit qu'en partant de Quiberon, la première pensée de Tallien avait été de demander à la convention la vie de Sombreuil et de ses compagnons, mais qu'arrivé à Paris, averti par sa femme de certains propos malveillans tenus contre lui, il avait craint de donner prise à des accusations plus graves en se faisant l'avocat d'une telle cause. Si l'anecdote était prouvée, elle ajouterait un trait de plus au chapitre des femmes célèbres de la révolution. Elle mettrait sur les belles mains de Thérèse Cabarrus un peu du sang de Quiberon, comme une tache de celui de septembre est demeuré sur celles de Mme Roland. Mais qu'importe ce point à l'histoire? Le ménage Tallien n'était pas, que je sache, toute la convention. Il n'y régnait pas, comme autrefois, Robespierre, par la terreur et l'échafaud; déjà les opinions étaient plus libres, la contradiction permise, l'humanité sans péril.

De même, au comité de salut public, Tallien n'était pas seul : à côté de lui siégeaient des hommes auxquels il eût suffi de se souvenir et de rentrer en eux-mêmes pour être indulgens, des proscrits d'hier comme Louvet et des royalistes de demain comme Boissy d'Anglas. Est-ce qu'après le 31 mai, en pleine invasion, leurs amis (1) s'étaient fait scrupule de soulever les départemens? Est-ce que, deux ans plus tard, ils hésiteront eux-mêmes à conspirer avec Willot et Pichegru contre le directoire? Cependant, il ne se trouva pas même là, dans ces débris de la Gironde, un assez honnête homme pour s'élever contre l'horreur d'un massacre à froid, d'un égorgement après coup! Il était écrit que le parti finirait, comme il avait vécu, par un acte de pusillanimité. La condamnation de Louis XVI appelait Quiberon et l'éclaire.

Un fait non moins moins triste à noter dans cette sombre tragédie, c'est le silence de Hoche. Il semble que, devant l'attitude cruellement passive de la convention, il aurait pu, que c'eût été son devoir de parler. Nul plus que lui n'aurait eu d'autorité, nul certainement n'eût été plus écouté. D'un trait de plume, d'un mot parti du cœur, énergiquement ému, il eût peut-être, qui sait? sauvé la vie d'un millier de braves gens et la mémoire de la convention d'une lourde responsabilité ajoutée à tant d'autres. Hoche resta muet.

Un jour seulement, croyant qu'il allait être obligé de livrer aux commissions militaires non-seulement les émigrés, mais les simples chouans (2), une honte le prit; il eut un bon mouvement et mit dans une lettre au comité de salut public quelques mots pour ces malheureux :

« Ils sont cinq mille! Si l'humanité peut parler en faveur des coupables, c'est sans doute lorsque la politique se joint à elle pour demander que la hache terrible soit suspendue. » D'ailleurs, ajoutait-il brutalement, « cinq mille hommes de plus à nourrir sont un objet considérable. »

Le plaidoyer manquait d'élévation peut-être; on voudrait y trouver moins de sécheresse, et d'autres argumens. Toutefois l'intention était louable. A l'égard des chouans, Hoche eut du moins quelques scrupules. Plût à Dieu qu'il en eût éprouvé de semblables à l'égard des émigrés! Mais là, rien. Pas une minute d'hésitation, d'attendrissement; pas une ligne un peu chaude, un peu généreuse, ni dans son rapport à la convention, ni dans sa correspon-

(1) Louvet lui-même avait essayé de soulever la Normandie.

(2) Archives de la guerre, 9 août 1795. Hoche, heureusement, ici se trompait. La loi sur les émigrés n'était pas applicable aux chouans. Les chefs et les embaucheurs seulement devaient être punis de mort aux termes de la loi du 30 prairial et le furent. Le reste fut mis en liberté.

dance! S'il intervient, ce n'est que pour achever d'accabler Sombreuil. S'il écrit, c'est pour apprendre à toute l'Europe que l'infortuné s'est laissé prendre à Port-Aliguen sans brûler une amorce. L'affaire terminée, vite il décampe. Le dénoûment, ça ne le regarde pas; c'est de la politique; lui, il s'en lave les mains; lui, il ne connaît que son devoir de soldat et la loi.

La loi! le devoir! Il s'en souciera bien au 18 fructidor. Il se gênera peut-être, lorsque ses passions et son intérêt personnel seront en jeu, pour les mettre sous ses pieds! Il ne viendra pas à Paris cabaler contre les conseils en attendant le moment de les faire sauter! Il hésitera dans cette circonstance à prendre couleur, à dénoncer ou à frapper ses camarades! Non, non, il faut avoir le courage de le dire, si, du chef de la prétendue capitulation de Quiberon, l'histoire n'a rien à retenir contre Hoche, son abstention en revanche, après le combat, son inertie, si contraire à sa nature, et si choquante au regard de sa vie tout entière, son adhésion silencieuse aux massacres de Vannes et d'Auray, tout se réunit ici contre sa mémoire, et l'accuse. Soit absence de générosité naturelle, soit calcul intéressé, soit rancune de parvenu sachant mal porter sa fortune, soit pour toutes ces causes à la fois, volontairement, sciemment il laissa faire. Les précédens pourtant ne lui manquaient pas. Lors de la dernière campagne, à l'armée de Sambre-et-Meuse, Jourdan, contrairement à un décret formel de la convention, n'avait-il pas refusé de passer au fil de l'épée la garnison du Quesnoy? Et devant ses courageuses représentations, devant l'indignation de l'armée, le comité de salut public n'avait-il pas été contraint de céder? Ailleurs, à l'armée du Nord, n'avait-on pas vu, plus d'une fois, en pleine terreur, les généraux, complices du soldat, fermer les yeux sur l'évasion de prisonniers émigrés? L'audace était grande alors et certes il n'eût pas fait bon pour eux si quelque créature de Bouchotte les eût dénoncés. En 1795, tout ce que Hoche eût risqué, c'eût été de voir son intervention déclinée. Il est fâcheux pour sa gloire qu'il n'ait pas cru devoir courir un hasard aussi peu redoutable. A sa place, plus d'un, j'imagine, aurait eu l'ambition de couronner par une bonne action un brillant fait d'armes.

ALBERT DURUY.

FRANCE ET MADAGASCAR

Lorsque, à la fin du mois de mars, le gouvernement a dû répondre à une interpellation nouvelle au sujet de sa politique coloniale, c'est assurément dans le récent succès de nos armes au Tonkin qu'il a trouvé son meilleur argument. Sans l'entrée victorieuse de nos soldats à Sontay et à Bac-Ninh, nous douterions beaucoup que M. le président du conseil se fût permis de railler ses adversaires en insinuant qu'il ne rencontrait plus chez eux de contradicteurs, que ce n'était plus son esprit d'aventure que l'on dénonçait et critiquait, mais sa trop grande réserve dans une délicate et périlleuse question, celle de Madagascar. C'était de bonne guerre, et, en ce qui nous concerne, nous avons été heureux d'assister à une de ces séances si rares du Palais-Bourbon, où le patriotisme se montre plus fort que l'esprit de parti. Ce qui nous a encore frappé, c'est l'unanimité avec laquelle chacun a paru comprendre le besoin d'agir à Madagascar avec plus de vigueur qu'au Tonkin et avec autant de résolution qu'en Tunisie. Dans ces sortes d'affaires, l'effort doit être énergique, afin que le but soit promptement atteint. L'action est-elle menée rondement, ainsi qu'à Tunis, le succès couronne nos armes. Y a-t-il faiblesse et longueur, comme au Tonkin, le résultat se fait attendre et les sacrifices en hommes et en argent s'accumulent sans profit et sans gloire. Après Francis Garnier, c'est Henri Rivière, et tant d'autres braves gens avec eux!

Il y a de longues années que notre attention s'est fixée sur la grande île africaine. Quel corps d'armée ne formerait-on pas avec les soldats

et marins qui, lentement, un par un, y sont morts terrassés par les fièvres? En masse, ils eussent fait flotter depuis longtemps le drapeau français sur Tananarive, et nous n'aurions pas à recommencer aujourd'hui ce qui a été tenté là dans des conditions toujours insuffisantes. Il ne faudrait pourtant pas se dissimuler que l'expédition projetée ou en voie de préparation contre Madagascar, — si un accord n'a bientôt lieu avec les ennemis que nous y avons, — présente de très sérieuses difficultés. Chose étonnante! il n'a presque rien été dit à la chambre de l'insalubrité tristement célèbre de ses côtes, presque rien du manque absolu de routes si l'on veut pénétrer au cœur du pays, rien non plus de la valeur indiscutable des ennemis que nous aurons à combattre. M. de Mun, M. Périn, M. de Lanessan, ainsi qu'un député de la Réunion, l'honorable M. Dureau de Vaulcomte, ont, comme d'un commun accord, glissé sur ces points intéressans. C'était pourtant sur ces questions obscures qu'il fallait jeter le plus de clarté, et notre tâche consistera à réparer autant que possible cet oubli. Quant à l'opposition sourde que nous fait la Grande-Bretagne à Madagascar sous le couvert de ses pasteurs méthodistes, que pourrait-on en dire? L'assimiler à l'arrogante présomption des Célestes, d'après laquelle tous les royaumes de ce monde sont les tributaires de la Chine, comme tous les océans, toutes les mers, tous les isthmes, tous les archipels, doivent être, paraît-il, tributaires de l'Angleterre.

I.

En ce moment, nous sommes dans une période de négociation avec nos ennemis, les Hovas de Madagascar. Que sont, en peu de mots, ces Hovas au moral et au physique? Répandus dans les vallées et sur les hauteurs du centre de l'île, les Hovas y sont venus de la Malaisie, sur une flottille et à une époque que l'on ne saurait déterminer avec précision, mais probablement avant l'hégire, puisqu'ils ne sont pas mahométans et que les descendans des Malais navigateurs et conquérans du XIIe siècle le sont encore aujourd'hui. Chassés de la côte occidentale par les maladies qui y règnent, ils formèrent dans des régions salubres un royaume central qui porte le nom d'Imérina. Tout-puissans sur la côte est, leur domination est précaire à l'ouest; mais ils ne prétendent pas moins à la domination entière du pays. Le teint de ces Hovas est jaune cuivré, comme celui des mahométans des îles Soulou; ils en ont les cheveux noirs et lisses, les dents blanches, les pommettes saillantes et les yeux relevés à l'angle extérieur. Quoique vifs, agiles,

leurs membres grêles ne résistent pas à de longues fatigues. Industrieux, ils savent fondre le minerai de fer; ils ont eu des imprimeries, des fabriques d'armes à feu; il y eut même une époque, sous le règne de Radama II, où les modes françaises furent portées par les élégantes de leur capitale.

La puissance des Hovas date de 1813, du règne de Radama Ier, et ce n'est qu'en janvier 1883 que nous leur fîmes résolument la guerre. Les expéditions de Gourbeyre en 1829, l'évacuation de Tintingue sous Louis-Philippe et la tentative malheureuse du commandant Romain-Desfossés, en 1845, ne peuvent pas être considérées comme des essais bien sérieux d'occupation. De nos jours, il n'en a plus été ainsi, car nous avons à signaler les prises de Tamatave et de Majunga par l'amiral Pierre, le bombardement par l'amiral Galiber des principaux villages du littoral : Foulepointe, Manambo, Manahor, Vohemor, Antombouk, Mahela, Bemazorenama et Fort-Dauphin. Il a fallu ces actes de vigueur pour décider les Hovas à ouvrir des pourparlers de paix, qui, comme nous l'avons dit, ne sont pas encore terminés. Le croira-t-on? ces faits d'armes nous ont coûté un tué et un blessé, et si, après l'occupation de Tamatave et de Majunga, une maladie cruelle n'eût mortellement frappé l'héroïque amiral Pierre, pas une ombre de tristesse ne se mêlerait à la joie patriotique que nous éprouvons en présence des résultats déjà obtenus.

Quelles sont les raisons qui ont motivé dans ces dernières années une démonstration de nos forces sur les côtes de Madagascar? Sans remonter aux droits imprescriptibles que la France possède depuis le XVIIe siècle sur cette île et que les Hovas refusent de reconnaître, nous parlerons seulement de faits relativement récens, des traités passés en 1840 et 1841 entre nous et les chefs des Sakalaves, nos amis, et les conventions qui furent signées en 1863 et 1868 par la reine des Hovas, nos ennemis, Ranavalo II, et le gouvernement de Napoléon III.

En 1840 et 1841, les Sakalaves, indigènes de Madagascar, qui occupent la côte ouest de cette île, persécutés, dépouillés, soumis à la plus odieuse des servitudes par les Hovas, s'adressèrent à la France, lui demandant aide et protection. La France, qui, à cette époque, ne songeait qu'à la paix, qui la voulait partout et toujours, accueillit favorablement une requête qu'elle ne pouvait repousser sans renier les traditions glorieuses laissées dans ces parages par notre pavillon. Seulement elle borna sa protection, — si un tel mot peut être employé, — à prendre possession de la petite île de Nossi-Bé, voisine de Madagascar, et ce fut tout. Sans même songer à tirer parti de la proximité de la grande terre pour y créer un

poste sérieux, sans se préoccuper d'y aider à la fondation d'un comptoir, nous laissâmes les Hovas molester comme par le passé nos malheureux alliés les Sakalaves. De son côté, la reine de Madagascar, voyant notre apathie, laissa à ses sujets toute liberté pour commercer avec un petit nombre de nos compatriotes. Des missionnaires courageux profitèrent même de cette tolérance pour s'établir jusque dans la capitale de nos ennemis et y construire une magnifique église. Ils s'y livrèrent également, et tout aussitôt, à une lutte d'influence contre les missionnaires anglais, lutte ardente qui dure encore aujourd'hui.

Cette situation se prolongea jusqu'en 1863, époque à laquelle les ministres de Napoléon III, à l'instigation des missionnaires, eurent la maladresse de traiter de puissance à puissance avec le chef des Hovas. D'un chef de tribus barbares ils firent un roi, sa majesté Radama II. Ce souverain se joua si bien de nous que, cinq ans plus tard, en 1868, il fallut traiter encore, et c'est de cette époque que date un article 4 dont la révoltante violation nous a forcément conduits à la guerre actuelle. Cet article 4 dit : « Les Français jouiront à Madagascar du droit de s'établir là où ils le jugeront convenable, de prendre à bail, d'acquérir des meubles et des immeubles. » Rien de plus catégorique, et cependant cet article a été audacieusement violé. En 1878, un compatriote, M. Laborde, consul de France à Madagascar, meurt à Tananarive en laissant des propriétés considérables, acquises par un rude labeur et évaluées à plusieurs millions de francs. Par son testament, M. Laborde désignait comme ses seuls héritiers, et pour parts égales, M. Édouard Laborde et M. Campon, ce dernier remplissant dans la capitale des Hovas les fonctions de chancelier au consulat de France. Tous les biens immeubles laissés par le défunt étaient représentés par des titres de propriété parfaitement en règle et incontestables.

Après la mort de leur oncle, les héritiers, qui ne possédaient aucune fortune, voulurent tirer parti d'un grand terrain de la succession, situé dans un faubourg de Tananarive, à Ambohitsorihitra, et y construire une maison de rapport. Le gouvernement hova leur laissa commencer les constructions, puis il leur défendit quelques mois après de continuer les travaux, déclarant que des étrangers n'avaient pas le droit de bâtir. Le consul protesta, et en réponse à cette protestation, on publia devant sa porte le décret qui suit, décret daté de 1881 et seulement créé en vue de frustrer les héritiers de M. Laborde : « La terre, à Madagascar, ne peut être vendue ou donnée en garantie qu'entre sujets du gouvernement de Madagascar. Si quelqu'un vend ou donne en garantie à d'autres personnes, il sera mis aux fers à perpétuité. L'argent de l'acheteur ou du pré-

teur sur cette garantie ne pourra être réclamé et la terre fera retour au gouvernement. » On le voit, ce décret annule radicalement l'article 4, et l'on éprouve quelque honte en songeant que c'est à côté de la signature de gens qui ont sur la propriété de telles théories que la France a eu la faiblesse de mettre son nom.

Le vol de l'héritage de M. Laborde eût pu suffire pour motiver une rupture; notre consul ne se décida pourtant pas encore à amener son pavillon. Un jour, le gouvernement hova convoque à Tananarive les chefs de Sakalaves, ceux avec lesquels nous avions traité en 1840 et 1841 et qui, depuis ces années-là, se considéraient comme protégés par nous. Que pouvaient faire nos malheureux alliés? Obéir pour ne pas être exposés à un prompt châtiment. A Tananarive, il leur fut distribué des drapeaux hovas, et, en les recevant, on leur intima l'ordre de les substituer aux drapeaux français, qui, depuis vingt ans, flottaient sur leurs villages. De nouveau, les Sakalaves se soumirent. Cette fois enfin, l'outrage eut son contre-coup jusqu'à Paris, et notre consul fut aussitôt autorisé par M. de Freycinet, alors ministre des affaires étrangères, à prendre, d'accord avec les autorités de Nossi-Bé, toutes les mesures qu'il jugerait nécessaires pour réserver avec efficacité les droits que nos traités avec les chefs indigènes nous assuraient, tant sur les îles dépendant de notre établissement de Nossi-Bé que sur la partie de la côte de Madagascar comprise dans les mêmes arrangemens. Ces mesures, qui ne furent décidées qu'après le meurtre d'un Français et des menaces de mort proférées contre nos nationaux, n'eurent d'autres résultats que l'enlèvement par les marins du *Forfait*, commandant Le Timbre, de deux drapeaux ennemis qui flottaient sur des villages où le pavillon français s'était longtemps montré. De son côté, M. Baudais, consul de France à Tananarive, et M. Cambon, son chancelier, quittaient leur poste et se rendaient à Tamatave. De là, ils écrivirent au premier ministre hova que, faute de représentans de puissances étrangères dans la capitale à qui ils pussent confier le soin de protéger leurs nationaux, ils rendaient le gouvernement hova responsable de tout attentat qui pourrait se produire contre leurs personnes, leurs biens, leurs familles et leur liberté.

Les Hovas, comme les Malais, agissent toujours lentement, surtout lorsqu'il s'agit de répondre aux réclamations qui leur sont faites par des Européens. Leur tactique est de fatiguer, de laisser passer les mois, puis les années, sans fournir d'explications sérieuses. C'est ce qui arriva en juillet 1882, époque à laquelle se passaient ce que nous venons de raconter. Le *Forfait* allait reprendre les hostilités, quand le ministère des affaires étrangères de Ranava-

lomanjaka, reine alors de Madagascar, annonça l'envoi, à Paris, d'une ambassade, avec mission, disait-il, de maintenir « les bonnes relations existantes entre les deux gouvernemens. » La perspective d'obtenir une solution pacifique en France même ne pouvait manquer de nous plaire. Les Hovas avaient deviné juste, car ordre fut donné à M. Baudais de se tenir désormais sur la réserve, de favoriser le départ des ambassadeurs, en un mot, de laisser tout en l'état. Et pendant que les envoyés de la reine faisaient route pour la France, que voyait-on à Madagascar? Les Français menacés, conspués, leurs propriétés livrées au pillage et leurs industries détruites.

A Paris, on négocia, mais sans aboutir; le 24 janvier 1883, il y eut rupture complète. Les ambassadeurs quittèrent les appartemens qu'ils occupaient au Grand-Hôtel sans même payer leur dépense. Comme d'autres diplomates malheureux, ils prirent la direction de l'Angleterre avec l'espoir, sans aucun doute, d'y trouver des consolations et des secours. Leur attente fut déçue. Sur l'avis qu'à Tananarive on se préparait à la guerre, l'amiral Pierre reçut l'ordre de faire disparaître tous les drapeaux hovas qui flottaient sur les côtes nord et nord-ouest de Madagascar. Il lui fut, en outre, confié la mission de présenter au gouvernement de Ranavalomajanka l'*ultimatum* suivant : « 1° reconnaissance effective des droits de souveraineté ou de protectorat que nous possédons sur la côte nord; 2° des garanties immédiates destinées à assurer l'observation du traité de 1868; 3° le paiement des indemnités dues à nos nationaux. »

Ainsi qu'on devait s'y attendre, l'*ultimatum* fut repoussé, et il fallut bien constater, une fois de plus, qu'à Madagascar comme dans d'autres questions coloniales, nous avions montré une trop grande faiblesse et beaucoup trop d'hésitation. Mais la plus grande faute a été celle de demander au gouvernement hova une reconnaissance de nos droits, reconnaissance de laquelle il n'eût fallu jamais parler.

On s'était bien gardé d'exiger de la Chine une reconnaissance semblable au sujet du Tonkin, et c'était la même politique digne et réservée qu'il nous fallait suivre à Madagascar. L'amiral Pierre, et, après lui, l'amiral Galiber, n'en exécutèrent pas moins avec une rare énergie les ordres qui leur furent donnés : ils s'emparèrent de Tamatave et de Majunga, bombardèrent tous les villages où se trouvaient des postes hovas et vengèrent ainsi, autant qu'il fut en leur pouvoir, les meurtres de nos nationaux et les insultes faites au drapeau. Le résultat de ces démonstrations a été la reprise des négociations, le 1er février de cette année. Ont-elles des chances d'aboutir? Nous sommes loin de l'espérer, et comme il est impossible

à nos soldats d'attendre plus longtemps, l'arme au pied, que la fièvre les décime un à un, il faut donc résolument songer, ou à une évacuation définitive de Madagascar, ou bien à une expédition qui aille briser l'entêtement des Hovas. L'idée d'abandonner tout à fait Madagascar ayant été unanimement repoussée par la chambre et le gouvernement, il ne faut plus s'occuper que des moyens qui peuvent nous conduire au but sans une grande perte d'hommes et sans de trop grands sacrifices d'argent.

II.

Pour aller châtier les Hovas jusque dans leur capitale, il faut, dit-on, dix mille hommes de bonnes troupes. Or par une faveur du ciel, ils ont paru tout trouvés, puisque la paix qui a été signée avec le Céleste-Empire rendait disponible le corps d'armée que nous avions au Tonkin. Il faut bien le dire tout de suite; de ces dix mille hommes, combien en serait-il resté de valides pour guerroyer à Madagascar, après quelques semaines de débarquement? La moitié tout au plus, car les fièvres, les maladies, de nombreux postes à garder sur la longue distance qui sépare Tananarive des côtes de la mer, eussent immobilisé certainement l'autre moitié, si ce n'est plus. Que l'on parte de Tamatave ou de Majunga, la distance est de 70 lieues de ces deux points à la capitale. Et quel pays! Sur le littoral, à l'est comme à l'ouest, au nord et au midi, des dunes couronnées çà et là par des maigres bouquets de cocotiers; des baies nombreuses produites par des rivières qui rongent les terres et que bordent de tristes lataniers; des étangs empestés sur lesquels plane silencieusement le grand aigle pêcheur, où errent des échassiers mélancoliques. De loin en loin, quelques villages cachant leur toiture en paillotte sous les palmiers; puis, au dernier plan, une succession de forêts étendant indéfiniment leurs horizons bleuâtres. Pour jouir des montagnes et de l'air salubre qu'on y respire, il faut traverser ces dunes et ces forêts, les deux régions aux émanations mortelles. Et puis, sur les hauteurs, quels effondremens, quels abîmes, quels sentiers à pic à franchir! A Madagascar, il n'y a pas plus de routes carrossables que de mulets et de chevaux, et les Malgaches riches, de même que les résidens étrangers, sont tenus, pour voyager, d'avoir recours à des porteurs indigènes. A l'heure actuelle, il faut à un Européen qui veut se rendre des bords de la mer à Tananarive, douze mortelles journées. Il faut emporter avec soi des vivres, un lit de campagne, une batterie de cuisine, et de plus être accompagné d'une domesticité com-

plète. A part le riz, la volaille et les œufs, tous les autres comestibles seront introuvables pour lui. Un homme blanc, d'un poids ordinaire, a besoin de huit hommes forts, bien choisis, pour le porter dans un *filacon* ou *filanzane*, petit fauteuil placé entre deux brancards dont on se sert pour voyager (1). Les provisions et les bagages réclament également un nombre de porteurs ou *marmites*, selon l'expression du pays, en rapport avec leur quantité; une *marmite* porte ordinairement une charge de 15 à 20 kilogrammes. Autant que possible, les esclaves de charge divisent leurs paquets en deux parties égales et les portent, comme des coolies chinois, aux extrémités d'un bambou, en appuyant le centre sur une épaule. Le filacon est porté par quatre hommes qui doivent se relever souvent. Ils vont toujours au pas de course, et ceux qui suivent sont obligés de prendre le même pas pour être prêts à les remplacer. Un guide-chef, appelé le commandeur, dirige l'expédition. C'est ce personnage qui s'occupe du coucher, des subsistances et des étapes. Placé à l'arrière du convoi, le commandeur rallie les retardataires et ramasse quelquefois les bagages abandonnés par quelques porteurs paresseux. Aux difficultés de la route se joignent de fréquentes alternatives de chaleur, de soleil et de pluie. A des rayons brûlans succèdent des averses, un vent violent; à des nuits étouffantes, des levers d'aurore glacés. Il faut donc toujours avoir à sa portée des vêtemens que réclament ces changemens si brusques de l'atmosphère. S'imagine-t-on bien ce qu'un petit corps d'armée, ayant pour objectif la capitale des Hovas, nécessitera d'approvisionnemens et de porteurs? N'oublions pas de faire remarquer que la ville de Tananarive est située à 1,200 mètres au-dessus du niveau de la mer, et que sa population est évaluée de 50 à 80,000 habitans. Nos soldats atteindront-ils un tel but? Nous le croyons en toute sincérité, après avoir vu les prodiges accomplis par nos troupes au Tonkin, à Sontay comme à Bac-Ninh, leurs longues étapes s'exécutant en file indienne sur un terrain détrempé, et leurs nuits passées sans abri dans des rizières boueuses. Mais les difficultés matérielles ne sont pas les seules; il y a aussi les Hovas, qui sont des hommes autrement résolus que les Chinois, et dont l'armement, quoique inférieur au nôtre, n'est pas à dédaigner puisqu'il leur a été fourni par les Anglais. Leur nombre est de 2,500,000 d'après ce que nous apprend un de nos grands voyageurs, M. Grandidier, mais dans ce chiffre figurent les vieillards, les femmes et les enfans; quant à leur bravoure, elle est indiscutable. Mais quel que soit le chiffre des guerriers qu'ils pourraient nous opposer, quels que soient aussi leur courage et

(1) *Souvenirs de Madagascar*, par M. le docteur H. Lacaze; Berger-Levrault.

leurs moyens d'attaque ou de défense, nous les vaincrons. Le danger pour nous n'est pas là; il est tout entier dans l'insalubrité d'une grande partie du pays qu'il faudra occuper.

La fièvre malarienne sévit partout à Madagascar, ainsi qu'à Nossi-Bé, même aux endroits où il n'y a pas le moindre marais. Elle y sévit sous toutes ses formes, avec tous ses types, depuis l'accès le plus simple jusqu'à celui qui se termine en quelques heures par la mort. De l'avis des médecins (1) les plus compétens, c'est une intoxication produite par un miasme qui proviendrait de matières organiques en décomposition dans le sol. Il n'y a qu'un remède pour l'Européen dès qu'il se sent atteint des fièvres, c'est de partir pour la France et pour la Réunion; encore beaucoup de malades meurent-ils pendant la traversée ou peu après leur arrivée. Pourrons-nous faire une expédition d'une certaine importance à Madagascar sans y remuer de la terre? C'est douteux, et pourtant il faudra bien s'en garder, car ouvrir des routes, abattre des arbres, creuser le sol même superficiellement, serait déchaîner la mort, une mort foudroyante, sur les hommes. En 1841, la *Dordogne*, qui amenait des soldats destinés à l'occupation de Nossi-Bé, mouilla sous la montagne de l'Okobé et les débarqua sur un emplacement situé entre la baie Antsiram-Bazaha, — plus tard la baie d'Hell-Ville, — et celle d'Ambanoro, pointe de terre assez élevée et faiblement défendue. Les quelques travaux de campement et de défense qu'il fallut exécuter produisirent une telle explosion de fièvre qu'en peu de jours on perdit quatre-vingts hommes. Le nom de « Pointe à la fièvre » est resté à cet endroit, et les Malgaches eux-mêmes, qui ont été témoins de ces morts rapides, s'en éloignent et en parlent encore aujourd'hui avec terreur. Dans les îles de la mer des Indes comme dans celles de l'Océanie, sur les vieux continens d'Asie comme dans ceux du Nouveau-Monde, le même phénomène sinistre se produit invariablement dès qu'on remue une terre vierge de toute culture. Il est donc essentiel, avant de tenter quoi que ce soit d'important contre Madagascar, de bien connaître quels sont, sur son littoral, les points les plus salubres, ceux où il est possible de s'établir sans faire courir à nos soldats les risques d'un empoisonnement.

III.

S'il est vrai que les côtes de l'île de Madagascar sont généralement malsaines, il s'en trouve pourtant où l'Européen, s'il ne commet pas d'excès, peut se maintenir quelque temps sans crainte d'être

(1) *Essai de géographie médicale*, par M. Paul-Richard Deblenne, A. Parent.

enfiévré. Il suffit, pour résister avec quelque chance de succès à la *malaria*, de suivre un régime qui n'a rien de bien rigoureux. Il faut ne pas manger de fruits verts, s'abstenir de liqueurs fortes et plus particulièrement du rhum, qui, en raison du voisinage des îles de la Réunion, de Maurice, est très abondant et vendu à vil prix. Il faut éviter le soleil et ne boire que de l'eau bouillie; résister surtout aux tentations de la chasse. Ce sport, auquel il serait possible de s'adonner sans inconvénient sur les hauteurs, est mortel dans les plaines, sur les étangs, et aux embouchures des fleuves. C'est grâce à ce régime sévère que l'on a vu des traitans résider impunément à Tamatave et sur d'autres points de l'île. Grâce à lui, des missionnaires français ont pu, sans succomber, pratiquer un peu partout leur périlleux apostolat. Les parages les plus salubres de Madagascar sont évidemment ceux où l'air circule le plus librement, où le soleil n'a plus de miasmes à faire fermenter; là, en un mot, où les Européens sont établis depuis plusieurs années. A ce titre, il faut continuer à occuper Tamatave, Majunga, la baie de Passandava et quelques autres ports de la côte orientale, quoique cette dernière soit plus insalubre que la côte occidentale. Quelques mots sur ces localités sont ici nécessaires.

Tamatave, qui n'était autrefois qu'un petit village de pêcheurs, est maintenant fréquenté par les bâtimens des îles Maurice et de la Réunion. Sa baie est une des plus commodes et des plus faciles, abritée qu'elle est des vents et de la grande mer par des récifs. Les navires mouillant très près de terre, on débarque sur un sable fin que des vagues nonchalantes mouillent sans bruit. Les maisons les plus luxueuses sont en bois, les autres sont des cases en paille cachées sous les arbres ou dans les dunes. La concentration du commerce que font à Tamatave les traitans de Maurice et de la Réunion a fini par assainir cette ville, très malsaine à une époque encore rapprochée de nous. Toutefois, il faudrait bien se garder de faire de longues excursions dans les environs, car il y a encore de nombreux marais dont les exhalaisons sont pernicieuses. Le plus sage, au dire des voyageurs, est de ne sortir de chez soi que lorsqu'on y est contraint (1). Il n'y a qu'une voie, à Tamatave, méritant le nom de rue : elle conduit à l'église des jésuites et aux consulats américains et anglais. L'église des pères est en bois, elle est assez grande; ils y ont aussi une maison pour les sœurs de Saint-Joseph. La résidence des pères donne heureusement, par un de ses côtés, sur la mer, qui leur envoie toujours un air frais, dégagé des miasmes de la terre. Les sœurs, auxquelles nous ne saurions reconnaître trop d'abnégation et de mérite, tiennent une école où des petites filles malgaches, appartenant à des

(1) *Souvenirs de Madagascar*, par M. le docteur Lacaze.

familles riches, viennent s'instruire, accompagnées de leurs esclaves. On attend des frères de la Doctrine chrétienne, et l'éducation qu'ils seront chargés de donner aux petits garçons ne pourra qu'accroître l'influence assez grande que nous avons déjà sur la population indigène. Celle-ci est de quatre mille âmes environ. Il y a une douane à Tamatave, et il doit être d'autant plus pénible à la reine des Hovas de la voir entre nos mains que son revenu le plus fort y était perçu. C'est là qu'on embarque les dix ou douze mille bœufs que la Réunion et Maurice consomment annuellement, et que les Américains apportent leurs toiles, leurs farines, leurs meubles et leurs conserves. Comment en sont-ils payés? En fort belles piastres, de celles que nous donnons aux Malgaches en échange de leurs bœufs, de leurs bois et de leur riz. Les Anglais de Maurice, il est vrai, y apportent leur rhum, et les Français de la Réunion, de la bimbeloterie, des vins, et des boissons alcooliques, mais jamais en quantité assez grande pour balancer ce que Français et Anglais achètent. Les Anglais y ont vu avec un grand déplaisir leurs cotonnades et leurs toiles dédaignées pour le tissu, dit *lamba*, des Américains. Ce ne seront pas encore de longtemps les produits français, hélas! qui feront concurrence aux produits américains. Il nous restera, il est vrai, une ressource lorsque nous serons en possession de toutes les douanes de l'île, celle d'établir des droits prohibitifs. A l'égard des citoyens des États-Unis, ce serait de très bonne guerre, mais nous n'aimons pas la prohibition, et l'inaugurer à Madagascar serait la plus mauvaise des spéculations.

Majunga ou Mazangaye, dans la baie de Bombétok, car chaque voyageur français continue à avoir pour les noms propres des localités une orthographe particulière, fut autrefois le centre d'action des Arabes. Mettant à profit les moussons, leurs barques, incapables de lutter contre des vents contraires, quittaient Zanzibar, les Comores, la côte d'Afrique, et même Bombay, pour venir à Majunga porter des articles de toutes provenances : des esclaves, de l'argent et des perles, qu'ils échangeaient contre des gommes, de la cire, des peaux de bœufs, du caoutchouc et tout ce qui était admis à l'exportation par les autorités malgaches. On n'estime pas à moins de dix millions de francs (1) le mouvement d'échanges qui s'opérait ainsi à Majunga. Aujourd'hui, les Américains y envoient encore annuellement deux ou trois de leurs navires. La Betsibouka, nom de la rivière qui avoisine Majunga, et dont les rives sont couvertes de huttes, de cases formant de nombreux villages, est défendue, à son embouchure, par un fort spacieux que nous occupons. M. Ad. Leroy nous dit aussi que ce cours d'eau prend sa source près des remparts de

(1) *Notes sur Madagascar*, par M. Ad. Le Roy. Saint-Denis, île de la Réunion.

Tananarive ; sauf quelques rapides échelonnés à de grandes distances et qui forment barrages, il est navigable sur tout son parcours, jusqu'à la base même des collines, dont les étages superposés forment en quelque sorte le piédestal sur lequel s'élève l'altière capitale des Hovas. Les naturels ont su profiter, pour leur trafic, de cette voie facile de communication, et leurs pirogues, en nombre infini, ne cessaient, avant notre arrivée, de la parcourir en tous sens. Il est probable que nous ferons comme eux et que, grâce à des canonnières d'un faible tirant d'eau, comme celles que nous avons envoyées sur le Fleuve-Rouge, nous pourrons les utiliser pour conduire notre pavillon presque en vue de Tananarive. C'est évidemment là un des côtés vulnérables de nos ennemis. Les rivières de Mananzary et de Mouroundava pourront aussi, en raison de leur étendue et de la profondeur de leurs eaux, rivaliser avec les avantages que nous offre la Betsibouka et permettre à notre flottille d'y renouveler, sur certains points, les exploits du Tonkin.

Le trajet de Majunga à Tananarive a déjà été accompli par quatre voyageurs, dont trois français; ce sont MM. Guillain, Grandidier, le révérend père de La Vaissière et Joseph Mullens. M. de La Vaissière a parcouru la route en sens inverse, c'est-à-dire de Tananarive à Mazangaye (1). Le commandant Guillain a mis seize jours pour faire son voyage et M. Grandidier seize également, M. J. Mullens quatorze et M. de La Vaissière treize.

D'après M. Guillain, le terrain est partout plat et peu boisé; on rencontre des prairies d'une grande étendue. Les bords des rivières sont garnis d'arbres, de bananiers, etc., et leurs eaux peuplées de canards, de sarcelles et sauvagines. Il y a abondance de volailles, pintades, perdrix, pigeons, tourterelles. On trouve de l'eau douce sur toute la route. M. Henri Descamps fait toutefois observer que cet itinéraire est le même que celui des courriers hovas, et que M. le commandant Guillain n'en donne la description que d'après autrui. Les renseignemens fournis par lui, selon des témoignages dignes de foi, ont été obtenus d'un Malgache et traduits pour lui par une femme qui lui servait d'interprète (2).

Voici maintenant la version de M. Grandidier, qui diffère de celle de M. Guillain. « De Nossi-Bé, je suis venu à Mozangaye, d'où j'ai réussi à monter à la capitale hova. Mon voyage a duré vingt-six jours, mon trajet de Nossi-Bé à Madagascar compris. Je tenais beaucoup à suivre cette route parce qu'elle s'écarte peu du cours d'une des principales rivières de Madagascar, la Betsibouka, et qu'il m'avait souvent été dit *qu'on pouvait remonter ce*

(1) *Histoire de Madagascar*, par le R. P. de La Vaissière. Paris, 1884; Lecoffre.
(2) *Histoire et Géographie de Madagascar*, par M. Henri Descamps; Firmin-Didot.

fleuve en pirogue jusqu'auprès de Tananarive. J'avais pensé, sur la foi de ces renseignemens, qu'il ne serait peut-être pas malaisé d'ouvrir de ce côté une voie de communication sûre, facile entre la côte et la province d'Imerne (1). Je me suis convaincu que la Betsibouka n'est pas navigable au-delà de sa jonction avec l'Ikoupa; des pirogues remontent cet affluent quelques lieues plus haut que la confluence, mais il faut encore, de là, au moins dix jours de marche, à travers un pays désert et très montagneux, pour gagner la province d'Imerne. J'ai fait avec soin le trajet de la route de Mazangaye à Tananarive. Averti par mes aventures précédentes et surveillé à chaque instant du jour et de la nuit par une escorte d'honneur composée de huit officiers et de douze soldats, je crus prudent d'abandonner toute idée de lever une carte complète du pays que j'allais traverser; je me suis contenté de prendre des latitudes et des longitudes toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, Je pouvais, en effet, expliquer à mes gardiens d'une manière à peu près satisfaisante que ces observations me servaient à prendre le midi et à régler ma montre, objet connu des Hovas et fort admiré par eux; mais s'ils m'avaient vu viser des montagnes et des villes, faire un *tour d'horizon*, il est probable qu'ils eussent arrêté mes recherches dès le début du voyage. Pour arriver au but que je poursuivais depuis si longtemps de traverser plusieurs fois l'île dans toute sa longueur, il me fallait manœuvrer avec circonspection, et c'est pour cela que je me décidai à faire un simple levé à la boussole de la route que je suivais... On marche d'abord sept jours et demi à travers des plaines de formation secondaire, qui sont arides, couvertes d'arbustes rachitiques, et semée çà et là de lataniers et de petits bois. Dès qu'on atteint la grande chaîne granitique qui s'étend du 22e degré environ de latitude sud jusqu'au fort Kadama, on ne trouve plus, pendant treize ou quatorze jours, qu'une mer de montagnes sans un arbre, sauf quelques rares petits bouquets qui sont accrochés à des ravins, sans une plante autre que des herbes grossières. Ce pays n'est pas et ne peut être peuplé : ce n'est que depuis la prise de Mazangaye par les Hovas qu'on trouve quelques postes de soldats échelonnés sur cette route pour faciliter les communications (2). » M. de La Vaissière ne nous donne pas, dans son livre, l'aspect de la route qu'il a parcourue, et c'est une grande lacune, car il eût été facile alors de décider entre M. Guillain et M. Grandidier, quoique nous penchions pour la version donnée par ce dernier.

L'occupation de la baie de Passandava, ainsi que celle de Bava-

(1) On dit aussi Emyrne.

(2) *Bulletin de la Société de géographie*, février 1871.

toubé, sont pour nous d'une grande importance, en raison des bassins houillers qui les avoisinent. Ces deux baies, situées sur la côte nord-ouest, ont été visitées, en 1863, par M. Guillemin, ingénieur de la Compagnie de Madagascar. D'après lui, la position de la partie du bassin houiller, matériellement constatée, est comprise entre le cap Saint-Sébastien, situé par 12° 26′, et le cap Bernahomai par 13° 37′ de latitude. La projection rectiligne des côtes est de 180 kilomètres entre ces deux points; leur développement est beaucoup plus considérable en suivant toutes les sinuosités des baies. Dans l'intérieur des terres, le terrain houiller paraît occuper, à peu de chose près, toute la profondeur de la grande terre jusqu'à la chaîne granitique ancienne qui forme l'axe de Madagascar. Il se peut qu'il existe, entre la chaîne centrale et le terrain houiller, des terrains de transition, ce qui limiterait à une moyenne de 40 kilomètres la largeur du bassin dans sa partie reconnue. La partie du bassin houiller recouverte par les eaux de la mer, depuis les côtes jusqu'à la ligne de soulèvement basaltique qui met au jour, sur les îles, des lambeaux de terrain houiller, est tout aussi considérable. Mais cette dernière partie ne peut être considérée comme utile. Sur la terre ferme, de nombreux massifs de roches éruptives diminuent la surface exploitable, non-seulement par l'espace qu'elles y occupent, mais surtout par l'action qu'elles ont eue sur les roches du terrain houiller et particulièrement sur la houille. Par ces considérations, la surface *réellement utile*, quoique fortement réduite, peut encore être évaluée à 3,000 kilomètres carrés, surface supérieure à celle de tous les bassins houillers de la France, qui n'est que de 2,800 kilomètres carrés. Cinq affleuremens de houille ont été trouvés sur les bords de la baie de Bavatoubé. La qualité de ces houilles offre à peu près toutes les variétés : houille riche, houille grasse ou houille à gaz. Analysés à l'École des mines à Paris, les échantillons ont donné des résultats satisfaisans (1).

Lorsque Madagascar sera devenu le trait d'union entre nos colonies de l'Indo-Chine et nos colonies africaines, de quelle utilité ne sera pas pour nous, pour nos flottes, cet inépuisable dépôt de charbon! Placé tel qu'il est, entre Toulon et la mer des Indes, nous pourrions même un jour défier, grâce à lui, les ennemis qui nous fermeraient le canal de Suez. Cette considération seule nous oblige à ne jamais abandonner les baies de Passandava et de Bavatoubé. Il ne doit plus être question pour aucune des vingt-cinq tribus qui peuplent Madagascar de nous en déloger, et c'est pour cela encore

(1) Documens sur la Compagnie de Madagascar.

que, par tous les moyens qui sont en notre pouvoir, il faut que le protectorat de la France, mais un protectorat sérieux, s'étende de la baie de Baly, au nord-ouest, à la baie de Diego Suarez, au nord, et de Diego Suarez à la baie d'Antongil, sur la côte occidentale.

IV.

Pour briser la résistance des Hovas, divers projets ont été mis en avant, et, comme ils sont en ce moment encore en discussion, nous les soumettrons à nos lecteurs. L'un consiste à faire venir de France à Madagascar des troupes au nombre de dix mille hommes, dans lesquelles seraient encadrés des indigènes de bonne volonté; et à les faire avancer, coûte que coûte, jusqu'à Tananarive, le siège de la puissance des Hovas, pour y dicter nos conditions. Un autre veut contraindre l'ennemi à traiter et lui faire reconnaître nos droits en continuant à croiser autour de Madagascar, couvrant d'obus les points où les Hovas ont des douanes, leur seule ressource; en un mot, mettre ces derniers dans l'alternative de céder ou d'être affamés.

Un troisième projet consisterait à exercer un protectorat sur la côte nord-ouest de Madagascar, sans demander aux Hovas de consacrer nos droits, qu'ils n'ont pas à consacrer; on choisirait sur cette côte ouest et dans le nord de l'île les points les plus salubres, les plus utiles à occuper au point de vue du commerce et de l'industrie, et, à l'aide de postes insignifians et d'une dépense très faible, on arriverait à posséder ces points et à les garder. En utilisant les différences qui existent entre la population du centre de l'île et celle des côtes, différence au point de vue de la race et au point de vue des mœurs, l'auteur de ce système, M. de Lanessan, espère que nous trouverions des soldats indigènes qui prendraient la défense de nos postes avec un intérêt réel et qui serviraient de base de défense. M. Dureau de Vaulcomte, député de la Réunion, lequel, à ce titre, pousse vigoureusement à une action énergique contre les Hovas, veut, lui, et avec raison, que le drapeau français qui flotte encore une fois sur Madagascar y flotte indefiniment, parce que c'est notre droit, et que ce droit n'est pas une chose qui puisse être cédé aux Hovas contre le million d'indemnité qu'ils nous offrent. Mais pour établir ce droit d'une manière définitive, l'honorable député de la Réunion voudrait aussi que l'on allât tambour battant et enseignes déployées jusqu'à Tananarive ; et afin d'alléger les charges et les sacrifices de la métropole, le gouvernement français devrait, tout en renforçant de quelques compagnies le corps

expéditionnaire actuel, faire largement appel à l'élément créole de la Réunion et à l'élément indigène de Madagascar.

Rien, en effet, ne nous paraît plus logique, plus naturel, que cette large part que M. Dureau de Vaulcomte réserve à une partie de ses électeurs; bien que l'ouverture d'une terre nouvelle à l'activité commerciale de la France nous touche beaucoup, il n'en est pas moins vrai que nos compatriotes de la Réunion seront les premiers à bénéficier de notre présence à Madagascar. Comme colons, leur existence en dépend. A ce titre, nous croyons donc qu'il leur appartient de se joindre, — comme d'ailleurs, ils l'ont fait déjà, — aux expéditions militaires qui peuvent être dirigées contre les Hovas. La population de la Réunion, préservée de nos luttes continentales malgré son ardent désir d'y participer, s'est accrue de façon à se trouver aujourd'hui à l'étroit dans l'espace restreint qu'elle occupe. Il y a pléthore, et cette pléthore s'étend jusqu'aux habitans de ces rochers malsains qu'on appelle Mayotte, Nossi-Bé et Sainte-Marie. Lorsque, au commencement de cette année, le gouvernement de la métropole a demandé à la Réunion de l'argent et des hommes, qu'a fait celle-ci? Elle a vidé d'abord sa caisse de réserve pour la formation et l'entretien des compagnies de volontaires qu'on lui demandait. Puis, comme il fallait que ces compagnies fussent de trois cents hommes chacune, elle ouvrit des listes de recrutement dans ses communes, et à peine ouvertes, il se présenta plus de volontaires que le contingent désiré. On dut avoir recours à un tirage au sort pour ne pas créer de rivalité, et les numéros d'exemption furent patriotiquement qualifiés de mauvais numéros par ceux qui les tirèrent de l'urne. Évidemment, il y a dans cette jeunesse créole un élément excellent. Acclimatés à la température débilitante des tropiques, les habitans de la Réunion résisteront toujours mieux que des Européens aux influences du climat malgache. Des terres devront leur être largement distribuées après la conquête, et comme ils pourront les faire cultiver par des indigènes amis, accoutumés aux travaux agricoles, on les verra faire rendre au sol vierge de Madagascar ce que les terrains épuisés de leur île ne peuvent plus rendre. A ceux qui ne voudraient pas faire de culture, il resterait d'immenses forêts à exploiter, des bois de luxe à découvrir et à faire abattre, les mines et l'élevage des bestiaux. Renouvelant les exploits des trappeurs de l'Amérique, les créoles chasseurs pourront trouver encore dans la longue chaîne de montagnes qui s'étend du nord au sud de Madagascar de quoi satisfaire leur goût. Que de richesses inconnues, sous ce ciel où l'épiornis déployait autrefois ses ailes gigantesques, un chercheur, un naturaliste passionné, ne découvrira-t-il pas?

Ces diverses propositions, émises, — nous nous plaisons à le croire, — en vue d'un intérêt général, et non pas seulement en faveur de nos compatriotes de la Réunion, sont dignes d'être discutées, sans être pour cela applicables. C'est ainsi qu'il faut se hâter de repousser l'idée d'envoyer de France, ou du Tonkin à Madagascar, l'armée de dix mille hommes dont il a été parlé dans ces derniers temps. Sa présence à Madagascar nous obligerait, en quelque sorte, à faire la conquête entière de l'île, à nous créer, à une immense distance de la mère patrie, une seconde Algérie. Ce serait, comme l'a dit M. Jules Ferry, commencer avec les Hovas une lutte à mort qu'il est plus sage d'éviter. Et puis, sur quel point du littoral débarquerait-on un corps expéditionnaire pour ne pas l'exposer, dès son arrivée, aux atteintes des fièvres? A Majunga ou à Tamatave? Mais on sait qu'il y a un trajet de 70 lieues à franchir de l'un de ces deux ports à Tananarive, à cette capitale d'un abord très difficile, où quelques esprits ardens, mais peu réfléchis, veulent absolument nous faire aller. On a vu, par le récit de M. Grandidier, quel désert horrible, quel pays sans ressources, inhabitable, il faut traverser pour aller de Majunga à Tananarive. On pourrait, s'il le fallait absolument, jeter deux ou trois compagnies sur cette route, en utilisant les cours d'eau qui l'avoisinent; mais, de quels approvisionnemens ne devraient-elles pas être suivies? Si l'on voulait tenter une pointe de Tamatave à Tananarive, il faudrait encore douze jours de voyage, et par quels chemins! Pas de voie tracée, mais des sentiers escarpés et terriblement glissans. Nous avons vu qu'aujourd'hui encore un Européen ne peut seul accomplir ce voyage; qu'il lui faut une chaise et des porteurs, un factotum, un « commandeur, » des « marmites » chargées de provisions, une domesticité aussi nombreuse que celle d'un colonel anglais à Calcutta. S'il y a beaucoup de bœufs à Madagascar, les mulets et les chevaux manquent. Tous les transports se font à dos d'homme, comme au Tonkin. Les portefaix seront faciles à trouver, et, sous ce rapport, il n'y a aucune inquiétude à avoir, mais une armée de porteurs à diriger, à nourrir, à défendre, dans un pays accidenté et boisé, ne serait pas une préoccupation de mince importance pour un chef d'expédition. Plus d'une fois, le soldat serait exposé à un jeûne forcé, et s'il est un pays où il soit malsain d'avoir l'estomac vide, c'est bien à Madagascar. Les autres projets paraissent plus pratiques : occuper tous les ports par lesquels les Hovas font leur trafic et croiser le long des côtes pour maintenir un blocus sévère, sont des mesures d'une exécution facile. Nous ne sommes pas les seuls, il est vrai, qui ayons des relations et des intérêts à Madagascar, mais l'occasion est unique pour agir, et agir sans crainte d'être gêné,

comme c'était le cas, il y a peu de mois encore, par la présence intempestive et l'intervention occulte de la marine anglaise en faveur de nos ennemis. Qu'un traité avec les Hovas et autres tribus de Madagascar nous mette demain en possession d'une partie de l'île, pas une puissance n'osera contester notre suprématie, car nous l'aurons acquise sans basses intrigues et en vertu de droits éclatans comme le soleil.

Après une étude aussi approfondie que possible de la question de Madagascar, nous appuyant sur les relations les plus récentes des voyageurs, qu'il nous soit permis de donner ici, tout en nous résumant, notre humble avis sur la manière dont la campagne contre les Hovas doit être conduite. La première mesure à prendre est de renforcer notre station navale de la mer des Indes, qui, dans ces derniers temps, n'a été que de trois bâtimens. Par suite de la fin heureuse de nos discussions avec la Chine, cette station peut être portée sans inconvénient à douze vaisseaux. Ce chiffre suffira très largement à la surveillance de l'embouchure des grands fleuves, à empêcher toute relation des Hovas avec l'extérieur, à ruiner leur commerce, à éviter le débarquement des armes et des munitions qui pourraient leur être adressées d'Europe et principalement des ports anglais. Par le seul fait de la présence d'une force navale de cette importance sur les côtes de Madagascar, nous y aurions déjà, et dans d'excellentes conditions, un effectif de deux mille à deux mille cinq cents hommes, officiers et marins. Jusqu'à présent, c'est triste à dire, à Majunga comme à Tamatave, ce sont les Hovas qui bloquent par terre les quelques hommes que nous y avons; leurs échanges s'y font avec autant de facilité que si nous n'étions pas en guerre avec eux. Il n'en pourra plus être ainsi avec un sévère blocus que fera observer une flotte relativement considérable. On ne verrait plus les Hovas, raillant notre impuissance et notre mansuétude, trafiquer comme ils le font encore sous nos yeux, à Vohemor, Fénérive et autres baies de leur île.

Le blocus bien établi, une croisière incessante organisée, il sera indispensable d'occuper les deux points les plus importans du littoral malgache, Majunga et le nord de Tamatave. A Majunga, il y a un fort, et, pour le mettre à l'abri de n'importe quel coup de main, il suffit d'une canonnière et d'une petite garnison. Cependant, pour en dégager les approches, il conviendrait d'occuper la petite ville de Macowoay, qui se trouve placée sur la rivière Betsibouka, à une cinquantaine de kilomètres de la mer. Là encore, une petite canonnière et quelques hommes qu'il faudrait relever souvent suffiraient pour se préserver de toute surprise. Mourourang, situé, comme Majunga, sur la côte ouest, devrait être aussi occupé.

C'est un village enclavé entre deux pays sakalaves, et les Hovas, s'y trouvant peu en sûreté, l'ont abandonné l'année dernière au début de nos hostilités. Du côté de la côte nord-ouest, l'occupation de la baie de Passandava, où se trouve de la houille, est forcée. Cette baie, placée en face de Nossi-Bé, possession française, devra être dotée d'établissemens importans afin de bien montrer aux Hovas, ainsi qu'aux autres tribus de l'île, que nous nous établissons à Madagascar d'une façon permanente. Passandava complétera Nossi-Bé comme Nossi-Bé complétera notre nouvelle possession. Celle-ci a, de plus, l'avantage d'être placée au centre d'une population amie, sur l'affection et le dévoûment de laquelle il est permis de compter. Sans doute, des postes devront être encore établis sur divers points de la côte est, mais ces postes, protégés par l'apparition incessante de nos bâtimens, pourront se composer d'une poignée d'hommes et de quelques pièces légères d'artillerie. Il n'en faudra pas davantage pour les garantir contre les éventualités d'une agression que nous croyons très peu probable.

Si nous sommes bien informés, et nous ne croyons pas nous tromper, l'effectif d'occupation à Madagascar sera dans un délai très bref de huit cents hommes, et ce chiffre nous paraît plus que suffisant. Il se composera de troupes d'infanterie et d'artillerie de marine. En outre, l'île de la Réunion enverra six cents hommes qui seront entretenus à nos frais. C'est un appoint précieux. La dépense, pour tout le corps expéditionnaire, pendant un an, est évaluée à 5 millions. Cette somme est forte, il est vrai, mais elle n'est que momentanée, et elle paraîtra bien inférieure, dans un avenir très prochain, aux avantages qui résulteront pour nous de notre installation dans les parties les plus riches de la plus belle et de la plus grande île de l'Océan indien. Avant peu de jours, qu'on en soit convaincu, nous apprendrons que les Hovas, après avoir rompu avec de perfides conseillers, implorent la paix, et une paix durable. Qu'on agisse et c'est chose faite.

Quant à nous, heureux de voir le pavillon de la France flotter de nouveau, glorieux et respecté, dans les parages lointains où jadis il se montra avec éclat, ne manquons pas de nous dire que notre pays n'a qu'à vouloir, et vouloir bien, pour continuer à remplir dans le monde le rôle providentiel que lui imposent son génie, son étendue et ses forces. Notre présence en Tunisie, notre protectorat au Tonkin, et, bientôt l'occupation de la plus riche partie de Madagascar, le prouvent d'une manière irréfutable.

EDMOND PLAUCHUT.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *la Duchesse Martin*, comédie en 1 acte, de M. Henri Meilhac. — *Le Député de Bombignac*, comédie en 3 actes, de M. Alexandre Bisson.

« En ce temps-là, dit M. Sarcey, on n'admettait comme dignes du Théâtre-Français que les comédies sérieuses. Ces aimables bagatelles, nées sur les planches du Théâtre des Italiens, un théâtre de genre, comme nous dirions à cette heure, n'imposaient point au public. Il était trop spirituel et trop raffiné pour n'en pas sentir l'agrément; mais il les traitait de légères, il les regardait comme de jolies bluettes sans conséquence. On l'eût bien étonné si on lui eût dit que, de toutes les comédies qui passaient devant ses yeux, la postérité ne garderait qu'une douzaine de pièces tout au plus, dont quatre ou cinq appartiendraient à Marivaux (1). »

Car c'est de Marivaux qu'il s'agit et non de M. Meilhac : on pouvai s'y tromper, tant ce temps-là ressemble au nôtre! Au lieu « d'Italiens, » qu'il entende « Variétés : » l'auteur de *la Duchesse Martin* pourra prendre ce passage à son compte. Aussi bien, voilà trois ou quatre fois à peine qu'il se risque à la Comédie-Française, et, pour la première fois, il s'y risque seul. « Des six pièces de notre auteur qui sont restées au répertoire, — dit le consciencieux historien de Marivaux, M. Larroumet (2), — une seule, *le Legs*, fut jouée d'original à la Comédie-Française. » Marivaux lui-même ajouterait que *le Legs* était

(1) Préface du *Théâtre choisi de Marivaux;* Jouaust, éditeur.
(2) *Marivaux, sa vie et ses œuvres*, par Gustave Larroumet; Hachette, éditeur.

tombé le premier soir. Il en convient d'ailleurs, avec une franchise aiguisée de malice : « Presque aucune de mes pièces n'a bien pris d'abord; leur succès n'est venu que dans la suite : je l'aime bien mieux de cette manière-là. » Nous savons que jamais il n'eût pensé, si des mains amies ne l'eussent conduit sur le seuil, à frapper à la porte de l'Académie : « Dans les affaires ordinaires de la vie, déclare son biographe, il était incapable de se diriger seul; il lui fallait une tutelle prévoyante, surtout en matière d'intérêts, car sa négligence et son inaptitude dépassaient tout ce que l'on sait des artistes et des gens de lettres. » Nous savons que, lorsqu'il fut nommé, on tourna l'Académie en ridicule pour ce choix; on dit même « qu'à l'avenir elle ne trouverait plus de sujets. » Elle s'excusa de son mieux, par le ministère de l'archevêque de Sens, en modérant l'éloge du récipiendaire : tout ce que fit le prélat pour le fêter, après avoir averti qu'il n'avait lu ni ses comédies ni ses romans, fut de louer, d'après le témoignage d'autrui, « la multitude, la variété, la gentillesse de ces ouvrages. » Enfin, quand il fut mort et remplacé dans son fauteuil, son successeur, l'abbé de Radonvilliers, grand-oncle apparemment de l'abbé d'*Il ne faut jurer de rien*, n'imagina pour son panégyrique rien de plus particulier que ce témoignage : « Lorsqu'il en était besoin, il savait joindre aux richesses de la langue les ressources du génie. »

Encore une fois, c'est de Marivaux qu'il s'agit et non de M. Meilhac, lequel n'est pas de l'Académie française et, Dieu merci! est bien vivant. Mais ne voilà-t-il pas une singulière suite d'analogies? Bien peu, parmi les pièces de MM. Meilhac et Halévy, ont eu la chance de plaire d'emblée à la critique : *Froufrou* même, leur chef-d'œuvre auprès des gens graves, a heurté d'abord un gros de censeurs : comparés aux feuilletons de la reprise, les feuilletons de l'origine paraissent s'appliquer à un autre sujet. *La Petite Marquise*, à son début, a eu ce malheur, plus affligeant, de déplaire au public; elle n'a pas encore achevé de le séduire. Si le théâtre entier de ces deux auteurs a pris une grande place dans les divertissemens de leurs contemporains, on admet qu'il vaut principalement par « la multitude, la variété, la gentillesse. » La plupart seront fort surpris s'il leur est assuré que ces coquilles de noix ont autant de chances et plus que tels gros bâtimens de flotter jusqu'à la postérité. Mais c'est surtout lorsqu'ils se hasardent dans ce grand bassin de la Comédie-Française, fait pour les pièces de fort tonnage, comédies sérieuses ou tragédies, c'est là surtout que ces légers ouvrages diminuent aux yeux de la foule. Le public de Marivaux, plus constant, plus homogène et mieux instruit que le nôtre aux choses littéraires, avait le goût plus fin et l'esprit plus délié : Voltaire pourtant se faisait méchamment son interprète, lorsqu'il reprochait à l'auteur du *Legs* de « peser des œufs de mouche dans des balances de toile d'araignée. » Quoi de prodigieux aujourd'hui si beaucoup de gens

trouvent que *la Duchesse Martin* « n'est rien, » c'est-à-dire, ainsi que l'explique Sosie à Cléanthis, « rien ou peu de chose? »

Nous en conviendrons volontiers, pourvu que l'on nous accorde que ce rien ou ce peu de chose est d'une telle qualité que M. Meilhac seul, à l'heure qu'il est, pouvait nous l'offrir. Ce rien ou ce peu de chose est exquis et paraît d'un Marivaux, — non point, entendez-vous, d'un imitateur, mais d'un émule, qui serait en 1884 ce que l'autre était en 1740, — avec autant de malice, autant de grâce, autant d'adresse à observer la société de son temps, avec plus de simplicité, plus de franchise dans le tour, je ne sais quoi de plus libre et plus dégagé. *La Duchesse Martin*, pour lui donner son vrai titre, est *la Preuve*, et figure à peu près ce qu'est *l'Epreuve* dans le répertoire de l'autre Meilhac. *La Duchesse Martin* n'a pas été accueillie aussi froidement que *le Legs;* elle n'a pas obtenu pourtant le premier soir le succès qu'elle méritait. Elle a le loisir d'attendre, elle vaincra « dans la suite. » C'est, à notre avis, la plus délicieuse pièce en un acte qui ait paru depuis longtemps, comme *la Visite de noces*, dans un autre genre, est la plus forte.

Le sujet peut se dire en vingt lignes. Un jeune homme, le comte Jacques de Meuse, ruiné par la vie parisienne, s'est retiré à la campagne. Il s'éprend de la fille d'un voisin, le docteur Larivière; pourquoi? Hé! mon Dieu! parce que Simonne, cette enfant de seize ans, s'est éprise de lui et que cet appel d'amour éveille un écho tout prêt dans son cœur. Il demande sa main; le père refuse; il ne croit pas à ce grand amour, faute de preuve. Une preuve, ou du moins une épreuve, elle se présente sous les traits de la duchesse d'Apremont, née Martin, la plus gentiment roturière petite duchesse qu'ait jamais chiffonnée un couturier de Paris, la plus fraîchement et richement veuve, et que le comte a naguère courtisée. Poussée par des amis, elle vient offrir à Jacques sa personne et sa fortune; un moment il est tenté, car il ne se guinde pas au-dessus de la moyenne des sentimens humains. Pourtant, sur le point d'accepter, il ne peut s'y résoudre : il aime Simonne plus qu'il ne pensait. La duchesse, qui tenait en réserve un rival préféré, se résigne de bonne grâce et dénonce au docteur cette preuve d'amour : Jacques épousera Simonne.

Voyez seulement la première scène, entre Jacques et le docteur, suspendue si délicatement vers le milieu par l'entrée de Simonne; je défie que la qualité du dialogue, si juste et si familier, ne vous rappelle pas l'entretien de Valentin avec l'oncle van Buck. Voyez ensuite la déclaration interrompue de Jacques à la duchesse. Après un duettino d'amour mondain, elle en vient à lui dire : « Il ne vous reste qu'à tomber à mes pieds et à me jurer que vous m'aimez toujours, que vous m'aimez plus que jamais. » Il se met à genoux, en effet; elle prend machinalement sur la table les roses que Simonne y a laissées, et continue : « Je ne me trompe pas, n'est-ce pas? Vous m'aimez? »

Jacques, après un moment de silence, se relève, et, du ton le plus simple : « Non, je ne vous aime pas !.. » N'est-ce point une trouvaille, et d'un art exquis? L'auteur, ici, pour parler à peu près comme Marivaux, n'a-t-il point découvert une nouvelle « niche où peut se cacher l'amour, » et un nouveau moyen de l'en faire sortir? Il nous indique à peine où vont les sentimens de son héros : il laisse son héros l'ignorer lui-même. Et quand cet amour, dont le cours est couvert, ainsi qu'il arrive le plus souvent dans la nature, sort à la lumière du ciel, c'est au spectateur une surprise délicieuse, dont la surprise du personnage redouble encore le plaisir. « Je m'y perds, la tête me tourne, je ne sais où j'en suis, » s'écrie l'héroïne du *Prince travesti*, après que ses yeux se sont brouillés à regarder inutilement dans son cœur. S'il sait maintenant où il en est, Jacques de Meuse ne savait pas qu'il y venait; il en convient avec une bonne grâce qui nous amuse et nous touche. La duchesse ne fait que rire de son aveu, ou plutôt de son déni d'aveu. « Puisque vous ne m'aimez pas, vous avez très bien fait de ne pas me dire que vous m'aimiez... Ce qui m'étonne, par exemple, c'est que vous ayez justement choisi le genre de conversation qui devait vous amener à me faire ce joli compliment,.. à votre place, moi, j'aurais parlé d'autre chose. » A quoi, tout uniment, il répond : « Si vous croyez que je m'attendais à ce qui m'est arrivé !.. — » N'est-ce pas de la vérité la plus exacte et du comique le plus fin? N'est-ce pas d'une naïveté sans prix?

On juge si l'action de cette pièce est modérée; un seul coup de théâtre y marque : c'est le fait d'un mouvement de l'âme, et non d'un conflit d'événemens. On juge si l'intrigue est simple : à peine est-ce un prétexte à montrer les évolutions déliées du cœur et quelques aspects des mœurs du jour. Quatre personnages y suffisent : un amoureux, une coquette, un père, une ingénue, flanqués, pour l'agrément du public, d'un valet et d'une soubrette; aucun, prenons-y garde, n'est le surmoulage d'un type connu, mais tous, avec un air déjà classique, sont des originaux et vraiment neufs. Jusqu'aux comparses, qui demeurent à la cantonade, qui se distinguent par quelque trait neuf et particulier : ainsi ce Martin Miraillou, coiffeur de village, dont le rêve est de venir à Paris et d'y coiffer des actrices! Nouche n'est pas une soubrette quelconque, mais vient tout droit de la banlieue de Montauban. Et si Saturnin est un Frontin ou un Crispin, c'en est un de ce temps-ci, et qui plus d'une fois a porté la valise de son maître au cabinet de toilette du club. En quelques répliques, Simonne égale, pour la décence, la malice et la tendresse, cette merveilleuse Angélique de *l'Épreuve;* elle ne prend conseil que d'elle-même pour sentir comme elle sent et parler comme elle parle. Son père, le docteur Larivière, ne doit rien à M. Orgon ni à M. Damis et ne sera pas déplacé dans leur compagnie. Mais surtout la duchesse et Jacques, les deux personnages

principaux, sont bien de ce temps-ci; l'une succède en leur emploi à Sylvia et Araminte, mais comme une cousine de Froufrou et de la Petite Marquise; c'est une duchesse d'après plusieurs révolutions. Dorante, Lisidor, le marquis et le chevalier se fussent ruinés au pharaon, Jacques s'est ruiné au baccarat; de même, il aime à sa façon, qui n'est pas l'ancienne : amour selon le monde, amour selon la nature, il en offre deux nuances qui sont nouvelles, comme est aussi la désinvolture coquette de la duchesse et l'innocence avisée de Simonne.

Des variétés inédites de sentimens humains, éternels, voilà ce que montre l'auteur, et c'est la bonne façon de se mettre après les classiques; il donne tout juste, et non à un degré près, ces sentimens tels qu'ils se produisent dans la société de son temps; il les exprime par le propre langage de cette société. Jargon, si l'on veut : ce jargon est celui du monde, à une certaine époque, la nôtre ; seul, dans sa familiarité sincère, il rend certains états de certaines espèces d'âmes. Voilà, au vrai, comment causent, à l'ordinaire, les gens d'aujourd'hui et d'un certain ordre ; il est assez rare le plaisir de retrouver dans une œuvre littéraire le timbre et le ton de leur langage. Qu'on nous laisse jouir en paix de cette propriété d'expression, de cette justesse, et les recommander aux curieux de l'avenir : ici, plus que partout ailleurs, ils trouveront le diapason de l'époque. On peut se récrier que ce diapason est bas et indigne de la Comédie-Française. Ainsi, lorsqu'en 1847 M. Buloz fit jouer *le Caprice*, l'éminent acteur qui avait créé le comte de Rantzau dans *Bertrand et Raton*, Coquenet dans *la Calomnie*, Saint-Géran dans *une Chaîne* et Miremont dans *la Camaraderie*, — Samson, pour le nommer, — habitué au style de M. Scribe, s'écria de bonne foi : « *Rebonsoir*, chère!.. En quelle langue est cela? » *Le Caprice*, *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*, voilà encore des riens, sans doute, indignes de la majesté d'un théâtre d'état : ils ont chance de durer pourtant, et chacun de ces riens ou ce peu de chose est tracé par la plume d'un artiste, exactement selon le tour qu'affectait la société de son temps.

On avait dit de Marivaux, par un scrupule pareil à celui de Samson, « qu'il eût été mieux placé à l'Académie des sciences, comme inventeur d'un idiome nouveau, qu'à l'Académie française, dont assurément il ne connaissait pas la langue. » C'est que Marivaux, de propos délibéré, affectait un autre idiome, en effet, que la plupart de ses confrères. Les auteurs, disait-il, « ont un style qui leur est particulier; on n'écrit presque jamais comme on parle. » Pour sa part cependant, « c'est la nature, c'est le ton de la conversation qu'il essayait de prendre ; » il voulait « saisir le courant des idées familières et variées qui y viennent... » — « Entre gens d'esprit, ajoutait-il, les conversations dans

le monde sont plus vives qu'on ne pense, et tout ce qu'un auteur peut faire pour les imiter n'approchera jamais du feu et de la naïveté fine et subtile qu'ils y mettent. » On sait toutefois s'il en a fait approcher son style, ou plutôt comme il l'y a fait atteindre : à son tour, M. Meilhac y réussit. Cette *Duchesse Martin* est toute pleine d'esprit; mais un fâcheux même ne pourrait pas en dire ce que disait Diderot de *l'Inconstant*, — de Collin d'Harleville, — et ce qui se répéterait à bon droit de tant de spirituelles comédies de nos jours : « C'est une pelure d'oignon brodée en paillettes d'or et d'argent. » L'esprit, ici, n'est pas fait de clinquant appliqué, tel qu'on pourrait le transporter ailleurs; il jaillit par étincelles, comme en dépit de l'écrivain, ou du moins à son insu, à mesure que le personnage frappe du pied la situation. Ces bons mots, suivant une définition célèbre, « surprennent autant ceux qui les disent que ceux qui les écoutent; » ils viennent dans la bouche des héros, malgré eux, presque malgré l'auteur, « comme tout ce qui est inspiré. » Une dernière analogie de la manière de M. Meilhac, telle qu'elle apparaît dans *la Duchesse Martin*, avec celle de Marivaux, c'est que la morale de cette comédie, sans hypocrisie ni pédantisme et sans parti-pris d'édification, est irréprochable : elle s'insinue par une bonhomie sincère, une délicatesse vraie; elle a pour soutien une honnêteté toute simple, insoucieuse de l'argent, favorable à l'amour, et qui semble ainsi par un don de nature plutôt que par doctrine et par principe.

Voilà, j'imagine, assez de mérites pour compenser quelques torts : il se pourrait que le plaisir du public se fût décidé plus nettement et plus tôt si l'auteur l'avait admis quelque peu dans sa confidence, s'il avait éclairé sa lanterne à l'entrée de la duchesse, et laissé deviner plus vite ce qu'elle venait faire chez Jacques. Il aurait pu mettre un peu plus d'animation dans le monologue de son héros, retrancher l'épithète « d'immense » appliqué à l'amour, qui sent le factice et rappelle mal à propos les déclarations d'un Boisgommeux; enfin, se priver d'une fadeur comme celle-ci : « Depuis quand? — Depuis toujours! » Mais ces défauts et ces taches n'ont que peu d'importance. La véritable cause de cette première tiédeur du public est à l'honneur de l'ouvrage et lui profitera dans la suite : c'est la discrétion d'un art qui mène les personnages, par les voies subtiles de la nature, où ils doivent aller, sans que l'annonce de ce but soit seulement à moitié faite. Ce genre de délicatesse, joint à quelques autres, est justement ce qui nous plaît dans la pièce et la recommande aux amateurs. Il prend place, nous le répétons, après *l'Épreuve*. Aurions-nous, au cours de cette étude, trop souvent rappelé Marivaux? Autant que l'ami de Mme de Tencin, notre auteur peut haïr « les singes littéraires, » et ce n'est pas pour être le singe de personne, même de cet illustre modèle. Musset, dan

son théâtre, a renouvelé Marivaux par un air de fantaisie romanesque et poétique; à son tour, M. Meilhac le renouvelle par un goût plus vif de la réalité, par un souci de la serrer de plus près pour la railler avec plus de force; et *la Duchesse Martin*, pour être un des moindres ouvrages de l'auteur, n'en porte pas moins sa marque.

Étonnerai-je le lecteur en disant que Mme Samary, dans le rôle de l'héroïne, est un peu plus Martin que duchesse, et que M. Worms, dans le personnage du héros, laisse désirer un peu plus de gaîté, d'abandon, et de pétulance? D'ailleurs, l'un et l'autre, ainsi qu'à l'ordinaire, se montrent excellens comédiens. M. Truffier, sous la jaquette du valet de chambre, a beaucoup plu par sa bonne humeur et ses vives allures; Mlle Kalb a plaisamment composé sa figurine de gardeuse de dindons; Mlle Muller est une Simonne à damner dix bergers en pâte tendre. J'ai gardé pour la fin M. Barré : il joue le docteur dans la perfection.

Hélas! j'ai gardé aussi pour la fin *le Député de Bombignac*, et je crains que le jeune auteur ne m'accuse d'avoir fait la part trop grande à celui qui devient un ancien. Est-ce ma faute si, dans ma pensée, trois actes n'ont pu prévaloir contre un seul, et si la comédie de l'ancien est plus neuve que celle du nouveau? Il se pouvait assurément que l'ouvrage de M. Bisson n'eût d'autre tort que d'être gai; il était assuré, en ce cas, de nous compter parmi ses défenseurs. Au XVIIIe siècle déjà, bon nombre de gens étaient de glace, rue des Fossés-Saint-Germain, qui, pour la même pièce, rue Mauconseil, eussent été de feu. D'Alembert s'étonnait de « l'indulgence du public à tous les autres théâtres » et de « sa sévérité » à celui de la Comédie-Française; « dans ce dernier, il regarde les auteurs comme des hommes qui ont affiché leurs prétentions au talent et à l'esprit, et, d'après ces prétentions, il les juge à la rigueur. Partout ailleurs, il voit à peine dans les pièces qu'on lui donne un objet de critique, et il tient compte aux auteurs de leurs tentatives pour lui plaire et du peu de confiance qu'ils ont dans leurs propres forces, en cherchant à lui plaire sans prétention à ses éloges. » Ces réflexions aujourd'hui seraient plus justes encore : le préjugé sur la dignité de la Comédie-Française n'a fait que se renforcer, et les exigences du public envers elle ont renchéri. Les plus illettrés y viennent pour chicaner leur plaisir et faire profession de critiques; ils sont plus scrupuleux que des sacristains gagés sur la majesté du saint lieu. « C'est une pièce du Palais-Royal » est un jugement qui dispense de tout examen et tranche le succès par la racine : un beau soir, ces gens-là ne laisseront pas Molière rentrer dans sa maison!

Nous croyons bien que cette fâcheuse mode a empêché une partie de l'assistance de se plaire à la nouvelle pièce : on n'a pas cru devoir s'y amuser. Notons, d'ailleurs, que, depuis longtemps, Messieurs de la

Comédie-Française, enfermés dans la forteresse que le respect public leur a bâtie, appelaient à leur secours un auteur gai; M. Bisson, le premier, s'est avancé pour l'assaut : rien d'étonnant à ce que son ouvrage serve de fascine. Mais, pour notre part, une pièce du Palais-Royal nous eût enchanté à la Comédie-Française pourvu qu'elle fût, toutes bienséances gardées, dans le goût de Thiboust et de Barrière, de Labiche, de Gondinet, de Meilhac et Halévy, de tous ces auteurs qui, depuis un quart de siècle, ont fait du petit théâtre de la rue Montpensier le refuge du vrai comique et de la jovialité française. N'est-ce pas là qu'ils ont prodigué ces farces, mêlées d'observation et de fantaisie : *Les Jocrisses de l'amour*, *Célimare le Bien-Aimé*, *le Plus Heureux des trois*, *le Panache*, *la Boule*, et combien d'autres que je ne cite pas, mais que j'estime pour m'avoir fait rire ! Car, à présent, après tant de vaudevilles produits par M. Scribe, par ses émules et par ses élèves, après ce prodigieux abus qui s'est fait du manège scénique exercé pour lui-même, du quiproquo tout pur poussé jusqu'à la perfection, et après ce changement heureux qui nous a réjouis alors que la satiété de ce genre nous écœurait, on ne peut plus guère nous faire rire que par ce moyen digne d'estime : l'usage de l'observation relevée de fantaisie.

M. Bisson s'est fié aux vieilles recettes : en vérité, c'est dommage. A-t-il voulu consoler ceux qui trouveraient M. Meilhac « trop entêté du fin? » A-t-il voulu remettre en honneur, avec le style de Scribe, une intrigue trop chère aux contemporains de ce faux dieu? Son héros, Chantelaur, s'ennuie en province, dans une maison austère, entre une belle-mère trop importante et une femme trop effacée. Pour suivre à Paris une actrice de passage, il s'avise d'annoncer qu'il se présente aux élections dans un arrondissement voisin; il envoie devant les électeurs, à sa place et sous son nom, un ancien camarade à lui, devenu son secrétaire, Pinteau. Il compte sur une centaine de voix à peine, étant royaliste et sachant l'arrondissement radical; mais il compte sans la chaleur des opinions de Pinteau, directement contraires aux siennes, qui se trahissent au milieu d'une réunion publique. Emporté par l'animation de la lutte, Pinteau devient sincère et ravit l'auditoire; il est élu, sous le nom de Chantelaur, comme député d'extrême gauche. D'autre part, sous ce même nom, dans les intermèdes de sa campagne politique, il a séduit une nymphe de Bombignac. De là une double série de quiproquos qui tombent en grêle sur Chantelaur, ignorant de ce double méfait : il a trahi son parti ! il a trompé publiquement sa femme ! Cette donnée, qui est celle du *Mari à la campagne*, pouvait prêter, soit à une comédie de mœurs domestiques, comme celle de Bayard et de Wailly, soit à une comédie de mœurs politiques; dans l'une et dans l'autre, observation et fantaisie pou-

vaient couler à flots; il en fallait beaucoup pour faire pardonner l'extravagance avec laquelle le nouveau venu avait transposé le thème de ses prédécesseurs : un voyage feint à la campagne se fait admettre à meilleur compte qu'une substitution de personnes dans une élection.

M. Bisson a voulu s'en tenir à l'art médiocre du quiproquo; encore n'en possède-t-il pas tout l'artifice. A étudier son ouvrage, il me prend quelque remords d'avoir passé sous silence, au cours de cette saison, parce qu'elles appartenaient à cet ordre peu littéraire, deux pièces assurément mieux faites et où les ressources de ce genre étaient mieux ménagées, — je ne dis pas *plus!* elles étaient épuisées, au contraire : — *la Flamboyante* de MM. Paul Ferrier et Albin Valabrègue, jouée au Vaudeville, et *Trois Femmes pour un mari*, de MM. Albin Valabrègue et Grenet-Dancourt, au Théâtre-Cluny. Prenons pour ce qu'elle vaut la pièce annoncée par l'exposition de M. Bisson : elle a le malheur de rester dans le premier entr'acte; elle est finie quand la toile se relève; et nous ne voyons que les quiproquos qui en sont la suite. Pinteau et Chantelaur sont revenus de voyage, l'élection est faite, la double aventure galante est consommée : toutes les occasions de comique sont demeurées dans la coulisse. Le troisième acte, après cela, n'a pour objet que de permettre aux personnages de se reprocher gravement et de s'expliquer longuement des malentendus dont nous avons la clé : il nous paraît fastidieux. Ajoutez que çà et là des mots pathétiques détonnent parmi les calembredaines, font hésiter le public sur les ambitions de l'ouvrage, mettent son sérieux en éveil et le rendent plus difficile. C'est que, sans doute, Messieurs de la Comédie-Française eux-mêmes, pour avoir perdu par désuétude le sens du comique, n'ont pas connu clairement quelle était la portée de la pièce : n'ont-ils pas failli donner le rôle de Pinteau, tenu par M. Coquelin cadet, à M Got ou même à M. Febvre? On voit s'il est temps que ces messieurs se remettent en apprentissage de gaîté : il faut remercier au moins M. Bisson d'avoir donné le signal de ce retour.

Aussi bien, pour obtenir le succès moyen qu'il a obtenu, faut-il que ce vaudeville, avec les défauts que j'ai signalés, ait une qualité grande; il l'a en effet : la bonne humeur. C'est peut-être aujourd'hui le don le plus rare : M. Bisson le possède. Il a de l'esprit; je n'en veux pour preuve que cette réplique du gendre à sa belle-mère, lorsqu'elle prétend retenir sa fille à son foyer : « La femme doit suivre son mari; je ne dis pas cela pour vous, madame, que votre mari a précédée dans un monde meilleur. » Mais je préfère à cet esprit la bonne humeur qui court lestement et entraîne le dialogue sans avoir l'air de chercher malice. Un parasite reproche à Chantelaur de ne pas l'avoir convié à un souper : « Mais mon cher, fait l'amphitryon, pourquoi ne m'avez-vous rien dit? Une autre fois, faites-moi signe, que diable!

Dans ces cas-là, on parle. Vous m'auriez dit : Je voudrais en être; je vous aurais répondu : C'est impossible ! » Une drôlerie si imprévue, si simple, et si naturelle surprend le rire; et lorsqu'on a ri plusieurs fois de la sorte, on est presque désarmé.

Il faut dire aussi que M. Coquelin aîné est exquis dans le rôle de Chantelaur, trop exquis peut-être : une étoffe un peu grossière supporte mal ces broderies de la diction. M. Coquelin cadet fait Pinteau : jouant, par extraordinaire, un rôle qui n'est pas de pure charge, il se contente avec sagesse de s'y prouver bon comédien. Mme Jouassain prête à la belle-mère une autorité peut-être un peu grave, mais vertement comique. M. de Féraudy tient avec intelligence un petit rôle; pour le reste des personnages, ils ne font que figurer.

Quelle que soit la qualité de l'ouvrage, il convient de louer la Comédie-Française de son intention : elle a fait effort pour s'égayer. Cependant, la Porte-Saint-Martin jouait un *Macbeth* auquel nous reviendrons un jour, et qui peut se donner, quel qu'il soit, pour un essai littéraire; l'Odéon, après *l'Athlète*, de M. Fournier, un badinage en vers, représentait *Bérénice* avec l'aide de la bien disante Mlle Hadamard. L'anniversaire de la naissance de Corneille revenait sur l'affiche; et, en même temps, y reparaissait, rue Richelieu, un à-propos de M. Émile Moreau, déjà produit l'an dernier. Le neuf manque-t-il donc? Justement, MM. les sociétaires auraient trouvé dans un volume de saynètes, publié cette semaine (1), un petit acte en vers, *le Mariage de Corneille*, qui eût fait leur affaire. Mais, quelque bon exemple qu'elle se laisse donner par les autres, et quelque négligence qu'elle mette à remplir certains devoirs, nous tenons quitte aujourd'hui de tout reproche cette grave personne qui se nomme la Comédie-Française : il lui sera beaucoup pardonné, parce qu'elle a voulu rire.

LOUIS GANDERAX.

(1) *On va commencer*, par M. Pontsevrez; Tresse, éditeur.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin.

Ce n'est point, certes, par une vaine fantaisie ou par un entêtement d'opposition chagrine qu'on est sans cesse ramené à montrer les fautes, les excès de parti, les abus de domination, les imprévoyances qui s'accumulent depuis bien des années déjà dans notre politique française. Après tant d'épreuves et de mécomptes, lorsque les événemens ont si souvent trompé toutes les espérances et confondu la raison, on serait bien plutôt porté à se contenter de peu. C'est, dans le fond, le sentiment le plus saisissable du pays, qui ne demande pas pour le moment qu'on fasse de grandes choses, qu'on l'éblouisse par d'éclatans succès, qui a tout au moins le droit d'exiger qu'on cesse de le fatiguer de projets stériles, de tyrannies de parti, qu'on lui assure la paix intérieure, une prudente administration de ses intérêts et une position suffisamment honorable dans les affaires du monde. Ce n'est pas trop, ce serait déjà beaucoup d'obtenir qu'on en revînt par degrés à une bonne politique.

Que M. le président du conseil se flatte de répondre par sa diplomatie à une partie de ces vœux, soit, nous ne méconnaissons pas ce qu'il a fait depuis un an pour remettre un peu d'ordre et de suite dans les affaires extérieures de la France. M. le président du conseil, il est vrai, s'est tiré avec une certaine dextérité de ses embarras du Tonkin; il paraît avoir franchi les pas les plus difficiles par le succès d'une campagne rapidement et heureusement conduite aussi bien que par sa diplomatie. Après le traité de Tien-Tsin, qui écarte le danger d'une guerre lointaine, qui règle nos rapports avec la Chine, il vient de faire signer à Hué un nouveau traité qui constitue définitivement le protectorat de la France sur ces vastes contrées de l'Annam et du Tonkin. Il a su aussi venir à peu près à bout de cette inextricable

affaire de Tunis, qui ne paraît plus être une difficulté sérieuse; il a réussi à apaiser les susceptibilités italiennes, à dissiper les nuages laissés dans nos rapports avec l'Espagne par un maussade incident, et il s'est fait assez de crédit pour pouvoir traiter aujourd'hui sans désavantage avec l'Angleterre au sujet de l'affaire d'Égypte. Ce sont là des résultats patiemment poursuivis et qui ont certainement leur valeur, qui placent la France dans une situation moins précaire, moins déprimée que celle où elle se trouvait il y a dix-huit mois. M. le président du conseil a donc suffisamment réussi au quai d'Orsay, nous ne le contestons pas. Malheureusement cette politique ministérielle a plus d'une face, et si d'un côté elle a repris ou a paru reprendre une certaine position à l'extérieur, elle reste d'un autre côté toujours enfoncée dans un vrai fourré d'épines, dans ces affaires intérieures d'où elle ne sait plus comment sortir. Elle se débat depuis le retour des chambres entre des interpellations sur la Corse et une loi chimérique de recrutement militaire, entre la revision constitutionnelle et le divorce. Tout cela se mêle dans des discussions coupées, incohérentes, où le gouvernement hésite souvent à avoir une opinion, où la majorité flotte sans direction, à la merci de toutes les influences : de sorte que M. le président du conseil a beau avoir des succès diplomatiques, il reste toujours sous le poids de toutes ces questions inutiles ou dangereuses qu'il soulève si gratuitement ou qu'il laisse soulever autour de lui.

Les deux exemples les plus récens et les plus frappans de cette confusion de politique intérieure sont la revision constitutionnelle, dont le ministère a cru devoir prendre l'initiative, et cette loi de recrutement militaire qui va à l'aventure devant la chambre, qui, si elle était adoptée, serait la désorganisation de l'armée et des professions libérales en France. — Elle est donc maintenant engagée, cette revision que le pays ne demandait certes pas, qui n'excite positivement aucun enthousiasme, même chez ceux qui l'ont inscrite dans leurs programmes. Bon gré mal gré, elle est engagée ; M. le président du conseil a fait solennellement ses propositions, la chambre a nommé sa commission, et dès le premier pas il est clair qu'on va rencontrer toute sorte d'impossibilités ou de difficultés. A peine la discussion a-t-elle été ouverte dans la commission, que l'on s'est aperçu que le meilleur ou peut-être le seul moyen de s'entendre était de s'expliquer le moins possible, de commencer par accepter le principe de la réforme constitutionnelle, en laissant le reste à l'imprévu, en se bornant, pour toute précaution, à dire que la revision sera limitée. C'est là, en effet, le seul point admis, et il ne pouvait guère en être autrement, par cette raison bien simple qu'il est plus facile d'ouvrir une telle question que d'en préciser d'avance toutes les suites. On peut bien mettre dans un exposé des motifs, et même dans un rapport de commission, qu'il y aura

une revision, mais que la revision sera limitée, qu'on ne touchera qu'à des articles déterminés de la constitution, que le congrès, auquel on est obligé d'avoir recours, ne pourra sortir du programme qui lui aura été tracé d'avance; et après? Où est la sanction? où est la garantie? M. le président du conseil, il est vrai, se flatte de maîtriser toutes les impatiences par son intervention: si l'on voulait toucher à d'autres articles de la constitution, étendre indéfiniment la revision, il demanderait aussitôt la question préalable. M. le président du conseil peut avoir l'intention de rester dans son programme, il peut se promettre de rallier le congrès à ses idées; mais si, par une circonstance qui peut naître à l'improviste, qui en définitive n'a rien d'impossible, il se trouvait une majorité refusant de subir une question préalable, si le congrès qui, après tout, est souverain, prétendait exercer tous ses droits, que pourrait faire M. le président du conseil? Et même quelle autorité garderait-il comme ministre le jour où il aurait vu la majorité du congrès lui manquer? Il ne serait plus que le très humble exécuteur d'une politique qu'il aurait combattue, ou il y aurait, pour tout arranger, une crise ministérielle dans une crise constitutionnelle!

Soit cependant; nous admettons qu'on est maître de l'imprévu, que le programme de la représentation sera suivi point par point, que toutes les limitations imaginées d'avance seront respectées. C'est entendu, on ne touchera qu'à l'article 8, pour déclarer une fois pour toutes, selon le mot récent et naïf de M. le ministre de l'intérieur à Amiens, « qu'en dehors des institutions républicaines, il n'y a plus que des formes de gouvernement dérobées par la force et des usurpations violentes ou criminelles; » on ne touchera qu'aux articles relatifs à l'organisation et aux attributions du sénat. Dans tous les cas, sur tous ces articles, qui sont certes des plus essentiels et qu'on livre aux chances de la revision, la discussion reste absolument ouverte; toutes les solutions sont possibles. On pourra prouver une dernière fois, si l'on veut, que c'est une puérilité de prétendre mettre la république au-dessus de tout débat. On pourra suivre les idées de M. le président du conseil sur le mode d'élection et les attributions financières du sénat; on pourra aussi imaginer un système électoral tout nouveau et au besoin réduire à rien les prérogatives de la première chambre dans les affaires de finances. Ici il n'y a pas de limitation; le champ est indéfini, la question demeure indécise. La commission elle-même a bien pu se mettre d'accord sur les articles qui devront être soumis à une réforme, elle n'a pas pu réussir à avoir une opinion sur le régime qui sera substitué à ce qui existe. — Avant tout on ouvrira, dit-on, avec le sénat des négociations extra-parlementaires et on s'entendra avec lui sur les combinaisons nouvelles qui seront proposées au congrès. Cela revient à dire que le congrès, qui est souverain, sera réuni pour enregistrer ce qui aura été décidé dans des concilia-

bules. C'est bien la peine de parler toujours de fonder un gouvernement sérieux. Et puis franchement, après avoir livré une partie de la constitution sous prétexte d'enlever une arme aux radicaux, quelle autorité aura M. le président du conseil pour refuser une revision nouvelle à ceux qui la demanderont? Voilà la stabilité des institutions bien garantie, et le sénat, convenons-en, rendrait un signalé service à M. le président du conseil en arrêtant au premier pas cette revision mal venue, en refusant d'entrer en négociations sur les divers genres d'amputation auxquels on prétend le soumettre.

Ce n'est point, à vrai dire, le seul service que le sénat, tel qu'il est, peut rendre au gouvernement, au pays, et on compte peut-être déjà sur lui pour repousser cette loi de recrutement militaire qui se traîne depuis quelques jours dans les discussions de l'autre chambre, — de la chambre réformatrice, — qui est une menace tout à la fois pour l'armée, pour les finances, pour l'intelligence française. Au premier abord, à ce qu'il semble, une loi militaire devrait avoir pour objet de créer une véritable armée, de la fortifier dans son organisation et dans ses ressorts, en tenant compte, bien entendu, de la diversité des intérêts sociaux, des finances publiques. C'est là ce que se sont proposé jusqu'ici tous ceux qui ont eu à reconstituer une armée française, en 1872, comme après 1830, comme en 1818. La loi nouvelle qu'on discute aujourd'hui ne s'inspire nullement de cet esprit. Elle est née de la plus fausse, de la plus dangereuse idée démocratique mêlée d'un militarisme vulgaire; elle ne pourrait avoir d'autre résultat que de transformer l'armée en une vaste et confuse agglomération sans lien, sans traditions et sans puissance, en atteignant du même coup dans leur source les forces intellectuelles de la France. Ce n'est pas une loi militaire, c'est une loi de nivellement social par la caserne obligatoire. Tout est sacrifié à une chimère, à une passion aveugle et subalterne d'égalité, et ceux qui ont conçu cette loi, ceux qui la défendent ne déguisent même pas l'arrière-pensée d'hostilité qui les anime contre les classes plus ou moins libérales de la nation. M. Paul Bert, qui, lui, ne tient probablement pas à être de ces classes libérales, se fait un âpre et ironique plaisir de mettre la main sur les fils des bourgeois, comme si depuis près d'un siècle ces bourgeois, puisque ainsi on les nomme, avaient eu besoin qu'on les prît de vive force pour servir fidèlement leur pays, pour aller répandre leur sang sur tous les champs de bataille! Qu'on veuille consacrer une fois de plus le principe de l'obligation du service militaire pour tous, ce n'est point une invention nouvelle, c'est déjà inscrit dans la loi de 1872. Ce qu'il y a de nouveau dans la loi qu'on prétend faire aujourd'hui, qui heureusement a peu de chances d'aller jusqu'au bout, c'est cette idée fixe de jeter toute la jeunesse française dans les rangs, sans distinction, sans tenir compte des intérêts publics de toute sorte qui peuvent se trouver compromis.

Voilà ce qui ne s'était vu jusqu'ici ni en France ni en aucun pays. M. le ministre de la guerre appelle cela bravement créer l'unité sociale par la fusion des classes sous le drapeau. Il peut être tranquille, l'unité sociale est créée en France. Ce qu'il propose, ce qu'on propose avec lui c'est tout simplement l'unité par l'abaissement organisé. C'est la suspension pendant trois ans de l'éducation scientifique, littéraire, artistique de toute une partie de la jeunesse de France; c'est une irréparable perte pour ce qu'on peut appeler le capital intellectuel du pays, pour cette civilisation nationale, que M. Mézières défendait ces jours derniers encore, avec une chaude et généreuse éloquence, en refusant d'avance son vote à une loi qu'il a justement qualifiée « comme une menace pour la grandeur de notre pays, comme un danger de décadence pour la patrie française. »

Si, du moins, ces réformateurs à outrance pouvaient se flatter de pousser jusqu'au bout la rigueur de leur système, de réaliser cette égalité absolue qu'ils rêvent, on comprendrait encore jusqu'à un certain point cette étroite obstination de secte; mais ils ne le peuvent pas visiblement : ils ne le peuvent pas, parce que, même avec la réduction du service à trois années, il n'y a pas de budget qui puisse suffire à l'incorporation de trois contingens entiers, parce qu'il y a des nécessités auxquelles on ne peut se dérober, parce qu'il y a la nature des choses. Et alors, que font les réformateurs? Ils établissent la règle, comme ils le disent, et ils se sauvent par des exceptions, par des dispenses, par des subterfuges. On allonge la taille réglementaire des conscrits pour diminuer le contingent. M. le ministre de la guerre a ses catégories de non-disponibles, qu'il défend vigoureusement. La commission étend les exemptions pour les soutiens de famille, et même elle avait imaginé d'assimiler aux soutiens de famille ceux qui se trouveraient « dans une situation jugée digne d'intérêt, » — ce qui était tout simplement mettre l'arbitraire le plus complet dans l'administration des dispenses de service. La commission ne craint pas de multiplier les exemptions, c'est-à-dire, après tout, de déroger à l'égalité, pourvu, bien entendu, qu'elle atteigne les professeurs, les futurs avocats et médecins, les élèves des Écoles des beaux-arts et des sciences, surtout les séminaristes. En d'autres termes, la commission fait à peu près le contraire de ce qu'elle devrait faire : elle ne tient compte, dans les dispenses, que des intérêts privés lorsqu'elle devrait ne considérer que l'intérêt public. Qu'en résulte-t-il? C'est que, depuis quinze jours, on se débat au milieu de toute sorte de contradictions pour arriver à une œuvre informe qui ne résiste pas au plus simple examen, et la confusion ne fait que s'accroître à mesure que la discussion se prolonge.

Le gouvernement cependant laisse faire, ou du moins il n'est représenté dans ces débats que par M. le ministre de la guerre, qui prête les mains à tout ce que la commission propose. M. le président du conseil, qui

a l'ambition de fonder ce gouvernement sérieux dont parlait, à Amiens, M. le ministre de l'intérieur, a eu depuis quelques jours deux belles occasions de se montrer un homme politique : il n'avait qu'à ne pas présenter la revision et à intervenir résolument pour montrer le danger de cette loi militaire. Il a fait, lui aussi, tout le contraire de ce qu'il devait, et il n'aura probablement réussi qu'à préparer des embarras fort lourds pour lui-même et pour la république, toujours menaçans pour le pays.

A défaut de grands événemens faits pour troubler le monde et heureusement peu vraisemblables pour cet été, les incidens ne manquent pas dans plus d'un pays, et ils ne sont pas sans intérêt. Il y a les incidens de cette question égyptienne, qui reste toujours l'objet des négociations, des délibérations de l'Europe et qui peut même avoir ses contre-coups dans la situation intérieure de l'Angleterre. Il y a, en Belgique, ces élections d'hier, qui sont un vrai coup de théâtre, qui changent la majorité du parlement, renversent un ministère, et, à côté de la Belgique, il y a, en Hollande, le commencement de ce qu'on pourrait appeler, ce qui pourrait devenir une crise de succession dynastique. Il y a, au-delà des mers, les préliminaires de l'élection d'un nouveau président aux États-Unis. Un peu partout, il y a toutes ces affaires qui se succèdent sans interruption, souvent sans bruit, et qui sont la vie des peuples, qui occupent tous les jours gouvernemens et parlemens.

Va-t-il décidément y avoir une conférence nouvelle de l'Europe pour régler les affaires de l'Égypte? Ces quelques jours pendant lesquels le parlement anglais a été séparé pour les vacances de la Pentecôte, ont-ils profité aux négociations préliminaires engagées entre l'Angleterre et la France? Un jour, on a dit que ces négociations étaient interrompues; un autre jour, on a prétendu qu'elles étaient reprises. Le fait est que le secret a été bien gardé, qu'on a parlé un peu au hasard, qu'on n'est pas beaucoup mieux fixé encore aujourd'hui. Ce qu'on sait seulement par M. Gladstone, qui l'a dit au retour du parlement, c'est que « les négociations du cabinet de Londres avec la France sont arrivées à un tel point qu'on espère pouvoir, dans quelques jours, consulter les autres puissances. » M. Gladstone, en exprimant l'espoir de pouvoir faire la semaine prochaine de plus amples communications au parlement, a, de plus, conseillé à ses compatriotes de se tenir jusque-là en garde contre les versions erronées répandues par les journaux. Le seul fait certain, c'est donc l'existence d'un accord des deux puissances qui était comme la condition préliminaire de la réunion de la conférence européenne. En quoi consiste cet accord? Implique-t-il une limitation quelconque de l'occupation anglaise dans la vallée du Nil, la reconstitution ou l'extension du contrôle international sur les finances égyptiennes? Sans trop s'arrêter à tout ce qu'ont dit ces journaux impatiens de nouvelles dont a parlé M. Gladstone, on peut croire

d'avance que l'accord a dû s'établir par des concessions mutuelles, que les dispositions amicales et conciliantes des deux cabinets rendaient d'ailleurs faciles.

Assurément, quoi qu'en dise une partie de la presse anglaise, la France n'a point eu la pensée de profiter des circonstances pour aggraver les embarras de l'Angleterre. Elle a été en Égypte, elle n'y est plus, du moins aux mêmes titres. Elle a laissé à l'Angleterre les avantages et la responsabilité d'une intervention militaire; elle n'a certainement pas songé à raviver après coup des conflits de prépondérance au risque de compromettre les relations des deux pays. Elle n'était même pas intéressée à faire des propositions qui auraient pu affaiblir le cabinet libéral de Londres devant l'opinion britannique, — et que ce cabinet d'ailleurs n'eût probablement pas acceptées. La France, en un mot, n'a pu avoir aucune arrière-pensée d'hostilité ou même de jalousie dans cette négociation; mais si elle a été conciliante, comme elle ne pouvait manquer de l'être, si elle est restée dans son rôle en se bornant à la protection des intérêts nombreux et puissans qu'elle a encore dans la vallée du Nil, il est bien clair que l'Angleterre, de son côté, n'a pas pu et n'a pas dû se refuser à quelques-unes des conditions qu'on lui soumettait. L'Angleterre devait être d'autant plus modérée que ces complications égyptiennes, sur lesquelles on a aujourd'hui à délibérer, sont en partie son œuvre depuis qu'elle est toute-puissante au Caire et à Alexandrie. Qu'a-t-on pu, du reste, demander au cabinet de la reine Victoria qui ne soit d'accord avec la politique qu'il a toujours avouée? S'il s'agit de fixer d'une manière plus ou moins vague la durée de l'occupation anglaise dans la vallée du Nil, le cabinet de Londres n'a cessé de déclarer qu'il n'entendait pas tenir indéfiniment garnison au Caire; s'il y a des garanties à accorder pour les intérêts étrangers, européens qui existent en Égypte, qui souffrent d'une crise prolongée, il a toujours reconnu la valeur de ces intérêts, l'autorité de l'Europe. Le cabinet de Londres n'a donc point eu à se désavouer dans sa diplomatie, les concessions raisonnables lui étaient faciles; il a dû les faire, et c'est ainsi qu'on est arrivé à cet « arrangement » dont a parlé M. Gladstone, sans lequel il n'y aurait pas de conférence.

La question, il est vrai, se complique ici d'une étrange façon. Les ministres de la reine n'ont pas seulement à traiter avec la France, puis avec l'Europe, qui attend patiemment le résultat de ces négociations poursuivies avec tant de discrétion depuis quelques jours, ils ont encore et surtout à traiter avec l'opinion, de plus en plus excitée contre eux. En d'autres termes, la question diplomatique est doublée, pour le moment, d'une question intérieure devenue assez grave. Le fait est que, depuis quelque temps, l'opinion, troublée et excitée par une violente campagne de journaux, se montre singulièrement exigeante et acrimonieuse pour le ministère de M. Gladstone, naguère encore si

populaire. On lui demande compte de ses fautes, des contradictions ou des défaillances de sa politique extérieure, des déceptions dont cette affaire d'Égypte a été l'inépuisable source, d'une sorte d'impuissance humiliante pour l'orgueil britannique; on lui reproche des conditions qu'on ne connaît pas, les concessions qu'il est censé avoir faites. Les tories, sous la direction de lord Salisbury, de sir Stafford Northcote, engagent passionnément la lutte contre lui sur cette question délicate; beaucoup de libéraux eux-mêmes semblent éprouver un singulier malaise, et c'est ce qui fait que le ministère va se trouver inévitablement aux prises avec de vraies difficultés le jour où il soumettra au parlement, comme il l'a promis, le résultat de sa négociation avec la France; il aura sans doute à subir un terrible assaut. Que peut-on exiger de lui, cependant? Est-ce sérieusement qu'on parle de décréter l'annexion de l'Égypte, ou, ce qui reviendrait à peu près au même, de déclarer purement et simplement le protectorat anglais dans la vallée du Nil? C'est une politique plus facile à proposer qu'à réaliser, et qui créerait à l'Angleterre plus d'une difficulté en Europe, sans parler même des difficultés militaires et financières d'un établissement en Égypte. Il est assez singulier, dans tous les cas, qu'on propose l'annexion ou le protectorat comme des remèdes à un état de désordre et d'anarchie qui s'est développé et aggravé justement sous la domination anglaise. Le ministère a encore une chance, c'est que les libéraux, qui semblent disposés à se détacher de lui, réfléchiront au dernier moment avant de se prêter à provoquer une crise qui serait la défaite de leur parti, la chute du cabinet qui les représente au pouvoir, une sorte de révolution dans la politique britannique. Il y a, en effet, deux intérêts des plus sérieux engagés dans cette phase difficile et laborieuse des affaires anglaises. Il y a l'intérêt libéral qui s'attache à l'existence du ministère de M. Gladstone; il y a aussi l'intérêt des bonnes relations avec la France, et si l'alliance de l'Angleterre a toujours pour nous une importance que nous ne déguisons pas, l'alliance de la France n'est point non plus, après tout, inutile à l'Angleterre elle-même dans l'état présent du monde.

En tout pays, les partis ont leur fortune et les scrutins ont leurs surprises. Les élections belges viennent de le prouver encore une fois. Depuis six ou sept ans déjà, les libéraux régnaient en Belgique; ils avaient la majorité dans les deux chambres; ils avaient pour les représenter au gouvernement le ministère de M. Frère-Orban. Plusieurs fois, depuis leur arrivée au pouvoir, le parlement a été renouvelé et le succès ne leur avait jamais manqué jusqu'ici. Évidemment, ils espéraient triompher encore au scrutin qui vient de s'ouvrir le 10 juin pour le renouvellement partiel de la chambre des députés. Le résultat a confondu tous leurs calculs; ce dernier scrutin est un vrai coup de théâtre. Presque partout, à Anvers, à Namur, à Nivelles, à Louvain, à Bruges,

les libéraux ont essuyé d'éclatantes défaites; la victoire est restée aux catholiques, ou, si l'on veut, aux « indépendans, » puisque c'est le nom qu'ont pris pour la lutte les adversaires du ministère et des libéraux. Les bourgmestres des principales villes, le président de l'association libérale, de cette association autrefois si puissante, deux des membres du cabinet, particulièrement le ministre de l'instruction publique, deux vice-présidens de la chambre ont été battus; le président d'une enquête scolaire qui a fait en son temps beaucoup de bruit est resté dans la mêlée. Chose bien plus curieuse et qui ne s'était pas vue depuis 1830, à Bruxelles même, pas un libéral n'a été élu; seize cléricaux ou « indépendans » ont passé. Et ce ne sont pas de petites victoires qu'ont obtenues les catholiques; dans la plupart des scrutins, les majorités sont de 1,500, 1,300, 1,200 voix; à Bruxelles, la majorité est de près de 1,400 voix. En un mot, le déplacement est complet et décisif: dans la dernière chambre, la majorité libérale était de 26 voix; dans la chambre nouvelle, la majorité catholique est de 32 voix. Évidemment, une telle manifestation n'est pas une surprise, une méprise; elle ressemble à un acte très délibéré du pays. Ce vote du 10 juin est un désastre pour les libéraux, et il a du premier coup frappé à mort le ministère de M. Frère-Orban, qui a remis aussitôt sa démission au roi. Un ministère catholique va naturellement se former et prendre la direction des affaires de la Belgique, c'est la conséquence du dernier scrutin.

Comment s'explique cette sorte de révolution toute pacifique et légale qui fait de l'opposition d'hier le gouvernement d'aujourd'hui, des vainqueurs de ces dernières années les vaincus du 10 juin? On peut dire sans doute que les libéraux ont été les victimes de leurs divisions. Depuis quelque temps, en effet, il y avait une scission dans le parti. Il s'est formé une avant-garde radicale et progressiste qui s'est détachée de la masse de l'armée libérale, des modérés, qui a déclaré la guerre au ministère, et qui, poussant sa campagne jusqu'au bout, a voulu avoir ses candidats dans les élections, au risque d'affaiblir le parti dans le combat. C'est une explication; elle n'est peut-être pas suffisante cependant, puisque, le plus souvent, la majorité des catholiques a dépassé les chiffres réunis des frères ennemis du libéralisme: des radicaux et des modérés. Une autre explication plus plausible, c'est que les libéraux, dans leur passage aux affaires durant ces dernières années, ont cru pouvoir, eux aussi, abuser de la domination. Ils ont voulu tout réformer pour mieux assurer leur règne. Le ministère, pressé par les radicaux, ne les a pas sans doute toujours suivis dans les aventures démocratiques où ils auraient voulu l'entraîner; il leur a fait cependant bien des concessions, surtout dans les affaires religieuses. Lui aussi, il a voulu avoir sa guerre au cléricalisme, sa loi d'enseignement laïque, sans ménager les mœurs, les croyances, les libertés locales dans un pays comme la Belgique. Il a

voulu construire des écoles, multiplier les dépenses, sans consulter ses ressources. Il s'est trouvé bientôt en face du déficit, et pour couvrir le déficit, il a été obligé de proposer de nouveaux impôts, ce qui n'était pas de nature à le populariser, particulièrement à la veille des élections. Il a mis contre lui les intérêts et les consciences. Le jour est venu où, sans avoir désarmé les radicaux par ses concessions, il avait cependant fait assez pour indisposer le pays, pour donner de nouveaux griefs à l'opposition conservatrice, pour détacher de sa cause bien des libéraux modérés, qui ont formé, avec les catholiques, ce qu'on a appelé le parti des « indépendans. » C'est l'explication la plus naturelle de cette volte-face de l'opinion qui vient de se manifester dans les élections belges. Les catholiques ont profité des divisions des libéraux, et surtout de leurs fautes, des erreurs ou des abus de leur politique; ils ont retrouvé dans la lutte l'appui du sentiment public. Ils ont reconquis aujourd'hui le pouvoir; ils ont leur majorité, ils vont avoir leur ministère. Que feront-ils à leur tour de ce gouvernement que le scrutin du 10 juin leur a très régulièrement rendu? Il n'est point douteux que, s'ils voulaient se livrer à une réaction outrée contre tout ce qui s'est fait depuis quelques années, ils ne tarderaient pas à compromettre la victoire qu'ils viennent d'obtenir. Ils n'ont d'autres moyens que la prudence et la modération pour assurer et prolonger leur règne dans ce petit pays libre de Belgique, qui est assez heureux pour voir les partis se succéder sans révolution, sans qu'il y ait même un péril pour la monarchie, cette gardienne des libertés publiques.

Il n'y a que bien peu de temps, quelques semaines avant les élections du 10 juin, cette petite et libérale Belgique offrait un autre spectacle qui avait certes son intérêt. Le roi Léopold recevait la visite du roi Guillaume de Hollande, accompagné dans son voyage de sa jeune femme, la reine Emma. C'était la première fois que se rencontraient sur le sol belge les souverains de deux pays autrefois unis, séparés depuis par une révolution, et maintenant liés d'amitié. Par une coïncidence singulière, les deux princes sont nés à Bruxelles, l'un au temps où les Pays-Bas reconstitués en 1815 venaient jusqu'à la frontière de France, l'autre à une époque où la Belgique, violemment détachée de la Hollande, était déjà constituée en royaume indépendant. Ce n'est plus là qu'une vieille histoire, les anciennes antipathies ont disparu dans le cours des choses. Le roi Guillaume a été reçu par les Belges avec une parfaite cordialité, il a payé à son tour en bonne grâce l'hospitalité courtoise qui lui était offerte, et cet échange de politesses à Bruxelles même est la meilleure preuve qu'il ne survit plus rien du passé entre deux pays qui, depuis un demi-siècle, ont eu des fortunes distinctes, qui restent, l'un et l'autre, des modèles d'états constitutionnels. A peine cependant le roi Guillaume a-t-il eu fait cette visite, qui

n'est pas sans importance pour l'avenir des deux peuples, il s'est trouvé, dans son propre pays, en face d'une crise bien autrement délicate que celle qui agite en ce moment la Belgique : le prince d'Orange, seul héritier direct de la couronne, a été atteint d'une maladie qui le met en danger de mort. Le roi Guillaume n'a de son nouveau mariage qu'une fille encore enfant. Si le prince d'Orange meurt, c'est une question de succession éventuelle qui s'ouvre à La Haye. Or c'est là une perspective devant laquelle les Hollandais ne sont pas sans inquiétude. Ils ont, non sans raison, le sentiment que leur pays peut être menacé dans son indépendance, que dans tous les cas, la désignation du prince appelé à hériter de la couronne néerlandaise sera une sérieuse difficulté. Le prince d'Orange n'était point par lui-même, il est vrai, une grande ressource; il existait toutefois, il était l'héritier désigné, incontesté, et sa mort rendrait en quelque sorte plus saisissables pour les Hollandais les dangers d'un avenir incertain.

Au delà des mers, la puissante république américaine a, elle aussi, sa question de transmission de pouvoir qui se règle par l'élection populaire, et le choix d'un candidat à la présidence est la grande affaire du jour. Il s'agit de savoir qui remplacera à la Maison-Blanche le président Arthur. qui a succédé au malheureux Garfield, ou si M. Arthur lui-même ne sera pas réélu. Les partis ont aux États-Unis une vigoureuse discipline; ils désignent d'avance leur candidat, et le jour où le scrutin s'ouvre pour le choix d'un président, l'election est déjà à peu près faite. Ils procèdent ainsi aujourd'hui, ils se préparent à l'élection qui se fera au mois de novembre. La lutte est dès ce moment ouverte entre les partis américains. Les démocrates, qui ont regagné une grande influence, n'ont pas eu encore leurs réunions; ils ne renoncent sûrement pas à la lutte, ils disputeront sans doute ardemment la présidence. Jusqu'ici le parti républicain s'est seul réuni à Chicago, dans une convention préliminaire composée de plus de huit cents délégués. Jusqu'au dernier moment on a été, à ce qu'il paraît, en doute sur le choix du candidat des républicains. L'ancien président Grant était hors de cause depuis qu'il a été compromis dans d'effroyables désastres financiers. M. Arthur avait ses partisans. En définitive, c'est M. Blaine qui, après plusieurs scrutins, a été choisi par la convention de Chicago. M. Blaine reste donc dès aujourd'hui le seul candidat du parti républicain à la présidence. M. Blaine a déjà une assez grande notoriété dans son pays; il est surtout connu comme le partisan décidé d'une politique extérieure plus active pour les États-Unis. Il reste à se demander comment il entendrait pratiquer cette politique au pouvoir, et avant tout, il est vrai, la première question est de savoir si ce sera M. Blaine qui deviendra le premier magistrat de la république américaine.

CH. DE MAZADE.

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Après une liquidation facile et qui s'est distinguée par le peu d'élévation du taux des reports, les cours des rentes françaises ont été encore poussés en avant par l'annonce que le projet de loi relatif à la conversion du 3 pour 100 consolidé anglais venait d'être adopté par la chambre des communes, en seconde lecture, à une forte majorité. La hausse, qui avait déjà été considérable pendant le mois de mai, a donc fait de nouveaux progrès pendant la première semaine de juin, et il est de bon augure, pour l'attitude que pourra conserver le marché pendant le reste du mois, que la seconde semaine, malgré une atonie extraordinaire des transactions, n'ait vu se produire aucune réaction sérieuse sur les hauts prix que l'on venait d'atteindre.

Nous croyons intéressant de rapprocher les cours cotés sur nos trois rentes aux deux dernières liquidations de ceux que l'on vient de voir se maintenir, avec de légères oscillations, depuis huit ou dix jours :

	1er mai.	2 juin.	13 juin.
3 pour 100 perpétuel....	77.90	78.60	79.27
3 pour 100 amortissable.	78.90	79.75	80.35
4 1/2 pour 100.....	107.25	107.80	108.20

Ce tableau permet de constater qu'en quelques jours nos trois fonds publics ont obtenu, après la dernière liquidation, une plus-value à peu près égale à celle que la spéculation avait réussi à conquérir pendant tout le mois de mai. Le mouvement était trop brusque pour se continuer longtemps. Les acheteurs ont compris qu'ils compromettraient tous les fruits de la modération où ils avaient su jusqu'alors se tenir s'ils voulaient pousser trop vivement leur succès. Ils se sont donc arrêtés; comme, d'autre part, le parti de la baisse n'a pas cru devoir donner signe de vie, les circonstances ne lui paraissant pas sans doute propices à un renouvellement de ses anciennes entreprises contre le crédit public, le mouvement des transactions s'est ralenti jusqu'à s'arrêter presque, au moins en ce qui concerne la spéculation, le marché du comptant conservant seul quelque activité, et, par suite, une certaine signification.

Or les indications que donne la tenue du marché au comptant sont des plus satisfaisantes. C'est là que l'on peut trouver des témoignages

sérieux de l'abondance de l'argent, la modicité extraordinaire des taux de report étant de nature à créer quelques illusions à cet égard. Les capitaux ont évidemment repris confiance depuis quelques mois; le chemin de la Bourse leur est redevenu familier; mais ils n'y viennent pas pour se porter indistinctement sur toutes les catégories de valeurs. Le krach de 1882 et les deux années de crise financière qui ont suivi ont inspiré à l'épargne une crainte instinctive de tout ce qui est placement aléatoire et un goût très vif pour les titres à revenu fixe, en premier rang pour les obligations de nos grandes compagnies de chemins de fer garanties par l'état. Les compagnies, que la signature des conventions mettait en demeure de se procurer des ressources pour l'exécution des travaux dont elles venaient de prendre la charge, ont habilement et heureusement profité de cette disposition du grand public capitaliste. Elles ont vendu à leurs guichets des quantités considérables d'obligations à des prix de plus en plus élevés, en sorte que ces titres, qui, il y a quelques mois, oscillaient entre les cours de 350 à 360, valent aujourd'hui de 370 à 380.

Voici maintenant que cette émission à jet continu se ralentit, les compagnies s'étant pourvues de fonds pour longtemps; d'ailleurs les cours sont plus élevés et l'attrait du placement se trouve un peu diminué. Où pouvait dès lors se diriger ce puissant courant de l'épargne, sinon du côté des rentes françaises et de quelques autres valeurs obtenant, par suite de leur caractère spécial, une part de la faveur jusque-là exclusivement réservée par le public aux obligations? Une hausse progressive des rentes était inévitable; avec les rentes ont monté peu à peu les obligations du Crédit foncier, puis les actions elles-mêmes des grandes compagnies de chemins de fer, à cause du revenu minimum garanti par l'état, et les actions du Crédit foncier dont le dividende présente une stabilité exceptionnelle. Nous pouvons ajouter à ces valeurs le groupe spécial des titres de la compagnie de Suez, actions, délégations, Parts civiles et de fondateurs, obligations, puis les actions et obligations du Gaz, des Voitures. Quant aux titres de la plupart des établissemens de crédit, ils ne donnent toujours lieu qu'à des négociations fort restreintes, alimentées à peu près exclusivement par les échanges de la clientèle spéciale à chacun d'eux. On peut en dire autant de la grande majorité des autres valeurs, entreprises industrielles, chemins étrangers, etc.

Ces considérations expliquent à la fois et l'apparente torpeur où semble plongée la Bourse par suite de l'abstention momentanée de la spéculation et la fermeté inébranlable des cours, résultant de l'activité plus sourde, mais continue, du marché au comptant.

La faveur du public s'est tournée principalement du côté du 3 pour 100 perpétuel depuis que la conversion des consolidés anglais est chose décidée. On sait que cette conversion consiste en un échange,

dans un délai de deux ans, des titres actuels, d'après leur valeur au pair, à raison de 100 livres sterling, par exemple, contre 102 livres sterling de nouveaux titres en 2 3/4 pour 100, ou contre 108 livres sterling de nouveaux titres en 2 1/2 pour 100. Le 2 1/2 pour 100 anglais est un fond déjà existant et dont le prix coté est environ 93 pour 100. On compte en Angleterre que ce fonds, une fois la conversion effectuée, se rapprochera peu à peu du pair. Il semble impossible que l'écart se maintienne toujours aussi considérable entre notre propre 3 pour 100 et le 2 1/2 pour 100 de nos voisins; mais dût la différence, qui est actuellement de quatorze points, se maintenir, la hausse du 2 1/2 pour 100 anglais devra entraîner fatalement celle du 3 pour 100 français.

L'Italien a été poussé jusqu'aux environs de 98 francs par une spéculation vigoureuse et intelligente, qui s'est lancée avec confiance à la conquête du pair sur ce fonds d'état, en se fondant sur les progrès énormes qu'avait faits, depuis quelques années, la situation financière et économique de l'Italie, et notamment sur le succès complet de l'opération relative à l'abolition du cours forcé. La reprise des paiemens en espèces, la suppression de l'impôt sur la mouture, la rentrée plus régulière des taxes, l'établissement de l'équilibre budgétaire, enfin les conventions destinées à organiser l'exploitation des chemins de fer au moyen de la répartition en deux grands réseaux, sont les traits principaux qui distinguent la nouvelle Italie financière et permettent d'assigner au crédit de ce pays un niveau assez élevé pour que sa rente, qui donne 4.34 pour 100 de revenu, s'établisse solidement au pair d'ici quelques mois.

Il ne s'est produit que sur quelques valeurs des changemens de cours appréciables depuis le 1er juin. Le Suez a encore un peu fléchi par suite de la faiblesse relative des recettes. La dernière décade a présenté une diminution de 390,000 francs, ce qui réduit à 403,000 fr. la plus-value sur la période correspondante de 1883. Le Crédit foncier a gagné 10 francs à 1,335, la Banque de Paris en a perdu 25 à 850; le Lyon a fléchi de 5 francs et le Nord de 2 francs. Le Midi est en hausse de 10 francs et l'Orléans de 12. Le Gaz avait été porté trop vite au-dessus de 1,500 francs. La réaction sur le cours de compensation a été de 42.50. Le rejet par la chambre de la convention entre l'état et la compagnie des Allumettes a provoqué 20 francs de baisse sur les actions de cette société. La diminution constante des prix du cuivre fait tort aux actions de Rio-Tinto, qui ont déjà baissé de plus de 100 francs en quelques semaines. Les titres des Chemins étrangers sont restés à peu près immobiles.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-TROISIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIVe ANNÉE.

MAI — JUIN 1884.

Livraison du 1er Mai.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES. — LA PREMIÈRE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET MARIE-THÉRÈSE, D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX. — VI. — REPRISE DES NÉGOCIATIONS DE LA FRANCE AVEC FRÉDÉRIC. — DÉPART DE LOUIS XV POUR L'ARMÉE, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française. 5

L'INNOCENT, première partie, par M. ÉMILE POUVILLON. 48

LA CHARITÉ A PARIS. — VIII. — L'HOSPITALITÉ DE NUIT, LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE, par M. MAXIME DU CAMP, de l'Académie française. 84

UN COMPAGNON DE CORTEZ. — LA CHRONIQUE DE BERNAL DIAZ, par M. EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGUÉ 128

LES ROUGEURS DU CIEL, par M. J. JAMIN, de l'Académie des Sciences. 161

LA ZOOLOGIE D'ARISTOTE, D'APRÈS DE RÉCENS TRAVAUX, par M. LUDOVIC CARRAU. 183

CHARLES-GEORGE GORDON, par M. G. VALBERT. 199

REVUE DRAMATIQUE. — ODÉON, REPRISE D'*Antony*, par M. LOUIS GANDERAX. . 212

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 226

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. 238

Livraison du 15 Mai.

ESQUISSES LITTÉRAIRES. — HENRI HEINE. — I. — ANNÉES DE JEUNESSE, POÉSIES LYRIQUES, par M. ÉMILE MONTÉGUT. 241

LA CHINE ET LES CHINOIS. — I. — FAMILLE, RELIGION ET PHILOSOPHIE, LE MARIAGE, LE DIVORCE, LA FEMME, par M. le colonel TCHENG-KI-TONG, attaché militaire à l'ambassade de Chine à Paris. 278

UNE DERNIÈRE PAGE DE L'HISTOIRE ROMAINE, par M. VICTOR DURUY, de l'Institut de France. 306

L'INNOCENT, deuxième partie, par M. ÉMILE POUVILLON. 344

M. GAMBETTA ET SON ROLE POLITIQUE, par M. AMAGAT, député. 372

LA GUERRE DU PACIFIQUE. — III. — EXPÉDITION DE LYNCH, CHUTE DE LIMA, INCENDIE DE LA FLOTTE PÉRUVIENNE, NÉGOCIATIONS DE PAIX, par M. C. DE VARIGNY. 406

Poésie. — Les Regains. 434
Revue littéraire. — Une Récente Histoire de l'émigration, par M. F. Brunetière. 436
Revue dramatique. — La Passion dans le théâtre de M. Dumas fils : Reprise de *la Dame aux camélias*, de *Diane de Lys* et de *l'Étrangère*, par M. Louis GANDERAX. 452
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 466
Le Mouvement financier de la quinzaine. 478

Livraison du 1er Juin.

Études diplomatiques. — La Première Lutte de Frédéric II et Marie-Thérèse, d'après des documens nouveaux. — VII. — Campagne de Flandre, Invasion de l'Alsace, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française. . . . 481
L'Innocent, dernière partie, par M. Émile POUVILLON. 522
Le Salon de 1884, par M. Henry HOUSSAYE 560
La Chine et les Chinois. — II. — La Langue, les Classes, les Lettrés, le Journal, Époques préhistoriques, par M. le colonel TCHENG-KI-TONG, attaché militaire à l'ambassade de Chine à Paris. 596
Universités allemandes et Universités françaises, a propos de livres récens, par M. Ernest LAVISSE. 623
La Nouvelle-Zélande et les Petites Iles adjacentes. — V. — Les Conditions de la nature. — Les Aspects du pays, la Structure du sol, la Végétation, les Animaux, par M. Émile BLANCHARD, de l'Académie des Sciences. 657
La Puissance coloniale de l'Angleterre, par M. G. VALBERT. 683
Revue littéraire. — *Les Blasphèmes*, de M. Jean Richepin, par M. F. Brunetière. 695
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 706
Le Mouvement financier de la quinzaine. 718

Livraison du 15 Juin.

Bianca Capello, grande-duchesse de Toscane. — I. — De Venise a Florence, par M. Henri BLAZE DE BURY. 721
Les Études récentes sur la propriété, par M. Alfred FOUILLÉE. 759
Une Conversion, par M. Th. BENTZON. 791
La Chine et les Chinois. — III. — L'Éducation, le Culte des ancêtres, l'Œuvre de la Sainte-Enfance, les Classes laborieuses, les Plaisirs, la Société européenne, Orient et Occident, l'Arsenal de Fou-Tchéou, par M. le colonel TCHENG-KI-TONG, attaché militaire à l'ambassade de Chine à Paris. 829
Le Paysage dans les arts de l'antiquité, par M. Émile MICHEL. 856
Une Page de la vie de Hoche. — La Capitulation de Quiberon, a propos d'un livre récent, par M. Albert DURUY. 890
France et Madagascar, par M. Edmond PLAUCHUT. 916
Revue dramatique. — Comédie-Française, *la Duchesse Martin*, *le Député de Bombignac*, par M. Louis GANDERAX 935
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine 956

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.